MANUEL DE L'OCULISTE.

TOME II.

MANUEL DE L'OCULISTE,

OU

DICTIONNAIRE OPHTHALMOLOGIQUE,

Contenant une description anatomique de l'œil; une définition des maladies qui l'affectent; des observations particulières sur les médicamens et les opérations qui peuvent les guérir; enfin une notice des auteurs qu'il convient de consulter;

Ouvrage utile aux personnes du monde et à celles qui se livrent à l'étude de cette branche de la Médecine,

DÉDIÉ A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI,

Par M. DE WENZEL,

Médecin de l'ancienne Faculté de Nancy; Docteur Régent de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, et Médecin Oculiste ordinaire de la Maison de S. M. l'Empereur et Roi.

ORNÉ DE VINGT-QUATRE PLANCHES.

TOME SECOND.

PARIS,

Bureau du Lavater, rue des Marais, faubourg Saint-Germain.

1808.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

MANUEL DE L'OCULISTE.

P

PALAIS (os du), *Os palati.* Un des os qui constituent l'orbite. La partie de cet os qui concourt à la formation de la cavité orbitaire, est fort petite ; il se joint au sphénoïde, à l'ethmoïde, au maxillaire supérieur, et termine la partie inférieure et la plus reculée de l'orbite. Voyez le mot *Orbite.*

PALETTES DE CABANIS. Cet instrument est employé dans la maladie qu'on nomme fistule lacrymale, pour saisir l'extrémité de la sonde ou stylet, qu'on a passée d'un des points lacrymaux, à travers le conduit des larmes, jusque dans la narine.

La difficulté qu'on rencontrait pour saisir ce stylet, dans la méthode de *Méjan,* a fait inventer ces palettes, qui donnent beaucoup de facilité pour tirer au dehors cette sonde : deux pièces les composent. Ces deux espèces de palettes sont percées de plusieurs trous. Le manche de l'une est un cylindre creux, dans lequel est reçue l'autre pièce, qui n'est point creuse : il y a un anneau à l'extrémité de la pièce qui est solide, pour y mettre le pouce ; il y en a également deux à la tige creuse, dans lesquels on place le doigt du milieu et le doigt index.

Ces deux palettes sont maintenues l'une sur l'autre assez exactement, par une languette d'argent qui est fixée à la branche non creuse, et qui glisse dans une ouverture qu'on voit à la tige creuse.

Cet instrument a dix lignes de longueur sur six de largeur; il est percé de plusieurs trous qui se correspondent également, mais qui se cachent mutuellement, lorsqu'on fait glisser la tige solide dans celle qui est creuse.

Il est nécessaire d'avoir deux de ces instrumens, l'un pour le côté gauche, l'autre pour le côté droit.

En introduisant ces palettes dans la narine, en les plaçant horizontalement, on espère rencontrer l'extrémité du stylet qui, comme je l'ai dit, est introduit dans le conduit des larmes; lorsqu'on fait couler une palette sur l'autre, la sonde se trouve saisie, et peut être aisément tirée au dehors.

Cet instrument est très-ingénieux; mais il est très-peu employé. Les personnes qui mettent en usage la méthode de *Méjan*, se contentent de saisir l'extrémité du stylet avec une petite pince appropriée à la délicatesse de la partie sur laquelle on opère. On rencontre, et on tire au dehors, également bien cette sonde avec le secours de cette pince. Au reste, cette palette, quoique plus compliquée, peut aussi servir au même usage. Voyez le second volume in-4°. des Mémoires de l'Académie de Chirurgie de Paris, page 193, et les Réflexions sur l'opération de la fistule lacrymale, par *Louis*.

Lorsque, pour placer le séton dans le conduit des larmes, on adopte la méthode dont j'ai parlé à l'article *Fistule lacrymale*, on évite tous les tâtonnemens et les déchiremens qu'entraînent nécessairement ces palettes,

les stylets percés d'un trou, et les pinces ou sondes percées pour retirer ces stylets.

Cette méthode que je propose consiste à placer dans le conduit lacrymal une corde à boyau, et à la faire sortir par les narines, en recommandant au malade de se moucher fortement. Consultez ce que j'ai dit à ce sujet à l'article *Fistule lacrymale*.

PANSEMENT. Soins que l'on prend d'un malade à la suite d'une opération pratiquée sur l'œil, ou pendant l'usage des remèdes locaux employés pour la guérison des maladies de cet organe. Voyez le mot *Bandage après l'opération de la cataracte*.

PARACENTHÈSE DE L'OEIL; *Paracenthesis oculi*. Ouverture que l'on pratique à l'œil, soit avec un trocart ou un bistouri, pour évacuer le pus ou l'humeur aqueuse surabondante contenu dans son intérieur. Voyez les mots *Hydrophthalmie*, *Hypopion*.

PARALYSIE DE L'OEIL. Voyez les mots *Goutte sereine* ou *Amaurosis*; *Paralysie des paupières*, *Strabisme*.

PARALYSIE DES MUSCLES DE L'OEIL.

§ I. Dans cette maladie, le globe est immobile, les organes qui le meuvent étant tombés en paralysie. La vue peut cependant n'être point lésée, et alors les objets qui sont en face peuvent encore être aperçus, mais non ceux qui sont de côté. S'il n'y a qu'un muscle affecté, son antagoniste attirant l'œil vers lui, les malades sont attaqués de strabisme. Au reste, il est assez rare que les muscles du globe soient paralysés, sans que le muscle releveur des paupières ne le soit aussi.

§ II. La paralysie des muscles de l'œil est le résultat d'une maladie aiguë, d'une dartre répercutée, d'un vice

vénérien, et souvent a lieu dans l'espace de quelques heures, sans cause apparente : si elle ne se termine point avec la maladie essentielle, et qu'elle existe depuis quelque tems après être survenue spontanément, la guérison en est très-difficile.

§ III. Plusieurs des moyens curatifs auxquels on a recours dans la goutte sereine, peuvent convenir parfaitement dans la paralysie des muscles de l'œil ; et parmi eux, on distingue les suivans.

Les vomitifs tiennent le premier rang, et on choisit les plus actifs.

Les vésicatoires larges sont placés à la nuque, et entretenus long-tems avec les suppuratifs les plus énergiques.

Lorsqu'ils cessent de fournir de la matière, et que la maladie n'est point terminée, on est forcé d'appliquer au même endroit les ventouses scarifiées.

Les saignées ne m'ont point paru convenir, en général, dans cette espèce de paralysie. Si on les jugeait nécessaires, il me semble qu'il faudrait se contenter des applications de sang-sues aux tempes et aux paupières.

On prescrit en boissons des tisanes sudorifiques, et de tems en tems on purge avec les drastiques, que l'on donne cependant avec circonspection. Les lavemens sont également composés avec des substances fort irritantes.

Les bains entiers et chauds sont recommandés, et le régime exact doit être observé. L'exercice est nécessaire, mais dans des lieux à l'abri d'humidité.

A l'extérieur, les malades auront recours à des fumigations faites avec la vapeur de café fort et nouvellement infusé, avec la vapeur de karabé, de styrax calamite, de benjoin, etc. (Voyez le mot *Fumigation.*) Ils se

trouveront bien aussi d'exercer des frictions sur les parties malades, avec une flanelle bien imprégnée de la fumée de ces résines.

Plusieurs autres moyens externes pourront également faire du bien ; telle est la mastication à jeûn de la racine de pyrèthre, de celle d'angélique de Bohême, fraîchement tirée de terre ; tels sont encore les sternutatoires les plus actifs, dans lesquels on peut faire entrer l'euphorbe, et dans des cas pressans, le vitriol de zinc à petite dose. Les fomentations résolutives, et employées chaudement, ne sont point à dédaigner ; telles sont les infusions de roses de Provins dans de bon vin rouge de Bordeaux.

Il est assez rare que la paralysie des muscles de l'œil se borne à ces parties, et n'intéresse point l'organe de la vision. Le plus souvent elle attaque aussi le globe, et alors il reste très-peu d'espérance de guérison. Consultez le mot *Goutte sereine*.

PARALYSIE DES PAUPIÈRES, *Paralysis palpebrarum ;* en grec Ατονιατον βλέφαρον.

§ I. Dans la paralysie des paupières, les malades ne peuvent que difficilement voir, à moins qu'ils ne soulèvent eux-mêmes la paupière supérieure avec le doigt, ou en portant beaucoup la tête en haut, pour apercevoir les objets qui sont placés en bas.

§ II. Plusieurs causes peuvent empêcher la paupière de se relever elle-même : les tumeurs considérables de cette partie, le spasme du muscle orbiculaire, le gonflement de la peau, les blessures de cet organe, la paralysie ou l'atonie de son muscle releveur, sont les principales. Les tumeurs extirpées ou détruites, la paupière reprend ses fonctions ; les affections spasmodiques du muscle

orbiculaire appaisées par le moyen des antispamodiques et des remèdes généraux, l'occlusion de la paupière cesse; le gonflement de la peau de cette partie ne l'empêche plus de remplir ses fonctions, lorsqu'on emploie les remèdes toniques pour le dissiper. Les blessures guéries par les moyens ordinaires et fort connus, la chute de la paupière cesse aussi d'avoir lieu. Voyez les mots *Tumeurs, Blessures, Spasme,* etc.

§ III. Mais lorsque l'occlusion de la paupière supérieure dépend de l'atonie ou même de la paralysie du muscle releveur de cette partie, j'ai éprouvé souvent de bons effets, d'abord, de l'application des ventouses sèches et scarifiées à la nuque, ensuite, de l'usage de l'esprit volatil de sel ammoniac, mêlé avec partie égale d'eau de chaux. Ce topique, dans lequel on trempe des compresses, et que l'on applique sur la paupière malade, m'a très-bien réussi. Ce remède peut n'être point infaillible; mais il sera certainement très-utile.

Feue l'impératrice-reine *Marie-Thérèse* était affectée de cette maladie depuis assez long-tems; elle pouvait à peine apercevoir les objets, encore était-elle obligée de soulever la paupière supérieure de l'un et l'autre œil, au moyen du doigt. Les célèbres *Van-Swieten* et de *Haen* avaient épuisé tous les secours de l'art pendant long-tems, et en vain. La seule application du remède que je viens d'indiquer, et que mon père prescrivit, rendit aux organes le ressort qu'ils avaient perdu. La guérison fut même assez prompte, puisque les paupières se trouvèrent dans leur premier état quelques mois avant que mon père partît de Vienne en 1760.

§ IV. Plusieurs malades à qui j'ai conseillé ce même médicament, se sont très-bien trouvés de son usage.

Chez plusieurs cependant je me suis vu forcé de lui associer les remèdes généraux. Si toutefois cette maladie dépend du gonflement et du relâchement de la peau, et qu'elle résiste à toutes les substances toniques et aux autres moyens connus, il faut alors avoir recours à l'opération employée pour remédier aux maladies qui attaquent les cils, et que l'on appelle *trichiaise*. (Voyez ce mot.) Par le moyen d'une opération, on retranche une portion de la peau de la paupière.

PARALYSIE DU NERF OPTIQUE. C'est la même chose que *Goutte sereine* ou *Amaurosis*. Voyez ces mots.

PATHÉTIQUE, Nom que l'on donne au nerf de la quatrième paire, qui va s'insérer au muscle grand oblique de l'œil. Voyez le mot *Nerf de l'œil*.

PAUPIÈRES. Les paupières sont des parties fort connues; elles sont au nombre de deux, une supérieure, qui est mobile, et une inférieure qui ne paraît point l'être, quoique quelques auteurs lui accordent du mouvement, et assurent que ce mouvement est oblique.

La réunion de ces deux paupières forment deux angles, dont l'un se nomme le grand angle ou angle interne, et se rencontre vers le nez; tandis que l'autre s'appelle le petit angle ou angle externe, et est placé vers les tempes.

Cette réunion porte le nom de commissures des paupières, et c'est de la lésion de ces commissures que dépend l'éraillement des paupières, ou *ectropion*, dans l'opération de la fistule lacrymale, ou dans toute autre opération où les commissures seront blessées.

Les tégumens communs de la face recouvrent les parties qui forment essentiellement les paupières, et sont plus fins et plus minces que dans tout autre endroit. Ces

parties sont des productions ligamenteuses qui tirent leur origine du périoste de toute la circonférence de l'orbite, et finissent aux bords de chaque paupière. On remarquera que plus ils approchent du cartilage tarse qui termine chacun de ces organes, plus ils diminuent d'épaisseur, et qu'ils dégénèrent en un tissu cellulaire ou adipeux très-fin.

Les parties qui augmentent l'étendue et l'épaisseur des paupières sont, à l'intérieur, la conjonctive, un peu le muscle releveur propre, et l'orbiculaire, dont quelques-uns font deux muscles; à l'extérieur, la peau, le tissu cellulaire qui unit ces parties, comme je l'ai dit plus haut, et à l'extrémité, les cartilages tarses. Voyez les mots suivans : *Conjonctive*, *Muscles des paupières*, *Tarse*.

Les paupières reçoivent leurs vaisseaux de l'artère ohthalmique de *Willis*, de la veine de même nom, et des vaisseaux voisins; les nerfs tirent leur origine du rameau ophthalmique, du maxillaire supérieur, de la portion dure du nerf auditif. Voyez les mots *Artère ophthalmique*, *Veines de l'œil*, *Nerfs de l'œil*.

Les parties remarquables dans les paupières, outre celles dont je viens de faire mention, sont les trous ou points ciliaires, qui sont les extrémités des vaisseaux excrétoires des glandes ciliaires ou sébacées, décrites par *Meibomius* (Voyez le mot *Glandes de Meibomius*); les points lacrymaux qui se terminent vers l'œil; le conduit des larmes (Voyez le mot *Sac lacrymal*); les trous par lesquels finissent les canaux extrêmement fins, qui partent de la glande lacrymale, pénètrent la propre substance de la paupière supérieure, et s'ouvrent près le cartilage tarse, pour verser sur l'œil le fluide séparé par cette glande. Voyez le mot *Glande lacrymale*.

On découvre encore dans les paupières d'autres ouvertures pour le passage des vaisseaux sanguins, et des nerfs qui s'y distribuent.

Au dessus de la paupière supérieure, vers le bas de l'os coronal, on observe les sourcils qui sont implantés dans l'élévation que forment les tégumens, et qui se prolongent jusque sur les paupières. Voyez le mot *Sourcil*.

Dans la propre substance des paupières, près le bord externe des cartilages tarses, sont logés les petits bulbes ou oignons, d'où tirent leur nourriture les poils qu'on nomme *Cils*. Voyez ce dernier mot, ainsi que celui *Tarse*.

Les paupières sont destinées à recouvrir et à garantir le globe de l'impression de la vive lumière, de l'introduction des corps étrangers, et de tout ce qui peut l'affecter, comme aussi de faciliter la réunion des différentes plaies de l'œil, et par leurs divers mouvemens répandre sur la surface de celui-ci les fluides qui peuvent le lubrifier, et rendre ses mouvemens plus aisés. Elles recouvrent aussi en partie, vers le grand angle, la caroncule lacrymale. Voyez le mot *Caroncule lacrymale*.

Les différentes parties qui constituent, à proprement parler, les paupières, sont affectées de plusieurs maladies qu'il faut chercher sous la dénomination suivante:

AEgilops.
Anchilops.
Aspérités.
Athérome.
Blessures des paupières.

Cancer des paupières.
Charbon des paupières.
Chassie.
Chute des paupières.
Chute des cils.
Clignotement.
Convulsion des paupières.
Ecchymose.
Ectropion.
Emphysème des paupières.
Eraillement.
Fistule lacrymale.
Fistule des paupières.
Gale des paupières.
Grêle des paupières.
Hydatide.
Inflammation des paupières.
Lagophthalmie.
Larmoiement.
Méliceris.
Meure.
Miliaire.
Myrmecia.
OEdème.
Orgeolet.
Paralysie des paupières.
Pédiculaire (Maladie).
Prurit.
Psorophthalmie.
Rougeurs.
Sarcome.
Skirrhe des paupières.

Spasme des paupières.
Stéalome.
Trichiaise.
Tumeurs des paupières.
Ulcères des paupières.
Union des paupières.
Verrues des paupières.

Consultez les ouvrages suivans sur la structure de ces organes :

Plempii, Ophthalmographia, in-folio.
Winslow, Traité d'anat. de la tête. in-4°.
Haller. Prim. lin. physiol.
James. Diction. med., tom. V. in-folio.
Zinn. Descript. anatom. ocul. human. in-4°. Gotting.
Sabatier (M.), Traité d'anatomie, in-8°. Paris.
Deshayes-Gendron, Malad. des yeux, in-12. Paris.

PAUPIÈRES, C'est le nom que bien des personnes du monde donnent aux poils qui bordent les véritables paupières, et que l'on appelle cils, et ce, faute de connaissance. Voyez le mot *Cil*.

PÉDICULAIRE (maladie), en grec Φθειρίασις. Espèce de pou qui se loge entre les cils, les sourcils, et sur le bord du tarse. En latin *Phthiriasis*, *Pediculatio*.

§ I. Sur le bord des paupières et dans la conjonctive, mais principalement entre les cils, prennent naissance de petits insectes, qui irritent ces organes, et causent un prurit très-désagréable. On s'assure de leur existence en ôtant de ces parties quelques-uns de ces animalcules, au moyen d'un petit instrument proportionné à leur exiguité.

Cette maladie est assez rare, puisque je n'ai été à même de la rencontrer que peu de fois.

Ces espèces de poux ou cirons peuvent, par la sensation désagréable qu'ils font éprouver, être la cause d'inflammations violentes, à la suite desquelles doivent survenir des taches à la cornée.

§ II. Comme il paraît que l'existence de ces insectes est quelquefois due à la malpropreté, mais principalement provient de la mauvaise disposition des humeurs, la propreté sera le remède à la première espèce de phthiriasis, et les médicamens capables de changer la nature des humeurs viciées seront le correctif de la seconde.

§ III. On recommande assez généralement au malade de prendre dans la journée quelques verres d'une tisane faite avec six onces d'antimoine cru enfermé dans un nouet, et deux onces de salsepareille coupée par petits morceaux : le tout doit être infusé chaudement, pendant vingt-quatre heures, dans huit livres d'eau de fontaine, et mis sur le feu ; on le retirera lorsqu'il aura bouilli et qu'il sera réduit à quatre livres. Tous les huit jours, on purgera avec une médecine ou des pilules, dans lesquelles on fera entrer le mercure doux.

Le régime sera convenable, doux et rafraîchissant.

Quant aux applications locales, je recommanderai fort la pommade suivante.

Prenez un peu de précipité rouge, réduit en poudre impalpable ; incorporez-le dans cinq fois autant de pommade ordinaire ou sain-doux, que l'on mélangera avec la plus grande exactitude.

On frottera légèrement le bord des paupières avec un peu de cette pommade, que l'on mettra sur le bout du doigt. Le mercure étant le poison le plus actif contre tous les insectes, cette pommade est infaillible dans cette circonstance. On applique sur l'œil, après l'avoir em-

ployée, une compresse trempée dans un collyre légèrement résolutif.

Ces remèdes, continués avec persévérance pendant quelque tems, doivent dissiper d'une manière efficace cette espèce de maladie.

§ IV. Les mêmes insectes se logent dans les sourcils, comme je l'ai dit, et y causent un prurit également désagréable, mais moins dangereux. Les mêmes topiques, les mêmes remèdes internes et un semblable régime, dissiperont cette incommodité, qui d'ailleurs ne demande point de moyens aussi prompts que l'autre espèce de phthiriasis.

PÉDILUVE, *Pediluvium*, ou BAIN DE PIEDS. Voyez le mot *Bain*.

PEIGNE. Nom que l'on a donné au cartilage tarse des paupières, parce que les cils paraissent implantés et rangés comme les dents d'un peigne, quoiqu'ils ne lui soient que contigus. Voyez les mots *Tarses* et *Cils*.

PÉRIBLEPSIE. Mouvement perpétuel et convulsif, ou regard effaré des malades lorsqu'ils sont dans le délire.

PÉRIBROSIS. Voyez le mot *Ulcération des paupières vers leurs commissures*.

PERLE. Nom qu'on a aussi donné au leucome ou albugo, et qui ne diffère de ces maladies que parce que la cornée fait une légère saillie en pointe. Voyez les mots *Albugo* et *Leucome*.

PERTE DE L'HUMEUR VITRÉE. Accident qu'on ne peut réparer, et qui n'exige que la consolidation de la plaie à travers laquelle cette humeur s'est écoulée. (Voyez le mot *Sortie de l'humeur vitrée.*) Il y a cependant des

cas où il semble que cette humeur puisse en quelque sorte se renouveler. Voyez le mot *Cataracte*.

PERTE DE SUBSTANCE DES PAUPIÈRES. Voyez le mot *Mutilation*.

PHALANGOSIS, du grec Φαλάγγωσις. Maladie des cils qui se dirigent vers l'œil, à cause que le bord des paupières, où ces poils sont implantés, se retourne vers l'intérieur du globe, sans que les paupières soient relâchées : le nombre des cils, dans cette maladie, est, à ce qu'on dit, beaucoup plus considérable que dans l'état naturel. (Voyez à ce sujet le mot *Trichiaise*, dont le phalangosis est une variation.) La méthode qui consiste à arracher les cils qui ont une mauvaise direction, réussit assez bien lorsqu'on peut parvenir à enlever le bulbe ou petit oignon dans lequel chacun de ces poils est implanté ; sinon, ceux-ci reparaissent peu de tems après, et on est obligé de recommencer plusieurs fois cette manœuvre. Lorsque le phalangosis a lieu, voyez, pour le traitement, ce qui a été dit à ce sujet au mot *Trichiaise*.

PHLEGMON DES PAUPIÈRES.

§ I. Le phlegmon des paupières, semblable au phlegmon dont les autres parties du corps sont affectées, est une tumeur inflammatoire, élevée, dure, circonscrite, accompagnée de rougeur, douleur, de pulsation, de pesanteur, et de difficulté d'ouvrir ces organes. Cette tumeur s'étend en largeur autant qu'en profondeur, et participe beaucoup de l'érysipèle et de l'œdème ; cependant en diffère en ce qu'étant pressée, la rougeur ne disparaît point pour le moment, et que la chaleur, la tension, la dureté, la douleur, la fièvre même, l'insomnie, sont plus considérables que dans les maladies dont je viens de donner la nomenclature.

§ II. Cette tumeur inflammatoire est produite par une fièvre aiguë, par les maladies vénériennes, scorbutiques, ou autres de ce genre.

Egalement par des brûlures, des coups, des chutes; par les grandes chaleurs et des froids vifs, etc. Encore par une grande raréfaction du sang, suite d'excès dans les repas, etc.

§ III. On fait saigner les malades plus ou moins, selon les forces et selon la violence des accidens. On recommande avec succès les ventouses sèches et scarifiées à la nuque. On prescrit une diète sévère; on ordonne des boissons délayantes et rafraîchissantes, telles que le petit-lait, l'eau de veau, de poulet; les tisanes faites avec les graines de lin, infusées dans de l'eau d'orge; les lavemens émolliens, rendus purgatifs de tems en tems avec le miel mercurial ou la moelle de casse.

On emploie à l'extérieur les lotions et fumigations, d'eau chaude d'abord; puis on fomente les paupières avec les infusions chaudes de roses de Provins, fleurs de sureau, feuilles d'hysope, dans moitié de bon vin rouge et moitié eau chaude. On doit sur-tout bannir, dans cette maladie, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies d'yeux, les cataplasmes, soit émolliens, soit résolutifs, ainsi que les corps gras.

Si, malgré tous ces remèdes, la résolution n'avait point lieu, et que la tumeur fût disposée à abcéder, on favorisera alors la suppuration par l'application d'un emplâtre d'onguent de la mère; après quoi l'abcès étant formé, on l'ouvre avec la lancette, pour donner issue à la matière qui y est renfermée : dans la suite, on lave la plaie avec une dissolution légèrement détersive, telle qu'un peu de mélasse dissoute dans de l'eau chaude

commune. Cette opération n'exige aucun préparatif, avant ni après, comme purgatifs, saignées, etc.

Quelquefois la matière se fait issue d'elle-même, mais toujours d'une manière moins avantageuse et plus longue : les moyens à employer alors ne différeront point de ceux que je viens d'indiquer après l'ouverture faite par le secours du bistouri.

PHLYCTÈNE.

§ I. Les phlyctènes sont des tumeurs superficielles, vésiculaires, transparentes, lorsqu'on les examine de côté, qui s'élèvent sur la surface de la cornée et de la conjonctive, et qui se terminent en pointe. Lorsqu'on les regarde en face, elles paraissent blanches sur la conjonctive, et comme noires lorsqu'elles se rencontrent sur la surface de la cornée; elles sont, pour l'ordinaire, remplies d'eau fort âcre.

§ II. Ces tumeurs vésiculaires surviennent souvent pendant la durée de l'ophthalmie ou inflammation de l'œil, et cèdent aux différens remèdes qui guérissent cette maladie. Lorsqu'on touche légèrement ces petites vessies avec la pointe de la pierre infernale, elles se dissipent plus vîte, il est même souvent nécessaire d'avoir cette attention, parce qu'elles ne cèdent point toujours aux remèdes qui guérissent l'ophthalmie, et subsistent quelquefois même après que celle-ci est terminée; après l'application de ce caustique, on baigne l'œil dans une infusion légère de fleurs de sureau, et on réitère ce bain jusqu'à ce que la douleur soit totalement appaisée. On peut également faire usage du beurre d'antimoine, mais il a l'inconvénient de s'étendre quelquefois plus qu'on ne veut, et on n'est pas toujours bien maître de l'action de ce caustique, que l'on place au moyen d'un cure-

dent, au bout duquel on prend une goutte de ce médicament; le nitrate d'argent n'a point le même désavantage.

La pommade dans laquelle entre un peu de cinnabre, et que j'ai indiquée dans plusieurs articles, entre autres au mot ophthalmie vers la fin, réussit très-bien aussi pour détruire ces sortes de vésicules. Voyez à ce sujet le mot *Ophthalmie*.

Je préfère ces remèdes à l'opération, qui consiste à ouvrir ces tumeurs au moyen de la lancette et du bistouri, ce qui n'est pas toujours fort aisé à employer, sur-tout chez les malades fort jeunes.

Les remèdes antiphlogistiques empêcheront quelquefois l'augmentation de ces tumeurs vésiculaires, lorsqu'elles existent sans l'ophthalmie, telles sont les saignées, les boissons délayantes et rafraîchissantes, tels sont encore le petit-lait, l'eau de poulet, de veau, les eaux nitrées, l'orangeade, la limonade, l'orgeat, etc.; les bains de pied, les lavemens émolliens, et quelquefois purgatifs; telles sont aussi à l'extérieur les douches d'infusion de fleurs de sureau, de roses de Provins, quelquefois la vapeur d'eau chaude, d'infusion de café que l'on dirige vers l'œil au moyen d'un entonnoir (Voyez à ce sujet les mots *Collyre, Fumigation,* etc.); mais il faut avouer que l'application du nitrate d'argent est ce qui réussit le mieux, ce qui a le moins d'inconvénient, est le plus prompt et le plus aisé à employer.

Lorsque ces espèces de tumeurs sont dissipées, on fait usage des eaux distillées de chélidoine ou de fenouil, ou plutôt d'une dissolution de mélasse, dont on dissout une cuillerée à café dans un verre d'eau tiède, et qu'on rend un peu plus active au moyen de quelques gouttes d'eau-de-vie ou d'esprit-de-vin camphrés. On baigne l'œil sou-

vent dans ce collyre, avec le secours d'une petite baignoire de verre ou de faïence. La cure doit être terminée par des purgatifs réitérés, et on fait usage pour cet effet des pilules de *Belloste*. Voyez le mot *Pustule*.

PHOTOPSIA. Voy. le mot suivant, *Vue d'étincelles*.

PHTHIRIASIS DES CILS, Ou maladie produite par des poux ou petits insectes qui se logent entre les cils, dans la peau du bord des paupières, et y causent un prurit ou démangeaison fort désagréable : c'est la même chose que la maladie pédiculaire. Voyez le mot *Pédiculaire*.

PHTHIRIASIS DES SOURCILS, ou maladie pédiculaire des sourcils, *Phthiriasis superciliorum*. Insectes qui s'engendrent dans la peau où sont implantés les sourcils. Voyez, pour le traitement, le mot *Pédiculaire* ou *Phthiriasis des cils*.

PHTHISIE DE LA PUPILLE, *Phthisis pupillæ*; en grec, Φθισις οφθαλμȣ. Maladie dans laquelle la pupille ou prunelle devient étroite, obscure, et par son rétrécissement fait voir les objets plus gros qu'ils ne sont, si la vue existe encore, quoique le plus souvent elle soit totalement perdue.

§ I. Cette maladie amène la cécité, d'autant plus qu'elle a lieu ordinairement après une inflammation violente et interne, qui s'est terminée par un abcès de la cornée qu'on nomme hypopion, comme aussi après une paralysie du nerf optique, un coup violent porté sur le globe, ou à la suite de quelques maladies aiguës; dans tous ces cas il y a peu d'espoir de guérison. Voyez à ce sujet les mots suivans, pour le traitement à employer dans ces circonstances : *Ophthalmie, Cataracte, Goutte sereine, Resserrement de la pupille, Hypopion*.

§ II. Si la vue existe en partie, malgré le resserrement

de la pupille, qu'il y ait des signes qui dénotent que la rétine soit sensible, comme cela arrive dans l'espèce de cataracte que j'ai désignée sous le nom d'hydatide; l'extraction de ce crystallin altéré rétablira la pupille dans son diamètre ordinaire, même peut lui donner plus d'étendue. Voyez à ce sujet le mot *Cataracte*, vers la fin de l'article.

Si la phthisie de la pupille n'est point occasionnée par les maladies que je viens de nommer, qu'il ne paraisse aucun vice à l'extérieur, qu'il n'y ait qu'une lésion légère ou altération dans la vue, que ce resserrement semble dépendre d'un engorgement faible dans les fibres vasculaires et circulaires de cette ouverture, alors on recommande avec quelque succès les remèdes suivans; on aura alors l'espoir d'arrêter les progrès du mal.

§ III. On fait d'abord saigner le malade au pied, même avec les sang-sues au siége, s'il y a eu des hémorrhoïdes, et que le flux en ait été supprimé. L'ouverture de l'artère temporale, de la veine jugulaire, est encore indiquée; le sang ne doit point être épargné si l'on veut sauver la vue. Le lendemain de ces saignées, on donne une dose de tartre stibié capable d'exciter un vomissement assez considérable, que l'on augmente au moyen de l'eau tiéde que l'on donne abondamment; on prescrit le lendemain de l'émétique, quelques tisanes légèrement sudorifiques, composées avec la squine, le sassafras, la salsepareille, le gayac, etc.

De tems en tems on purge le malade, on lui fait employer les demi-bains, les bains de pied, les lavemens émolliens, qu'on rend laxatifs, tous les trois ou quatre jours, avec deux ou trois onces de miel mercurial, ou avec la moelle de casse. On prescrit même quelquefois

l'application des vésicatoires, du Saint-Bois, des ventouses, qui sont encore plus actives et plus efficaces. Le moxa, à leur défaut, doit être placé à la nuque.

Le malade fait bien d'user d'abord de la vapeur d'eau chaude sur le globe, avec le secours d'un entonnoir de fer blanc renversé, et qui recouvre la cafetière dans laquelle on a fait bouillir l'eau; après quoi on a recours, de la même manière, à la vapeur de quelques plantes aromatiques, telles que la sauge, le romarin, la sarriette, l'origan, etc.; on peut aussi essayer la vapeur d'une forte infusion de café, et sur la fin du traitement fumiger l'œil avec la vapeur des résines en combustion, dont j'ai fait mention à l'article *Goutte sereine*. Voyez ce dernier mot; voyez aussi les mots *Constriction de la pupille, Resserrement de la pupille.*

On a aussi, dans cette maladie, éprouvé du soulagement, en employant des sternutatoires, en respirant quelquefois le matin le suc de bette ou poirée; en mâchant également le matin à jeun, la racine d'Angélique de Bohême, la racine de pyrèthre, etc.

OUVRAGES A CONSULTER.

Plempii, Ophthalmog. in-folio.

Ambroise Paré (les OEuvres d'), in-folio.

Guillemeau, Maladies de l'œil, in-12.

Burch. David. Mauchart. Dissert. de phthis. pupill. Tubing. 1745.

Deshayes-Gendron, Maladies des yeux, in-12.

Guérin, Maladies des yeux, in-12.

Antoine Maître-Jean, Maladies de l'œil, in-12.

PHTHOSIS, Maladie des cils (Voyez le mot *Tri-*

chiaise). Ce dérangement est ainsi appelé à cause du renversement du cartilage tarse.

PIERRE DES PAUPIÈRES. Voyez le mot *Gravelle des paupières*.

PINCES. Les pinces qu'on emploie pour les maladies chirurgicales des yeux, sont de plusieurs espèces. Celle dont on se sert pour extraire la capsule crystalline, lorsqu'elle est opaque, est semblable aux pinces en usage pour disséquer. Cet instrument est composé de deux lames plus larges à leurs bases que vers leurs extrémités : ces lames vont toujours en décroissant et se terminent en pointes assez aiguës, qui se joignent exactement pour saisir facilement une membrane aussi mince que l'est la capsule du crystallin.

On peut aisément se figurer que cet instrument, quoique semblable à la pince à dissection, est infiniment plus délicat, et tel que l'exige l'organe sur lequel on agit (Voyez *la figure XLIX, planche XXI*).

Au moyen de ces mêmes pinces, on soulève également les différens tubercules, les corps charnus dont on doit faire l'extraction, soit aux paupières, soit à la conjonctive, etc.

On s'est servi d'une autre espèce de pince qni ne diffère de celle dont se servent les ouvriers qui font usage du fil de fer, etc., que par son extrémité qui est un peu courbée, et terminée en pointe. Cette pince est composée de deux branches qui entrent l'une dans l'autre. Les deux branches, qui forment deux espèces d'arcs, servent de manche, et peuvent être éloignées ou rapprochées à volonté : leur éloignement, ou rapprochement, ouvre ou resserre l'extrémité recourbée de la pince.

Cet instrument, qu'on appelle pince ou forceps de

Lamorier, a été proposé par cet auteur, pour briser l'os unguis dans l'opération de la fistule lacrymale compliquée, ce qui se fait en écartant les deux branches, qui alors ouvrent les deux extrémités; il s'ensuit de cet écartement un brisement dans l'os unguis, après que cette pince a percé cet os au moyen de sa pointe, et que le forceps y est engagé. Voyez le mot *Fistule lacrymale*; voyez aussi, dans les *Instit. chirurgicæ Heisteri*, la fig. de cette pince.

OUVRAGES A CONSULTER.

Heister. Instit. chirur. in-4°.

Garengeot, Traité des instrumens de chirurgie, in-12.

Perret, l'Art du coutelier, in-fol.

Mémoires de l'Académie de chirurgie de Paris, in-4°.

PLAIE DE LA CORNÉE. Voyez *Blessures de la cornée transparente*.

PLAIE DE L'IRIS. Voyez le mot *Blessures de l'iris*.

PLAIE DE L'OEIL. Voyez le mot *Blessures de l'œil*.

PLAIE DES PAUPIÈRES. Voyez le mot *Blessures des paupières*.

PLAIE DE LA SCLÉROTIQUE. Voyez le mot *Blessures de la sclérotique*.

PLAIE DES SOURCILS. Voyez le mot *Blessures des sourcils*.

PLUMACEAU. Les plumaceaux sont des assemblages de plusieurs brins de charpie, qu'on a soin de mêler et d'unir ensemble. On replie cette charpie ainsi mélangée, par ses extrémités, et on l'applatit entre les mains, en forme de compresse. Les plumaceaux sont ainsi appelés, parce qu'anciennement on employait des plumes cousues entre deux linges, faute de connaître la charpie.

On se sert de ces plumaceaux après différentes opérations pratiquées sur les yeux. Quelques praticiens les appliquent entre deux linges fins, et en font usage en place de compresse, qui, par cette addition, devient alors fort mollette. On se sert aussi de ce moyen pour tenir une plaie ouverte, en introduisant cette charpie dans son intérieur.

C'est principalement dans la maladie qu'on nomme cataracte, qu'on a prescrit les plumaceaux disposés comme je l'ai dit plus haut, et qu'on s'en sert en guise de compresse, après qu'on a fait l'extraction du corps opaque. J'ai cependant observé que ces compresses, sous cette forme, échauffaient beaucoup trop les yeux et le front du malade; que les compresses de linge seul étaient beaucoup plus convenables et moins difficiles à préparer.

On a aussi fait usage des plumaceaux dans la maladie qu'on appelle fistule lacrymale, mais arrangés d'une toute autre manière; on a eu en vue de conserver l'ouverture qui doit faciliter l'introduction des médicamens convenables à cette maladie, ou le placement des instrumens capables de désobstruer le conduit des larmes. Voyez les mots suivans, *Bandages pour l'œil, Cataracte, Fistule lacrymale.*

POCHÉ (œil). Voyez *OEil poché.*

POILS ou CILS. Voyez le mot *Cils.*

POILS IRRITANS LA CONJONCTIVE.

§ I. Il naît quelquefois sur l'organe glanduleux connu sous le nom de caroncule lacrymale, que l'on aperçoit vers le nez, dans le grand angle de l'œil, des poils, souvent en assez grand nombre; ces poils ou corps étrangers, comme j'ai eu occasion de l'observer, irritent alors

l'intérieur des paupières et le globe de l'œil : ils excitent quelquefois une inflammation assez vive, et un flux de larmes assez abondant pour donner occasion de porter un faux jugement, et faire croire que ce larmoiement est dû à quelque altération des voies lacrymales. Cette inflammation est aisément calmée par les remèdes généraux et antiphlogistiques, ainsi que par les collyres légèrement toniques.

§ II. On doit s'efforcer d'extraire, avec le plus grand soin, les poils qui viennent sur cette glande. On se sert pour cette opération, de petites pinces (voyez la *figure XLIX, pl. XXI*), au moyen desquelles on saisit ces corps les uns après les autres, prenant bien garde de ne les point rompre et de les enlever en entier, sans quoi les portions brisées qui seraient restées, par l'irritation et l'inflammation qu'elles exciteraient de nouveau, dérangeraient le cours des larmes, qui, dans ce cas, tombent sur la joue, et font croire, comme je l'ai fait observer, qu'il y a un dérangement dans le syphon lacrymal.

Les matières qui s'amassent, dans ce cas, dans le grand angle de l'œil, sont assez incommodes et obligent de faire usage, comme je viens de le recommander, de légères infusions toniques, comme celles de fleurs de sureau, de roses de Provins, animées de quelques gouttes d'esprit de vin camphré, comme bain de l'œil, et qui réussissent assez bien.

Si ces poils renaissent quelque tems après cette opération, il faut employer une seconde fois le même moyen, et se servir pour bassiner l'œil, des infusions toniques décrites plus haut.

POINT D'INCIDENCE. C'est le point sur lequel tombe le rayon lumineux; par exemple, lorsqu'il entre dans

l'œil, et pénètre jusqu'à la rétine. Voyez *Incidence.*

POINT DE RÉFLEXION. C'est le point d'où le rayon de lumière est réfléchi. Voyez le mot *Réflexion.*

POINT DE RÉFRACTION. On nomme ainsi le point où le rayon lumineux est rompu. Voyez le mot *Réfraction.*

POMMETTE, *Malum*, en grec Μελον. Nom qu'on donne au staphylome de l'iris, lorsque cette membrane sort beaucoup au-delà des paupières, et qu'elle ressemble à une petite pomme. Voyez le mot *Staphylome.*

On donne aussi ce nom à un des os de l'orbite. Voyez le mot *Orbite.*

Cet os forme la partie inférieure latérale externe de cette cavité, au moyen de trois de ses angles, qui s'unissent, le premier au coronal, le second à l'os maxillaire, et le troisième à l'os sphénoïde.

On appelle cet os, en latin, *os malæ, os zygomaticum, os jugale;* en français, os de la pommette.

PONCTION, *Ponctio.* Ouverture que l'on fait à l'œil pour évacuer le pus ou l'humeur aqueuse : c'est la même chose que la paracenthèse de l'œil. Voyez le mot *Paracenthèse.*

PORE, *Porus, Porum, Spiraculum.* Petit trou, ouverture presque imperceptible, remarquable principalement dans la cornée.

Les pores de cette tunique sont en grand nombre, et laissent passer l'excédant de l'humeur aqueuse, qui, par ce moyen, est continuellement renouvelée. Elle reste transparente; car il vient du fond de l'œil une nouvelle quantité de ce fluide aqueux pour remplacer l'humeur qui exsude (à chaque instant de la vie) à travers les pores de cette tunique.

C'est cette évaporation continuelle qui dissipe les ta-

ches ou taies légères de la cornée, lorsqu'on en remarque après des ophthalmies de la conjonctive, et il y a apparence que, dans ces circonstances, une portion de la limphe dégénérée, et qui forme ces taches, s'échappe, avec l'humeur aqueuse, à travers les pores de cette membrane.

Lorsque, par une cause quelconque, l'humeur aqueuse ne sort point, par ces petites ouvertures de la cornée, dans la proportion qu'elle vient du fond de l'œil, celui-ci est affecté d'hydrophthalmie ou hydropisie. Il s'ensuit une distension considérable de toutes les membranes qui composent le globe. Voyez le mot *Hydrophthalmie.*

PORRALE. Espèce de verrue des paupières. Voyez le mot *Verrue des paupières.*

PORTE-SONDE. Instrument, assez semblable au porte-crayon dont se servent les dessinateurs, excepté qu'il est plus court.

Ce porte-sonde a deux petits anneaux à une de ses extrémités, qui doit être hors du nez; l'autre extrémité, qui doit recevoir le petit anneau de l'algalie ou sonde creuse, a une petite échancrure. Cet instrument, dont on peut aisément avoir une idée, sert dans la maladie qu'on nomme fistule lacrymale, pour tenir l'algalie, la placer dans le sac lacrymal, lorsqu'elle est courte, et qu'on veut que cette sonde soit cachée dans le nez, selon la méthode de M. *Laforest.*

Consultez à ce sujet le second volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie de Paris, in-4°, page 192, et le mot *Fistule lacrymale.*

POULIE DU GRAND OBLIQUE. Voyez le mot *Muscles de l'œil.*

PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR LES YEUX DES ENFANS. Les yeux des enfans sont malheureusement trop négligés, sur-tout dans un âge très-peu avancé : c'est ce que les événemens les plus funestes ne confirment que trop souvent. Combien ne voit-on pas de victimes qui peuvent reprocher avec justice, aux auteurs de leur existence, une négligence, ou au moins une sécurité impardonnable ! A la vérité, quelques parens peuvent à leur tour rejeter les reproches sur les personnes de l'art, chargées de la santé de la mère dont l'enfant vient de naître depuis peu de jours; car ce sont de ces jeunes individus dont il est principalement question dans cet article. Je pourrais citer des exemples réitérés de cécité complète et sans espérance, que m'a offerts une pratique suivie ; tel est le tableau affligeant que des personnes dont les yeux hideux à voir lorsqu'ils ne sont point détruits par la suppuration, nous offrent très-souvent dans la société.

Les enfans nouvellement nés, ou de l'âge de dix ou quinze jours, de deux ou trois mois, sont principalement sujets à ces accidens affreux, qui commencent d'abord par une difficulté extrême de supporter le jour : la douleur qu'éprouve le malade le force à tenir les yeux perpétuellement fermés. Dans ce cas, il est difficile de soupçonner ce qui se passe, parce qu'à cet âge il est impossible d'employer la raison ni la force, et que d'ailleurs on ne peut surveiller ces petits individus d'une manière assez exacte.

L'inflammation n'est pas considérable; mais on peut présumer que les douleurs se font ressentir quelquefois, comme on le juge par les cris et les agitations de ces petits êtres. C'est ici une de ces maladies où l'on doit

être très-circonspect en portant son pronostic, relativement à l'espérance qu'on pourrait avoir quant à la vue.

La matière puriforme ne tarde pas à paraître, à gonfler, et presque à souder, pour ainsi dire, les paupières ensemble : les yeux s'ouvrent encore quelquefois, la cornée ne paraît point encore affectée ; mais il faut craindre avec raison qu'elle ne soit irrévocablement empâtée en peu de tems : il ne faut qu'un jour pour produire cet accident. Dans cette dernière circonstance, cette tunique est couverte d'une large tache qui forme une élévation dans le centre, ayant la forme d'un petit bouton. La cornée est en même tems couverte de grains charnus et rougeâtres, qui mettent le comble au mal, et ne laissent plus dans la suite aucune espérance de vue.

Quelquefois, mais plus rarement, les choses se passent autrement ; et l'inflammation, toujours assez faible, mais accompagnée de suppuration, est suivie en très-peu de tems de l'atrophie ou fonte de l'œil.

Les parens, quelques personnes de l'art, badinent, et paraissent même ne faire aucune attention à ces sortes de maladies dans leur principe, et ne s'en occupent que lorsqu'il n'est plus tems, tandis que dans le commencement ce n'eût été rien. Je le répète, ces symptômes, lorsqu'ils s'offrent, même faiblement, chez de semblables malades, sont toujours redoutables, et exigent la plus grande attention, si l'on ne veut se préparer des regrets éternels.

Les moyens à mettre en usage ne peuvent être multipliés, en raison de l'âge tendre de ces enfans, et de la difficulté de leur faire prendre des médicamens : ce qui agit le plus efficacement dans cette circonstance, ce sont les précautions suivantes.

On fait appliquer au plutôt un emplâtre vésicatoire derrière le cou du malade, de préférence à celui qu'on serait tenté d'employer derrière les oreilles : le premier est toujours plus salutaire que l'autre, et il n'est point du tout indifférent de recommander l'un ou l'autre. On sent qu'il faudra proportionner la largeur de cet exutoire à la faiblesse de l'individu qu'on a à traiter, et s'attacher sur-tout à ce que la suppuration soit continuelle et abondante. Quand cet exutoire donnera pleinement, on s'apercevra bientôt que les paupières ne tarderont pas à s'ouvrir, et la matière qui s'y accumule, à diminuer en même proportion.

Si les choses ne se passaient point ainsi, il faudrait, appliquer quelques sang-sues aux tempes et aux paupières inférieures.

On tâchera de faire avaler de tems en tems à l'enfant un peu de sirop de chicorée, composé de rhubarbe, si l'on peut ; et d'autres fois, on purgera la nourrice avec des substances douces, par exemple, avec les eaux de Sedlitz, ou autre purgatif qui ne portera pas trop d'agitation dans son sang. Il est difficile de rien faire prendre de plus à l'intérieur à ces enfans, et on peut espérer que ces moyens suffiront presque toujours : on ne saurait faire davantage. Si cependant on peut donner fréquemment des lavemens à l'eau simple, on doit s'en occuper : les demi-bains seront, dans ce cas, encore très-salutaires.

Quant aux applications oculaires, on doit se contenter de tenir les paupières nettes, en les débarrassant de cette matière épaisse qui les colle ; ce qu'on obtient en les humectant et en les frottant légèrement, au moyen de linge fin ou d'une éponge fine trempée dans l'infusion

faite avec quatre onces d'eau de fenouil, six grains de camphre, quatre grains de safran et deux gros de sucre candi qu'on mêle et que l'on fait tiédir lorsqu'on s'en sert.

On observe qu'il ne faut point en faire entrer dans l'œil, et bien moins, comme quelques praticiens le recommandent dans d'autres circonstances, en injecter dans l'intérieur des paupières; car j'ai toujours vu de mauvais effets de cette méthode : par ces moyens, avec de la persévérance et du tems, les accidens fâcheux disparaissent. S'il restait quelque tache légère à la cornée, elle se dissiperait dans la suite, soit spontanément, soit par l'usage des lotions d'eau de mer, quand les paupières et l'œil entièrement libres et ouverts permettraient de l'employer, avec le secours d'une petite baignoire de verre ou de faïence.

Si l'on a trop tardé à recourir aux remèdes, il arrive qu'avec les secours les plus efficaces on empêche bien l'atrophie du globe; mais on ne peut prévenir un staphylome de l'iris, qui s'insinue dans la plaie de la cornée, restée ouverte après sa rupture pour laisser évacuer l'abcès de cette tunique. Ce staphylome, s'il est large, laissera peu d'espoir de vue après la cessation des accidens.

Dans tous les périodes de la maladie, on s'occupera d'empêcher le séjour de la matière puriforme sous les paupières, en les abstergeant comme je l'ai dit, et en les entr'ouvrant le plus fréquemment qu'il sera possible, pour lui donner issue.

PRÉCAUTIONS POUR CONSERVER LA VUE. La vue est, sans contredit, le plus précieux de tous les sens : l'entêtement seul peut déterminer quelques personnes à contester cette assertion. On met en parallèle les désagré-

mens de l'aveuglement avec ceux de la surdité ; les personnes qui regardent la dernière infirmité comme la plus fâcheuse, parlent sans beaucoup de réflexion, et ne peuvent appuyer leur opinion de preuves en assez grand nombre pour les opposer à leurs antagonistes.

L'œil, organe de la vue, est un globe formé de deux portions de sphère inégales, situé dans l'orbite ; il exécute des mouvemens au moyen de six muscles, reçoit des nerfs et des vaisseaux innombrables : on l'a anciennement comparé, avec assez de raison, à une chambre obscure.

Ce globe est formé par des membranes, des chambres, des humeurs ; les membranes sont la sclérotique, la cornée, la choroïde, la rétine et les parties qui en dépendent; les chambres sont l'antérieure, qui se trouve entre la cornée et l'iris, qui est, dit-on, une production de la choroïde; la postérieure, que l'on voit entre l'iris et le crystallin.

Les humeurs sont l'humeur aqueuse qui remplit les deux chambres, la lentille, ou, impropement, l'humeur crystalline, l'humeur de *Morgagni*, dans laquelle baigne la lentille crystalline, enfin l'humeur vitrée. Chacune de ces humeurs a ses enveloppes particulières. Voyez, pour plus de détail, l'article *OEil* et chacune des parties qui viennent d'être nommées.

La vision a lieu par l'impression que chaque rayon de lumière partant de l'objet qu'on considère produit sur la rétine, qu'on regarde avec raison comme l'organe immédiat de la vue. Chacun de ces rayons éprouve différentes réfractions en partant de l'objet, traversant l'air, la cornée et les différentes humeurs de l'œil, pour se peindre sur la rétine (Voyez les mots *Vision*, *Vue*). Ce pas-

sage des rayons à travers l'œil peut produire une sensation agréable ou désagréable, même nuisible, en raison des corps qui envoient ces rayons; d'après cela, on conçoit qu'il est des précautions à observer pour éviter ce qui peut nuire à la vision, et mettre en usage ce qui peut la conserver dans son intégrité parfaite, et même augmenter sa force.

Il se présente fréquemment des occasions où la vision peut souffrir un affaiblissement subit ou futur. En général, le trop grand exercice de l'œil, la trop grande quantité de rayons solaires, leur trop grande force et vîtesse doivent être également nuisibles, soit que l'œil éprouve tout-à-coup l'action du soleil au milieu du jour, ou celle des lumières factices après une obscurité absolue. On doit éviter avec soin la réflexion des glaces exposées aux rayons du soleil, qui, dans ces circonstances, envoient dans l'œil des particules comme enflammées.

On a observé souvent qu'il est survenu des paralysies subites à la suite d'un tel accident. D'après cela, on jugera facilement du danger qu'il y a de regarder fixement le soleil, la neige, comme ont coutume de faire les enfans; aussi remarque-t-on que dans les pays septentrionaux les peuples y sont plus souvent affectés de cécité que dans les autres régions.

Il n'est pas moins dangereux d'avoir les yeux constamment fixés sur des objets fins, comme peintures, écritures, etc.; en effet les fibres de la rétine sont trop tendues, elles se dessèchent, et dans la suite deviennent inhabiles à remplir leurs fonctions, ou du moins les remplissent imparfaitement.

Les yeux sont également affectés d'une manière désagréable par les couleurs vives; le blanc, par exemple,

les fatigue par la grande quantité de rayons qu'il réfléchit; le rouge agit, à peu de chose près, de même, enfin, le vert, le bleu, le jaune, et sur-tout le noir, sont les couleurs les plus agréables et les plus propres à conserver la vision, sur-tout la dernière couleur.

Dans beaucoup de circonstances, l'œil est blessé par des substances qui voltigent dans l'air; des particules métalliques, des portions de pierre introduites dans cet organe, l'irritent, produisent de la douleur, de l'inflammation et des taches; dans ces circonstances, il faut avoir soin de faire l'extraction de ces corps étrangers (Voyez le mot *Corps étrangers*). Le vent fort agité frappe désagréablement l'œil, excite un larmoiement, affecte les paupières, et souvent détermine une inflammation dans ces parties; il est donc fort essentiel que ceux qui ont la vue faible évitent les vents agités, les pluies, aussi bien qu'un soleil et un feu fort ardent, car on remarque dans cette dernière circonstance, que les personnes qui sont souvent et long-tems devant un feu vif, sont plus fréquemment affectées de cataracte que les autres hommes, à cause du dessèchement qu'éprouve la lentille crystalline.

Les ouvriers qui travaillent devant des fournaises ardentes, sont sujets aux ophthalmies accompagnées de chassie; on doit, dans cet etat, leur prescrire les remèdes rafraîchissans, leur recommander les lavemens émolliens, et une nourriture composée d'alimens adoucissans; de faire, s'il est possible, usage habituellement de petit lait le matin, d'émulsion de semences de melon, des tisanes d'orge, et leur recommander l'eau dans laquelle on aura plongé et éteint un morceau de fer ardent; enfin, les saignées, si on le juge nécessaire; il faut

sur-tout, autant qu'il sera possible, que ces sortes de malades évitent de tourner leurs regards vers le feu, et vers le fer rouge. Lorsqu'ils sont obligés de le faire, que ce ne soit jamais avec les yeux nus. Ces organes seront, au contraire, armés d'une lunette, dont les verres seront enfumés ou noirs, s'ils veulent éviter la perte de leur vue, soit par des inflammations de mauvais caractère, ou par des gouttes sereines pour lesquelles il n'y aurait point de remèdes efficaces.

Les ouvriers qui travaillent le verre, les glaces, et qui sont continuellement exposés à une fournaise ardente, sont constamment tourmentés par une chassie âcre qui ronge le bord des paupières. On ne peut conseiller à ces personnes que d'employer des boissons délayantes qui peuvent appaiser la soif insupportable dont ils sont dévorés, et les bains d'eau fraîche pour les yeux.

Les vidangeurs sont une autre classe d'infortunés ouvriers, dont les yeux sont perpétuellement en contact avec un gaz alcalin volatil, qui émane des matières animales en putréfaction, ainsi qu'une espèce de gaz inflammable. On doit conseiller à ces personnes les fomentations fréquentes d'eau froide, un régime rafraîchissant, et l'usage des verres convexes, ou espèce de besicles, qui puissent s'ajuster convenablement sur l'œil, pour que les vapeurs nuisibles ne puissent l'affecter désagréablement.

Les hommes qui s'occupent des ouvrages qui demandent beaucoup d'attention, comme les graveurs, les horlogers, les écrivains, les brodeurs, etc., sont obligés, pour pouvoir distinguer facilement les objets qu'ils veulent apercevoir, de comprimer leur œil au moyen de tous les muscles du globe, de lui faire prendre par conséquent

une forme plus convexe que dans son état ordinaire, et qui équivaut ainsi à l'effet des verres lenticulaires ou convexes.

Cette compression continuelle produit, comme on l'à remarqué, la myopie, qui ne fait qu'augmenter graduellement, de sorte que ces artistes sont, dans leur vieillesse, affectés de cette maladie. On ne peut leur prescrire que d'interrompre leurs travaux de tems en tems, pour permettre, par ces intervalles, à l'œil de reprendre sa forme ordinaire.

L'application et la tension continuelle de l'œil sur un seul objet, affaiblit également la vue, et c'est ce qu'éprouvent principalement ceux qui, poussés par l'amour de l'étude, lisent jour et nuit les ouvrages des savans; ces personnes doivent également quitter leurs livres de tems en tems, et porter leurs regards çà et là, sur-tout vers des objets agréables; ils doivent également employer les lunettes teintes en couleur verte, en noir sur-tout, ainsi qu'un régime doux et humectant.

J'ajouterai à ce que je viens de dire peu de choses au sujet des sourcils et des cils. On sait que ces organes sont destinés à modérer l'action d'une vive lumière, et à empêcher l'introduction des corps nuisibles dans l'œil; il est donc nécessaire d'éviter ce qui peut favoriser leur chute, et d'employer les moyens qui doivent leur procurer les qualités nécessaires pour mitiger l'introduction des rayons lumineux. Voyez le mot *Madarose*.

Lorsque les cils et sourcils sont blonds, on est désagréablement affecté de la lumière, et il faut, dans ces circonstances, teindre en noir ces organes. Voyez l'article *Sourcil*, dans lequel j'ai fait mention de ce moyen. Les sourcils et les cils ainsi teints, permettent aux

malades de supporter un jour vif, comme les autres hommes.

Lorsqu'on est incommodé par la lippitude ou chassie au bord des paupières, soit que des ulcères la produisent, ou que l'inflammation de ces organes lui donne naissance, il est dangereux de chercher à détacher cette matière épaisse avec les doigts, parce qu'on peut arracher en même tems ces poils, ainsi que leur bulbe, alors ces cils ne reviennent plus, et dans ce cas la lippitude doit augmenter, ainsi que la difficulté de supporter le soleil un peu vif. Il faut se contenter de décoller le matin les paupières, et de les débarrasser de cette matière épaisse, au moyen des lotions avec l'eau fraîche, ou mieux l'eau tiède, ou une infusion faible et tonique, faite avec la fleur de sureau. Voyez le mot *Cil.*

L'usage des lunettes est encore un article très-important pour les personnes qui desirent conserver leur vue, et il ne faudra pas toujours se régler sur le nombre des années pour les employer plus ou moins tard. Ainsi, lorsqu'à tel âge que ce soit, on est obligé d'éloigner l'objet que l'on veut regarder, plus qu'à l'ordinaire, pour le voir distinctement; si, en examinant un corps quelconque, cet examen fatigue et procure quelque douleur dans l'œil, le front; lorsque ce qu'on examine paraît être mobile et double, que les yeux se remplissent de larmes en voulant les forcer pour le distinguer; dans toutes ces circonstances, le secours des verres sera démontré necessaire, si on ne veut courir le risque, en ne les employant point, d'affaiblir sa vue. Dans ces cas, on fera usage des verres d'un foyer médiocre, mais d'un verre bien blanc et bien net, sans corps étrangers; il doit être tel qu'est le *flint glass* des Anglais. On aura

attention que ces verres n'aient aucun des défauts dont j'ai fait mention à l'article *Lunettes*, où je renvoie le lecteur. Il n'est point rare de voir des personnes qui, négligeant cette précaution, finissent, à un âge très-peu avancé, par ne jouir que d'une vue très-faible, qu'ils ne peuvent augmenter qu'en employant des lunettes d'un foyer très-considérable, par conséquent très-fatigant : à la vérité, on ne doit point, par les mêmes raisons, tomber dans un excès contraire, et recourir trop tôt à ces moyens auxiliaires.

La personne malade peut seule choisir les verres qui lui conviennent, et ce seront ceux qui auront les qualités dont j'ai parlé à l'article *Lunettes*, qu'il faudra employer : il est aussi fort essentiel de ne point s'en tenir aux premiers qui se présenteront, quoiqu'ils paraissent bons; il est prudent d'essayer plusieurs foyers différens, et de ne prendre que celles avec lesquelles on voit le plus distinctement, le plus promptement, à la distance ordinaire, et sans aucune gêne. Un point important, c'est que les deux verres soient d'un foyer semblable, si la vue de l'un et l'autre œil est au même degré; ce dont on doit s'assurer avant de les choisir. Sans cette précaution, il pourrait survenir un strabisme à la longue. Consultez à ce sujet le mot *Lunettes*.

Les personnes qui ont les nerfs irritables, dont la vue est délicate, et que le grand jour gêne, doivent s'habituer de bonne heure à porter continuellement un garde-vue noir. Cette précaution évite souvent des symptômes dont on est fréquemment tourmenté; tels sont des points noirs, des étincelles, des mouches voltigeantes, etc.

On doit en général prendre garde que les lumières

factices, entre autres les quinquets, ne soient placées en face de l'œil ; il faut constamment les faire poser derrière soi, de façon à ce qu'elles ne viennent jamais directement. On risque beaucoup, faute de cette attention, de donner naissance aux images voltigeantes dont bien des personnes sont affligées, même à des affaiblissemens plus considérables de la rétine.

PRESBYOPIE, VUE PRESBYTE, ou *vue éloignée*. La presbyopie est une espèce de vue opposée à celle qu'on nomme myopie ou vue basse. Les Grecs l'appellent Πρεσβυωπια, les Latins *Presbyopia*.

§ I. Les presbytes, ou personnes affectées de presbyopie, voient ordinairement de très-loin, et sont obligées d'éloigner les objets (sur-tout ceux qui sont fins) à la distance de trois pieds ou plus, et discernent mieux ceux qui sont très-loin que ceux qui sont près d'eux, parce que les rayons lumineux, en traversant les différens corps transparens des yeux, n'éprouvent pas une réfraction suffisante, soit de la part de la cornée, soit de celle de l'humeur aqueuse, mais sur-tout en pénétrant le crystallin.

§ II. La presbyopie dépend donc de l'applatissement de la cornée, et par conséquent du rétrécissement de la chambre antérieure, qui ne contient pas suffisamment d'humeur aqueuse, et dans la proportion nécessaire au volume de cet œil ; plus souvent encore ce vice est occasionné par le desséchement de la lentille crystalline, comme cela a lieu dans un âge avancé.

Il suit de toutes ces circonstances, que l'objet sera confus lorsqu'il sera proche, parce que chaque rayon partant de cet objet, ne se réunira point dans le fond

de l'œil et sur la rétine, mais bien au-delà (Voyez, à ce sujet, le mot *Vision*).

Le contraire arrive dans la vue qu'on nomme myope.

La vue presbyte ne change point en mieux avec le tems, au lieu que la myopie se corrige avec l'âge.

§ III. Les personnes qui ont la vue presbyte, sont contraintes d'employer des verres un peu convexes, pour éloigner davantage la réunion des différens rayons qui partent d'un objet visible, de sorte que leur réfraction se fasse d'une manière convenable, et telle qu'elle a lieu lorsque le corps visible est aperçu distinctement. Nul autre moyen n'apporte un changement favorable dans cette incommodité. Voyez le mot *Myopie*, qui est le contraire; voyez aussi le mot *Lunettes*.

PRESBYTE, se dit d'une personne qui voit bien de loin et mal de près.

PRESSE DE BARTISCH, SIMPLE ET CORRIGÉE. Cet instrument est de bois et formé de deux branches courbes, pour s'accommoder à la convexité de l'œil. Ces branches s'éloignent ou s'approchent l'une de l'autre, au moyen d'une vis; elles ne sont point percées de trous. Lorsque ces branches se resserrent au moyen de la vis; que l'excroissance de la paupière, ou une portion de cet organe relâché, se trouve étranglée par cette machine, qu'on laisse ainsi fermée, alors ce qui a été saisi de la sorte tombe, sous peu de jours, en mortification. Tel était le moyen long, douloureux, employé par *Bartisch* pour emporter une partie de la paupière supérieure, lorsque celle-ci était tuméfiée, ou dans la maladie de cet organe, qu'on nomme phalangosis, qui est une espèce de trichiaise (Voyez ce dernier mot).

Kerduc, chirurgien d'Amsterdam, a corrigé cet ins-

trument ; il l'a fait construire en laiton, et a fait percer les branches de plusieurs trous, pour pouvoir y passer une aiguille courbe armée d'un fil ou d'une soie; cette aiguille ainsi munie de fil, sert à traverser la peau de la paupière, qui se trouve comprise dans les branches de la presse de *Bartisch*, corrigée : après qu'on a excisé la portion de substance superflue de la paupière, au moyen de ciseaux courbes ou d'un bistouri, selon la volonté de celui qui opère, on retire l'aiguille, et les fils servent à former des points de suture plus ou moins nombreux, selon la nécessité.

On réussit, par ce moyen, à tenir assujéties et à réunir les lèvres de la plaie de la paupière, dont on a retranché une partie (Voyez la figure de cette presse, ainsi que celles corrigées par *Verduc* et *Rau*, *planche XXII*, *figure L*).

On peut aisément suppléer à cet instrument par le moyen des doigts ou d'une pince un peu mousse; ce qui est d'autant préférable, que cette machine est fort gênante, difficile à ajuster, retarde par conséquent l'opération, et sur-tout la rend infiniment plus douloureuse.

Il est parfaitement inutile de décrire plus au long cette presse; personne, à ce que je crois, n'en fait usage.

PRISME, terme d'optique. Le prisme est un verre solide dont la forme est triangulaire, égale, parallèle dans deux de ses points, et dont les trois autres faces qui en terminent le contour, sont des plans unis et très-polis. Cet instrument sert pour décomposer la lumière. (Voyez le mot *Couleur*).

PROCÈS CILIAIRES. Ce sont des fibres droites, blanches et vasculaires, qui tiennent au ligament ciliaire.

Les procès ciliaires sont des fibres droites, blanches (lorsque l'espèce de matière noire ou méconium qui les enduit est abstergée) ; vasculaires, puisqu'elles sont perméables aux injections, et, selon quelques-uns, elles sont musculaires. Cette dernière opinion est cependant rejetée par la plus saine partie des anatomistes.

Il y a des fibres longues, il y en a de courtes ; leur nombre est assez considérable. L'intervalle de chaque fibre, ces organes même, sont enduits d'une substance noire, dont la choroïde est aussi couverte.

Les procès ciliaires sont distincts du ligament ou cercle ciliaire, et peuvent en être détachés ; ils y tiennent seulement par le moyen d'une matière glutineuse, et forment des rayons autour de cet anneau ligamenteux. Plusieurs illustres anatomistes croyent qu'ils sont une continuation de la choroïde, et que l'extrémité de leurs fibres, qui sont bifurquées, ne touchent point la capsule de crystallin.

L'usage de ces corps n'est pas bien connu. Quelques savans ont cru qu'ils pouvaient agir sur la capsule du crystallin, éloigner ou rapprocher cette membrane, et même ce corps lenticulaire, selon le plus ou moins d'éloignement de l'objet à distinguer. Cette fonction ne peut guère être admise, attendu le peu de force et d'action de ces fibres vasculaires pour déplacer un corps comme la lentille crystalline ; d'ailleurs, il passe presque pour constant parmi les anatomistes les plus instruits, que les procès ciliaires ne touchent point la capsule du crystallin dans l'état naturel, et qu'ils en sont même un peu éloignés. Si on les a trouvés unis a cette membrane, c'était dans l'état de maladie, et sur-tout lorsque cette lentille avait

perdu sa transparence et avait contracté des adhérences avec les procès ciliaires.

Voyez, par rapport à ces adhérences, plusieurs observations dans mon Traité de la cataracte.

OUVRAGES A CONSULTER.

Vesal. Fabric. Corpor. human. in-folio. Ed. *Albin.*

Plempii, Ophthalmog. in-folio.

Winslow, Traité d'anotomie, in-4°.

Morgagn. Epistol. anotom. 17 et 18, sect. 11.

Ruysch. Thesaur. anatom. 2. tab. 1. in-4°.

Hovii, Tractat. de circular. humor. in ocul. motu. in-8°.

Boërhav. Instit. medic. sect. 522.

Petit, Mémoir. de l'Académie des sciences de Paris, 1730, in-4°.

Ferrein, Mémoir. de l'Academ. des sciences de Paris, 1741, in-4°.

Haller. Descript. Arteriar. ocul. pag. 48.

Heister. Dissertat. de choroideâ.

Senac, sur l'Anatom. d'Heister, in-8°.

Camper. Dissertat. de quibusdam ocul. partibus.

Sharp, A treatise on the operations, of Surgery. tab. 10.

Verle. Anatom. artif. ocul.

M. Sabatier, Traité d'anatom. in-8°.

Zinn. Descr. anat. ocul. hum. Gotting. in-4°.

Sam. Thom. Sœmmering. Icon. ocul. hum., in-folio. Francofurt. ad Mœnum, 1804.

PRONOSTIC. Les pronostics dans les affections d'yeux, sont, comme dans les autres maladies, assez difficiles à porter d'une manière assurée : on doit être très-circonspect à prononcer, quoiqu'on puisse le faire,

dans cette partie de la médecine, avec plus d'assurance que dans la médecine ordinaire. Tous les jours cependant on voit décider très-impérativement dans les lésions de l'organe de la vue; aussi se rétracte-t-on forcément, et souvent avec peu d'honneur.

Quelquefois des personnes de l'art agissent encore avec plus de légéreté, dans des cas qui sont néanmoins des plus graves. Ainsi, lorsqu'un œil est affecté de goutte sereine complète, d'hydrophthalmie, ou d'autres maladies aussi dangereuses, l'autre organe se conservant sain, on laisse le malade dans la sécurité à l'égard de cet œil non attaqué, et on l'assure même qu'il n'a rien à craindre. On devrait cependant être instruit par l'expérience, que communément, tôt ou tard (à cause de la grande sympathie existante entre les deux yeux), la même maladie peut ou doit se transmettre d'un côté à l'autre.

Sans m'appesantir, pour ne point répéter ce que j'ai dit ailleurs, sur beaucoup de maladies de l'œil, sur une multitude de symptômes qui les accompagnent, qui, à cause de leur peu d'importance, ne laissent aucune crainte sur la perte de la vue, et ne peuvent compromettre le médecin prudent, quel que soit le jugement qu'il prononce, je ne ferai mention que des principales et des plus graves, dont les noms d'ailleurs sont le plus connus de tout le monde, ou qui peuvent entraîner la cécité, et par conséquent mettre dans la nécessité d'avoir recours aux médicamens les plus actifs, si, d'après l'examen de l'organe, on prévoit que les suites peuvent en être funestes.

J'observerai, pour plus grande facilité, l'ordre alphabétique que j'ai suivi jusqu'à présent, et que cet ou-

vrage, sous forme de dictionnaire, permet, et oblige même à employer. Je ferai observer encore que j'écris principalement pour les personnes du monde.

Achlys ou *brouillard.* Le pronostic ne peut être dangereux, si la conjonctive n'est pas enflammée, s'il existe une tache à la cornée, et que d'après la relation du malade on soit instruit que c'est le produit d'une ophthalmie qui s'est terminée par la suppuration, ou d'une pustule sur la cornée, ou bien d'un ulcère qui s'est cicatrisé. Au contraire, cela annonce, si le brouillard dont on se plaint paraît au-delà de la pupille, un commencement de cataracte, si cette ouverture conserve ses mouvemens de resserrement ou de dilatation, ainsi que sa forme ronde, si d'ailleurs le globe paraît sain, et que le malade n'éprouve aucune douleur vive : c'est même le signe d'une cataracte de bonne espèce, la goutte sereine ne s'annonçant point de cette manière. Voyez les mots *Cataracte, Goutte sereine, Ulcère.*

Ces mêmes brouillards ne sont point à craindre après l'opération de la cataracte, si l'observateur n'aperçoit aucun nuage dans la pupille après la guérison ; ils doivent se dissiper avec le tems. Si l'on en découvre un grisâtre à travers cette ouverture, il peut être le produit de la dissolution d'une partie du crystallin, qui est restée après son extraction ; il annonce encore l'opacité de la membrane antérieure ou postérieure de ce corps, survenue à la suite de douleurs, ou sans elles : dans ce dernier cas, le nuage n'occupe pas toute la prunelle ; ce n'est que par parties. Il offre l'aspect de barres ; la vision ayant d'ailleurs lieu, n'en sera que peu troublée.

Ce brouillard est plus dangereux lorsqu'il vient à la suite de douleurs violentes, après l'opération de la ca-

taracte, parce que l'inflammation dissipée, l'œil dans son état primitif, la pupille est cachée par de la matière qui a la plus grande peine à se dissiper, quoique je l'aie quelquefois observée. On ne doit pas non plus mal augurer des brouillards dont se plaignent quelques personnes après un travail forcé, ou après avoir été longtems exposées à un soleil vif, si d'ailleurs l'œil est sain à l'extérieur. Ces brouillards incommodent aussi quelques malades, quoique le médecin qui observe le globe ne les aperçoive pas lorsqu'ils sont attaqués d'ophthalmies; mais celles-ci dissipées, il ne doit rester aucune crainte : ces brouillards disparaissent avec l'inflammation qui les produit.

Abcès du grand angle ou *anchilops*. Cette maladie n'a jamais de suites fâcheuses, et n'intéresse en rien la vision; le pronostic est d'ailleurs aisé à porter. Elle peut cependant donner lieu, à la longue, à une fistule lacrymale.

Abcès du crystallin, n'est point dangereux.

Abcès de l'œil, entraîne presque toujours la perte de la vue, si on ne se hâte d'employer l'opération convenable; le pronostic n'est pas favorable.

Abcès derrière ou à côté du globe, très-dangereux.

Adhérence avec l'iris, avec la cornée. Si elle est bien détruite par les moyens convenables, la vue n'en est point affaiblie.

AEgilops, n'est point à craindre pour la vision.

Affaissement de la cornée, lorsqu'il a lieu spontanément, laisse beaucoup d'appréhension, mais, à la suite de l'opération de la cataracte, n'indique rien de fâcheux.

Affaiblissement de vue ou *ambliopie*. Si cette ma-

ladie arrive à un certain âge, et est la suite de travaux forcés, elle est sans remède.

Cet affaiblissement de vue allant en croissant, et étant dû à la présence d'une cataracte, laisse l'espoir de guérison par le secours des opérations. S'il est le résultat d'une goutte sereine, d'une hydrophthalmie, d'un glaucome, etc., ce qui se connaît à l'inspection de la pupille, aux douleurs, aux cercles lumineux, aux vertiges, aux bourdonnemens dans les oreilles, au volume du globe, etc. qu'on observe chez les malades, et aux autres symptômes énoncés à l'article qui traite de ces maladies, la perte de vue, sans espoir, en est presque toujours l'issue. L'espèce de faiblesse de vue qui dépend de quelque ulcère de la cornée, à la suite d'ophthalmies, de quelques pustules, phlyctènes, cicatrices, etc., n'augmente point, mais, au contraire, s'amende avec le tems, en éloignant les maladies qui l'ont amenée. Le pronostic est favorable.

Albugo, s'il est fort large, ne laisse que très-peu d'espoir de guérison, à moins qu'on ne tente le sort d'une opération qui consiste à ouvrir une pupille artificielle.

Amas de matière dans les yeux des enfans, entraîne presque toujours la fonte de ces organes, si l'on ne met en usage les remèdes les plus prompts et les plus efficaces. Pronostic peu satisfaisant.

Amaurosis ou *goutte sereine*. Maladie des plus formidables, et la pierre philosophale, pour ainsi dire, de la médecine oculaire : pronostic semblable, pour peu qu'elle soit ancienne ou qu'on tarde à avoir recours aux moyens offerts par la médecine.

Ambliopie. Voyez le mot *Affaiblissement de vue.*

Anchylops. Maladie peu dangereuse, sur-tout pour la vision.

Anchyloblépharon ou *union des paupières contre nature.* Maladie assez rare et assez dangereuse, qui se guérit par l'opération.

Anthrax. Maladie des plus fâcheuses, et qui souvent occasionne la perte de vue.

Aspérités des paupières, sont très-incommodes, mais point dangereuses.

Atrophie de l'œil, finit toujours par la fonte entière de l'organe, par conséquent amène la cécité.

Blessures des sourcils et du nerf frontal, sont à redouter, à cause des faiblesses de vue que produit la section du nerf frontal; sans quoi, la lésion des sourcils se termine comme les autres blessures du corps.

Blessures des paupières, ne sont point de conséquence.

Blessures de l'œil, entraînent souvent la perte de vue, si elles sont larges, parce que l'humeur vitrée et le crystallin peuvent sortir, et que d'ailleurs les membranes étant déchirées et irritées, la goutte sereine en est la suite, ainsi que la confusion dans la manière de voir, si l'iris a été divisée, et qu'il se soit formé une ou plusieurs pupilles artificielles.

Blessures de la cornée, sont moins dangereuses, surtout si elles sont éloignées du centre de cette membrane; néanmoins elles laissent, après la cicatrice faite, des opacités nuisibles à la vision.

Brûlures des paupières, sont sans ressource. Mauvais pronostic.

Buphthalmie, produit presque toujours l'aveuglement. Même pronostic.

Cancer de l'œil, ne laisse presque aucun espoir de conserver la vue; l'opération, promptement et convenablement faite, peut seule sauver la vie du malade. Pronostic peu consolant.

Cancer des paupières, sans que la vue en soit affaiblie, est de très-difficile guérison, et augmente presque toujours, sur-tout si on l'irrite par des applications locales et inconsidérées. Même pronostic.

Cataracte, produit l'aveuglement, mais laisse beaucoup d'espoir de guérison par le moyen de l'opération, si la cataracte est de couleur grise, bien unie; si la pupille est bien mobile et ronde, si le malade distingue la différence du jour et de l'obscurité, si la cornée est bien claire, si l'individu est bien sain, et n'éprouve aucune douleur dans l'organe et dans la tête; si le crystallin n'est point adhérent, et que l'humeur vitrée ne soit pas dissoute, sur-tout si la cataracte a eu lieu spontanément, et n'a point été produite par un coup, par une ophthalmie ou par aucune cause externe, mais est survenue par degré et sans cause apparente.

Les douleurs qui surviennent le premier jour qui suit l'opération, quoique vives, si elles subsistent jusqu'au commencement du second, et qu'alors elles cessent, le présage est bon: mais si les douleurs ne sont point arrivées pendant les trois ou quatre premiers jours, qu'elles viennent à cette époque avec violence, et durent longtems; si au dehors les paupières sont abreuvées de matière, le pronostic sera mauvais, et annoncera un hypopion, par suite la fonte du globe, ou au moins l'obstruction de la pupille. Cette ouverture, dans ce cas, sera cachée ou par la capsule postérieure opaque, ou plutôt par une portion de matière épaisse: la cécité en

sera la terminaison. Lorsque les paupières sont ouvertes, si l'on ne voit point d'apparence de matière puriforme dans le bas de la cornée; qu'il y ait un grand flux de larmes; qu'il paraisse une grosseur vers le bas de cette membrane, avec beaucoup de difficulté à supporter le jour, et des douleurs aiguës seulement dans l'œil, et point dans la tête, le pronostic est moins fâcheux, mais annonce que la guérison sera lente. Ce retard sera dû au staphylome ou hernie de l'iris, dont la réduction sera plus ou moins longue, selon son volume. L'espoir de recouvrer la vue dans la suite luit encore pour le malade.

Chalasie. Maladie à peu près incurable, si elle est venue d'elle-même.

Charbon. Voyez *Anthrax*.

Chassie, symptôme qui a lieu pendant la durée de plusieurs maladies, et se dissipe avec elles. Lorsqu'elle existe seule, et est produite par des ulcères des paupières, survenues à la suite de la petite vérole, elle dure toujours, ne peut se guérir, et n'est susceptible que d'adoucissement au moyen des palliatifs.

Chémosis. Cette maladie, qui est le dernier degré de l'ophthalmie, se termine toujours par l'atrophie de l'œil, si l'on n'emploie au plutôt les remèdes indiqués à l'article qui en traite.

Cicatrice. Maladie de la cornée, qui se guérit très-difficilement, même après un laps de tems considérable.

Cillement. Ne se dissipe point s'il existe de naissance, mais disparaît avec les maladies essentielles qui le produisent.

Confusion des humeurs de l'œil. Maladie incurable; pronostic peu consolant.

Consomption de la caroncule lacrymale, de la pupille,

Maladies contre lesquelles l'art n'offre point de remèdes efficaces. *Idem.*

Corps étrangers, n'entraînent point de mauvaises suites, s'ils ne sont implantés profondément et dans le centre de la cornée.

Coups violens, peuvent occasionner des maladies plus ou moins dangereuses, telles que des cataractes de mauvaise espèce, des gouttes sereines, des hypopions ou abcès de la cornée, des ophthalmies violentes, des dilatations de la pupille, des déchiremens des différentes membranes du globe, un mélange des différentes humeurs de l'œil, d'où s'ensuit la confusion dans l'organe; un passage de la lentille crystalline à travers la pupille, un strabisme plus ou moins gênant, la sortie partielle ou totale du globe, de sa cavité orbitaire; l'atrophie de cet organe, des albugos, etc. On sent parfaitement que le malade, dans ces circonstances, doit renoncer à l'espoir si doux de recouvrer la vue, qui presque toujours est perdue, et que le pronostic ne peut être avantageux. Les coups les plus légers, la vue subsistant quelque tems après ces coups, ne doivent point rassurer sur les accidens subséquens.

Décollement de l'iris. Maladie incurable, d'où s'ensuit une vue obscure ou brouillée.

Diminution de l'œil ou *atrophie, diminution de la pupille.* Ces maladies causent le plus souvent la perte de vue.

Douleurs violentes de l'œil, sont toujours à craindre, parce qu'elles sont les avant-coureurs de la goutte sereine, des ophthalmies des membranes internes, ou de la formation de quelque abcès dans l'œil ou derrière le globe; encore de l'hydrophthalmie, du glaucome, etc.

Eblouissement, est sans danger lorsqu'il n'existe d'ailleurs aucune maladie, et qu'il n'est que momentané.

Ecchymose, n'est point à craindre, et se dissipe ordinairement en peu de jours.

Ectropion ou *renversement des paupières*, presque toujours sans danger pour la vue, mais de guérison très-difficile.

Effusion de sang, est plus ou moins à craindre suivant les causes, et que le sang peut s'évacuer par une ouverture quelconque.

Emphysème, se dissipe facilement en peu de tems, sans mauvaise suite.

Enchantis, maladie qui excite souvent un larmoiement assez incommode, d'ailleurs facile à guérir.

Eraillement, maladie qui, quoique difforme, n'intéresse en rien la vision; mais qui, lorsqu'elle est la suite d'une blessure, d'une brûlure ou d'une autre maladie dissipée depuis quelque tems, et subsiste encore après elle, n'offre qu'un pronostic fâcheux. Voyez le mot *lagophthalmie*. L'éraillement est la même chose qu'ectropion.

Erysipèle des paupières. Le pronostic n'en peut être funeste.

Etincelle de feu, doit faire souvent pronostiquer une goutte sereine prochaine, sur-tout si le malade éprouve en même tems des douleurs de tête plus ou moins violentes, et encore plus s'il existe quelques-uns des symptômes énoncés à l'article goutte sereine, fût-ce même à un degré très-faible.

Exophthalmie. Cette maladie est toujours fâcheuse, et se termine presque toujours par l'aveuglement.

Fistule de la cornée. Maladie qu'on ne doit point négliger, pouvant affaiblir beaucoup la perception des objets.

Fistule lacrymale. Maladie des plus difficiles à guérir, quoique sans danger pour la vue ; désagréable, tant pour le larmoiement qui subsiste souvent toute la vie, malgré les remèdes les mieux indiqués, et les différentes opérations les plus convenablement pratiquées, que pour les douleurs, les inflammations, les tumeurs dans le grand angle, et la matière puriforme qui en sort, lorsque le sac est ulcéré ; le gonflement inflammatoire qui occupe l'une et l'autre paupière, finit par l'écoulement de la matière par l'ouverture du sac lacrymal formant hernie, qui, dans ce cas, abscède à la satisfaction du malade.

Si, en pressant la tumeur, les larmes et la matière passent par l'orifice inférieur du canal, la maladie sera plus facile à guérir. Si la matière qui sort a une couleur et une odeur sanieuse, cela indique la carie de l'os unguis, complication qui est extrêmement rare ; alors la maladie devient plus grave : elle cédera plus aisément, si en même tems qu'il existe un larmoiement, les injections par les points lacrymaux, passent aisément par la partie inférieure du conduit et par le nez. Le pronostic est mauvais, si les points lacrymaux sont oblitérés, et on peut présager que l'opération, qui a pour objet de suppléer à ces ouvertures, sera assez hasardeuse.

Lorsque la fistule est bien complète, on peut avoir des craintes bien fondées que sur dix malades, sept ou huit seront pires qu'auparavant, et que ceux qui paraîtront guéris, pourront, tôt ou tard, être affectés de la même maladie, quels que soient les moyens employés pour la combattre.

Gangrène des paupières. Maladie fâcheuse ; le pronostic en est mauvais. La vue n'est point affaiblie, à moins

que les accidens n'en deviennent très-graves, par une pratique inconsidérée.

Glaucome, entraîne presque toujours l'aveuglement, en ce que cette affection est une des variétés de la goutte sereine, qui, dans ce cas, est compliquée d'une altération particulière de la rétine, qui change de couleur; ce qui arrive aussi, quoique plus rarement, à la lentille crystalline.

Goutte sereine. On en peut dire de même de cette affreuse maladie, même dans son commencement; c'est très-souvent par un aveuglement plus ou moins complet qu'elle se termine, malgré les remèdes employés pour la combattre. Voyez *Amaurosis*.

Gravelle des paupières, est de peu de conséquence.

Grêle des paupières. Cette affection ne doit point donner d'inquiétude.

Héméralopie. Cette maladie est plus incommode que dangereuse; la guérison en est difficile par l'art. La nature est beaucoup plus puissante, et la guérit souvent avec le tems, si l'on n'observe d'ailleurs aucun vice dans l'organe affecté.

Hydropisie de l'œil. Lorsque le globe a encore peu de volume, que la pupille conserve ses mouvemens, n'est ni concave, ni dilatée, lorsque les douleurs sont légères, et que l'hydropisie est survenue à la suite de quelque maladie, on a plus d'espoir de guérison; mais si elle existe par elle-même, et que les symptômes ci-dessus énoncés augmentent, rarement on échappe à l'aveuglement, quels que soient les médicamens ou les opérations conseillés pour la guérison.

Hypopion. Lorsqu'à la suite d'une ophthalmie interne ou externe, d'un coup violent ou de toute autre cause,

l'humeur aqueuse devient nébuleuse; que les douleurs de tête sont vives, et l'insomnie continuelle, on peut croire qu'il se formera un dépôt de matière entre les lames de la cornée, mais principalement dans les chambres de l'œil; que le pus se déposera d'abord dans le bas de cette tunique, et, en augmentant, cachera en entier la pupille. On en est encore plus assuré s'il existe un chémosis. Le pronostic ne peut être que mauvais, si au lieu d'employer le seul moyen curatif, qui est l'incision de la cornée, pour évacuer promptement le pus, on s'amuse à attendre la résorbtion ou à tenter la résolution par le secours des saignées, des vésicatoires, du séton ou autres exutoires; par les évacuans de toute espèce, et les remèdes généraux et particuliers, ou locaux; on peut prononcer, dans ce cas, que la cécité est la moindre chose qui puisse arriver, et qu'il se peut qu'après les douleurs les plus vives, l'atrophie du globe en soit la suite.

Inflammation. Voyez *Ophthalmie.*

Larmoiement, ne doit pas faire croire qu'il existe une fistule lacrymale, ce symptôme étant produit par un air froid et agité, par beaucoup de maladies, telles que l'ophthalmie, les ulcères de la cornée, l'introduction des corps étrangers, par des coups, aussi bien que par l'obstruction du canal des larmes. Mais si rien de tel n'a lieu, qu'il y ait une tumeur à l'endroit où est placé le sac lacrymal; que la commissure du grand angle soit rouge; que ce symptôme existe depuis quelque tems sans cause apparente; que les larmes sortent d'elles-mêmes, et quelquefois mêlées d'un fluide puriforme; qu'en pressant vers le grand angle, on fasse sortir la matière et les larmes par les points lacrymaux, alors on peut pronostiquer qu'il y a un engorgement lacrymal qui peut se terminer

par une fistule lacrymale. Dans les autres maladies citées plus haut, le larmoiement étant un symptôme, ne fait présager rien de funeste.

Leucome. Voyez *Albugo.*

Loupes, sont sans danger, sur-tout parce qu'elles n'intéressent en rien la vision.

Mydriase. Maladie le plus souvent incurable.

Myopie. Cette maladie n'est que gênante, point dangereuse, et se corrige avec l'âge.

Nyctalopie, lorsqu'elle est complète depuis quelque tems, est incurable.

Occlusion de la pupille. Cet accident produit l'aveuglement, qui ne cesse qu'après la formation d'une pupille artificielle dans l'iris. Cette opération ne réussit point constamment.

Ongle, est, à peu de chose près, aussi dangereux que l'hypopion, dont il est souvent le commencement. Il a les mêmes suites, et exige le même traitement.

Onglet. Maladie toujours dangereuse pour la vision, pour peu qu'elle soit ancienne. Si on laisse cette excroissance gagner sur la cornée, les suites en seront mauvaises : l'opération ne saurait être retardée sans danger pour la vue ; car, malgré tous les soins, il reste alors toujours des opacités sur cette tunique.

Opacités de la cornée. Cette affection est presque toujours sans ressource.

Ophthalmie. Cette maladie n'est rien dans le principe, et devient, lorsqu'elle est mal conduite ou qu'elle est très-opiniâtre, la source d'une multitude d'autres affections. Lorsque les douleurs sont violentes, qu'elles ne cèdent point aux moyens antiphlogistiques employés dans les premiers jours, et que la résolution ne se fait

point promptement; que la cornée et l'humeur aqueuse se troublent, que la conjonctive se boursouffle et forme la maladie qu'on connaît sous le nom de chémosis, on doit craindre un hypopion et l'atrophie de l'œil. Lorsque l'ophthalmie est accompagnée de larmes, elle est moins formidable; mais alors elle produit des phlyctènes, des pustules, et par suite des ulcères dans la cornée, qui, en se cicatrisant, laissent des taches toujours nuisibles à la vision. Si l'hypopion ne se termine pas par la fonte de l'œil, il en résulte au moins une phthisie de la pupille, accompagnée d'une opacité dans le crystallin et dans ses enveloppes, opacité qui est sans espoir de guérison. L'ophthalmie produite par une humeur scrophuleuse est longue et difficile à dissiper. Celle qui a lieu après l'opération de la cataracte n'est point dangereuse, s'il n'y a point de douleurs vives et continuelles. Celle qui arrive après un accident externe se termine ordinairement, sans remèdes, avec la cause qui l'a excitée.

Paralysie de l'œil. Voyez *Goutte sereine, Amaurosis.*

Phthisie de la pupille. Cette affection est le plus souvent incurable.

Presbyopie. Incommodité qui n'est pas très-fâcheuse, et se corrige au moyen des verres propres à l'organe.

Ptérigion. Voyez le mot *Onglet,* qui est la même chose.

Staphylome. Cette maladie est rarement bien à craindre, si la hernie de l'iris n'est pas considérable, et si elle est éloignée du centre de la cornée. Le staphylome qui vient à la suite de l'ophthalmie, est plus facile à juger que celui qui a lieu après l'opération de la cataracte. Dans ce dernier cas, la tumeur herniaire se trouvant toujours dans la partie inférieure de la cornée où

l'incision a été pratiquée, quelque longue qu'elle soit à se réduire, la vue a lieu : à la vérité, la cicatrice est très-épaisse, mais gêne très-peu. Le staphylome de la cornée et celui de la sclérotique sont plus fâcheux, parce qu'ils sont toujours la suite d'accidens graves, qui eux-mêmes laissent les plus grandes craintes. Ces sortes de staphylomes n'admettent ordinairement aucun espoir de guérison, relativement à la vue. On ne peut prétendre qu'à dissiper la difformité, et à empêcher les accidens ultérieurs, tels que la protubérance extraordinaire du globe, et par suite un cancer. Le seul remède, dans cette circonstance, est l'extirpation d'une partie de l'œil, pour prévenir le carcinome.

Les suites de cette opération sont rarement mauvaises, et le pronostic sera le même.

Strabisme, se guérit assez difficilement chez les adultes. Cette distorsion de l'œil disparaît souvent chez les enfans, avec le tems et la patience, par les seuls bienfaits de la nature : la vue d'ailleurs n'en est point toujours altérée, et ne court point de grands risques. Pronostic assez favorable.

Taches, taies. Ces maladies se dissipent d'elles-mêmes avec le tems, lorsqu'elles sont petites et peu épaisses : alors le jugement à porter n'est point fâcheux. Si elles sont plus grandes et plus compactes, le pronostic est peu consolant ; car elles subsistent toujours.

Toiles d'araignées. Ces sortes de symptômes, surtout s'ils augmentent journellement, sans douleurs de tête et sans causes apparentes, annoncent le plus souvent un commencement de cataracte : alors le pronostic ne sera point inquiétant. Si la pupille perd de sa mobilité, et reste noire ; que les douleurs aient lieu, ainsi

que d'autres symptômes remarqués dans la goutte sereine, on aura raison de concevoir des alarmes. L'absence de tous ces symptômes annonce seulement une affection de la rétine, laquelle affection n'aura point d'autres suites funestes, mais d'ailleurs durera toute la vie. Pronostic peu consolant.

Trichiaise. Maladie qui, dans son principe, n'est pas dangereuse, mais est difficile à guérir, même au moyen de l'opération. Si on laisse le mal s'aggraver, il entraîne, avec le tems, un aveuglement plus ou moins complet, en donnant lieu à la formation de taches plus ou moins étendues sur la cornée : ces taches sont le produit de l'irritation continuelle des cils tournés vers l'œil. Ainsi on ne doit point négliger cette maladie. Pronostic équivoque.

Ulcère de la cornée. Cette maladie est toujours fâcheuse, à cause des opacités qui restent après la formation de la cicatrice. Le pronostic est moins consolant encore, si l'ulcère se rencontre dans le centre de la cornée.

PROPTOSIS. Voyez le mot *Staphylome*.

PROTUBÉRANCE DU CRYSTALLIN. Maladie dans laquelle ce corps lenticulaire, en se dissolvant, acquiert en même tems un volume plus considérable, et nécessite de grandes précautions pour éviter l'effusion de l'humeur vitrée, lorsqu'il s'agit d'extraire ce corps opaque. (Voyez les mots suivans, *Hydatide de la capsule crystalline*, *Cataracte*.) Au reste, on ne doit point faire une maladie particulière de cet accroissement de la lentille crystalline.

PRUNELLE OU PUPILLE, *Pupilla*. Ouverture ronde

qui paraît noire, et que l'on aperçoit facilement à travers la cornée, vers son centre.

Ce trou est percé dans la membrane qu'on appelle iris, membrane qui est diversement colorée dans différens individus. Il est exactement rond dans l'homme, à moins que quelque accident ne lui ait fait perdre sa forme : celle-ci est différente dans plusieurs animaux ; car elle est oblongue chez les uns, et verticale chez les autres, comme dans les chats. Par cette ouverture passent les rayons lumineux qui doivent être transmis à la rétine après avoir subi différentes réfractions en traversant les diverses humeurs dont l'œil est composé : elle est bouchée dans le fœtus, par une membrane nommée pupillaire ou tunique de *Wachendorf*. Cette membrane est mince, et tient à l'iris. (Voyez le mot *Membrane pupillaire.*) La pupille est plus éloignée de la tempe que du nez; son bord est formé par un lacis de vaisseaux qui sont les artères ciliaires. Elle se resserre beaucoup à un jour vif, et se dilate extrêmement dans l'obscurité : lorsqu'elle est fort dilatée et immobile dans un endroit fort éclairé, c'est ordinairement un signe de paralysie ou de goutte sereine, ou au moins d'un mydriasis ; cependant il arrive quelquefois que, dans la goutte sereine, la pupille est beaucoup resserrée. Après l'opération de la cataracte, elle reste souvent plus dilatée que dans l'état naturel ; quelquefois elle est irrégulière et presque immobile, quoique les malades puissent très-bien distinguer tous les objets.

La pupille, dans l'état ordinaire, se contracte plus ou moins, selon qu'elle reçoit beaucoup ou peu de rayons lumineux; cependant il est des personnes chez lesquelles on ne remarque aucun mouvement dans l'iris. Cette

immobilité n'est donc pas toujours un signe de goutte sereine, puisque ces personnes distinguent parfaitement tous les corps visibles. C'est ce que j'ai fait observer dans mon *Traité de la Cataracte*, à l'article des *Conditions requises avant de pratiquer l'opération.* J'ai insisté sur cet objet, pour ôter toute crainte sur la réussite de cette opération. Au reste, comme on pourrait croire que cette inaction de la pupille tient à l'état dans lequel se trouve le crystallin (ce que je ne nie pas); que l'adhérence de cette lentille avec l'iris et que sa protubérance en sont quelquefois la cause, je ferai remarquer qu'on observe ce défaut même chez quelques personnes dont les yeux sont sains, et qui voient parfaitement. Cette inaction a presque toujours lieu après l'opération de la cataracte qui a le mieux réussi, comme je viens de le dire. Ce sont des faits dont je me suis assuré nombre de fois, et qu'il est nécessaire de connaître.

Pour expliquer les différens mouvemens dont jouit la pupille, plusieurs auteurs ont admis des fibres musculaires dans l'iris; ce n'est pas parce que ces petits muscles ont été jamais aperçus, mais parce qu'on a imaginé qu'aucun mouvement ne pouvait être exercé dans la machine animale sans le secours de fibres charnues : au reste, comme les anatomistes les plus exacts n'ont découvert que des vaisseaux dans cette tunique, sans aucune trace de muscles, nous pouvons hardiment croire qu'il est des mouvemens, faibles à la vérité, qui peuvent être opérés au moyen des fibres vasculaires.

La dilatation et le resserrement de la pupille servent à nous faire apercevoir plus aisément les objets plus ou moins éloignés : quelques savans, au contraire, attribuent cette facilité à l'action des muscles du globe de

l'œil, qui, agissant sur cet organe, l'alongent, et, en le rendant convexe, forcent les rayons de lumière à se briser plus ou moins, selon que l'objet est ou n'est pas fort distant. Voy. le *Traité d'Optique de Smith*, pag. 43, in-4°. 1767.

D'autres imaginent, au contraire, que la facilité que nous avons d'apercevoir à des distances différentes vient des changemens qu'éprouvent quelques-unes des parties intérieures de l'œil, soit par le déplacement de la capsule antérieure du crystallin ou de ce corps lui-même, opéré par le secours des procès ciliaires, ce qui est assez difficile, soit par l'augmentation de convexité dans la cornée, produite par ce que les auteurs de ce système appellent le grand anneau musculaire de l'uvée, qui attache cette membrane à la cornée. Cette augmentation dans la convexité, disent-ils, est produite par le resserrement de la pupille ou petit *anneau musculaire*, qui, à son tour, force le grand *anneau musculaire* à se contracter et à agir sur la cornée à laquelle il adhère. Consultez, sur ce point, *Bidloo, Smith, Porterfield, Jurin*, etc. Ces systèmes sont fort ingénieux, et seraient assez vraisemblables, si l'autopsie anatomique ne démentait quelques-uns des points fondamentaux sur lesquels ils sont appuyés : par exemple, l'insertion des procès ciliaires à la capsule du crystallin n'est rien moins que prouvée ; quand cette insertion aurait lieu, la force que les prétendues fibres musculaires des procès ciliaires devraient avoir pour opérer cette action, ne saurait être assez puissante. Reste à savoir si ce rapprochement de la capsule du crystallin et de ce corps lui-même contre l'iris serait suffisant pour produire une réfraction assez grande des rayons lumineux, selon les différens éloi-

gnemens. On ne peut que difficilement admettre cette force d'action dans la contraction de la pupille, pour qu'étant resserrée, le grand anneau musculaire de l'uvée, joint à la cornée, tire cette membrane de façon à augmenter sa convexité et à changer les différens cônes lumineux : si cette action était aussi énergique que les auteurs de ce système le prétendent, ne serait-elle pas capable alors de détacher l'iris de son adhérence avec la cornée transparente ? On sait que, dans quelques cas, l'uvée a la plus grande facilité à éprouver cet accident ; ajoutez à cette réflexion qu'il est presque démontré qu'elle est une membrane distincte de la choroïde.

Maladies dont la pupille est affectée.

Mydriase ou *dilatation*,
Resserrement de la pupille ou *myosis*,
Occlusion de la pupille,
Irrégularité,
Hippus,
Immobilité de la pupille,
Phthisie.

PRURIT DES PAUPIÈRES.

§ I. Le prurit des paupières est une démangeaison désagréable dans ces organes, occasionnée par quelques humeurs âcres qui les irritent.

§ II. Le prurit a lieu dans plusieurs espèces d'ophthalmies et d'inflammations des paupières. Voy. ces mots. C'est lorsque les bords des paupières sont rouges, et que les glandes ciliaires sont ulcérées à la suite de la petite vérole, que cette démangeaison est continuelle et insupportable. L'humeur âcre qui suinte de ces glandes viciées, irrite continuellement ces parties et le globe de

l'œil, et rougit légèrement celui-ci. Il semble toujours aux malades qu'ils ont des ordures dans les yeux, parce que cette humeur qui s'épaissit et forme ce qu'on appelle chassie, se porte quelquefois au dedans des paupières, et les colle ensemble tellement que les malades ont souvent la plus grande difficulté de les ouvrir. Ils éprouvent sur-tout de la peine à supporter le grand jour et l'air un peu agité; ils sont contraints de clorre presque entièrement ces parties.

§ III. Il n'y a guères qu'un régime exact et rafraîchissant qui puisse rendre cet état meilleur. Les médicamens ne peuvent détruire la cause de ce prurit ou démangeaison, puisqu'il dépend de l'ulcération des glandes de *Meibomius*, que l'on voit au bord des tarses (Voyez à ce sujet le mot *Ulcère des paupières*). Ces petits ulcères ne se guérissent jamais entièrement.

PSOROPHTHALMIE, *Psorophthalmia.* Espèce d'ophthalmie sèche accompagnée de chassie, de gale et de démangeaison de paupières (Voy. les mots *Ulcère*, *Gale* et *Gratelle des paupières*). Cette maladie ne doit point être distinguée ni traitée d'une manière différente de l'ophthalmie ou inflammation des paupières et du globe, puisqu'elle est un symptôme qui survient pendant la durée de chacune de ces maladies. C'est pourquoi j'ai renvoyé à l'article *Ophthalmie* et *Inflammation des paupières*, ainsi qu'au mot *Ulcère des paupières*, à la suite ou pendant la durée desquelles la psorophthalmie, qui n'est qu'une maladie symptomatique, arrive.

PTÉRIGION, en latin *Pterigium.* Excroissance particulière et charnue dans les angles des yeux. C'est la même chose qu'*Onglet*, *Ongle* (Voyez ces mots).

PTILOSE. Chute des cils, accompagnée de rougeurs,

dureté et callosités aux bords des paupières (Voyez le mot *Madarose*). Il est beaucoup plus essentiel de terminer promptement et convenablement cette espèce de perte de cils lorsque les bords des paupières sont en même tems rouges, que dans toute autre maladie où cette chute de cils a lieu; les collyres résolutifs, tels que les infusions de fleurs de sureau animées d'esprit-de-vin camphré, y sont très-convenables; on joint à ces infusions les remèdes indiqués au mot *Madarose*.

PTOSIS. Chute de la paupière supérieure. Cette maladie a lieu lorsque le muscle releveur de cet organe est paralysé ou blessé, que la paupière est relâchée et abreuvée d'humeurs lymphatiques : assez souvent dans ces circonstances les cils se portent au dedans de l'œil, et le blessent (Consultez à ce sujet les mots suivans : *Paralysie des paupières*, *Trichiaise*, *Distichiasis*, *Phalangosis*).

L'iris éprouve aussi cette chute à travers une blessure faite à la cornée transparente ou dans la sclérotique, mais près de l'insertion de la première tunique dans la seconde; c'est ce qu'on appelle *Hernie* ou *Staphylome* (Voy. ce dernier mot).

PUPILLE. Voyez le mot *Prunelle*, qui est la même chose.

PUPILLE CONTRE NATURE. Voyez le mot *Cataracte* vers la fin de l'article.

PUPILLE ARTIFICIELLE.

§ I. La pupille ou prunelle est l'ouverture percée dans l'iris. A travers cette ouverture passent les rayons lumineux, et lorsqu'elle se ferme totalement ou par parties, la vue est perdue en entier ou partiellement. Dans cet état, l'aveuglement serait continuel, si la chirurgie n'of-

frait la ressource d'ouvrir de nouveau un passage aux rayons solaires, en coupant l'iris et en maintenant, par des procédés convenables, cette incision béante, qui alors porte le nom de pupille artificielle.

§ II. La pupille peut se resserrer, même se fermer entièrement pendant l'ophthalmie, à la suite d'hypopions, de blessures de l'iris ou de la cornée, après des violences externes qui ont donné lieu à des albugos ou leucomes. Dans tous ces cas, la cécité pouvant être plus ou moins complète, on ne peut, comme on vient de le dire, espérer de rétablir la vision qu'en formant une nouvelle ouverture dans l'endroit à peu près où devrait exister la pupille naturelle, mais de manière à ce qu'elle ne se referme point de nouveau, et que ce ne soit point une division simple de l'iris.

§ III. Il est facile de concevoir que pour le succès complet de cette opération, la cornée doit être exempte de toute opacité, au moins dans le centre (Voyez, à ce sujet, l'article *Cataracte* vers la fin, où j'ai fait mention des moyens à employer dans cette circonstance; consultez également le mot *Occlusion* de la pupille; voyez aussi *la figure LI, planche XXI*, où la forme de l'incision de la cornée et de l'iris est représentée comme elle doit à peu près être).

Si la pupille est entièrement close, ou du moins restée très-peu ouverte, si elle est obstruée par une large tache ou opacité dans la cornée vers son centre, maladie connue sous le nom *d'Albugo*; qu'en conséquence de cette maladie, il convienne de procurer une autre entrée aux rayons de lumière, on procédera d'une manière différente de celle que j'ai décrite à l'article

Cataracte, au moins relativement à la place où elle pourra être ouverte.

La méthode que j'ai proposée sera à peu de chose près la même, mais la pupille artificielle devra être pratiquée dans la portion de l'iris perméable à la lumière, et à travers la partie de la cornée qui reste transparente, autant que faire se pourra vers l'angle externe, en s'écartant le plus possible de la sclérotique.

L'expérience a prouvé que les rayons lumineux arrivés à la rétine, après avoir passé par cette pupille artificielle, avoir traversé l'humeur aqueuse et le corps vitré, sans rencontrer le crystallin qui est dans le centre, la vision néanmoins a eu lieu.

Ce fait a été mis en évidence par une observation que M. *Demours*, mon collègue, a lue à l'Institut national, les 26 prairial et 2 messidor suivant de l'an 8.

Le malade qui fait le sujet de cette observation, lit avec des lunettes propres aux personnes opérées de la cataracte, quoique le crystallin que M. *Demours* croit opaque, soit resté dans l'œil.

Cette pupille artificielle placée vers la partie supérieure et latérale externe de la cornée, dans le petit angle près la sclérotique, est assez ronde, ou au moins peu irrégulière et fort étroite.

La méthode employée par l'auteur est à peu près la même que j'ai indiquée à l'article mentionné plus haut, et décrite assez au long dans mon Traité particulier de la cataracte, et au mot Cataracte de ce dictionnaire; elle ne diffère qu'en un point, c'est qu'au lieu d'être dans le centre de l'iris, ou au moins très-près, elle se trouve sur le côté, près de la sclérotique, ce qui est en contradiction avec tous les raisonnemens et les lois de l'optique.

Je pense cependant que si on pratiquait une pupille artificielle vers le grand angle, elle aurait encore plus, ou au moins autant de succès, la situation de l'œil étant la même.

Cette observation offre une ressource à quelques malades affectés d'albugos, qui se croyaient condamnés à une cécité perpétuelle, dans la persuasion où l'on était auparavant, qu'une telle pupille ne pouvait être d'aucune utilité.

Sans présenter la réussite de cette opération comme assurée, ce que M. *Demours* ne pense point non plus, à ce que je présume, elle offre cependant un espoir que le malade n'avait point avant. Quand même, sur mille personnes ainsi opérées, on n'obtiendrait qu'un ou deux succès, il conviendrait encore de l'entreprendre.

Le malade, s'il est dans un état de cécité complète, ne peut rien risquer, sinon de recouvrer la vue ; car les douleurs, ou autres accidens, sont de peu de conséquence, et doivent être regardés comme nuls. L'organe n'en sera pas plus difforme dans la suite, en cas de non succès.

Consultez la médecine opératoire, par M. Sabatier, vol. III, *in*-8°.

PUSTULES, Ἐξανθήματα, *Pustulæ, exanthemata conjunctivæ.* Vésicules pleines de matière comme graisseuse, qui occupent le plus fréquemment la portion de la conjonctive qui recouvre la cornée, et desquelles partent chez quelques malades des vaisseaux sanguins et variqueux : ces espèces de tumeurs se rencontrent aussi dans la portion de cette tunique qui recouvre la sclérotique où ils paraissent blanchâtres et forment une élé-

vation en pointe sur la cornée. Ces tumeurs semblent alors noires.

§ I. On voit quelquefois de ces légères pustules à la suite ou même pendant l'ophthalmie; elles forment dans ce cas des points blancs, gros comme des têtes d'épingles; on croirait qu'elles sont situées entre les premières lames de la cornée. Dans cette circonstance, la douleur est légère, la rougeur très-peu apparente; la matière, en s'accumulant entre les lames de cette membrane, forme un abcès, se fait jour au dehors, et présente après sa sortie une espèce d'ulcère : le lieu qu'occupait ce pus offre une élévation; on y voit peu après une cavité ronde et plate.

§ II. La durée de cette maladie est longue et ennuyeuse; elle résiste souvent aux meilleurs médicamens, les saignées et sur-tout les vésicatoires. On joint à ces moyens les bols fondans, tels que ceux qu'on forme avec l'æthiops minéral donné tous les jours après avoir été incorporé dans une substance quelconque, ayant soin de se purger tous les huit jours avec des pilules dans lesquelles on fait entrer le mercure doux. On doit employer pour boisson une tisane légèrement sudorifique; le malade en boit quelques heures après ses repas. On ne néglige point les remèdes généraux recommandés dans les inflammations ordinaires, ni le regime convenable. Les topiques seront répercussifs; c'est ce qu'on obtiendra à l'aide du blanc d'œuf battu avec l'alun employé entre deux linges, et appliqué d'heure en heure sous forme de compresse.

§ III. Lorsque j'aperçois ces pustules, j'ai soin de les ouvrir avec un instrument pointu et tranchant; j'empêche par là l'augmentation de ces tumeurs : la durée

de la maladie est moindre, et celle-ci est terminée plus heureusement.

Je ferai observer que souvent chez les enfans ces pustules se rencontrent sans qu'il y ait d'inflammation à la conjonctive. Au reste, le traitement doit être le même.

R

RACCOURCISSEMENT DES PAUPIÈRES, *Mutilatio, seu curtum coloboma*, en grec Κολόϐωμα, maladie dans laquelle il y a perte de substance des paupières, à la suite de blessures, brûlures, ou d'ulcères de mauvais caractère.

Cette difformité ne peut être corrigée, et la personne qui en est affectée doit perdre tout espoir de guérison. L'œil ne peut être couvert (comme cela a lieu dans l'état ordinaire) par la paupière blessée, qui n'a plus assez d'étendue : c'est, à proprement parler, une espèce d'éraillement de la paupière supérieure. Voyez les mots suivans : *Diminution des paupières*, *Renversement des paupières*, *Eraillement*, *Coloboma*, qui sont une et même maladie.

RAIE. Voyez le mot *Dragon*, qui est la même chose.

RAISINIÈRE, espèce de staphylome de l'iris. Voyez le mot *Staphylome.*

RAYON DE LUMIÈRE. Nom qu'on a donné aux petits faisceaux dont la lumière est composée, ainsi qu'aux particules ou corpuscules qui composent les mêmes faisceaux, qui ne sont autre chose que la matière propre de la lumière. Voyez les mots suivans, *Vision*, *Lumière.*

Il y a trois espèces de rayons ou lignes lumineuses, qui partent de l'objet à considérer, pour venir vers l'œil;

les rayons convergens, qui s'approchent toujours à mesure qu'ils se continuent; les rayons divergens, qui, au contraire, s'éloignent toujours plus les uns des autres à mesure qu'ils s'avancent; enfin, les rayons parallèles, qui sont toujours respectivement à une même distance.

RÉFLEXION DE LA LUMIÈRE, terme d'optique, qui signifie le renvoi qu'éprouvent les rayons de lumière, lorsqu'ils ne peuvent pénétrer dans un corps quelconque qui est poli. Voyez le mot *Lumière*, les mots *Optique*, *Vision.*

RÉFRACTION DE LA LUMIÈRE. C'est le terme qu'on emploie en optique, pour exprimer le détour qu'éprouve un rayon lumineux, qui passe d'un milieu rare dans un plus dense. Ce rayon ne continue pas sa route dans la ligne droite : s'il passe, par exemple, de l'air à travers a cornée et l'humeur aqueuse, il est rompu, et c'est ce qu'on appelle réfraction de la lumière.

RÉFRANGIBILITÉ, disposition que les rayons lumineux ont à être brisés ou rompus, lorsqu'ils passent d'un corps transparent pour se rendre dans un autre.

RÉFRANGIBLE. On le dit des corps lumineux qui sont susceptibles d'éprouver des réfractions. C'est un terme d'optique.

RELACHEMENT DE LA PAUPIÈRE SUPÉRIEURE.

§ I. Dans cette maladie, la paupière supérieure couvre le globe et ne peut se relever. Les personnes qui éprouvent cette incommodité, ne peuvent par conséquent faire usage de leur vue, et sont obligées, lorsqu'elles veulent apercevoir un objet quelconque, de soulever la paupière avec le secours des doigts, pour découvrir, par ce moyen, le globe de l'œil, et elles sont même obligées de lever un peu la tête.

§ II. Quelquefois cet accident dépend de la paralysie du muscle releveur, et alors il faut employer les remèdes indiqués au mot *Paralysie des paupières ;* s'il est survenu à la suite de quelques tumeurs, on doit d'abord les guérir, si on veut que la paupière reprenne ses fonctions ordinaires. Voyez, à ce sujet, le mot *Tumeur*.

Au contraire, si ce relâchement provient du trop grand volume de la peau dont est formée la paupière, on doit mettre en usage l'opération recommandée aux mots *Trichiaise* et *Paralysie des paupières ;* enfin, si ce relâchement est causé par une surabondance d'humeurs qui abreuvent cette partie, comme cela a lieu pendant l'œdème et l'ophthalmie, on mettra en usage les remèdes indiqués dans ces articles.

§ III. Lorsque le relâchement de la paupière a lieu sans cause apparente, les remèdes employés sont les délayans, les rafraîchissans à l'intérieur ; les bains de pieds, les collyres résolutifs et toniques, ainsi que les fumigations à l'extérieur.

Les scarifications, dans cette dernière circonstance, lorsqu'elles sont faites dans les parties les plus déclives des paupières, vers leur intérieur, abrègent beaucoup la maladie, et souvent la terminent mieux qu'aucun remède. On emploie pour cette opération, un bistouri bien affilé, et lorsque les scarifications sont achevées, on lave l'œil avec un peu d'eau vulnéraire, ou une infusion de fleurs de sureau, animée d'un peu d'eau-de-vie camphrée. Voyez le mot *Scarification*.

Consultez aussi les ouvrages suivans :

Boerhav. de Morb. oculor. Paris. in-12.

Guillemeau, Malad. de l'œil, in-12, Paris.

Deshayes-Gendron, Malad. des yeux, in-12, 2 vol. Paris.

Saint-Yves, Malad. des yeux, in-12, 1 vol. Paris.

Antoin. Maître-Jean, Malad. des yeux, Paris, in-12.

Ferdin. Christ. AEtinger. Dissertat. de lapsu palpebræ superioris. Tubing. 1771, præsid. *Mauchart*.

RELÈVE PAUPIÈRE, instrument propre à contenir la paupière supérieure, tandis que l'on pratique une opération quelconque sur l'œil. On a principalement recommandé le relève paupière pour l'opération de la cataracte. Ce relève paupière est très-rarement nécessaire, et souvent blesse le tissu délicat de l'organe sur lequel on l'applique, il comprime, sans but d'utilité, le globe lorsqu'on l'emploie; au reste, le doigt lui est infiniment préférable, et peut toujours le remplacer d'une manière avantageuse. Voyez, pour sa description, le mot *Hameçon plat*, qui est la même chose; voyez aussi les *figures XXXII et XXXIII, planche X*.

RELEVEUR DE L'OEIL, *levator oculi*, un des muscles droits du globe, qui porte cet organe en haut. Voyez le mot *Muscles de l'œil*.

RELEVEUR DE LA PAUPIÈRE SUPÉRIEURE, *levator palpebræ superioris*. Ce muscle est destiné à relever la paupière supérieure. Voyez le mot *Muscles des paupières*.

REMEDES OPHTHALMIQUES. Voyez le mot *Collyre*.

RENVERSEMENT DES PAUPIÈRES.

§ I. Lorsque le renversement des paupières a lieu en dehors, ce qui arrive communément à la paupière inférieure, on l'appelle simplement éraillement; en latin, *extraversio palpebræ inferioris*; en grec, Ἐκτρόπιον; quand

c'est en dedans, ce qui a lieu indifféremment pour l'une et l'autre paupière, Ἐντρόπιον.

Si la paupière supérieure se retire, de manière à ne pouvoir couvrir l'œil, cette maladie porte le nom de lagophthalmie, œil de lièvre ; en grec, Λαγοφθαλμον, en latin, *lagophthalmus, oculus leporinus*. Voyez les mots suivans, *Lagophthalmie, OEil de lièvre*.

§ II. Dans la première espèce de ces maladies, la membrane interne des paupières, ou conjonctive, est apparente, à cause que la paupière se retire.

Le gonflement de cette tunique produit aussi très-souvent cette difformité. L'ectropion naît à la suite d'ulcère, d'une brûlure, d'une plaie par accident, ou faite exprès, comme cela arrive lorsqu'on pratique l'opération de la fistule lacrymale : tout le monde sait que, dans cette dernière maladie, l'éraillement survient lorsqu'on dirige l'incision trop près de la commissure des paupières, et qu'on l'intéresse dans cette opération. La section du tendon du muscle orbiculaire de ces parties ne le produit point. L'ectropion se montre encore à la suite d'un relâchement des parties internes de la paupière. Un staphylome des membranes de l'œil peut encore causer cet accident.

§ III. Lorsque l'éraillement est le résultat d'une incision mal dirigée dans l'opération de la fistule lacrymale, lorsqu'il paraît après une plaie, un ulcère, une brûlure ; dans tous ces cas, l'art ne peut changer cette difformité de l'œil. Cette maladie peut être guérie, si elle est due à une inflammation de la conjonctive, à une excroissance charnue, à un staphylome, ou au relâchement des parties internes des paupières.

§ IV. L'ectropion auquel l'inflammation a donné nais-

sance, disparaîtra à l'aide des remèdes capables de dissiper l'ophthalmie, et par les applications résolutives.

On emploiera dans l'éraillement amené par le relâchement des parties internes des paupières, les collyres fortifians, tels que le suivant, composé de

Six grains de camphre dissous dans un peu d'esprit-de-vin, auxquels on ajoute

Dix grains de vitriol de zinc;

Quinze grains de sel de Saturne;

Le tout bien mêlé et fondu dans trois onces d'eau d'euphraise ou de fenouil, sert à augmenter le ressort des paupières, en en introduisant même quelques gouttes dans l'œil.

§ V. *L'ectropion,* produit par une excroissance de chair ou par un staphylome, ne peut cesser qu'autant qu'on aura extirpé l'excroissance dans le premier cas, et qu'on aura réduit la hernie de la membrane de l'œil qui occasionne l'éraillement dans le dernier. Voy. le mot *Staphylome* pour la réduction de cette hernie.

Les différentes opérations que l'on propose pour remédier à cet accident, ne me paraissent point remplir les indications; elles ne peuvent qu'augmenter cette maladie. Si on est consulté au moment où une blessure est faite à la paupière, on peut prévenir ce renversement en tenant les lèvres de la plaie bien jointes soit par quelques points de suture, soit par quelque emplâtre agglutinatif, tel que le taffetas d'Angleterre.

§ VI. Le renversement des paupières en dedans, ou l'entropion dépend à peu près des mêmes causes que l'éraillement; les mêmes remèdes doivent être par conséquent mis en usage. Cependant, comme les suites en

sont plus dangereuses, puisque les cils qui bordent les paupières, se portant en dedans, irritent l'œil et l'enflamment, il convient d'employer (lorsque le renversement de la paupière est considérable) l'opération pratiquée dans la maladie qu'on nomme *Trichiaise.* Consultez à ce sujet, relativement à l'opération nécessaire, le mot *Trichiaise.*

§ VII. L'œil de lièvre, ou la lagophthalmie, est une maladie dans laquelle l'œil reste toujours ouvert à cause du renversement ou retirement perpétuel de la paupière supérieure. Les malades dorment l'œil ouvert comme font les lièvres. Cette maladie reconnaît pour causes celles qui peuvent produire les maladies précédentes. Les mêmes moyens seront donc prescrits lorsque cet accident sera susceptible de guérison, et qu'il dépendra d'une maladie encore existante, et qui pourra elle-même être guérie.

Lorsqu'il y a perte de substance de la part des tégumens qui constituent la paupière, et que cette perte est survenue après quelque ulcère, une plaie, une brûlure, si elle est le résultat d'un vice de conformation primitive, elle est ordinairement incurable. On appelle aussi cette maladie éraillement, en grec *coloboma,* en français raccourcissement (Voyez ce dernier mot).

§ VIII. L'opération des anciens, qui consiste à inciser la peau de la paupière et à tenir la plaie écartée pour augmenter cet organe en longueur, ne peut que produire l'effet contraire, et augmenter par conséquent le mal : il s'ensuit que cette opération ne doit point être mise en usage, et que la description touchant la manière de la pratiquer ne peut que paraître superflue.

Ouvrages a consulter.

Ambroise Paré, (OEuvres d') in-folio.
Plemp. Ophthalmog., in-folio.
Fabr. ab Aquapend. Oper. chirurg., in-folio.
Heister. Instit. chirurg. in-4°.
Platner. Instit. chirurg. in-4°. Lipsiæ.
Dionis, Cours d'opérat. de chirurgie au Jardin du Roi, in-8°. Paris.
Guillemeau, Malad. de l'œil, in-12. Paris.
Ant. Maître-Jean, Malad. des yeux, in-12. Paris.
Saint-Yves, Malad. des yeux, in-12. Paris.
Deshayes-Gendron, Malad. des yeux, in-12. Paris.
Guérin, Malad. des yeux, in-12. Lyon.
Plenck. Doct. de Morb. oculor., in-8°. Viennæ.

RESPLENDIR, *Splendere.* On entend par ce mot que la lumière est vive, brillante, et qu'elle est fort réfléchie.

RESPLENDISSANT, *Resplendens.* On emploie ce mot pour exprimer le brillant, la vivacité des corps lumineux et substances très-polies.

RESSERREMENT de la pupille, *Myosis.*

§ I. Le resserrement de la pupille existe chez quelques personnes, sans qu'aucune maladie l'ait occasionné, et alors la vue n'est que très-peu ou point dérangée; mais si cette constriction survient après quelque ophthalmie violente, qui s'est terminée par un abscès ou hypopion; si elle a été précédée de douleurs vives; que le malade soit menacé de goutte sereine, ce resserrement est très-dangereux, sur-tout si la pupille de l'œil sain conserve un diamètre plus large, et tel que l'œil affecté le présentait auparavant. Il y a moins de craintes, lors-

que c'est une altération particulière du crystallin opaque et adhérent qui occasionne ce resserrement.

Dans presque toutes ces circonstances, les fibres droites de l'iris sont paralysées ou engorgées, et ne peuvent dilater la prunelle ou pupille ; souvent celle-ci conserve sa rondeur naturelle, mais elle est souvent irrégulière.

§ II. Le traitement sera différent, suivant la maladie dont elle dépend ; si elle est la suite d'une ophthalmie grave (Voyez l'article *Ophthalmie* pour les remèdes à employer); si c'est un hypopion qui l'occasionne, on doit consulter le mot *Hypopion*. Je renvoie de même au mot *Goutte sereine*, si cette constriction en est un symptôme. On verra à l'article *Cataracte* les moyens qu'il faut employer lorsque le resserrement de la pupille accompagne l'opacité du crystallin ou de la capsule.

Si, au contraire, ce rétrécissement de la pupille existe depuis la naissance, il n'y a que des ménagemens à recommander aux personnes qui en sont affectées, ainsi que des boissons délayantes, rafraîchissantes, conjointement avec les demi-bains et quelques fumigations oculaires de plantes résolutives, de résines aromatiques, indiquées au mot *Goutte sereine*, et dans plusieurs autres endroits. Consultez les mots suivans, *Phthisie de la pupille*, *Goutte sereine*, *Cataracte*, etc.

La pupille éprouve aussi un resserrement lorsque l'œil est exposé au grand jour, et une dilatation lorsque cet organe est à l'obscurité. Ces différens mouvemens sont exercés par les fibres vasculaires de l'iris, et sont naturels : on ne peut les considérer comme un état de maladie, parce qu'ils ne durent point, et qu'ils sont même nécessaires pour ne laisser entrer dans l'œil que la quantité de rayons lumineux convenables. (Voyez les mots *Dilata-*

tion, Contraction de la pupille). Les gens du monde, qui ne connaissent point ces mouvemens naturels, s'effrayent de la dilatation observée chez des personnes qui les intéressent, lorsque leurs yeux sont opposés au grand jour.

OUVRAGES A CONSULTER.

Burch. David. Mauchart. Dissert. de pup. phthisi, etc. Tubing.

Gendron, Maladies des yeux. Paris, in-12, 2 vol.

Guérin, Maladies d'yeux. Lyon, in-12, 1 vol.

Joseph Jacob Plenck, Doctrin. de morbis oculor. in-8°.

Boerhav. De morb. oculor. in-12. Paris.

Antoine Maître-Jean, Malad. d'yeux. Paris, in-12. 1 vol.

Plemp. Ophthalmographia, in-fol. 1 vol.

Heister. Institut. chirurg. in-4°., 2 vol. Amstel.

RETINE. *Retina, amphiblestroides, tunica retiformis.* La rétine est une membrane de l'œil, ainsi nommée, à cause de sa ressemblance avec un réseau ; elle présente l'aspect d'un assemblage de vaisseaux sanguins et de fibres médullaires.

Le nerf optique, après avoir percé la sclérotique dans sa partie postérieure, paraît resserré, et forme la membrane pulpeuse dont il est ici question. La rétine est posée sur la choroïde, elle est très-molle et d'une couleur blanchâtre ; elle reçoit une artère et une veine qui se ramifient dans toute sa surface ; on les connaît sous les noms de veines et d'artères centrales. L'artère vient de l'artère ophthalmique, quelquefois des artères ciliaires ; elle perce le nerf optique, et par cette raison donne lieu de croire que ce nerf est creux : elle entre

avec lui dans l'œil, et se distribue à la membrane dont il est maintenant question.

La rétine se termine, à ce qu'il paraît, au ligament ciliaire. Quelques anatomistes croient cependant qu'une de ses lames s'étend jusqu'à la partie antérieure de la capsule du crystallin, à laquelle elle adhère, et dont elle paraît augmenter l'épaisseur; elle est d'une transparence mixte, et d'une sensibilité exquise, au point d'occasionner des douleurs atroces à des personnes qui avaient été opérées de la cataracte par dépression.

La rétine est l'organe de la vue. Les plus célèbres anatomistes conviennent de cette vérité. Quelques physiciens ont, au contraire, pensé que la choroïde était le seul organe capable de recevoir les impressions de la lumière, c'était le sentiment de *Mariotte*, *Mery*, *Lecat*, etc.

Des expériences fort ingénieuses et très-belles ont causé l'erreur de ces savans, et leur ont fait croire que la choroïde devait être considérée comme l'organe immédiat de la vue; mais comme ils s'étaient trompés dans ces mêmes expériences, les conclusions qu'on en avait tirées se sont trouvées fausses. On peut donc présumer que la rétine sera toujours reconnue par le plus grand nombre des anatomistes et physiologistes, comme l'organe sur lequel sont représentés les corps visibles. Je ne rapporterai point ici les raisonnemens ni les expériences des défenseurs de l'opinion de *Mariotte*, parce qu'elles se trouvent insérées dans nombre d'ouvrages qui sont à la portée de tout le monde. En effet, toutes nos sensations sont mises en action au moyen des nerfs, pourquoi celle de la vue serait-elle exceptée de la loi commune? La rétine étant l'expansion du nerf optique, paraît plus

propre à remplir cet office que la choroïde, qui n'est presque qu'un lacis de vaisseaux très-nombreux. D'après cela, n'a-t-on point raison de conclure que l'opinion des fauteurs de la fonction attribuée à la choroïde sera entièrement abandonnée.

Les maladies dont cette membrane est affectée, sont les suivantes :

Difficulté de voir ou de supporter le jour ;

Goutte sereine, ou paralysie du nerf optique, dont la rétine est la continuation,

Amblyopie, ou faiblesse de vue,

Nyctalopie, vue de nuit, mais difficulté, et même quelquefois impossibilité de voir le jour,

Moitié de vue,

Vue nébuleuse,

Vue d'étincelles,

Héméralopie, aveuglement de nuit, qui ne permet aux malades que de voir et distinguer les objets pendant le jour,

Sensibilité de la rétine,

Nuages, ou aspect de mouches et points noirs,

Myodésopsie. Voyez chacun de ces mots.

Consultez les ouvrages suivans, qui ont traité de cette membrane.

Ambroise Paré (les œuvres d').

Plempii, Ophthalmographia, in-folio.

Briggsii, Ophthalmog. in-12.

Porterfield, Descript. of the human eye, etc. in-8°. Edimburg.

L'anatomie de M. *Sabatier,* 1 vol. in-8°. Paris.

L'anat. de *Winslow*. in-4°. Paris.

Zinn. Descrip. anat. ocul. human. in-4°. Gotting.

Haller. Prim. lineæ physiol. in-4°.

Petit, mém. de l'académie des Sciences. 1726. in-4°. Paris.

Maître Jean. Trait. des malad. des yeux. in-12. Paris.

Guérin. Maladies d'yeux. in-12. Lyon.

Lecat. Traité des Sensations, vol. 2, in-8°. Paris.

Lieutaud. Essais anat. in-8°. Paris.

Smith. Traité d'optique, in-4°. Paris.

Vesalii, corp. human. Fabric. in-fol.

Samuel-Thom. Sœmmering. Icon. ocul. human. in-fol. Francofurt. ad Mœnum. 1804.

RÉTRACTION DE LA PAUPIÈRE SUPÉRIEURE. C'est la même chose que lagophthalmie (Voy. les mots suivans *Lagophthalmie*, *Renversement des paupières*).

RÉTRÉCISSEMENT DE LA PUPILLE. Voy. les mots *Phthisie de la pupille*, *Diminution de la pupille*, *Resserrement de la pupille*.

RHAGOIDE. On a ainsi appelé l'iris. Voyez le mot *Iris*.

RHEXIS. Voy. le mot *Crevé* (œil).

RHINOPTE. On appelle ainsi les malades qui ont la facilité de voir à travers un trou ou un ulcère du grand angle et des narines (Voyez le mot *Rhinoptie*, qui est la propriété de voir ainsi).

RHINOPTIE, *Rhinoptia*. La maladie qui amène cette faculté de discerner ainsi les objets, doit être extrêmement rare, si elle existe : elle permet à celui qui en est le sujet de voir à travers un passage ou trou qui s'est formé dans le grand canthus ou angle de l'œil et à travers les narines; ce trou est probablement la suite de quelque ulcère opiniâtre qui a résisté à tous les remèdes. Cette espèce de vue ne peut être corrigée, comme on le juge

bien, qu'en guérissant la maladie essentielle qui y a donné lieu. J'avoue que je n'ai encore observé aucune maladie qu'on puisse comparer à celle dont je viens de parler; j'en ai cependant fait mention, parce qu'elle se trouve décrite dans plusieurs traités de maladies d'yeux.

RHYAS, *Effluxus*. Flux, écoulement de larmes produit par la consomption de la caroncule lacrymale.

§ I. Cet organe glanduleux n'est pas seulement exposé à l'inflammation pour la guérison de laquelle les remèdes prescrits à l'article *Ophthalmie* doivent être conseillés, il est encore attaqué d'une maladie qui conduit à l'atrophie de cette glande, d'où s'ensuit un larmoiement très-incommode; les larmes alors ne sont plus dirigées convenablement vers les points lacrymaux par le moyen de cette glande. Cette maladie reconnaît pour cause un vice intérieur qu'il est assez difficile d'assigner. Les personnes de l'art instruites ne pourraient aucunement être satisfaites des explications données à ce sujet; il est donc plus raisonnable de ne point s'appesantir sur cet objet, d'ailleurs fort obscur.

§ II. Les remèdes généraux, les remèdes particuliers, tels que les collyres faits avec la dissolution de mélasse dans l'eau commune animée de quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée, l'application légère des caustiques, comme le beurre d'antimoine, le nitrate d'argent, le vitriol bleu, etc. ne m'ont jamais semblé être d'aucune utilité; et dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, on est contraint de confier la guérison de cette maladie aux seuls soins de la nature.

Les bains de pieds, les demi-bains, les sucs des plantes antiscorbutiques pour boissons; les purgatifs où entre le mercure doux, les alimens nourrissans et de facile

digestion, un régime doux et humectant, ainsi que beaucoup d'attention à ne point fatiguer les yeux, peuvent cependant adoucir ou pallier le mal, mais très-rarement le combattre avec efficacité.

RIDES DE LA CORNÉE, *Corrugatio corneæ, Rutidosis*, en grec Ρυτιδωσις.

§ I. La cornée, chez quelques personnes âgées, se fronce, se ride, et acquiert une espèce d'obscurité qui nuit beaucoup à la vision.

§ II. Ces symptômes, lorsqu'ils sont spontanées, ne paraissent produits par aucune maladie d'yeux, et semblent dépendre uniquement du dessèchement et du manque des différentes humeurs de l'œil, tous accidens qu'un âge fort avancé doit le plus souvent amener.

Cette tunique peut, à la suite d'une ophthalmie violente qui aura produit des ulcères superficiels ou profonds, être également défigurée par ces espèces de rides ou froncemens qui lui ôtent pour la plus grande partie son brillant et son poli.

Les incisions, les blessures pénétrant cette membrane, ainsi que les fistules dont elle est quelquefois attaquée, doivent, par l'évacuation de l'humeur aqueuse qui a lieu dans ces circonstances, exciter ces froncemens, ces rides et un affaissement de cette membrane, qui alors n'est plus soutenue par cette humeur limpide.

Je ne parle point de ces espèces de rides, de froncemens et d'affaissemens qu'on observe dans la cornée des cadavres, qui alors devient obscure, épaisse, parce que l'humeur aqueuse transsude à travers, et n'est plus renouvelée, comme cela a lieu pendant l'existence et l'état de santé de cet organe. La maladie dont il est ici question offre un aspect tout différent.

§ III. Dans la première espèce, il n'y a rien à prescrire à la personne qui éprouve ce symptôme, si ce n'est une nourriture composée de mets succulens et capables d'humecter et revivifier les membranes; et pour l'œil, des lotions fréquentes au moyen d'un collyre composé de substances émollientes, qui, dans ce cas, sont profitables : ce sont la mauve, les têtes de pavot blanc, la violette, le seneçon, etc. infusés; les mucilages de graines de lin, de semences de psyllium, etc.; le lait de femme, le sang de pigeon instillés sous les paupières.

Quant au second cas, comme il dépend d'une autre affection, il ne peut cesser que cette affection ne soit terminée : si ces rides existaient encore après la guérison de ces maladies, il faudrait baigner fréquemment l'œil dans le collyre émollient dont il vient d'être fait mention.

Les rides, froncemens, etc. dépendant des blessures, piqûres de la cornée, ne seront que momentanés. L'humeur aqueuse se renouvelant au bout de quelques heures (comme on sait que cela arrive toujours), effacera ces rides sans aucun secours étranger que ceux qui pourront calmer les symptômes survenus à la suite de semblables accidens. Si une fistule pénétrante de la cornée produit ces froncemens ou affaissemens, on ne peut espérer la cessation de cet accident qu'après la guérison de cette fistule. Consultez les maladies suivantes, *Blessures de la cornée*, *Fistules de la cornée*, *Ophthalmie*, *Ulcère de la cornée*; voyez aussi le mot, *Affaissement de cette membrane.*

ROUGEUR DU BORD DES PAUPIÈRES. Consultez les maladies ci-après, à la suite et pendant la durée desquelles le bord des paupières est souvent rouge, *Oph-*

thalmie, Orgeolet, Inflammation des paupières, Chassie, Ulcère des paupières.

Lorsque les bords des paupières restent rouges sans maladie apparente, alors cette rougeur provient ou de petits ulcères dépendant de la petite vérole, ou elle est une suite de l'âge avancé des personnes qui en sont affectées. Dans ces circonstances, cette rougeur n'est susceptible d'aucune guérison.

Le boursoufflement de la portion de la conjonctive qui revêt l'intérieur des paupières, produit également ou du moins fait paraître le bord de ces organes fort rouge, sur-tout si cette tunique est retournée en dehors et continuellement abreuvée d'humeurs âcres et corrosives. Cette espèce d'infirmité est particulière à beaucoup de vieillards.

On doit dans ces circonstances prescrire au malade l'usage d'un vésicatoire derrière le cou, même les ventouses scarifiées, si ce remède, un peu violent, mais efficace, ne lui répugne point. L'application de quelques sang-sues très-près du tarse de la paupière inférieure fera aussi le plus grand bien; il faut encore avoir recours dans quelques cas à des mouchetures sur les parties de la conjonctive qui sont fort tuméfiées; purger fréquemment avec les pilules de *Belloste* ou les pilules mercurielles ordinaires; recommander de faire usage de petit-lait le matin, de bains de pieds et de lavemens simples et purgatifs.

Les médicamens externes doivent être légèrement détersifs en faisant dissoudre dans une infusion de fleurs de sureau et de roses de Provins un peu de mélasse : le malade doit bassiner souvent ses yeux avec ce collyre, et même s'en fomenter fréquemment les pau-

pières après l'avoir fait tiédir. On peut aussi au besoin, pour abréger la guérison, exciser avec des ciseaux courbes l'excédant de la conjonctive ; et après avoir laissé évacuer le sang, baigner souvent la partie incisée avec une infusion tonique.

RUPTURE DE LA CORNÉE. Accident qui a lieu après des coups violens ou après une ophthalmie considérable qui se sera terminée par un hypopion. Dans la première circonstance, la vue est communément perdue ; dans la seconde, si la rupture n'est pas grande, qu'elle ne se rencontre point vis-à-vis la pupille, lorsque l'hypopion est terminé, il peut encore y avoir de l'espérance pour le malade. Consultez l'article *Hypopion* et celui *Ophthalmie* pour les remèdes à employer lorsque cet abcès peut se terminer par la rupture de la cornée.

RUPTURE DU NERF OPTIQUE, *Abruptio nervi optici*, en grec A'πορρεξις. Cet accident ne peut avoir lieu qu'après un coup des plus violens ou une blessure très-considérable; dans ce cas, il n'y a aucun espoir de guérison, et on doit seulement s'étudier à calmer les symptômes les plus fâcheux par les saignées réitérées et les délayans.

Il est nécessaire d'employer à l'extérieur les moyens que l'on met en usage pour les plaies simples ; le malade peut uniquement s'attendre à la réunion des parties divisées, mais il ne peut jamais espérer de recouvrer la vue : le nerf optique n'éprouve point de forte distension et de grande blessure, sans que la cécité n'en soit une suite inséparable. On peut d'après cela juger de la confiance que méritent les auteurs qui rapportent des observations extraordinaires, où l'œil sorti presque entièrement de l'orbite (ce qui n'avait été possible qu'a-

près une extension des plus grandes du nerf optique ou peut-être même une rupture de ce nerf) la vue n'en souffrit point après la réduction du globe.

RUYSCHIENNE (membrane). Second feuillet de la choroïde, lequel porte le nom de son auteur (*Ruysch*), qui l'a le premier découvert et décrit (Voyez les mots, *Membrane ruyschienne, Choroïde*).

S

SAC LACRYMAL. On donne ce nom à la portion du conduit des larmes, qui est située en partie dans le canal, ou gouttière osseuse, produite par l'apophyse montante de l'os maxillaire supérieur, et l'os unguis, et aussi dans le conduit osseux construit dans le même os maxillaire, que termine la lame inférieure de l'os unguis, ainsi qu'une petite portion supérieure de la coquille ou cornet inférieur du nez.

On a divisé le conduit des larmes en plusieurs parties, quoique ce soit un canal continu. La portion qui le commence est formée par deux petits canaux semblables aux cornes d'un limaçon, dont les extrémités s'ouvrent dans le grand angle du côte du globe, et s'appellent conduits lacrymaux; ceux-ci se terminent en un conduit unique, d'autres fois ils se rendent, sans s'être réunis, en un conduit ou sac commun, qu'on nomme sac lacrymal; enfin, la portion de ce sac, lorsqu'il se rétrécit, et qu'il est renfermé dans le conduit osseux dont j'ai parlé comme s'ouvrant dans la narine, est connue sous le nom de canal nasal, sac nasal, conduit nasal.

Les conduits lacrymaux, ou cornes de limaçon, représentent à peu près un *y*, et sont placés vers le bord

interne de l'orbite, mais d'une manière différente dans l'une et l'autre paupière.

Le conduit lacrymal de la paupière supérieure se porte de bas en haut, puis se contourne à angle droit, et s'avance vers le nez; dans la paupière inférieure, il descend de haut en bas, après quoi se dirige de bas en haut un peu horizontalement. Ces conduits sont très-grêles, et admettent avec peine un stylet bien menu. Leur paroi interne est revêtue d'une enveloppe poreuse, légèrement rougeâtre, et semblable à celle qui revêt l'intérieur du sac lacrymal, dont elle paraît être une continuation.

Les cornes de limaçon, vers leur côté interne, sont recouvertes par une portion du muscle orbiculaire des paupières. Ces canaux, après avoir ainsi marché jusqu'au de là du grand angle des paupières, se reunissent en un seul conduit qui peut avoir près d'une ligne de longueur. D'autres fois il est moindre, lorsque ceux-ci ne se rejoignent qu'à l'entrée du sac lacrymal. Selon quelques auteurs, ces conduits sont toujours distincts, et ne sont unis que par une cloison mince qui leur donne l'apparence d'un seul canal, qui n'a cependant qu'un seul orifice.

Le sac membraneux, oblong, dans lequel s'ouvre le conduit commun des canaux lacrymaux dont je viens de parler, s'appelle proprement le sac lacrymal. Ce sac est situé en partie, comme je l'ai dit, dans une gouttière osseuse, formée par l'apophyse nasale de l'os unguis, et de l'os maxillaire supérieur; le sac lacrymal est formé d'une membrane assez compacte, à l'extérieur assez blanche, attachée fortement aux os par une production ligamenteuse. Cette membrane est à l'extérieur rougeâtre, pulpeuse, vasculeuse, remplie de mucosités, et

assez semblable à la membrane pituitaire dont elle semble tirer son origine.

Le sac nasal, ou canal nasal, est une continuation du sac lacrymal, et commence à l'endroit où celui-ci se rétrécit. Le sac nasal, ou conduit nasal, est situé obliquement, comme je l'ai fait observer, dans un conduit osseux formé par l'os maxillaire supérieur, et par le bec de la gouttière de l'os unguis, ainsi que par la petite apophyse du cornet ou coquille inférieure du nez. La structure de la membrane qui constitue ce sac, est la même que celle du sac lacrymal. La valvule qui sépare ses deux sacs ne paraît point devoir être admise.

Le canal nasal devient plus large insensiblement de haut en bas, et son extrémité inférieure est percée d'un trou plus ou moins large; ce trou se rencontre dans l'espèce de petit diaphragme, ou membrane semilunaire qui bouche le sac ou conduit nasal : il faut observer cependant que ce trou n'a jamais la même étendue que le sac dont il est question.

Les artères de ces parties viennent de l'artère ophthalmique de *Willis*, de l'artère palpébrale inférieure.

Les veines sont fournies par les veines faciales, sous-orbitaires et temporales.

Les nerfs sont des rameaux du nerf nasal, branche de l'opthalmique de *Willis*. Voyez les mots *Artère ophthalmique*, *veines de l'OEil*, *nerfs de l'OEil*.

Chacune des portions du conduit des larmes, outre les blessures et inflammations qui affectent toutes les parties de l'œil, peut encore être oblitérée, ulcérée et obstruée. Consultez l'article *Fistule lacrymale*, où il est question des moyens de remédier à ces maladies.

OUVRAGES A CONSULTER.

Winslow, Traité de la tête, in-4°.
Fallop. Observat. anatom.
James. Diction. médecin. in-fol. vol. 4.
Lecat, Traité des sens, in-8°.
Haller. Prim. lin. physiol.
Jean-Louis Petit, Traité de chirurgie, mémoir. sur les voies lacrymales, in-8°.
Sabatier (M.), Traité d'anatomie, in-8°.
Zinn. Descript. anat. ocul. hum., in-4°.
Sam. Thom. Sœmmering. Icon. ocul. hum. in-fol. Francofur. ad Mœnum. 1804.

SAC NASAL. Partie inférieure du conduit des larmes, lequel s'ouvre dans les narines par un autre petit conduit, et qui est contenu dans un canal osseux, formé en partie par l'os unguis. Voyez, pour la description détaillée de ce sac, le mot *Sac lacrymal.*

SAIGNÉE DE L'OEIL. Voyez le mot *Scarification.*

SANG-SUE, *sanguisuga*, animal aquatique, mou et de la classe des vers.

La sang-sue est longue à peu près comme le petit doigt, et se trouve dans les marais, les ruisseaux, les étangs, etc. Elle s'attache aux parties des animaux où on l'applique; et, au moyen de trois dents fort aiguës, perce la peau et suce le sang, qui découle alors dans l'estomac de l'animal par trois ouvertures faites au moyen de ces trois espèces de dards fort tranchans. L'animal enfonce quelquefois ses dents si profondément, qu'elles restent souvent fixées dans les plaies lorsqu'on veut retirer celui-ci de force, d'où il s'ensuit une inflammation que termine la suppuration.

Lorsqu'on veut produire un dégorgement prompt et abondant, on fait jeûner quelques jours les sang-sues en les gardant dans de l'eau; alors étant affamées, elles s'appliquent mieux à la peau et dégorgent plus vîte le sang. Lorsqu'elles ne quittent point d'elles-mêmes la place, on les couvre de sel commun, ce qui les fait tomber et périr; mais en leur coupant le bout de la queue, elles pompent continuellement le sang pour réparer celui qui s'écoule; moyen que l'on met en usage lorsqu'on desire un dégorgement considérable.

L'eau-de-vie, et un styptique quelconque, ou l'agaric, arrêtent facilement le sang, qui continue à couler pendans plusieurs heures, après que la sang-sue a quitté prise. Il est nécessaire, dans les maladies d'yeux, pour que la sang-sue morde bien, de n'avoir point fait usage de fomentations ou de bains oculaires avec l'extrait de saturne, soit sur les paupières, soit aux tempes.

Les sang-sues sont employées pour diminuer les engorgemens de sang dans plusieurs affections d'yeux, telles sont l'ophthalmie, l'hypopion, la goutte sereine, etc. On les applique aux paupières, à l'entour de l'œil, aux tempes, à des parties éloignées, comme aux vaisseaux hémorroïdaux, etc.

Au reste, les saignées du pied, du bras, quelquefois de la veine jugulaire, etc., sont toujours préférables, dans les ophthalmies, à l'usage des sang-sues, à moins qu'il ne soit question de rétablir le flux hémorroïdal supprimé, ou de rappeler les règles, et qu'il soit dangereux de saigner, par des contre indications qui se présentent souvent en médecine, ou, enfin, par quelques autres considérations.

SARCOME, *sarcoma, sarcosis,* en grec Σάρκωσις. Tumeur

charnue, dure, ronde, indolente, qui a sa base large et affecte les paupières.

Le sarcome ne peut être guéri le plus souvent que par l'opération; car les médicamens ne parviennent que bien rarement à le détruire : ces médicamens sont ceux qui ont des qualités âcres et corrosives, comme les sucs de la grande éclaire, de tithymale, le beurre d'antimoine, l'eau mercurielle, le nitrate d'argent avec lequel on touche ces tubercules charnus; ces moyens d'ailleurs sont beaucoup moins expéditifs, plus douloureux et moins surs que l'instrument tranchant. L'opération consiste à saisir cette excroissance avec une pince, et à la disséquer au moyen d'un bistouri, d'une lancette ou avec des ciseaux courbes et fins : après avoir renversé et maintenu dans cette situation la paupière, si la tumeur est interne, s'il était resté quelques racines, on les consommerait avec le nitrate d'argent, et on laverait la paupière avec un collyre légèrement détersif.

Voyez les mots, *Tumeurs*, *Verrues des paupières*, *Grêle des paupières*, *Orgeolet*, où il est question de l'opération qu'on doit partiquer lorsqu'il s'agit d'extirper des tubercules charnus ou autres qui naissent sur les paupières ou à leur intérieur.

SCALPEL. Ces sortes d'instrumens ne sont maintenant d'aucun usage pour les opérations des yeux; les bistouris ordinaires les remplacent d'une manière efficace, et sont infiniment préférables.

Le scalpel est un instrument d'acier, dont la lame est assez semblable à celle du grattoir, et comme lui a une figure pyramidale : elle est très-pointue, très-tranchante sur les côtés de sa pointe. Il y a vers son milieu une vive arête ou renflement, qui se continue depuis la

pointe jusqu'au talon : la lame a communément dix-huit à vingt lignes de long, sur cinq de large vers sa base.

Cet instrument est fixé dans un manche d'os, d'ivoire, de bois, etc., dont la figure est aussi pyramidale et applatie. Le scalpel peut servir à diviser les parties molles; mais comme je l'ai dit, le bistouri remplit le même but dans les opérations pratiquées sur les yeux.

Les anatomistes sont à peu près les seuls qui emploient le scalpel, lorsqu'il est question de disséquer.

Meekrenius en recommandait cependant un pour ouvrir la cornée dans la maladie qu'on nomme hypopion : il prétendait donner par cette ouverture une libre issue au pus renfermé dans la cavité de l'œil. Voyez les *Institut. chirurg. Heister*. Tab. 18, fig. 10, in-4°. Au reste, pour cette espèce d'opération les bistouris ordinaires sont encore infiniment plus sûrs.

Platner l'employait aussi pour briser l'os unguis, et détruire la carie qui pouvait l'affecter; mais il était recourbé vers le quart de sa longueur et fixé dans un manche.

La partie tranchante de la lame, et formant à proprement parler ce scalpel, ressemble à une petite portion de cylindre qui aurait été coupé dans sa longueur : on doit se figurer qu'une des extrémités en est tranchante.

Ce scalpel n'a été, à proprement parler, proposé que par son auteur; il le recommandait pour détruire la carie des os altérés dans la maladie qu'on nomme *Fistule lacrymale*. Au reste, on a des instrumens et des moyens beaucoup plus commodes et plus certains pour remplir cette intention; en conséquence, je n'insisterai pas davantage sur cet objet. Je conseillerai au lecteur

curieux de le connaître plus particulièrement, d'avoir recours à l'ouvrage de ce médecin; il a pour titre : *Dissertat. de Fistulâ lacrymal. D. J. Zacharias. Platner. Lipsiæ.* 1724.

Consultez les ouvrages suivans :

Scultet. Armament. chirurg. in-8°.

Ambroise Paré (les OEuvres d'), in-fol.

Heister. Instit. chirurg. in-4°.

Garengeot, Instrum. de chirurg. in-12.

Perret (l'art du coutelier par), in-fol.

SCARIFICATEUR, *Scarificator.* On appelle ainsi un instrument de chirurgie, avec le secours duquel on scarifie ou plutôt déchire l'œil et les paupières. Ce scarificateur est avec raison banni de la pratique chirurgicale. Voyez à ce sujet les mots suivans, *Scarification, Ophthalmoxyster, Blepharoxyster.* Les allemands se servent d'un instrument particulier pour scarifier : il contient dans une espèce de boîte de cuivre, plusieurs lancettes que l'on met en action au même instant au moyen d'un seul ressort. Lorsqu'on le fait agir, il produit autant d'ouvertures qu'il y a de lames tranchantes; l'action de ces lancettes est peu sensible, et convient aux personnes très-craintives : c'est là son seul mérite, car un bistouri ordinaire est tout aussi bon. Scarifier, c'est employer l'opération que l'on nomme *Scarification.* Voyez les mots *Ophthalmoxysis, Scarification.*

SCARIFICATION, *Scarificatio, Ophthalmoxysis.* Incision ou déchirement qu'on fait à la partie de la conjonctive qui recouvre la sclérotique, et une portion des paupières.

§ I. Ces différentes saignées de l'œil ont été imaginées pour faire cesser quelques espèces d'ophthalmies rebelles

à tous remèdes, et qui ne cédaient point aux saignées du pied, du bras, de la gorge, à celles de la veine angulaire même, qui en effet fournit très-peu de sang, ni même à celle de l'artère temporale.

§ II. On a cru qu'en exerçant cette saignée sur l'œil même on réussirait mieux; pour cet effet, on a imaginé des instrumens pour scarifier cet organe. Celui de *Woolhouse*, qu'il appelait *Ophthalmoxystrum*, d'après *Celse* et *Paul d'Egine*, est une espèce de cuiller fixe dans un manche; cette cuiller était armée de dents comme une lime, et servait à scarifier, ou plutôt déchirer la conjonctive de l'œil et de la paupière sur lesquels on passait cette lime. On en voit la figure dans les Instituts de chirurgie de *Heister*. On trouve dans le même ouvrage celle d'une aiguille courbe et tranchante destinée au même usage. Tom. II, tab. 16, fig. 5. Voyez aussi une thèse de *Mauchart* à Tubing. *De Ophthalmoxyst.*

Platner recommandait un instrument à peu près de la forme de celui-ci. Voyez une thèse *de Scarificat. ocular.* D'autres employaient une brosse formée d'un assemblage d'épis de seigle, ou d'autres substances, armées de pointes, et capables de déchirer. Ce dernier moyen était encore plus dangereux que le précédent, parce que quelques parcelles pouvaient se briser, rester fixées dans la conjonctive, et l'irriter violemment.

D'autres agissaient plus prudemment, ils soulevaient avec un instrument les vaisseaux de la conjonctive qu'ils voulaient détruire et les coupaient avec un bistouri, des ciseaux, etc., puis lavaient l'œil avec un collyre convenable.

§ III. En général, les saignées pratiquées à l'aide des instrumens sur l'œil même, sont inutiles, et quelquefois

dangereuses, c'est à une partie éloignée qu'il faut les faire; par exemple, au pied, au bras, aux veines jugulaires, quelquefois même à l'artère temporale : il est un cas cependant où une saignée locale, une scarification, ou pour mieux dire, une excision devient extrêmement salutaire, c'est lorsque, malgré les plus grands soins, l'ophthalmie augmente au point que la cornée paraît comme dans un enfoncement, à cause du boursoufflement extrême de la conjonctive. Dans ce cas, en emportant avec des ciseaux courbes plusieurs portions assez considérables de la partie de la conjonctive qui forme bourrelet, on produit l'effet le plus salutaire; il se fait un dégorgement subit. Cette membrane reprend sa forme ordinaire sans laisser de marques de cette opération; en effet, elle est fort lâche et fort ample. Sans cette opération, l'œil pourrait abscéder et s'atrophier entièrement.

La circonstance que je viens de citer, est la seule dans laquelle j'emploie aucune espèce de saignée locale pour l'œil, ainsi que dans le cas de varices dans la conjonctive. Dans toutes ces circonstances, il suffit de saisir avec les doigts, si on le peut, ou avec une pince, la portion de la conjonctive ou les vaisseaux variqueux à exciser, puis de les couper avec des ciseaux courbes et fins, ou de les disséquer avec un bistouri affilé, ce qui étant fait, on laisse dégorger le sang, et on lave après l'œil avec un collyre tiède et légèrement résolutif : telle est une infusion de fleurs de sureau. Voyez les mots *Varices*, *Ophthalmie*.

Consultez les ouvrages suivans :

Celsus, lib. 6, cap. 6, n°. 26, in-12.

Paul AEgin. Lib. 3, cap. 22.

Woolhous. Tractat. de Ophthalmoxys. Burch. David. *Mauchart*, in-12.

Heister. Institut. chirur. in-4°.

Platner. De scarif. oculor. in-8°.

Ambroise Paré (les OEuvres d'), in-fol.

SCHÉROMA, ou SÉCHERESSE DE L'OEIL. Voyez ce dernier mot.

SCINTILLATION ou VUE D'ÉTINCELLES. Sensation que beaucoup de malades éprouvent lorsque les nerfs de leurs yeux sont vivement ébranlés. Ce symptôme est sur-tout remarquable dans la goutte sereine ou amaurose, commençante ou avancée, et est constamment de mauvais augure. Un œil qui reçoit un coup, quelque léger qu'il soit, éprouve également ces scintillations. Les personnes affectées de cataracte, chez qui ces symptômes ont lieu, doivent craindre quelques accidens lorsqu'ils se soumettront à l'opération. Voyez le mot suivant, *Etincelles de feu.*

La toux violente, chez quelques personnes attaquées d'asthmes, produit aussi cette vue d'étincelles, même après la guérison de l'opération de la cataracte. On ne doit point s'alarmer de ce léger accident; il cesse de lui-même, sur-tout si on ne remarque rien d'extraordinaire dans l'œil : il est dû alors à la secousse vive que la toux excite dans l'œil, encore trop sensible pour l'éprouver impunément.

SCLÉROPHTHALMIE, *Sclerophthalmia.* Espèce d'ophthalmie sèche peu différente de la xérophthalmie. Voyez le mot suivant, dont cette maladie n'est qu'une variété. *Inflammation des paupières.*

SCLÉROTIQUE, *Sclerotica, Cornea opaqua.* La

sclérotique est une membrane épaisse, dure, formée de deux feuillets appliqués l'un sur l'autre et étroitement joints. Cette tunique s'étend depuis le nerf optique jusqu'à la cornée; comme une coque, elle renferme les autres membranes et humeurs de l'œil : les fibres dont elle est composée sont blanches, fermes, argentines et comme tendineuses; elle est percée de plusieurs ouvertures qui donnent entrée à des artères et à des veines. Les artères ciliaires postérieures et antérieures passent par les trous qui se rencontrent près le nerf optique et près la cornée; les veines qui forment les vaisseaux de la choroïde, appelés par *Stenon*, *vasa vorticosa*, ainsi que les nerfs ciliaires, pénètrent obliquement cette tunique vers son milieu; là, son épaisseur est moindre, et la diminution s'étend jusqu'à la cornée, où elle est beaucoup plus mince que vers l'entrée du nerf optique dans l'œil.

Plusieurs anatomistes croient que cette membrane existe par elle-même, et n'est produite par aucune autre. D'autres, au contraire, assurent, et c'est le plus grand nombre, que la lame interne de la sclérotique, ou plutôt la vraie tunique sclérotique, est formée par la seconde des membranes du cerveau, ou la pie-mère; où finit la sclérotique, commence la cornée proprement dite. Dans ce point d'union, la cornée est enchâssée comme un verre l'est dans la rainure d'une boîte de montre; vers cette jonction, quelques vaisseaux sanguins s'étendant jusques sur la cornée, fournissent du sang dans l'opération de la cataracte par extraction; l'instrument tranchant, en incisant cette tunique très-près de la membrane sclérotique, ouvre l'extrémité de ces petits vaisseaux, et donne alors lieu à cette évacuation sanguine,

qui, dans cette occasion, est plutôt favorable qu'elle n'est dangereuse.

Les maladies qui affectent cette membrane, sont les inflammations qui attaquent les autres tuniques. Voyez, sur cet objet, le mot *Ophthalmie.*

Le staphylome dont elle est affectée, est traité de même que les staphylomes des autres tuniques. Voyez le mot *Staphylome;* mais cette hernie se termine rarement d'une manière heureuse, très-souvent lorsqu'elle est considérable, elle nécessite l'extirpation du globe.

L'hydrophthalmie, ou l'hydropisie de l'œil étend cette membrane, ainsi que les autres, d'une manière extraordinaire. Voyez, pour le traitement, le mot *Hydrophthalmie.*

Je renvoie également au mot *Exophthalmie,* pour l'accroissement extraordinaire de tout l'œil, et par conséquent de cette membrane.

Les ulcères de cette partie sont traités comme les autres ulcères. Voyez le mot *Ulcère.*

Consultez, sur la structure de cette membrane, les ouvrages suivans :

Ambroise Paré (les ouvrages d'), in-fol.

Winslow (l'Anatom. de), in-4°.

Zinn. Descrip. anatom. ocul. human. auctore, in-4°.

Sabatier (l'Anatom. de M.), vol. 1. in-8°.

Plempii, Ophthalmographia, in-folio.

Heister (l'Anat. d'), par *Senac,* in-8°.

Lecat, Traité des sens, in-8°.

Porterfield. On the hum. Eye, etc. in-8°.

Haller. Prim. lin. physiol. in-12.

Ruysch. Thes. anat. 11. in-4°.

Mauchart, Dissert. de tun. corneâ, in-12.

Lieutaud, Essais anat. in-8°.

Vesal. Corp. hum. fabric. in-fol.

SEBEL. Nom que les anciens médecins arabes ont donné à une espèce d'onglet ou excroissance charnue. Le sebel est formé par un grand nombre de vaisseaux variqueux, veines et artères ; on a aussi donné à cette tumeur charnue le nom latin de *Panniculus*. Ce corps charnu est accompagné d'inflammation, d'ulcération, de démangeaison et de douleurs, etc. Voyez, à ce sujet, le mot *Onglet*.

SÉCHERESSE DES YEUX, *Scheroma*. Symptôme qui survient dans quelques espèces d'ophthalmies, dans les inflammations des paupières, parce que les parties ne sont point assez humectées et lubrifiées par le manque de lymphe lacrymale. Voy. les mots *Ophthalmie*, *Inflammation des paupières*, dont cette sécheresse est une suite.

§ I. Lorsque cette sécheresse existe sans aucune apparence des maladies que je viens de nommer, et pendant la durée desquelles cette espèce de dessèchement de l'œil a lieu, on doit prescrire à la personne qui en est affectée, des boissons délayantes et rafraîchissantes, telles que le petit-lait, l'eau de veau, de poulet, des lavemens émolliens, des alimens nourrissans et humectans : on défendra ceux qui sont échauffans, et on prescrira un exercice modéré à l'ombre ; on l'empêchera de se fatiguer par aucun travail. Le malade baignera fréquemment ses yeux avec une infusion très-légère de fleurs de sureau et de mauve, avec laquelle il fomentera ses paupières, et dont il recevra quelquefois la vapeur au moyen d'un entonnoir renversé. Voyez le mot *Fumigation*.

SECONDAIRE (Cataracte). Cette maladie est produite par l'opacité de la portion postérieure du crystal-

lin, et dans quelques cas par une collection de matière muqueuse qui obstrue la pupille ; quelquefois aussi, mais plus rarement, la réunion de la partie antérieure de la capsule crystalline ayant lieu après sa dilacération par l'aiguille, et cette même capsule perdant ensuite sa transparence, produit également une espèce de cataracte secondaire. Voyez, à ce sujet, le mot *Cataracte.*

SENSIBILITÉ AU JOUR. Voyez le mot *Difficulté de supporter le jour.*

SENSIBILITÉ EXCESSIVE DE LA RÉTINE, *Photophobia.* Cette incommodité permet à peine, aux personnes qui en sont affectées, de supporter le jour, et encore moins de s'exposer à l'air, lorsque le soleil est vif. Si cette affection de la rétine est un vice de conformation, le mal est sans remède ; mais lorsque cette sensibilité dépend d'une ophthalmie ou de quelque autre cause, par exemple, si elle est survenue après une opération de cataracte, cette sensibilité se dissipe avec la maladie qui l'a causée. Voy. le mot *Sensibilité au jour,* et celui *Yeux à la neige.*

SÉPARATION DE LA CORNÉE TRANSPARENTE. Voyez les mots suivans, *Décollement de la cornée* et *Chalasie.*

SÉPARATION DE L'IRIS DES PARTIES QUI LUI SONT CONTIGUES. Voyez le mot *Décollement de l'iris,* etc.

SERINGUE. On se sert de cet instrument pour injecter une liqueur quelconque dans le conduit lacrymal, déterger l'humeur âcre, visqueuse et épaisse, qui affecte son intérieur et l'obstrue.

Je ne connais aucune autre maladie où il soit nécessaire de l'employer ; car ce serait faire preuve d'imprudence, j'ose le dire, d'en faire usage pour laver, déterger ou entraîner les résidus de la lentille crystalline opaque, après

son extraction. Cette méthode, qui n'est point nouvelle, recommandée et pratiquée même par quelques oculistes, me paraît une innovation dangereuse. Je suis bien assuré que grand nombre de malades affectés de cataracte, et sur lesquels on a exercé ces injections après l'extraction du crystallin, s'en sont très-mal trouvés, et ont éprouvé des accidens plus ou moins sérieux, qui sans cela n'auraient pas eu lieu. Je pourrais, s'il le fallait, citer des observations à l'appui de cette assertion.

Ces mêmes injections ont été prescrites par les anciens, dans la maladie qu'on connaît sous le nom d'hypopion ; mais alors elles ne peuvent être ni utiles ni nuisibles, parce que cette affection laisse peu d'espoir de guérison. Sous ce rapport, on peut se satisfaire, et tenter, par leur moyen, d'évacuer le pus contenu sous la cornée.

Au reste, dans l'un et l'autre cas, les matières ne sont point dissoutes par l'eau, ni expulsées par elle.

Ces instrumens sont construits de différentes substances : ceux qu'on emploie dans la fistule lacrymale, la seule maladie à peu près où ils sont nécessaires, sont d'argent. Ils sont composés de plusieurs pièces ; le corps, le piston et le siphon.

Le corps de la seringue est un cylindre creux de deux pouces et demi de long sur un demi-pouce de largeur. L'extrémité supérieure, où se trouve l'anneau du piston, est fermée par une espèce de calotte qui se visse sur le corps de la seringue : par ce moyen, le piston est tenu ferme et droit. L'extrémité inférieure du corps de la seringue est terminée par un petit canal en forme de vis, où sont ajustés les petits ou grands siphons que l'on y place selon l'intention de l'opérateur.

Le piston est formé d'un petit cylindre fermé, à une des extrémités duquel est soudé un anneau dans lequel on place le pouce pour faire sortir du corps de la seringue la liqueur qui y est contenue, en poussant le piston. L'autre extrémité du piston est garnie de deux plaques qui laissent entre elles un espace suffisant pour y ajuster de la filasse, du chapeau, etc. Ces substances servent à boucher plus exactement le corps de la seringue : on peut alors, en retirant le piston vers la partie supérieure du corps, faire entrer plus sûrement la liqueur dont on veut remplir la seringue, ou faire sortir avec plus de force celle qui y est déjà contenue.

Le siphon de la seringue est de différente grandeur et grosseur. Une de ses extrémités se visse sur le corps de l'instrument, et l'autre se termine en un cylindre creux. On a plusieurs de ces siphons. Ceux qui servent à injecter les points lacrymaux, ont leurs tiges très-minces. Ces tiges, qui sont creuses, n'excèdent point une soie de sanglier en grosseur, et sont construites en or. Ceux qu'on emploie pour injecter le conduit lacrymal par l'orifice inférieur ou canal nasal, ont leurs tiges beaucoup plus grosses, plus longues, sont construites en argent, et recourbées : elles sont à bourrelet ou sans bourrelet, à deux ou trois lignes de leurs extrémités. Ces mêmes siphons sont quelquefois droits, lorsqu'on injecte le sac lacrymal par la plaie extérieure, qu'elle soit spontanée ou qu'elle ait été pratiquée par l'opérateur sur la tumeur lacrymale. On conçoit aisément que les siphons qui servent à injecter le sac par un autre endroit que les points lacrymaux, sont plus longs, plus gros, et ont une cavité plus considérable.

Ces instrumens sont assez utiles, dans la fistule lacry-

male, pour remédier aux maladies internes du sac lacrymal : à la vérité, leur avantage est plus démontré lorsqu'on en fait usage pour injecter par la plaie ou naturelle ou artificielle du sac, que lorsqu'on les emploie pour les points lacrymaux, où cependant ils sont encore indispensables. En effet, les injections réussissent quelquefois, lorsque le conduit est libre ou n'est pas entièrement bouché, et qu'il permet la sortie aux différentes liqueurs qu'on insinue dans son intérieur. On voit beaucoup de guérisons, de ce qu'on appelle engorgement du conduit lacrymal, opérées par les injections faites par les points lacrymaux. Lorsqu'on a le tems et la patience nécessaire, on obtient souvent un succès assez assuré; et cette méthode de dissiper l'engorgement lacrymal, lorsqu'elle réussit, est celle qui expose moins le malade au retour de cette affection désagréable et si difficile à guérir radicalement. Voyez les *figures LV*, *planche XXIII*.

OUVRAGES A CONSULTER.

Scultet. Armam. chirur. in-8°.
Garengeot, Traité d'instr. de chirurg. in-12.
Dionis, Cours d'opérations chirurg. in-8°.
Bertrandi, Traité d'opérat. de chirurg. in-8°.
Mém. de l'Acad. de chirurg. in-4°.
L'Art du coutelier de *Perret*, in-folio.
Heister. Institut. chirurg. in-4°.

SÉTON, *Setaceum*. Le séton est une espèce de cautère qui a deux ouvertures ou émonctoires qu'on emploie avec succès dans quelques maladies d'yeux, comme dans la goutte sereine, le glaucome, l'ophthalmie, l'œ-

dème, l'hypopion, le relâchement de la paupière supérieure, etc.

On établit cette espèce de cautère ou exutoire dans plusieurs parties du corps, mais pour les maladies d'yeux uniquement à la nuque; on pince, pour cet effet, la peau avec le pouce, le doigt index et celui du milieu; on la tient ainsi ferme, et on passe à travers une lancette ou bien une aiguille un peu courbe ou droite, plate et large. Elle est pointue, tranchante à son extrêmité, et propre à cette opération.

L'aiguille est armée d'une mèche de coton, ou mieux d'une bandelette de linge, l'une et l'autre d'une certaine longueur, et chargées ou non chargées d'un digestif convenable. Cette bandelette ou mèche passe d'une ouverture à l'autre, et reste dans la plaie après qu'on a retiré l'aiguille; elle sert d'égoût aux mauvaises humeurs qu'on veut évacuer. On donne aussi le nom de séton à la mèche ou à la bandelette qui passe à travers la peau. Ces bandes ou mèches doivent être longues, pour qu'on puisse, lorsqu'on voudra, les tirer un peu, et ainsi les renouveler.

Cette petite opération est communément pratiquée horizontalement, mais il est bon de donner quelquefois une direction oblique à l'incision, pour les raisons alléguées plus bas.

Il y a des saisons où dans quelques ophthalmies opiniâtres et épidémiques, le séton réussit mieux que tous les autres exutoires; d'autres fois le contraire a lieu: on doit à cet égard se conduire d'après l'observation. Voyez le mot *Aiguille*, où il est question de celle au moyen de laquelle on pratique cette opération.

La lancette employée par le célèbre *Louis*, est percée

vers sa pointe par une fente à travers laquelle on passe la bandelette, de sorte que cette dernière entre dans la plaie en même tems que l'instrument. On dégage ensuite le linge pour pouvoir retirer cette lancette; mais en perçant la lame vers son talon, la bandelette restera dans la plaie plus facilement et avec moins de peine de la part du chirurgien. Il y aura aussi moins de douleurs pour le malade, lorsqu'il sera question de débarrasser la bandelette de l'ouverture de la lancette qui entre dans la plaie, comme fait une aiguille.

Lorsque le séton est passé à la nuque, obliquement de haut en bas, au lieu de l'être horizontalement, il produit plus d'effet; la plaie a plus d'étendue, la suppuration en est plus abondante, et par la pente naturelle s'écoule plus facilement sans obstruer le passage.

On donne aussi le nom de séton à l'opération pratiquée dans la maladie connue sous le nom de fistule lacrymale. Cette méthode de guérir l'obstruction du canal des larmes consiste à passer un fil par un des points lacrymaux jusques dans le nez, selon quelques praticiens, et ce à l'aide de stylets assez minces. Ce même fil, auquel on attache une mèche chargée de digestifs convenables, est, d'après le procédé d'autres chirurgiens, transmis dans les narines par une incision faite dans le sac lacrymal. Les sondes, les stylets ou d'autres instrumens lui frayent une issue. Voyez à ce sujet le mot *Fistule lacrymale* et ce que j'ai dit vers la fin de cet article sur une méthode plus sure de passer un séton.

SIALAGOGUE. Médicament employé assez souvent dans plusieurs maladies d'yeux, où il est de quelque utilité; telles sont l'ophthalmie, la goutte sereine, etc. Les sialagogues excitent une évacuation de salive plus ou moins

abondante, selon l'activité du remède qu'on emploie. Lorsque c'est une substance que l'on agite dans la bouche, et qu'on mâche, on l'appelle masticatoire; telles sont la racine d'angélique de Bohême récemment tirée de terre, la pyrethre, la racine d'impératoire, d'iris de Florence, les feuilles de tabac, le poivre, le gingembre; etc., les autres sialagogues, lorsqu'ils sont pris à l'intérieur, fondent la lymphe, etc., dilatent les conduits salivaires, et excitent une grande excrétion de cette humeur, tel est le mercure. Cette dernière manière d'évacuer la salive n'est point d'usage pour les maladies d'yeux.

SIEF. Mot arabe qui exprime la même chose que collyre. Voyez ce dernier mot.

SKIRRHE DES PAUPIÈRES.

§ I. Le skirrhe des paupières est comme les tumeurs skirrheuses de toutes les autres parties du corps, formé par une lymphe épaisse et visqueuse, qui s'étant arrêtée dans les vaisseaux d'une glande, acquiert la dureté d'une substance plâtreuse. Cette tumeur est communément indolente, circonscrite, dure, sans chaleur, douleur et changement à la couleur de la peau : assez souvent cependant elle est suivie de rougeur et douleur, et devient quelquefois carcinomateuse.

§ II. Quelles que soient les causes du skirrhe, on doit, dans le principe, employer, en général, les saignées du pied plus ou moins réitérées, selon que le malade est d'un tempérament plus ou moins sanguin; on conseille des bols ou pilules fondantes ou entrent les préparations mercurielles. Par exemple, l'æthiops minéral, le mercure doux, etc. On joint à ces pilules les purgatifs dans les instans favorables : on ne doit point oublier de prescrire également aux malades des boissons délayantes,

et celles qui excitent légèrement la transpiration, telles sont les infusions de gayac, de salsepareille, de sassafras, de squine, etc. On s'assurera si quelque vice interne a donné naissance à cette tumeur, alors on doit s'attacher à le combattre avec les remèdes qui réussissent dans ces sortes de maladies, soit vénériennes, scrophuleuses, scorbutiques ou dartreuses.

On doit être circonspect sur les applications locales, n'employer que les remèdes les plus doux, ceux qui peuvent détendre et rétablir la fluidité dans les humeurs. On recommandera les lotions d'eau légèrement dégourdie, les fomentations faites avec quelques plantes émollientes, telles que la fleur de mauve, le seneçon, le bouillon blanc, la pariétaire, la violette, la graine de lin, etc.

Lorsqu'on s'aperçoit qu'il s'opère une distension dans le tissu des paupières, et que la tumeur s'amollit, on met en usage un cataplasme composé de mie de pain blanc, de poudre de fleurs de sureau et de camomille, de chaque quatre onces, que l'on fait infuser chaudement pendant quatre heures dans suffisante quantité de lait, puis bouillir légèrement : lorsqu'on est près d'éloigner le tout du feu, on ajoute un demi-gros de safran. On aura soin de renouveler souvent ce cataplasme, de peur qu'il ne s'aigrisse, qu'il n'irrite, et par suite dispose à la suppuration qu'on doit prévenir plutôt que provoquer.

§ III. Quelques auteurs conseillent, dans le cas de skirrhe des paupières, d'en faire l'extirpation ; mais je crois plus convenable et plus doux de s'en tenir aux moyens que nous venons d'indiquer, qui sont d'ailleurs beaucoup moins douloureux, et réussissent lorsqu'on en fait usage à tems. Au reste, l'opération pourrait être

pratiquée si la tumeur n'était pas fort considérable, et qu'elle ne présentât pas beaucoup de difficultés. Voyez, pour cet effet, les mots suivans, *Tumeur des paupières*, *Verrues des paupières*, *Orgeolet*, *Grêle*, etc.

Le skirrhe, lorsqu'il attaque l'œil, n'admet point d'autres ressources que l'extirpation, dans le cas où le malade éprouverait des douleurs; dans le cas contraire, il n'y a rien à faire. Je ne m'appesantirai point sur la description de cette maladie, parce qu'elle est toujours le symptôme d'une autre affection. Les ophthalmies internes et graves, les hypopions, la goutte sereine, et beaucoup d'autres maladies auxquelles on peut joindre les violences externes, font, avec le tems, prendre au globe un caractère de dureté très-sensible au doigt qui le presse, et une difformité telle que rien ne peut plus être distingué dans l'intérieur de l'œil.

OUVRAGES A CONSULTER SUR CETTE MALADIE.

Guillemeau, Malad. de l'œil, in-12.
Deshayes-Gendron, Malad. des yeux, in-12.
Guérin, Malad. des yeux, in-12.
Antoine-Maître Jean, Malad. de l'œil, in-12.

SOINS A PRENDRE POUR CONSERVER LA VUE. Voyez le mot *Précautions pour la conservation de la vue*.

SONDE CREUSE. Consultez le mot *Algalie*, qui est la même chose.

SONDE, *Specillum*. Les sondes que l'on emploie dans les maladies diverses dont les yeux sont affectés, sont toutes d'argent, et proportionnées à la délicatesse de l'organe. Celles qui servent pour les points lacrymaux n'excèdent point une soie de sanglier en grosseur, et sont terminées par une petite olive: elles sont rondes,

et l'extrémité par laquelle on les tient est beaucoup plus épaisse ; telles étaient les sondes dont se servait *Anel* pour sonder et désobstruer les points lacrymaux. Voyez la *fig. LIV, pl. XIV.*

Les stylets sont aussi des sondes dont la longueur n'est pas déterminée, et la grosseur semblable à une aiguille : on est obligé d'en avoir de plus ou moins consistans, selon que l'obstacle à vaincre est plus ou moins grand. Leur extrémité est aussi figurée en poire ou olive. Elles sont, dans de certains cas, crochues, pour pouvoir saisir un fil, une mèche ; et on les rend, dans d'autres circonstances, très-pointues : tels étaient les stylets qu'employait *Méjan*, et qu'il passait d'un des points lacrymaux jusque dans les fosses nasales. Quelquefois, ces stylets ont à l'une de leurs extrémités une ouverture pour le passage d'un fil, d'une soie, d'une mèche, etc. Voyez la *fig. LIII, pl. XIV.*

D'autres sondes sont droites et cannelées : elles transmettent des mèches dans le sac nasal, et servent de conducteurs. Introduites sous les paupières, elles sont utiles pour diriger un bistouri sur la cannelure ou sillon, et désunir d'une manière sûre les paupières unies contre nature, dans la maladie qu'on appelle *anchyloblepharum*. Celles-ci, comme les autres, sont d'argent : leur grosseur et grandeur est toujours proportionnée à la petitesse de la partie sur laquelle on agit.

Les sondes droites peuvent quelquefois aussi briser l'os unguis carié, et pratiquer ainsi une nouvelle route aux larmes. Elles sont encore courbées, lorsqu'il s'agit de les introduire par l'orifice inférieur du conduit des larmes, et ont, dans ce cas, à leur extrémité, une ouverture assez longue pour pouvoir y passer un fil, une

mèche, etc. On les appelle alors sondes à aiguilles.

Ces instrumens sont souvent creux, pour injecter le sac lacrymal : on les appelle alors algalies. (Voyez ce mot.) Les sondes pleines ont aussi leur extrémité percée pour recevoir, comme dans la méthode de *Méjan*, le bout du stylet passé du point lacrymal ou par l'ulcère, dans les narines dans lesquelles on introduit cet instrument.

Il n'est point rare que les sondes droites soient bifurquées à leur bout, et que les extrémités soient percées et enfilées d'une soie ou d'un fil : dans cet état, on peut les introduire dans le nez inférieurement; alors un stylet crochu, et passé à travers le conduit des larmes jusque dans la narine, sert à saisir l'anse que forme le fil, pour tirer vers la partie supérieure du siphon lacrymal cette espèce de séton. Voyez à ce sujet le mot *Fistule lacrymale*.

OUVRAGES A CONSULTER.

Scultet. Armament. chirurgic. in-8°.

Garengeot, Traité d'instrum. de chirur. Paris, in-12.

Dionis (Traité d'opérat. de chir. par), in-8°.

Heister. Instit. chirurg. in-4°.

Brambill. Armament. chirurg. austriacum, in-folio.

L'Art du coutelier, par *Perret*, in-folio.

SORTIE DE L'OEIL HORS DE L'ORBITE. Voyez le mot *Exophthalmie*.

SORTIE DE L'HUMEUR VITRÉE. Accident qui arrive quelquefois pendant l'opération de la cataracte, et qui n'est pas toujours dangereux, si la perte n'est pas considérable. Il en est de même, si c'est une blessure de l'œil qui l'a occasionné, à moins qu'il n'y ait eu en même tems un déchirement dans les membranes internes de

cet organe. Voyez le mot *Cataracte*, où il est question de la sortie de l'humeur vitrée.

SOURCILS. Les sourcils sont des poils placés à la partie supérieure de l'œil, et inférieure de l'os coronal. Ils sont implantés dans la peau, de façon que leurs extrémités s'éloignent du nez. Ces organes sont légèrement arqués, et empêchent, conjointement avec l'os frontal, qui forme une légère saillie, que la sueur, en découlant du front, ne puisse entrer dans l'œil, et qu'il ne soit blessé par les rayons solaires. On observe en effet que les personnes chez lesquelles ces poils sont en petite quantité, sont sensiblement affectées par la sueur, et sur-tout par la vive lumière, qui frappe les yeux et vient d'en haut; celles, au contraire, chez lesquelles les sourcils sont très-épais, ont la vue plus forte et plus assurée.

On divise ces poils en tête, partie moyenne et queue. La tête est plus rapprochée du nez, et la queue plus éloignée. Ils sont implantés obliquement en haut et en dehors, et en plus grande abondance vers le nez. Ils sont de différentes couleurs chez les différens individus, ou noirs ou blonds, blancs, etc. Ils se réunissent quelquefois vers le nez, et alors les sourcils, d'un côté et d'autre, sont continus. Lorsqu'ils sont en petite quantité, ou qu'ils sont blonds, il est bon de les teindre en noir avec une teinture quelconque : par ce moyen, ils seront plus capables de modérer l'action d'une lumière éclatante.

Quelquefois, ces poils tombent spontanément : cet accident dépend de plusieurs causes. Il est très-difficile d'obvier à cet inconvénient; on peut tout au plus en arrêter la continuité, en guérissant la maladie qui l'aura occasionné. L'application des collyres résolutifs, par exemple; les infusions de roses de Provins, de fenouil,

d'anis, dans l'esprit-de-vin camphré, peuvent être très-utiles, lorsque ces poils tombent sans cause apparente, et sans altération dans la peau, dont ils tirent leur nourriture : on joint à ces remèdes les purgatifs légers de tems en tems, et journellement quelques tisanes délayantes et rafraîchissantes.

La peau dans laquelle les sourcils sont implantés, peut éprouver des blessures, et alors, si on n'y remédiait, donner lieu à une mauvaise direction de ces poils, direction qui serait nuisible pour la vue, et causerait de la difformité. Voyez à ce sujet les mots *Blessure des sourcils*, *Madarose, Pédiculaire.* Dans cette dernière maladie, il naît des poux ou cirons à la racine de ces sortes de poils.

OUVRAGES A CONSULTER.

Plempii, Ophthalmogr. in-folio.

Palfin, Traité d'anatom. par Ant. *Petit.* Paris, in-8°.

Sabatier (M.), Traité d'anatom. in-8°.

James, Diction. univers. de médec. in-folio.

Zinn. Descript. anatom. ocul. human. in-4°.

Porterfield, on the Eye, etc. Edimb. in-8°.

SOURIS (la). Convulsion de l'œil, de la pupille et des paupières; *nystagmus, hippus.* Voyez le mot *Convulsion.*

§ I. La pupille, les paupières, et sur-tout le globe de l'œil, se meuvent continuellement, de côté et d'autre, dans cette maladie, et ne peuvent demeurer dans une même situation. On conçoit aisément que les mouvemens convulsifs de la pupille sont ceux de dilatation et de resserrement.

Les enfans aveugles de naissance, principalement lors-

que c'est une cataracte qui produit la cécité, sont forts sujets à cette convulsion du globe : ce symptôme rend l'opération fort difficile, plus encore lorsqu'on emploie l'extraction que la dépression ; cependant l'extraction réussit beaucoup plus souvent alors que la dépression, à cause de la mollesse du crystallin, qui est constante dans la cataracte de naissance.

§ II. La convulsion du globe, chez les aveugles nés, est sans ressource. Lorsque la souris, qui attaque la pupille, les paupières ou le globe, est causée par une maladie de ces organes, alors on en peut espérer la guérison, si l'affection principale cesse. C'est ainsi qu'on extrait les corps étrangers entrés dans l'œil, et qu'on fait cesser les convulsions des paupières et du globe, qui ont lieu dans ces cas. C'est ainsi que ces mouvemens ne se font plus ressentir, lorsque les différentes causes qui les produisent sont évanouies, comme cela arrive dans la crainte et dans les convulsions produites par les vers chez les enfans, etc.

§ III. En général, on recommande aux malades des boissons abondantes, adoucissantes et tempérantes ; telles sont les eaux nitrées, les tisanes avec l'orge, le crystal minéral, la racine de nénuphar, etc. ; le petit-lait, l'eau de veau, de poulet, avec la crême de tartre ; les bains froids, les lavemens émolliens, les fomentations d'eau très-froide qu'on peut se procurer avec la glace pilée. La section des nerfs qui produisent les convulsions, lorsqu'on peut les découvrir, y atteindre, et qu'ils ne sont pas essentiels, a souvent terminé sans retour, d'une manière efficace et subite, ces convulsions désagréables et continuelles.

SOUS-ORBITAIRE, qui est situé sous l'orbite. Tels

sont les vaisseaux sous-orbitaires, veines et artères ; les nerfs sous-orbitaires, etc.

SPASME DES PAUPIÈRES. Voyez le mot *Convulsion des paupières.*

SPÉCULUM. Mot latin, auquel on a substitué celui d'ophthalmostat. Voyez ce dernier mot.

SPHÉNOIDE (os), *Os sphenoïdale.* Nom que l'on donne à un des os qui composent l'orbite, et dont il forme une des parties latérales. Le sphénoïde est aussi connu sous le nom d'os basiliaire ou cunéiforme, parce qu'il est engagé et enclavé entre les autres os en forme de coin.

C'est dans l'os sphénoïde qu'est percé le trou qui donne passage au nerf de la seconde paire, autrement nerf optique : on y trouve aussi les ouvertures par lesquelles passent les nerfs de la troisième, de la quatrième paire, un rameau de la cinquième, et la sixième conjugaison, ainsi que des vaisseaux sanguins, soit artériels, soit veineux. Voyez le mot *Orbite.*

STAPHYLOME DE LA CORNÉE. Voyez le mot *Staphylome,* où il est question de celui de cette membrane.

STAPHYLOME, en latin *Staphyloma,* et en grec Σταφυλωμα, Πρόπτωσις, chute. Le staphylome est une tumeur herniaire d'une des membranes de l'œil.

§ I. Les grecs ont donné différens noms à cette maladie, selon l'aspect et le volume que présentent chacune des membranes qui la produisent. Ainsi, lorsque la tumeur sort au-delà des paupières, ils l'appellent Μῆλον, les latins, *Malum,* les français, *Pommette.* L'iris, dans ce cas, éprouve une distension violente. Si la hernie ressemble à une tête de mouche Μυιοκέφαλον, *Muscæ caput,* et c'est également l'iris qui, pour l'ordinaire,

offre cette couleur noire. Lorsque cette membrane, dans sa sortie, a la figure d'un clou, les latins nomment cette espèce de staphylome *Clavus*; les grecs Ἧλος. La pupille, dans ces affections, est plus ou moins déformée.

D'autres membranes que celles que je viens de nommer, peuvent aussi se dilater et produire un staphylome. La cornée, dans quelques circonstances, s'élève en forme de cône, poussée en avant par l'humeur aqueuse surabondante, ou l'humeur vitrée trop volumineuse.

La choroïde quelquefois s'étend et s'insinue tellement entre les fibres de la sclérotique, qu'elle les écarte et présente un lacis de gros vaisseaux variqueux, qui forme, dans une partie quelconque du globe, une élévation très-noire et très-considérable.

La capsule de l'humeur aqueuse offre de même une espèce de staphylome, lorsque la cornée a été ouverte, et alors on voit une vésicule d'un gris bleuâtre, transparente et assez volumineuse.

Je ne rapporterai point les différens noms donnés à toutes les variations qu'on observe dans la forme du staphylome, comme chose très-indifférente pour la cure de cette maladie, et parce qu'ils sont mentionnés fort en détail dans tous les auteurs, dont beaucoup les ont minutieusement décrits. Voyez, pour la hernie de la sclérotique, le mot *Hydrophthalmie*.

§ II. La hernie de la cornée en forme d'entonnoir, quoique peu commune, se présente quelquefois dans la pratique; elle dépend d'une ulcération, d'un amincissement, ou spontanée ou suite d'ophthalmies, de quelques feuillets externes ou internes dans le centre de cette membrane, qui alors cède à l'impulsion de l'humeur aqueuse,

sans changement dans cette humeur : les blessures peuvent aussi l'occasionner. Quelquefois encore l'humeur vitrée, ou aqueuse, venant du fond de l'œil en trop grande quantité, relativement à leur évaporation par les pores de la même tunique, se dilate sans qu'elle soit néanmoins altérée.

La choroïde sort aussi de sa place et forme staphylome : les vaisseaux qui la constituent sont alors distendus par un sang noir et épais qui les pousse au dehors, et qui paraît jouer un grand rôle dans l'espèce de goutte sereine qui porte le nom de glaucome. Cette tunique prend aussi, à la longue, cette figure herniaire souvent très-considérable, pendant et après des ophthalmies longues et douloureuses. Des violences externes, des blessures en sont de même les causes; mais elle est sur-tout observée après l'invasion complète du glaucome.

La capsule de l'humeur aqueuse devient visible, sous l'apparence d'une bulle, lorsque la cornée a été entamée dans une de ses portions par une ulcération survenue pendant l'ophthalmie, ou quand elle a été incisée par un instrument aigu ou tranchant. Cette hernie ne cesse qu'après la réunion de la cornée; elle n'altère point la forme de la pupille.

La hernie de l'iris est celle qui, par excellence, porte le nom de staphylome; elle vient à la suite d'ophthalmies violentes, dont la terminaison a été un abcès de la cornée, connu sous le nom d'hypopion. Cet abcès s'ouvrant spontanément, facilite cette sortie de l'iris à travers la cornée. Lorsqu'il y a une ulcération à cette membrane, l'iris a grande facilité à se glisser au dehors et à former aussi une tumeur plus ou moins grosse, mais toujours noirâtre.

Il n'est point aisé d'expliquer la naissance de quelques staphylomes : ces espèces de sacs deviennent souvent très-considérables, quoique l'ouverture de la cornée soit très-petite, et que l'ulcère qui lui a offert une issue soit de peu de conséquence. Il semble que, dans ces circonstances, l'iris soit douée d'un mouvement comme vermiculaire : souvent après l'opération de la cataracte, quoique l'incision de la cornée ait eu peu d'étendue, l'iris s'est néanmoins engagée entre les lèvres de la plaie. J'ai eu occasion de faire cette observation sur quelques malades opérés par des praticiens qui emploient l'instrument de M. *Guérin*, dont la lame est mue par un ressort. L'iris sortait petit à petit, et prenait tous les jours plus d'accroissement, jusqu'au dernier degré. Ce mouvement d'ondulation, pour ainsi dire, continuait, malgré que la plaie de la cornée fût en partie cicatrisée. L'impulsion de l'humeur aqueuse, qu'on pourrait supposer produire cette espèce de phénomène, n'aurait point, à mon avis, été assez forte toute seule, si elle n'eût été secondée par une autre puissance, difficile à indiquer.

§ III. Le staphylome de la sclérotique est un symptôme très-fâcheux, puisqu'il accompagne une maladie très-grave par elle-même, qui est l'hydrophthalmie. Voyez ce dernier mot.

Le staphylome de la choroïde n'est pas moins dangereux, sur-tout s'il est le symptôme du glaucome; s'il est produit par une ophthalmie, on peut en espérer la reduction, sans autant de risque pour la vision.

La hernie de la cornée, quoique pouvant entraîner la perte de la vue, offre néanmoins plus d'espoir de guérison, si l'on met en usage les remèdes convenables.

Le sac herniaire formé par la capsule de l'humeur aqueuse, ne doit point laisser de craintes pour les fonctions de l'organe : la guérison en est assez facile, avec un peu de patience et une saine pratique.

Le staphylome de l'iris exige plus de soins et de tems ; mais on obtient aussi la réduction de cette membrane sans lésion de vue, si le staphylome existe dans un endroit de la cornée éloigné du centre de cette tunique.

§ IV. La cure de la hernie de la sclérotique devant dépendre de la guérison de l'hydropisie de l'œil, on consultera cette dernière maladie.

Il en sera de même pour la tumeur herniaire de la choroïde, si elle est la suite du glaucome, ou si elle existe en même tems que l'ophthalmie. Elle suivra la marche de ces maladies, et se terminera avec elles.

Le staphylome de la cornée ne peut être fixé que par l'usage long-tems continué des collyres astringens et détersifs, dans lesquels on baigne l'œil affecté de telle sorte que la pointe de cette membrane trempe dedans. Les médicamens incisifs doivent également être prescrits, et sont indispensables pour couper la source à cette surabondance des humeurs aqueuse et vitrée.

Pour que la cure soit assurée, il faut que la pointe du cône que présente cette tunique dans son extension, devienne opaque, comme s'il existait une cicatrice : c'est ce que procure l'usage d'un collyre où entre le vitriol de zinc à dose forte, mais augmentée graduellement. La cicatrice formant taie, sert alors en quelque sorte de barrière ou frein, et empêche une dilatation plus grande des lames de la cornée.

La section de la portion de capsule de l'humeur aqueuse sortie est le seul moyen, et le plus prompt, de

s'en débarrasser. Cette extirpation doit quelquefois être répétée; mais alors, pour éviter une nouvelle sortie, on touche légèrement la partie coupée avec la pierre infernale, et on en procure alors la cicatrice.

La guérison du staphylome de l'iris ne s'obtient guère d'une manière avantageuse pour la vue, par aucun des moyens prescrits par les différens auteurs qui ont traité ces matières : j'ai toujours observé qu'ils y mettaient obstacle, et que les malades étaient tourmentés sans qu'il en résultât aucun avantage, sur-tout lorsque le staphylome suit l'opération de la cataracte par extraction.

Les différentes méthodes mises en usage sont les compressions, au moyen de compresses graduées, ou avec le secours d'un bandage compressif, ou même d'une autre machine semblable. Ce qui est infiniment préférable, c'est la compression naturelle opérée par les paupières lorsqu'on les laisse fermées quelque tems, ou tout au plus avec le doigt du malade appliqué par-dessus la paupière supérieure, si on se détermine à un genre de compression. L'application des caustiques sur la tumeur même, les incisions et les autres opérations de cette espèce, que je ne décrirai point ici, parce que je suis loin de les admettre, doivent être rejetées : telle est, par exemple, l'excision au moyen des fils noués et serrés. Il n'en est point du staphylome de l'humeur aqueuse, comme de celui de l'iris; les moyens de guérison efficaces pour la première espèce de hernie, ne sont point applicables à la dernière.

Le staphylome de l'iris, observé pendant ou après l'ophthalmie, doit donner plus d'inquiétude que celui provoqué par une blessure quelconque : il nécessite, outre les précautions recommandées, les remèdes par-

ticuliers à l'ophthalmie, auxquels remèdes on doit donner encore plus d'attention qu'on ne le ferait dans l'inflammation violente, mais dans laquelle ce symptôme fâcheux n'aurait point été remarqué. J'observerai, comme je l'ai déjà fait, que les topiques et autres applications locales ne devront point faire partie intégrante du traitement, les malades n'en devant, selon mes observations, éprouver aucun bien.

Je ne me lasserai point de répéter de nouveau que les moyens des anciens, des modernes même, sont encore moins admissibles dans la cure du staphylome produit de l'opération de la cataracte ; je dirai de plus qu'ils nuisent fréquemment, en raison de la sensibilité exquise de l'œil dans cet état. Les remèdes généraux, tels que les rafraîchissans, les saignées réitérées, les vésicatoires ou autres exutoires, les bains de tout genre, etc., sont absolument superflus, j'ajouterai même nuisibles, en ce qu'ils affaiblissent sans être utiles : cette réduction se fait constamment d'elle-même ; les topiques, les instrumens, les bandages, etc., ne font que la retarder. Il résulte donc de tout ceci qu'il est infiniment avantageux, sous tous les rapports, de laisser agir la nature, qui opère un peu plutôt, un peu plus tard, la guérison, et à très-peu de frais. J'ajouterai qu'après la cure il reste une taie ou tache à la cornée : cette tache s'efface un peu avec le tems, sans se dissiper entièrement, comme cela est observé pour les cicatrices.

OUVRAGES A CONSULTER.

Fabric. ab Aquapenden. Oper. chirur. in-folio.
Ambroise Paré (les OEuvres d'), in-folio.
Guillemeau, Malad. des yeux, in-12.

Heister. Instit. chirurg. in-4°.

Dionis, Cours d'opérations de chirurgie au jardin du roi, in-8°.

Platner. Instit. chirurg. in-8°.

Gunzii, Dissertat. de staphylom.

Burch. David. Mauchart. Dissertat. de staphylom. Tubing. in-12.

Antoine Maître-Jean, Malad. de l'œil, in-12.

Saint-Yves, Malad. des yeux, in-12.

Deshayes-Gendron, Malad. des yeux, in-12.

Guérin, Malad. des yeux, in-12.

Plenck. Doctrin. de morb. oculor, in-8°.

Bell's, System. of Surgery, etc. Edimb. in-8°.

STÉATOME. Tumeur des paupières, qui contient une matière semblable au suif. Voyez le mot *Tumeur*.

STERNUTATOIRE PTARMIQUE. Remède qui provoque l'éternuement. Les sternutatoires sont utiles dans plusieurs maladies d'yeux ; par exemple, dans les ophthalmies humides et périodiques, dans celles qui dépendent d'une humeur scrophuleuse : ils sont encore prescrits dans la goutte sereine. Les sternutatoires employés le plus fréquemment dans ces maladies, sont l'iris de Florence, l'hellébore blanc, l'euphorbe, le tabac, la bétoine, le cabaret, les fleurs de muguet, et dans des cas pressans, le vitriol de zinc ou couperose blanche.

STRABISME, *Strabismus*, *Strabositas*, *Distortio oculorum*, en grec Στραβισμὸς.

§ I. Le strabisme est une affection des yeux, dans laquelle un de ces organes se porte vers un objet, tandis que l'autre se dirige du côté opposé, ou du moins reste fixe. Cette contorsion produit une difformité qui a fait

donner le nom de louches aux personnes qui en sont attaquées.

Quelquefois l'œil se porte vers le nez, vers la partie supérieure ou en bas ; d'autres fois, les deux yeux sont également affectés de strabisme. Cependant il est plus commun de ne voir qu'un œil louche.

§ II. Cette maladie est produite, selon les différens auteurs qui en ont parlé, ou par un léger déplacement de la lentille crystalline, ou par une mauvaise conformation de la tunique cornée. Ces deux accidens occasionnent une réflexion vicieuse des rayons de lumière, qui ne tombent pas sur le point de l'organe immédiat de la vue, sur lequel ils doivent faire impression : l'œil malade est alors forcé de prendre une position irrégulière, par rapport à celui qui est sain, pour que la perception des corps visibles soit la même ; sans quoi, la vue est double.

Quelques savans reconnaissent pour cause du strabisme, dans certaines circonstances, les coups qui ont déchiré les membranes de l'œil, et désorganisé cette partie. Quelques-uns admettent l'inégalité d'énergie dans l'un de ces organes, tandis que le plus grand nombre croit avec raison que cette affection dépend le plus souvent de l'inégalité de force dans l'un des muscles qui meuvent le globe ; de sorte que l'un se trouvant plus fort que son antagoniste, tire cet organe de son côté. La plupart des personnes louches par défaut d'action dans un des muscles, n'éprouvent qu'une difformité, sans dérangement dans la vue. L'usage des verres de foyer inégal, peut encore donner lieu au strabisme. Voyez le mot *Lunettes*.

§ III. Si la maladie est produite par une faiblesse dans

l'organe, les remèdes employés dans la goutte sereine seront indiqués. (Voyez le mot *Goutte sereine.*) Si c'est un coup, il faudra recourir aux médicamens capables de calmer le dérangement occasionné par cette violence externe.

Des praticiens recommandent aux enfans, les exercices qu'ils croient capables de rétablir les yeux dans une direction convenable ; par exemple, de les faire jouer au volant, de les faire travailler aux ouvrages fins, et regarder souvent dans un miroir, de sorte que chaque œil soit obligé de fixer la pupille de celui qui est vis-à-vis. Les besicles (voyez la *fig. IV, pl. II*), les tubes noircis en dedans, et autres instrumens de cette espèce, leur paraissent des auxiliaires puissans pour rétablir l'égalité dans les yeux, quoiqu'ils soient d'ailleurs fort difficiles à ajuster convenablement.

La lecture dans des écritures fines, l'application sur des objets menus, ne peuvent être que nuisibles, et je ne puis approuver ce conseil. On ne peut que louer les précautions que l'on prend pour les enfans, en les empêchant de mettre de côté l'objet qu'ils veulent apercevoir, et en les obligeant à le considérer dans une situation droite.

§ IV. La méthode qui m'a toujours réussi le mieux, consiste à couvrir pendant quelque tems l'œil sain avec un ruban noir, de sorte que le malade soit forcé de se servir de celui qui est affecté. Si ces deux organes sont attaqués, on cachera l'un pendant huit jours, et ensuite l'autre pendant le même espace de tems. Par cette précaution, l'œil louche se redresse, et on le voit se porter directement vers l'objet qu'il regarde. L'organe, obligé d'agir, de se tourner continuellement vers les corps à

considérer, avec un peu de tems et de la patience, perd l'habitude vicieuse qu'il a contractée.

Pendant qu'on fait usage de ce moyen, les fomentations avec des remèdes spiritueux, tels que l'esprit-de-vin camphré, le baume de Fioraventi, etc.; la vapeur de café, de résines en combustion, comme le succin, l'encens, le benjoin, le styrax, etc., contribueront à la guérison. Quelques saignées, des purgatifs, et quelquefois de l'émétique donné à propos, accéléreront le rétablissement, ou du moins y contribueront. L'application des ventouses sèches ou scarifiées n'est pas moins utile.

Si cette maladie est un symptôme d'une autre, il est certain qu'elle ne se terminera qu'autant que la première sera guérie : en conséquence, il faudra s'occuper de la maladie essentielle, et la combattre par les remèdes appropriés. Le strabisme qui dépend de l'immobilité de l'un des yeux dont les muscles, ainsi que ceux des paupières, sont affectés de paralysie depuis long-tems, ne laisse guère d'espérance de guérison. La vision a souvent lieu dans l'œil malade, quoique les muscles qui le meuvent soient dans l'inaction. (Voyez les mots *Paralysie des paupières*, *Paralysie des muscles de l'œil.*) Il sera cependant prudent de mettre en usage les remèdes qu'on emploie pour la goutte sereine. Voyez ce dernier mot.

STYLET. Espèce de sonde très-mince et très-flexible, semblable à une aiguille avec laquelle on tricote. Voyez le mot *Sonde*.

SUFFUSION. C'est la même chose que le mot *Cataracte*.

SUGILLATION. Espèce d'extravasion de sang qu'on observe aux paupières et aux parties qui environnent le globe, après un coup ou un autre accident quelconque,

encore après l'application des sang-sues. Ces taches rouges et livides se dissipent, pour l'ordinaire, sans qu'on soit obligé de recourir à aucun remède.

SUPERBE. Nom que l'on donne au muscle releveur de l'œil. Voyez les mots *Muscle releveur* et *Muscles de l'œil.*

SURCILIER (muscle). Voy. le mot *Muscle surcilier.*

SYMBLÉPHARON. Union des paupières avec le globe de l'œil. Voy. le mot *Union des paupières contre nature.*

SYNCHISIS. Voyez le mot *Dissolution de l'humeur vitrée.*

SYNÉCHIA. Voyez les mots suivans, *Adhérence de l'iris avec la capsule du crystallin, Adhérence de l'iris avec la cornée transparente.*

SYNIZÉSIS. Voyez le mot *Occlusion de la pupille.*

SYPHON LACRYMAL. Ce nom a été donné au conduit des larmes. Consultez le mot *Sac lacrymal.*

T

TACHE DE LA CORNÉE. C'est la même chose que *Taie.* Voyez les mots *Taie, Leucome, Albugo.*

TAIE, tache blanchâtre que l'on remarque dans la cornée. Ce mot est vulgaire, et se donne également aux cicatrices de la cornée et aux portions d'humeurs arrêtées entre les lames de cette tunique, à la suite d'inflammations, d'hypopions. Voyez les mots *Leucome, Albugo.*

Ces sortes de taches de la cornée diminuent beaucoup avec le tems, sans qu'il soit besoin d'employer aucuns remèdes, qui ne peuvent que favoriser leur accroissement, en excitant des inflammations semblables à celles

qui les ont produites : ces médicamens nuisibles sont le sucre candi, le vitriol de zinc, la tuthie, le fiel de brochet, le suc de chélidoine, celui de tithymale, etc. Voyez les mots *Leucome, Albugo.*

TARAXIS. Voyez le mot *Ophthalmie,* dont le taraxis est le premier degré.

TARFEN. Voyez le mot *OEil poché.*

TARSE. Cartilage du bord des paupières.

Les cartilages tarses qui terminent les bords de l'une et l'autre paupière, représentent un arc cartilagineux; ils sont fort minces, sur-tout vers leurs extrémités, et plus larges dans leur milieu : les extrémités de ces arcs, qui se rencontrent vers le grand angle ou angle interne de l'œil, sont moins grêles que celles qui terminent l'angle externe ou petit angle.

Le cartilage tarse de la paupière supérieure est plus large, dans toute son étendue, que celui de la paupière inférieure, celui-ci n'ayant qu'environ deux lignes de largeur, tandis que l'autre en a quelquefois jusqu'à cinq. Ces cartilages suivent en tout la courbure des paupières, et leur sont unis par un tissu cellulaire très-mince; ils sont concaves en arrière, et convexes en avant, plats vers le bord par lequel ils se touchent, et comme arrondis du côté de l'œil, formant un petit canal triangulaire lorsqu'ils sont réunis. Ils ont à leurs extrémités de petits ligamens membraneux qui les unissent ensemble.

On remarque dans les tarses, vers l'angle interne de chacune des paupières, une éminence ou tubercule assez élevé : sur ce tubercule se voit un trou ovale toujours ouvert, et dans lequel on peut introduire une sonde mince, un fil, etc. Ce sont les extrémités de deux petits canaux. Ces trous s'appellent points lacrymaux. Voyez

les mots suivans, *Points lacrymaux, Conduit des larmes, Sac lacrymal.*

C'est à la partie de ces cartilages qui regarde le globe, que se rencontrent les petites glandes de *Meibomius*, qui sont en plus grande quantité dans le cartilage de la paupière supérieure, que dans celui de la paupière inférieure. Voyez le mot *Glandes de Meibomius.*

Les cils ne sont pas implantés dans les tarses, mais leur sont contigus; ils sortent de la peau même des paupières. Voyez les mots *Cils, Paupières.*

Les cartilages tarses peuvent être affectés de toutes les maladies qui attaquent les parties voisines; mais ils sont particulièrement désorganisés par de petits ulcères qui les détruisent. Voyez le mot *Ulcère.*

Consultez les ouvrages suivans :

Winslow, Traité d'anatomie, article de la Tête, in-4°.

James. Diction. méd. in-folio, tom. 5.

Haller. prim. lin. Physiol.

Antoine Maître-Jean, Malad. de l'œil, in-12.

M. Sabatier, Traité d'anatom. in-8°.

Zinn. Descript. anat. ocul. hum. in-4°.

Deshayes-Gendron (Malad. des yeux, par), in-12.

TENTE, *turunda, penicillus, peniculus, penicillum.* La tente est un morceau de charpie ou de linge roulé, un morceau de plomb, de bois, d'éponge préparée, ou d'autre substance ferme, à laquelle on donne la même forme. Les tentes, de quelque matière qu'elles soient faites, sont figurées comme des clous à tête ronde.

Leur usage, en chirurgie, est d'être introduites dans les plaies des parties molles, et dans les parties dures du corps. Par cette introduction, on dilate les ulcères, les incisions; on tient ouverts les premiers jusqu'à ce qu'on

ait remédié à la maladie qui y a donné lieu, et les dernières écartées, jusqu'à la cure radicale de l'affection qui les a nécessitées. Les tentes sont toujours proportionnées aux parties dans lesquelles elles doivent être placées, soit par rapport à leur longueur, soit par rapport à leur volume : on les charge de médicamens capables de produire l'effet qu'on desire.

La fistule lacrymale est principalement une affection morbifique dans laquelle on a fait usage des tentes ; celles qui sont les moins dures servent à tenir la plaie externe ouverte ; celles qui sont de plomb, sont introduites dans l'ouverture pratiquée à travers l'os unguis, comme ayant plus de consistance et étant plus capables de résister.

Les tentes qui sont d'argent, portent le nom de canules, parce qu'elles sont percées dans toute leur étendue ; elles ont différentes formes, longueurs et grosseurs. Voyez, pour leur description, le mot *Canule*.

Consultez les ouvrages suivans :

Heister. Instit. Chirur. in-4°. Amstelod.

Garengeot, Descript. des instrum. de Chirurg. in-12, Paris.

Dionis, Cours de chirurgie, par *la Faye*. Paris, in-8°.

Platner. Instit. chirurg. Lipsiæ, in-8°. 1783.

Perret, l'Art du coutelier. Paris.

TERRE. La terre essentielle est un élément friable, insipide, inodore, indissoluble dans l'eau, pesant, solide, fixe, qu'on a dit entrer dans la composition de presque tous les corps. On ne doit appliquer ce mot qu'à la terre silicée ou sable, à la terre argileuse et à la terre calcaire.

Cet élément n'a d'action sur l'œil que d'une manière nuisible ; car réduit en molécules excessivement fines et

agitées par l'air, il peut, sous le nom de poussière, être introduit sous les paupières et irriter vivement le globe de l'œil.

La terre dans cet état, comme sous une forme différente, est un corps étranger dont il faut au plutôt débarrasser l'organe qu'il tourmente ; c'est ce qu'on obtient par des lotions d'eau froide ou un peu tiède sur l'œil ; par des bains oculaires de cette même eau. On doit d'ailleurs se garantir du contact de cette poussière par tous les moyens possibles, sur-tout lorsque l'œil est naturellement larmoyant, et que les bords des paupières sont affectés de petits ulcères, et privés de cils qui, par leurs fonctions, doivent empêcher les corps nuisibles de s'introduire dans l'œil. Ces moyens sont les garde-vues, quelquefois même, dans des cas pressans, des lunettes, qui écartent momentanément les corpuscules nageant dans l'air agité. Ces derniers instrumens peuvent être également très-utiles aux personnes qui sont obligées de s'approcher, ou du moins qui approchent continuellement d'un feu très-ardent.

TÊTE DE MOUCHE, espèce de staphylome de l'iris, qui ressemble à une tête de mouche. Voyez le mot *Staphylome*.

THYMALE, verrue des paupières. Voyez le mot *Verrue des paupières*.

TOILE D'ARAIGNÉE, nuage que plusieurs personnes aperçoivent devant les yeux lorsque les cataractes se forment et que la goutte sereine commence. Ces nuages sont des symptômes qui ont encore lieu dans d'autres affections que celles dont je viens de faire mention, entre autres pendant qu'il existe des petits ulcères à la cornée, lorsqu'il y a un commencement d'abcès dans cette tu-

nique, maladie qui porte le nom d'hypopion, ou bien quand la conjonctive est fortement irritée par des ophthalmies, et alors ils se dissipent avec les maladies que je viens d'indiquer.

TRACHOMA, dartre des paupières, accompagnée d'âpreté, sur-tout vers les parties internes de ces organes. Voyez le mot *Aspérité des paupières.*

TRANSPARENCE, *pelluciditas.* On le dit des corps lucides qui permettent aux rayons lumineux de les traverser, comme ils font lorsqu'ils passent à travers l'air, l'eau, le verre, l'humeur aqueuse, le crystallin, l'humeur vitrée.

TRANSPARENT, *translucidus,* qui n'est point opaque, et que la lumière peut pénétrer; tels sont l'air, l'eau, le verre, la cornée, etc.

TRICHIAISE. Dans cette maladie, que les Grecs nomment Τριχίασις, et les Latins *Trichiasis,* les cils irritent et blessent l'œil.

C'est ce qui arrive lorsque la pointe de ces poils se tourne en dedans et vers le globe. Ce sont ceux de la paupière supérieure, qui en est ordinairement plus fournie, qui donnent le plus souvent lieu à la trichiaise; la paupière inférieure, cependant, n'est point à l'abri de la même affection.

Les Grecs ont donné différens noms au Trichiasis, selon la direction vicieuse des cils; ainsi, lorsqu'il y en a ou paraît y en avoir un double rang Διστιχίασις, en latin *Distichiasis;* de même lorsque, sans qu'il y ait un double rang, leurs pointes se tournent en dedans et vers l'organe en le blessant plus ou moins, alors les Grecs l'appellent Φαλάγγωσις, les Latins *Phalangosis.*

§ I. Le Trichiasis est presque toujours le produit d'une ophthalmie qui, ayant tuméfié la conjonctive des paupières et abreuvé leurs bords, détermine le tarse à se retourner et à diriger les cils, en totalité ou en partie, vers le globe : dans le premier cas, ce sera le phalangosis ; et dans le second, le distichiasis, qui alors fait croire qu'il y a un double rang de cils. Cette dernière opinion de quelques praticiens, paraît assez vraisemblable. Des blessures, des brûlures, des coups avec des corps contondans, peuvent aussi déterminer le renversement en dedans de la paupière ou l'entropium, et donner lieu à la trichiaise.

Cette maladie des cils est une affection assez particulière aux vieillards, dont les paupières et la conjonctive qui les revêt sont communément abreuvées de sérosités, sur-tout vers leurs bords, d'où résulte aussi le renversement du tarse, qui entraîne avec lui les cils vers l'œil.

§ II. Il faut, dans le cas du distichiasis (qu'il y ait un double rang ou que ce soit quelques-uns des cils qui se soient dérangés de leur place), enlever avec soin les cils nuisibles, avec le secours d'une pince fine qui les saisisse exactement. On observe de les tirer perpendiculairement et de prendre garde de les casser. S'ils reviennent, comme cela arrive quelquefois, il faut les extraire de nouveau, avec le plus grand soin.

Quelques praticiens conseillent de toucher l'endroit d'où est sorti le cil, avec la pointe d'une pierre infernale préparée exprès, mais cela ne m'a point paru remplir le but qu'on se propose.

Dans la dernière espèce de trichiaise, c'est-à-dire dans le phalangosis, si le tarse se porte en dedans et occasionne une irritation au moyen des pointes des cils, les

auteurs qui en ont parlé recommandent une opération qui consiste à pincer une portion de la peau de la paupière. Après avoir essayé si cette portion, après son excision, forcera le tarse à se porter en dehors, et à détourner les cils du globe, on la coupe avec des ciseaux d'un tranchant fin, le plus nettement qu'il soit possible, et dans la direction des plis de la peau.

Le sang qui alors s'écoule est toujours en petite quantité, et ne cause point d'accident.

Les points de suture que l'on propose, pour obtenir la réunion et la parfaite cicatrice de la plaie, ne me paraissent point absolument nécessaires, car l'irritation qu'ils occasionnent est toujours très-considérable.

L'inflammation, qui est la suite du placement de ces points de suture, est constamment très-violente, et retarde plutôt qu'elle ne favorise la réunion; il est même impossible, chez beaucoup de malades, de les conserver. On est en conséquence contraint de les supprimer au plutôt, et, dans ce cas, il faut les remplacer par le moyen du taffetas d'Angleterre ou de tel autre emplâtre agglutinatif que l'on voudra, que l'on coupe à queue d'aronde.

On appliquera ce taffetas agglutinatif dans le sens favorable, c'est-à-dire que la portion la plus large sera collée à l'extrémité de la paupière supérieure, si c'est sur elle qu'on a fait l'incision, et l'autre partie de l'emplâtre au front.

Si c'est sur la paupière inférieure, la partie étroite du taffetas sera agglutinée à l'os maxillaire et à l'os de la pommette, et l'autre bout de l'emplâtre à l'extrémité de cette même paupière.

Après avoir bien réuni la plaie, on laisse agir la nature, qui opère d'elle-même la guérison.

Les praticiens extrêmement scrupuleux ne négligent point, d'ailleurs, les remèdes généraux, c'est-à-dire, les saignées, les délayans, les rafraîchissans ; et en applications locales, les collyres, qui sont d'usage, et qui sont appropriés à la circonstance.

Ces remèdes ne sont point nuisibles; mais je crois qu'on peut, à la rigueur, s'en passer, et que la guérison pourra s'achever sans tous ces moyens, qui fatiguent et affaiblissent les malades; les collyres, quoiqu'aussi peu nécessaires au moins, ne tourmenteront point de même.

§ III. Quand les cils sont d'une couleur blonde ou tirant sur le blanc, la lumière ne pénètre dans l'œil qu'en lui occasionnant une fatigue continuelle.

J'ai toujours conseillé avec succès aux personnes dont les cils étaient de couleur blonde ou blanche, de les teindre en noir, avec une substance quelconque, pourvu que l'application n'en fût cependant pas dangereuse. Ce moyen a très-bien réussi. A la vérité, au bout de quelques jours, il fallait recommencer, parce que cette matière noire se détrempe ou se dissipe d'elle-même par le frottement.

Les malades qui ne pouvaient auparavant s'exposer long-tems à une lumière vive, y restaient ensuite sans éprouver de mal-aise.

Consultez sur cet objet les ouvrages suivans :

Plemp. Ophthalmogr. in-folio.
Fabric. ab Aquapend. Oper. chirurg. in-fol.
Ambroise Paré (OEuvres d'), in-fol.
Platner. Institut. chirurg. in-8°.
Heister. Instit. chirur. in-4°.

Dionis, Cours d'opérat. de chirurg. in-8°.
Cortus. Dissertat. de Trichias. Trajecti ad Viadrum.
Guillemeau, Malad. des yeux, in-12.
Antoine Maître-Jean, Malad. de l'œil, in-12.
Saint-Yves, Malad. des yeux, in-12.
Deshayes-Gendron, Malad. des yeux, in-12.
Guérin, Malad. des yeux, in-12.
Bell's, System. of Surgery, etc. in-8°.

TROCART. Quelques auteurs ont proposé, pour vider l'humeur aqueuse surabondante qui occasionnait la maladie qu'on appelle hydrophthalmie ou hydropisie de l'œil, un instrument presque semblable à celui dont on se sert pour évacuer les eaux contenues dans les cavitées abdominales des hydropiques, et qu'on appelle trocart.

Celui auxquel on a recours dans l'hydrophthalmie est infiniment plus petit que l'autre, et proportionné à la délicatesse de l'organe auquel il est destiné. Cet instrument est d'une très-petite utilité. Lorsqu'on est dans la nécessité d'évacuer l'humeur aqueuse, on peut, et on doit, au lieu de ce trocart, employer le bistouri ordinaire : il serait plus utile dans la maladie qu'on nomme *Fistule lacrymale*, et alors pourrait être mis en usage pour enfoncer l'os unguis.

Le trocart, pour l'hydrophthalmie, est composé d'une canule d'argent, dans laquelle entre un poinçon dont la tige est construite en acier, le manche en argent, formant un cercle de la grandeur et du volume d'une pièce de six sols. L'extrémité de la tige présente trois surfaces qui forment trois angles, ce qui lui a acquis le nom de trocart. Cette tige est fort pointue, elle est formée par la réunion des trois surfaces.

La canule dans laquelle entre le poinçon, peut avoir une cavité d'une ligne et demie ou environ de diamètre : elle est longue à peu près d'un pouce; son extrémité postérieure est un peu taillée en biseau pour s'ajuster avec l'extrémité du poinçon; l'extrémité postérieure de la canule est terminée par une petite plaque d'argent comme le trocart, qui sert pour la paracenthèse abdominale. Il est, je crois, inutile d'ennuyer les lecteurs par de plus amples descriptions d'un instrument qui n'est, je le pense, d'aucun usage, ou du moins fort rarement. Voyez au surplus la *fig. XXXIV, planche X.*

TROCHLÉATEUR. Nom que l'on a donné au muscle grand oblique, ou oblique supérieur de l'œil, à cause de la poulie cartilagineuse à travers laquelle passe son tendon. Consultez le mot *Muscle de l'OEil.*

TROIS-CART. C'est la même chose que trocart. Voyez ce dernier mot.

TROUBLE DE L'HUMEUR AQUEUSE. Accident qui a lieu pour l'instant lorsqu'on opère une cataracte laiteuse : ce trouble, à mesure que l'humeur flue, se dissipe aussitôt.

L'humeur aqueuse perd encore sa transparence lorsqu'il y a une collection de pus dans les chambres de l'œil (Voyez à ce sujet le mot *Hypopion*).

On remarque chez quelques femmes en couche l'humeur aqueuse mêlée de quelques portions de lait, si l'on en doit croire l'assertion de certains auteurs qui ont appelé cette maladie en latin *Hypogala.*

On prescrit dans cette dernière circonstance les fomentations toniques et légèrement répercussives sous forme de collyre, ainsi que les remèdes internes, soit délayans et un peu apéritifs, de même que les légers purgatifs.

Ordinairement ce trouble accidentel cesse au moyen de ces médicamens.

TROUS LACRYMAUX. C'est la même chose que points lacrymaux. Voyez ce dernier article.

TUBE. Instrument pour sucer le pus renfermé dans la chambre antérieure lorsqu'il y a un abscès. Voyez le mot *Canule*.

TUBERCULES DURS. Voyez le mot *Tumeur*.

TUMEUR FONGUEUSE A TRAVERS LA CORNÉE.

Observation.

Parmi les excroissances charnues de l'œil les plus ordinaires, j'ai eu occasion d'en observer plusieurs d'une espèce particulière.

Un malade vint un jour me consulter pour une espèce de tubercule d'une chair blanchâtre, qui le fatiguait beaucoup. Cette maladie avait commencé par une inflammation ou ophthalmie humide, produite par un reste d'humeur variolique.

Les remèdes qui lui furent administrés inconsidérément, n'avaient fait qu'irriter les accidens, qui avaient d'abord été de peu de conséquence.

L'ophthalmie se termina, comme il arrive souvent, par un abscès ou hypopion. La cornée s'ulcéra dans son centre, et la matière évacuée, les remèdes que le malade continua d'employer n'étant pas plus convenables à l'état de la maladie que ceux mis en usage primitivement, et irritant continuellement l'organe, la cornée resta ouverte dans son centre. Alors il sortit peu à peu dessous cette tunique, à travers l'ouverture, une masse d'un blanc grisâtre, grenue et d'une chair blafarde, ayant la forme d'un champignon.

Cette espèce de corps charnu s'accrut petit à petit, cacha presque en entier la cornée, et causa des douleurs assez vives au malade, même quelquefois la fièvre. L'œil était alors fort diminué de volume, mollasse et légèrement enflammé.

La paupière supérieure n'étant plus soutenue par le globe affaissé, étant elle-même affectée d'œdématie, ne s'ouvrait qu'à l'aide des doigts. La perception des objets, comme on peut le croire, n'avait plus lieu, et il n'était question, lorsque le malade vint me consulter, que de calmer ses douleurs, d'ôter la difformité de cet œil, en empêchant l'accroissement de ce champignon charnu, qui, avec le tems, pouvait en dégénérant devenir carcinomateux.

Le malade, jouissant d'un bon tempérament, n'étant infecté d'aucune humeur morbifique, je lui conseillai l'extirpation d'une portion de l'œil, beaucoup plus profondément que le tubercule; persuadé que si l'on se contentait d'exciser le champignon, il renaîtrait, deviendrait même plus volumineux qu'il n'était la première fois, et que ce serait sans cesse à recommencer. Cette crainte est justifiée par les observations les plus authentiques faites par les meilleurs praticiens dans de semblables circonstances.

Les douleurs provoquées par les excisions répétées, sont toujours plus vives, ensuite l'opération à laquelle on est forcé d'avoir recours devient moins aisée, plus précaire que dans le premier état de l'œil, en raison de la plus grande sensibilité de l'organe, et du volume plus grand de la tumeur.

L'utilité de cette pratique est démontrée, 1°. en ce que la guérison est assurée en emportant une partie du

globe; 2°. parce que celui-ci étant vidé et débarrassé des différentes humeurs contenues dans son intérieur, devient plus petit, et permet d'y placer un œil d'émail; qu'elle évite la difformité qui naît de l'aspect d'un organe aussi défiguré, et de la chute de la paupière supérieure que supporte alors l'œil d'émail; 3°. qu'enfin en suivant une méthode contraire, on s'expose à plusieurs opérations partielles, en elles-mêmes plus douloureuses, plus longues, et dont les suites peuvent intéresser la vie.

Le malade, d'après ces considérations, embrassa avidement le moyen de guérison que je lui proposai, et qui était celui dont je viens de faire mention; j'extirpai une partie du globe un peu profondément. Voyez le mot *Extirpation du globe.*

Peu de tems après cette opération, le malade se trouva en état de vaquer à ses affaires, n'éprouvant plus de douleurs. Il fit usage d'un œil artificiel qui imitait si parfaitement l'œil naturel, qu'il était presque impossible de le distinguer d'avec celui qui était resté sain.

Les mouvemens de cet œil artificiel furent et restèrent faibles comme on peut bien le penser, parce que l'excision fut assez profonde, sans cependant aller aussi loin que l'on est quelquefois obligé de le faire; que les muscles furent un peu intéressés dans l'excision, et n'eurent plus leur action première dans toute leur intégrité, et telle qu'ils la conservent lorsqu'on n'emporte que la cornée et l'iris.

Quant au traitement mis en usage après l'opération, il fut très-simple, et tel que je l'ai indiqué au mot *Extirpation d'une partie de l'œil.* Il ne survint aucun accident, et les douleurs après l'excision ne furent vives que les deux ou trois premiers jours, au bout desquels elles

diminuèrent peu à peu pour ne plus se faire ressentir. J'employai pour cette opération le bistouri plat et recourbé, *fig. XV, planche XIV.*

TUMEUR LACRYMALE. Elévation que l'on observe dans les conduits lacrymaux et dans le sac lacrymal, lorsque ces parties sont obstruées par les larmes et par la matière puriforme qui s'y amasse. Voyez à ce sujet le mot *Fistule lacrymale.*

TUMEUR DE LA GLANDE LACRYMALE. Cette maladie est extrêmement rare. Voyez à ce sujet le mot *Glande lacrymale.*

Dans cette circonstance, l'extirpation seule de cet organe pourrait remédier aux accidens que l'on a à craindre; car les remèdes, soit généraux, soit locaux, seraient de peu ou d'aucune utilité. On mettrait en usage, pour extirper cette glande, l'opération pratiquée pour extirper le globe de l'œil lui-même (Voyez à ce sujet le mot *Extirpation de l'œil*). Le même instrument doit être employé; on doit se conduire de la même façon, avec très-peu de modifications, qui, je crois, n'ont pas besoin d'être indiquées : car on conçoit qu'il faut éviter d'intéresser l'œil, ce qui ne sera pas toujours très-facile, et ménager les parties qui lui sont voisines et nécessaires.

On ne doit point s'étonner si, après cette opération, cet organe est sujet à des inflammations, à des sécheresses; la cornée, ainsi que le globe, n'étant plus lubrifiés convenablement, les mouvemens se trouveront alors considérablement gênés, et les fonctions du siphon lacrymal seront à peu près nuls : d'après ces considérations, cette opération ne doit point être entreprise à la légère, et il n'y a que les dangers les plus pressans qui doivent engager à la mettre en usage.

TUMEUR DU GRAND ANGLE, ANCHILOPS. (Voyez ce dernier mot.) Il paraît également une tumeur au grand angle ou angle interne de l'œil, lorsqu'il est affecté de la maladie qu'on appelle hydropisie du sac lacrymal ou fistule lacrymale; mais alors cette tumeur diffère essentiellement de celle qu'on nomme anchilops : car celle-ci n'attaque que rarement les voies ou conduits des larmes, à moins que la maladie n'ait dégénéré. La tumeur lacrymale est placée plus près du nez, et lorsqu'on la presse avec le doigt, la matière puriforme sort le plus souvent par l'un ou l'autre point lacrymal; ce qui n'arrive point dans la maladie qu'on nomme anchilops. Voyez les mots *Fistule lacrymale*, *Anchilops*.

TUMEUR. Gonflement plus ou moins considérable d'une partie quelconque, occasionné par la congestion des humeurs. La tumeur des paupières, Σκληρωσις, *tumor palpebrarum;* celle qui ressemble à un grain de millet est appelée *miliaire;* lorsqu'elle est formée par de la matière semblable au miel, Μελικηρις, *meliceris; myrmecia* lorsqu'elle fait éprouver une douleur semblable au chatouillement qu'occasionnent les fourmis, en grec Μυρμηκια; si elle contient une matière épaisse et semblable à de la bouillie, Αθηρωμα, *atheroma;* lorsqu'elle est charnue, Σαρκωσις, *sarcosis, sarcome;* est-elle semblable à une mûre, alors on l'appelle *morum*, Πλασαροτης; *stéatome* lorsque la matière a de l'analogie avec le suif, *steatoma*, Στεατωμα, etc.

§ I. Toutes ces distinctions sont assez puériles et fort peu intéressantes : on ne peut se dispenser néanmoins d'en donner la nomenclature.

Le traitement de ces diverses tumeurs diffère très-peu. En effet, ou il s'agit d'en faire l'extirpation avec un bis-

touri ordinaire, comme on fait pour le sarcome, ou au moins d'en faire l'ouverture pour faciliter l'évacuation de la matière contenue dans leur intérieur, ou enfin il est question de les détruire avec un caustique quelconque. Tels sont les moyens par l'usage desquels on parvient à détruire ces gonflemens contre nature. Pour l'ordinaire, j'emploie l'application du nitrate d'argent; ce qui me réussit assez constamment. J'ai soin ensuite de faire bassiner les yeux avec une infusion légère de roses de Provins, pour calmer la petite inflammation qu'a occasionnée l'application réitérée du caustique.

§ II. Lorsque les tumeurs qui surviennent aux paupières sont enkistées, l'usage des instrumens est infiniment préférable à celui des caustiques; leur effet est plus prompt, leur action est plus certaine, et l'opération plus facile à pratiquer : elle consiste à les soulever avec un érigne, une pince, etc., si elles peuvent être saisies; si cela ne se peut, on fait une incision sur ces tumeurs, même à l'intérieur de la paupière, pour éviter la difformité de la cicatrice, si on opérait à l'extérieur. On suit la direction des fibres de la conjonctive en incisant : cette section faite, on les fait saillir, et on les coupe avec des ciseaux courbes, le plus près qu'on peut vers le fond du kiste, ou on les dissèque à l'aide d'un bistouri.

§ III. Si le kiste n'a pas été entièrement extrait, ce qui arrive quelquefois, sans que la faute doive et puisse être attribuée à l'opérateur, il faut consommer cette enveloppe à l'aide d'un caustique. On emploie le beurre d'antimoine, l'eau mercurielle, le nitrate d'argent, etc. Je préfère ce dernier caustique, parce qu'on est maître de son action, et qu'il ne s'étend pas autant que les autres contre l'intention du chirurgien. En faisant

usage à propos de ce dernier moyen, on parviendra, avec de la patience, à détruire entièrement les restes de ce sac.

§ IV. Comme cette opération est de peu de conséquence, et nullement dangereuse pour les suites, je crois que les préparatifs avant, et les remèdes généraux employés à la suite, peuvent être supprimés : à la vérité, ils ne nuiront point ; et on peut les mettre en usage, si on le desire. L'inflammation et les douleurs qui surviennent sont toujours peu considérables, et ne doivent point alarmer ; elles se dissipent d'elles-mêmes avec un peu de patience.

La tumeur de la glande lacrymale, qu'on appelle en grec Εγκανθις, *tumor magnus glandulæ lacrymalis*, demande un traitement particulier. Voyez le mot *Tumeur de la glande lacrymale*.

Observation particulière.

§ V. Parmi les tumeurs qui surviennent aux paupières, j'en rapporterai une que j'ai eu occasion de remarquer, et qui était assez singulière. Un particulier vint me consulter en 1778, pour une tumeur située à la paupière supérieure, sur le tarse même. Cette excroissance était grosse comme une plume à écrire, et longue d'à peu près cinq à six lignes : elle était transparente, très-dure, et ne contenait rien dans son intérieur ; il paraissait même que cet intérieur était occupé par de l'air. Elle n'était point douloureuse et avait été excisée plus d'une fois sans succès. Je touchai ce corps avec le nitrate d'argent ; l'application en fut très-sensible pour le malade, et le fit souffrir beaucoup ; mais aussi deux jours après, la tumeur diminua d'un tiers ; après avoir appliqué le caustique trois fois dans l'espace de quelques

jours, cette excroissance diminua considérablement; à la quatrième application, elle disparut entièrement. De cette manière, le malade fût guéri en peu de tems de cette incommodité, qui, dans beaucoup de circonstances, l'empêchait de voir et de fermer les paupières : il n'y eut aucun retour de cette maladie. Voyez le mots *Sarcome, Verrues, Grêle, Orgeolet.* Voy. aussi *la fig. LII, pl. XXI.*

TUNIQUE du corps vitré. La tunique de l'humeur ou corps vitré, est une membrane très-fine, très-transparente, et qui, conjointement avec l'humeur vitrée, lorsqu'elle la contient, forme une masse ayant à peu près la consistance d'un blanc d'œuf. Si on ôte de l'œil cette masse avec adresse, elle se soutient quelque tems en boule dans sa capsule; mais bientôt elle s'écoule et se perd peu à peu entièrement à travers les pores de la tunique.

Cette membrane, qui a aussi été appelée *hyaloïde* par *Fallope*, est extérieurement formée de deux feuillets intimement collés ensemble. Ces feuillets entourent toute la masse par derrière. La tunique est immédiatement appliquée, dans tout cet espace, à la rétine, jusqu'à la grande circonférence de la zone ciliaire.

On voit depuis la zone ou couronne ciliaire jusqu'au bord du chaton de la lentille crystalline, des sillons en forme de rayons, disposés pour loger les procès ou fibres ciliaires, qui y laissent une empreinte noire. Lorsque les deux feuillets de la tunique vitrée, arrivent vers le chaton dans lequel doit être logé le crystallin, ils s'écartent l'un de l'autre et forment une capsule particulière, en enveloppant la lentille crystalline.

Les deux feuillets de la membrane hyaloïde, sont très-visibles lorsqu'ils sont parvenus vers le corps ciliaire et proche le chaton du crystallin; car il se forme de leur

écartement une zone membraneuse triangulaire et curviligne, qui s'attache à la capsule crystalline. Voyez les mots *Zone ciliaire*, *Couronne ciliaire*, *Canal godroné*.

Le feuillet externe recouvre tout le corps vitré, et la lame interne se plonge dans la propre substance de cette humeur : elle forme dans son intérieur une multitude de petites cellules qui toutes communiquent ensemble, et permettent à l'humeur vitrée qu'elles contiennent, de circuler librement des unes dans les autres.

Lorsqu'on soumet à la congélation un corps vitré, on aperçoit facilement les petits glaçons formés par cette humeur contenue dans les cellules; d'ailleurs, si on laisse exposée à l'air cette masse, on la voit s'affaisser peu à peu par l'écoulement du fluide, qui sort de chacune des cellules.

Cette tunique peut être affectée d'opacité dans la partie qui sert de chaton au crystallin, comme cela arrive dans quelques cataractes secondaires. Voyez l'article *Cataracte*.

Cette membrane peut aussi, entièrement ou presque entièrement, se détruire. Voyez, à ce sujet, le même article, *Tunique tendineuse* ou *albuginée*. Voyez les mots *Albuginée*, *Tunique innominée*.

On peut consulter, sur la structure de cette membrane, les ouvrages suivans:

Riolan. Anthropol. in-4°.

Winslow, Traité d'anatom. in-4°.

Plempii, Ophthalmog. in-folio.

Brigg's, Ophthalmogr. in-8°.

Hovius. De Circul. humor. in ocul. mot. tractat. in-8°.

Ruysch. Epist. XIII, in-4°.

Morgagni. Epist. Anatom. XVII, in-4°.

Antoine Maître-Jean, Maladies de l'œil, in-12.

Camper. Dissertat. de quibusd. ocul. partib. in-4°.

Haller. Comment. *Boerhar*. tom. 4, in-4°.

Zinn. Descrip. anatom. ocul. human. in-4°.

M. Sabatier, Traité d'anatom. in-8°.

Petit, Mémoir. de l'Académ. des Sciences de Paris, année 1726.

M. Demours, Hist. de l'Académ. des Sciences de Paris, année 1741.

Sam. Thom. Sœmmerring. Icon. ocnl. hum. in-fol. Francofurt. ad Mœnum 1784.

TUNIQUE INNOMINÉE. C'est la même chose qu'albuginée. Voyez ce dernier mot.

TUNIQUE TENDINEUSE. Voyez *Albuginée*.

TYLOSIS. Voyez les mots *Aspérité des paupières*, *Dureté des paupières*.

U

ULCÈRE DE LA CONJONCTIVE. Voyez le mot *Ulcère de l'œil*.

ULCÈRE DE LA CORNÉE. Voy. le mot *Ulcère de l'œil*.

ULCÈRE DE L'OEIL.

L'ulcère de l'œil, E'λκωμα, *ulcus oculi;* celui de la cornée transparente, lorsqu'il est petit et profond, Κοίλωμα, *seu cavitas;* l'orsqu'il est superficiel, Νεφέλιον, *nephelion, seu nubecula, achlys, caligo;* lorsqu'il est semblable à des raisins, *botryon;* lorsqu'il est rond, profond, *ulcus rotundum, seu argemon;* lorsqu'il est brûlant, E'πικαυμα, *ulcus inustum;* lorsqu'il est malin, Νόμάι, *ulcera depascentia;* lorsqu'il est cancéreux E'λκος καρκινώδης, *ulcus canceratum*.

§ I. Sans m'appesantir sur chacune des différentes es-

pèces d'ulcères, dont les noms sont fort peu utiles à retenir, parce qu'ils indiquent seulement les différens degrés de la même maladie, je parlerai seulement de leur guérison, qui est la même pour tous, à quelques modifications près, excepté pour celui qui tient du cancer, au mot duquel je renvoie, ainsi que pour l'ulcère qui reconnaît pour cause une maladie vénérienne. On sent parfaitement que la guérison dépendra de la maladie essentielle, qui ne peut se dissiper que par le secours des moyens qui guériront le virus vénérien.

Je ferai mention ici de l'ulcère qui est benin.

La cornée est affectée d'ulcères, lesquels, après avoir détruit la conjonctive qui la recouvre, la rongent elle-même, à peu près comme ferait une étincelle qui tomberait sur une gaze. Dans ce cas, il y a peu d'inflammation, et l'affection, dans le commencement, est comme un petit point imperceptible qui s'agrandit peu à peu, à l'instar de l'étincelle dont je viens de parler. Il y a peu d'opacité à l'entour de l'ulcère, et encore moins dans la cornée transparente; il ne paraît pas même qu'il ait de communication, par le moyen des vaisseaux de la conjonctive, avec les parties environnantes. Le malade a de la peine à supporter le jour, il voit comme à travers un nuage. Si on négligeait cette maladie, l'ulcère, en se guérissant, ou par lui-même ou à l'aide des médicamens, laisserait une cicatrice large qui mettrait obstacle à l'abord des rayons lumineux. J'ai observé que ces ulcères se rencontrent le plus souvent au centre de la cornée.

§ II. Pour guérir ces maladies, lorsqu'elles ne sont point de mauvais caractère, j'ai toujours employé un remède efficace, après avoir prescrit les médicamens généraux et légèrement antiphlogistiques. Tous les soirs,

avant que le malade se mette au lit, j'introduis dans l'œil, en mettant entre les deux paupières, gros comme la tête d'une épingle, d'une pommade faite avec un grain de cinnabre artificiel réduit en poudre très-fine, et incorporé très-exactement dans dix fois son volume de sain-doux ou de pommade ordinaire; j'ai soin de mélanger, avec l'attention la plus scrupuleuse, le cinnabre avec cette graisse, et de n'en introduire qu'une fois dans l'œil, le soir seulement, et, comme je l'ai dit, gros comme la tête d'une épingle; je fais appliquer par dessus une compresse trempée dans une légère infusion de fleurs de sureau. Je continue ainsi jusqu'à parfaite guérison, qui a lieu en peu de tems. J'ai soin également, lorsqu'elle est entièrement terminée, de purger plusieurs fois le malade et de lui prescrire de bassiner dans la suite l'organe, souvent dans la journée, avec de l'eau de mer, dans la vue de diminuer la tache que laisse la cicatrice, suite de l'ulcère guéri.

Ce moyen et le frottement des paupières, dissipent ordinairement cette espèce de taie qu'on remarque à la suite de cette affection terminée, sur-tout dans les enfans, chez lesquels cette maladie est assez commune. L'application des ventouses, en même tems qu'on emploie cette pommade, outre qu'elles contribuent à la guérison, empêchent le retour de ces ulcères.

L'ulcère de la cornée qui survient après l'abcès de cette tunique, connue sous le nom d'hypopion, demande un traitement différent quant aux applications locales (Voyez, à ce sujet, le mot *Ongle* ou *Onyx*). Le collyre de blanc d'œuf et d'alun, employé avec persévérance, est encore très-bon dans ce cas.

Consultez, sur cette maladie, les ouvrages suivans:

Plusieurs Thèses de Mauchart, imprimées à Tubingen par les soins du docteur Reuss, in-12.

Deshayes-Gendron, Malad. des yeux, in-12.

Guérin, Malad. des yeux, in-12.

Guillemeau, Malad. des yeux, in-12.

Ben. Bell's. Syst. of Surgery, 3 vol. in-8°.

Rowley. Diseases on the eyes, etc. in-12.

Saint-Yves, Malad. des yeux, in-12.

Plenck. Doctrin. de morb. ocul. in-8°.

Ambroise Paré (OEuvres d'), in-folio.

Plempii. Ophthalmog. in-fol.

Platner. Instit. chirurg. in-8°.

Ant. Maître-Jean, Malad. des yeux, in-12.

ULCÈRES DES PAUPIÈRES.

§ I. Les anciens ont donné différens noms aux divers états dans lesquels se trouvent les paupières lorsqu'elles sont affectées d'ulcérations, et suivant le degré plus ou moins considérable de ces ulcères.

Lorsque les bords des paupières sont légèrement ulcérés, que la chassie n'est pas bien âcre, que la démangeaison n'est pas insupportable, ainsi que la tension et la rougeur, ils ont nommé cet état *Psorophthalmie*, gale des paupières, et en grec Ψυροφθαλμία, en latin *Lippitudo pruriginosa*.

Quand les paupières sont peu gonflées et abreuvées d'humidité, qu'elles sont fort rouges, un peu douloureuses, lourdes, très-collées le matin par une chassie plus épaisse, plus dure et plus âcre, la maladie porte le nom de gratelle sèche et gale des paupières, en latin *Lippitudo arida, Xerophthalmia*, en grec Ξηροφθαλμία.

Si la rougeur, la douleur, la dureté et tension s'augmentent dans le bord de ces organes, que les malades

éprouvent une plus grande difficulté de les ouvrir, que la chassie s'amasse seulement aux angles et un peu aux paupières; enfin que le globe lui-même participe aussi à la rougeur et à la douleur, quoique secondairement, les Latins appellent cette affection, *Lippitudo dura*, *Sclérophthalmie*; en grec Σκληροφθαλμία.

D'après le peu d'explications que je viens de donner sur ces différentes dénominations, il est facile de juger qu'on a fait autant de maladies diverses des symptômes plus ou moins graves que produit la même affection. Sans s'arrêter à toutes ces variétés dans les ulcérations, appesantissons-nous davantage sur ce qu'éprouvent les individus dans cette maladie des bords des paupières qui paraissent fort rouges dans l'endroit où les poils des cils sont implantés, parce que la privation de ces cils, qui souvent après leur chute ne repoussent plus, entraîne plus d'inconvéniens après la guérison, qu'il n'en résulte après celle des autres ulcérations des bords des paupières, plus éloignées de ces poils. *L'échinophthalmie*, en grec Εχινοφθαλμία, est la rougeur inflammatoire qu'on aperçoit au bord des paupières, où sont implantés les cils. Ce sont les ulcères dont ces bords sont parsemés, qui leur donnent cet aspect rouge. Cette espèce d'inflammation des paupières demande plus d'attention, à cause des pertes de substances dont elle est suivie.

Le siége de tous ces ulcères est dans le conduit excréteur des petites glandes ciliaires ou sébacées, dont les bords des paupières sont parsemés.

§ II. La matière ou sanie qui sort de ces petites ouvertures est baveuse, gluante, acide, et quelquefois d'une âcreté telle qu'on ne la peut supporter, et qu'elle corrode même la peau des paupières et des joues sur lesquelles elle

s'étend à la manière de l'huile. Cette matière qu'on appelle chassie est souvent accompagnée de larmes âcres et fort salées; les malades qui en sont affectés, ont, le matin, les yeux collés et tellement soudés, pour ainsi dire, qu'ils ne peuvent les ouvrir qu'après les avoir lavés avec de l'eau tiède, et encore avec précaution, pour éviter d'arracher les cils : cet accident arriverait si l'on voulait purger les paupières de cette sanie desséchée, sans les humecter préalablement.

Les malades qui sont tourmentés par ces petits ulcères, ont très-peu de ces poils, parce que le bulbe d'où les cils tirent leur substance est détruit, principalement lorsque ces affections sont la suite de la petite vérole. Les yeux supportent difficilement l'action d'un jour vif; ils sont blessés par son éclat, ainsi que par le vent seul ou chargé de poussière; rien ne peut également arrêter l'introduction des corps étrangers qui peuvent irriter par leurs aspérités cet organe sensible. Les paupières, dans ces circonstances, exercent chez quelques personnes un clignement perpétuel et presque convulsif, dans l'espoir de suppléer à ce qui leur manque. La vue, dans cet état, est pénible.

§ III. Les causes de ces ulcères sont les mêmes que celles qui donnent lieu à l'ophthalmie et aux inflammations des paupières. Les métastases leur donnent encore naissance; c'est ce qu'on observe dans les maladies vénériennes, les affections dartreuses, scrophuleuses, etc. Les blessures et les violences externes peuvent aussi exciter ces affections des paupières.

§ IV. Les saignées, sans être, en général, bien nécessaires, devront cependant être recommandées, s'il y a pléthore. Elles détermineront plus promptement la gué-

rison, qui peut cependant avoir lieu sans elle. On se contentera de tirer du sang avec des sang-sues dont on réitérera l'application selon le besoin, soit au fondement, soit aux veines jugulaires, aux tempes, derrière les oreilles, mais plus souvent aux paupières. Le sang qu'on évacue par des scarifications faites à ces organes, est en petite quantité, et d'ailleurs on l'obtient par un moyen trop douloureux relativement au peu d'utilité.

Les bains entiers, les demi-bains, les bains de pieds feront du bien, ainsi que les boissons délayantes et rafraîchissantes. Les lavemens simples et composés avec des plantes émollientes doivent être prescrits.

De tous les remèdes externes, ceux dont on obtient le plus d'avantage sont les exutoires : tels sont les sétons, auxquels je donne la préférence; ensuite viennent les vésicatoires, et après la cessation de ces derniers, les ventouses sèches et scarifiées, ou le moxa. Le séton se place à la nuque; le vésicatoire et le moxa peuvent être appliqués au même endroit, et, de plus, derrière les oreilles. Je ne pense point qu'il soit utile et même prudent de faire mettre un vésicatoire ou le moxa plus près du mal, par exemple, à l'une des tempes; mais un cautère au bras peut suppléer à tous ces exutoires, après leur cessation.

Les purgatifs feront également partie de ce traitement; mais ils devront n'être ordonnés que vers la fin de la maladie, excepté dans quelques cas particuliers, où ils seront indispensables dans le commencement ou le milieu. Cela dépendra de l'espèce d'inflammation à laquelle seront dus ces ulcères.

On ne peut espérer de succès des remèdes dont il vient d'être question, que dans la supposition où ils ne

seront point le résultat de maladies vénériennes, scrophuleuses, ou autres de ce genre, etc.; auxquels cas, les médicamens appropriés à ces mêmes maladies sont indiqués.

§ V. On fomente les paupières irritées par l'âcreté de la matière qui exsude des bords de ces parties, et les infusions faites avec des plantes émollientes remplissent assez bien cet office.

Mais de tous les médicamens, celui dont j'ai constamment obtenu le plus de bons effets, est celui dont j'ai fait mention aux mots *Ulcère de l'œil, Ophthalmie, Vaisseaux variqueux,* et qu'on emploie sous forme de pommade.

Cette pommade peut quelquefois mettre fin à ces affections, sans autre secours, même en très-peu de tems. Je ferai observer cependant qu'on a moins d'espoir de réussir aussi parfaitement, lorsque ces ulcères sont la suite de la petite-vérole, quoique cette pommade soit encore utile comme palliative, et capable en conséquence de modérer la grande irritation de l'œil, et sa vive sensibilité au grand jour. Au total, ces ulcères sont toujours moins apparens lorsqu'on joint, comme dans les autres espèces d'ulcérations un régime rafraîchissant, à l'emploi de cette pommade.

On doit en général garantir les yeux par un garde-vue de couleur sombre, qui prémunisse contre le soleil, le feu et les corps éclatans; il convient de ne point trop les fatiguer, sur-tout le soir, et de faire un exercice modéré.

Je finirai en avertissant que cette pommade est principalement efficace dans la rougeur résultante des ulcères survenus aux bords des paupières, où sont implan-

tés les cils; espèce d'inflammation connue sous le nom d'*échinophthalmie*.

OUVRAGES A CONSULTER.

Ambroise Paré (OEuvres d'), in-4°.
Boërhav. de Morbis oculor. in-12. Paris.
Antoine Maître-Jean, Malad. des yeux, in-12. Paris.
Saint-Yves, Malad. des yeux, in-12. Paris.
Deshayes-Gendron, Malad. des yeux, in-12. Paris.
Plenck. Doctrin. de morb. oculor. in-8°. Vindob.

UNGUIS (os). Un des os qui forment l'orbite; en latin *os unguiforme*, *os ægilopis*, *os lacrymale.*

Cet os constitue la plus grande partie de la gouttière osseuse, dans laquelle est presque renfermé le conduit des larmes : il est fort mince, situé à la partie antérieure et interne de l'orbite, dans le grand angle; sa figure est semblable à celle d'un ongle. La face externe de l'os unguis, qui est tournée vers l'orbite, est concave et polie; l'autre est raboteuse.

L'os unguis est attaché à l'os ethmoïde, et est formé en gouttière : il n'a que de la substance compacte; il tient à l'os maxillaire, à l'os coronal, et aux os du nez. Cet os s'altère quelquefois dans la maladie qu'on nomme fistule lacrymale; il peut alors être facilement brisé ou détruit, au moyen d'un instrument ou d'un caustique quelconque, à cause de son peu d'épaisseur. Au reste, il faut convenir que cette carie de l'os unguis, est une circonstance qui est heureusement assez rare dans la maladie qui affecte le conduit des larmes.

UNION DES PAUPIÈRES CONTRE NATURE, *ankyloblepharum*, en grec Αγκυλοβλέφαρον, lorsqu'elles sont unies

par leurs tarses ; et *symblepharum*, lorsque ces organes sont adhérens au globe de l'œil.

§ I. Il peut y avoir une union entre les paupières par leurs tarses ; cette coalition peut exister entre ces organes et la partie de la conjonctive qui recouvre la sclérotique, et quelquefois même, quoique plus rarement, avec celle qui revêt la cornée transparente. Cet accident est un vice de conformation ; il survient aussi à la suite d'un coup d'armes à feu, d'une blessure, d'une opération pratiquée sur l'œil. L'excision de l'onglet ou ptérigion, y donne lieu souvent, si l'on néglige les moyens qui peuvent s'opposer à cette réunion vicieuse des organes. Une brûlure, un ulcère ou une excroissance charnue, font également naître l'ankyloblépharon.

Rarement cette réunion est parfaite ; il reste assez souvent un très-petit espace par lequel les larmes s'échappent de l'intérieur des paupières. J'ai cependant observé le fait contraire ; et tel était l'enfant d'un capitaine de navire du port de Boulogne. Je l'opérai pendant le court séjour que je fis dans cette ville, en *l'an dix*. Je fus obligé de tracer une ligne entre les deux rangées de cils, avec la pointe d'un bistouri qui ne dépassait le bout des doigts qu'autant qu'il le fallait pour entamer les tégumens qui joignaient les paupières ; je plongeai cette pointe plus profondément dans l'angle externe, afin de me faire jour jusqu'au globe, de pouvoir placer les ciseaux courbes et achever la séparation des organes réunis, en suivant la ligne pratiquée par le bistouri. Les deux yeux étaient dans le même état, et l'opération réussit si complètement, que deux ou trois jours après on ne voyait aucun vestige d'incision. L'opération de chaque paupière avait cependant duré plus d'une heure, en rai-

son des mouvemens violens exercés par le malade.

Quelquefois ce collement des paupières est produit par une matière épaisse et visqueuse; mais alors cette maladie est très-peu de chose, provient assez ordinairement d'une inflammation et se termine lorsque celle-ci cesse.

§ II. Dans l'ankyloblepharon, il s'agit de désunir les paupières et d'empêcher qu'elles ne s'agglutinent de nouveau. Pour remplir ce but, il faut glisser par la petite ouverture qui se remarque assez souvent, une petite sonde cannelée, sur la cannelure de laquelle on place un bistouri fin et bien tranchant; si l'ouverture n'existe pas, on en pratique une avec soin, comme je l'ai fait dans l'observation citée plus haut.

On a attention que la cannelure de la sonde soit placée juste sous l'union des paupières, pour que le bistouri ne coupe que la membrane qui, pour l'ordinaire, joint les organes ensemble. Quelques chirurgiens se servent de ciseaux fins et bien acérés pour opérer cette désunion: les ciseaux sont à boutons et placés sur la cannelure de la sonde. Au reste, peu importe la manière dont on pratique cette opération, pourvu qu'elle soit faite sans blesser l'œil et sans déranger l'organisation des paupières; mais sur-tout avec le moins d'instrumens possible. C'est avec des seuls ciseaux courbes et mousses que je fis, il y a quelque tems, cette opération au petit-fils de M. *Dusserre*, commissaire de police de la division du Temple. Cet enfant était né avec l'ankyloblepharum presque complet, dans l'une et l'autre paupière. Peu de jours après les yeux furent parfaitement à découvert, et il resta à peine trace d'opération.

§ III. Lorsque les paupières sont séparées, on les hu-

mecte avec partie de vin tiède et d'eau, avec de l'huile d'amandes douces ou du blanc d'œuf. On peut également frotter légèrement les bords des paupières incisées, avec une pommade un peu dessicative; tel est l'onguent de tuthie. Tous ces remèdes sont employés fréquemment, pour empêcher que les parties divisées ne s'unissent de nouveau. Les moyens qu'emploient, pour le même objet, quelques praticiens, me paraissent sujets à beaucoup d'inconvéniens. Ils consistent à interposer entre le globe et les paupières une plaque de plomb en forme d'œil postiche, avec une languette qui peut servir à séparer les deux paupières : lorsque l'union de ces organes est simplement avec la conjonctive, il n'y a point de languette. Celui d'appliquer une espèce de peau dont se servent les batteurs d'or, quoique moins nuisible, ne me semble point plus heureux. Les précautions que j'ai prescrites et un peu d'attention, tiendront aisément lieu de toutes ces machines. Si ces parties sont jointes au globe et produisent la maladie qu'on nomme *symblépharon*, on incisera avec soin les substances qui les attachent ensemble. Un bistouri ordinaire et des ciseaux courbes et fins, sont très-convenables pour cette operation.

§ IV. Les médicamens capables d'empêcher une nouvelle coalition, seront ceux que je viens de conseiller. Je ferai observer que si cette coalition a lieu à la cornée, ce qui est assez rare, l'opération sera plus délicate et réussira moins complètement, à cause des opacités qui pourront subsister sur cette membrane. Cette désunion sera de très-difficile exécution sur les enfans, et il sera prudent d'attendre un âge plus raisonnable. S'il y a eu perte de substance dans les paupières, le succès sera également très-incomplet; c'est ce qui arrive lorsque cet acci-

dent a lieu après des brûlures, des blessures, etc.

§ V. L'union des paupières au moyen d'une matière glutineuse et épaisse, est de peu de conséquence et se dissipe avec la maladie qui l'a produite; il est cependant prudent d'humecter et de décoller les parties avec un peu d'eau tiède, une légère infusion de roses de provins, ou avec quelque collyre semblable. On a le plus grand soin d'empêcher que les paupières ne restent fermées. Ces précautions ne doivent point être regardées comme futiles; elles préviennent les ulcérations des bords des tarses, et la chute des cils; mais sur-tout ce qui est plus important, la destruction des petits bulbes dans lesquels ils sont implantés : on sait que, dans ce dernier cas, ces poils ne recroîtraient plus, et que l'œil, privé de cet ornement, serait blessé par la vive lumière.

J'observerai que dans l'opération dont je viens de faire mention, je crois assez inutile de faire usage des médidicamens préparatoires, ni des saignées; et, à la vérité, ces moyens ne pourront nuire, mais ils ne sont point essentiels. L'âge des malades, pour la plupart très-jeunes, repousse communément ces préparatifs.

UVÉE. C'est un des noms qu'on a donnés à la choroïde, qui est une des membranes de l'œil apposée sur la sclérotique, au-dessous de la rétine (Voyez le mot *Choroïde*). On a aussi donné ce nom à l'iris, quoique assez improprement.

V

VAISSEAUX VARIQUEUX DE LA CONJONCTIVE. Voyez les mots *Varice, Scarification, Ophthalmie.*

VAISSEAUX VARIQUEUX DE LA RÉTINE. Voyez les mots suivans, *Varice, Cataracte, Albugo.*

VALVULE SEMI-LUNAIRE. On a donné ce nom à un repli en forme de croissant, que produit la membrane conjonctive. Cette production membraneuse est fort apparente lorsque l'œil se tourne vers l'angle interne ; alors la convexité de ce croissant regarde le nez, et la concavité se voit vers la cornée.

Cette valvule disparaît lorsqu'on tourne l'œil vers la tempe. D'après cette très-légère description, il est clair que la valvule semi-lunaire n'est autre chose qu'une prolongation de la tunique conjonctive, et n'en diffère aucunement. Ce croissant est situé proche la caroncule lacrymale; il aide et est aidé par ce corps glanduleux, dans la fonction qui consiste à diriger les larmes vers les points lacrymaux.

Le tissu de cette valvule est le même que celui de la conjonctive qui la forme.

Les maladies dont cette partie est affectée, sont en général celles auxquelles est sujette la conjonctive; telles sont l'ophthalmie, etc. ; mais la valvule est particulièrement attaquée d'une tumeur qu'on nomme *Encanthis.* Voyez ce mot.

VAPEURS DE BAINS. Voyez le mot *Bains de vapeurs.*

VARICES, OU VAISSEAUX VARIQUEUX DE LA CONJONCTIVE.

§ I. Les varices sont des tumeurs molles, inégales, noueuses, indolentes, livides ou noirâtres, produites par un sang épais, qui, s'étant arrêté dans les veines les dilate. Cet engorgement sanguin n'offre aucune pulsation, cède à l'impression du doigt, et reprend son état lorsque la pression cesse.

La conjonctive qui recouvre les paupières, est quelquefois affectée de ces varices, ainsi que la partie de cette tunique qui revêt tout le globe, et notamment la cornée. Dans ce dernier cas, les vaisseaux sont fort apparens, s'étendent jusqu'à son centre, et même au-delà : ce qui peut prouver si cela ne l'était depuis long-tems, que la conjonctive recouvre cette membrane.

Cette maladie devient souvent dangereuse ; lorsqu'il y a de la douleur, que les tumeurs variqueuses sont considérables et nombreuses, alors elle peut dégénérer en cancer de l'œil. Dans ce dernier cas, il faut se déterminer à l'extirpation d'une partie du globe, et se soumettre à cette opération le plus promptement possible. Voyez les mots *Extirpation de l'OEil, Cancer de l'OEil.*

§ II. La chirurgie nous offre deux manières de dissiper ces tumeurs, par les remèdes qui ne réussissent pas toujours, ou par une opération qui est plus certaine, quoiqu'elle ne soit pas toujours nécessaire.

Avant d'avoir recours aux opérations, on peut essayer de dissiper cette maladie en saignant à une des veines jugulaires, au pied, plus ou moins, selon la plénitude des vaisseaux, en ordonnant des boissons délayantes, et quelquefois des purgatifs légers ; les tisanes sudorifiques m'ont assez souvent réussi, conjointement avec les applications locales dont je vais faire mention. Elles consistent à introduire dans l'œil (lorsque c'est la partie de la conjonctive qui recouvre la cornée, qui est seule affectée de vaisseaux variqueux) gros comme la tête d'une épingle de la pommade suivante :

Prenez de cinnabre artificiel, de calomélas, réduits en poudre impalpable, un grain de chaque ; mélangez

exactement avec deux scrupules de sain-doux : gardez pour l'usage.

On met gros comme la tête d'une épingle de cette pommade dans l'œil, le soir en se couchant, et par dessus une compresse trempée dans une infusion légère de fleurs de sureau. Cette dernière est supprimée une demi-heure après.

Si les paupières seules sont affectées de varices, alors il faut se contenter de les fomenter avec une décoction de semences de psyllium de fenu-grec, auxquelles on ajoute des fleurs de sureau, de camomille, de mélilot, et quelques grains de sel ammoniac. On emploie cette fomentation, lorsqu'elle est chaude, de façon cependant que le malade puisse la supporter.

Si on s'aperçoit que le sang amassé se dissipe, et que les vaisseaux reprennent un peu leur volume ordinaire, il convient d'aider la nature en leur donnant un peu d'activité, ce qu'on obtient en employant un collyre légèrement astringent, tel que le suivant qu'on emploiera chaudement.

Prenez *de feuilles de rhue pilées, demi-poignée,*
— *racines de valériane sauvage, trois gros.*

Laissez infuser, pendant vingt-quatre heures, dans deux livres de vin blanc, faites de la colature un collyre que l'on emploiera chaudement.

§ III. Si tous les moyens indiqués ne réussissent point, il faudra nécessairement en venir à quelques autres plus actifs, qui consisteront en ceux-ci. Lorsque les paupières seront affectées de varices, on les scarifiera légèrement avec une lancette ou un bistouri, on pourra même dégorger le sang en appliquant des sang-sues. Lorsque les vaisseaux seront vides, on fomentera les paupières avec

le dernier collyre que j'ai prescrit. J'ajouterai que je préfère les remèdes que j'ai proposés pour évacuer le sang, à ceux prescrits par les anciens praticiens, même par quelques modernes, et que l'on peut connaître en parcourant le mot *Scarification*, où j'en ai parlé assez au long.

Lorsque la conjonctive est affectée de ces vaisseaux variqueux, et que les médicamens n'ont pu les dissiper, il faut alors avoir recours à l'excision de ces vaisseaux, ce qu'on obtient en les saisissant avec une pince, et en les coupant avec des ciseaux courbes. Voyez la description que j'ai faite de cette opération au mot *Onglet*. Elle est à peu de chose près la même pour les varices de la conjonctive ; il y aura quelques modifications inutiles à faire observer, et qui dépendent du peu de volume que présentent les vaisseaux variqueux, comparés à celui qu'offre l'onglet.

Si ces vaisseaux variqueux s'étendent jusqu'au centre de la cornée, s'ils entretiennent une tache dans cette tunique, ou même favorisent son accroissement, il n'y a pas à balancer, il faut les soulever avec une aiguille courbe enfilée de soie plate, et les exciser avec une partie de la conjonctive même, pour plus de sûreté. Si on peut les tenir avec une pince, ce qui n'est pas aussi facile, on fera bien d'épargner au malade la douleur qu'occasionne l'aiguille courbe. On fomentera ensuite l'œil avec une infusion chaude et tonique faite au moyen des roses de Provins. L'organe ne doit point être couvert : on laissera les vaisseaux se dégorger entièrement. Les compresses et bandages sont superflues, mais les moyens généraux et antiphlogistiques seront salutaires.

§ IV. La rétine et la choroïde peuvent être affectées

de vaisseaux variqueux, et dans ces circonstances, on doit attendre des remèdes seuls quelque soulagement. Les boissons délayantes et rafraîchissantes, les purgatifs légers, les saignées plus ou moins multipliées, les demi-bains, les bains de pied, le séton, le cautère et les collyres résolutifs doivent être mis en usage. Ce n'est que très-difficilement qu'on peut soupçonner les tumeurs variqueuses des vaisseaux des membranes internes : il n'y a que le tempérament pléthorique du malade, l'état de l'œil, qui, dans cette maladie, paraît être très-sain, quoiqu'un peu dur sous le doigt qui le presse, les nuages ou mouches dont il se plaint, qui peuvent nous donner quelques notions, à moins que ces varices ne se démontrent également à l'extérieur sur la conjonctive. Voyez à ce sujet, au mot *Cataracte*, une observation sur des varices qui se sont dégorgées après l'extraction du crystallin. Consultez également le mot *Goutte sereine*, avec laquelle cette maladie a quelque analogie.

VASA VORTICOSA, nom que l'on a donné aux vaisseaux tournoyans qui se voient dans la tunique choroïde : ce sont des ramifications nombreuses produites par les veines ciliaires courtes, qui naissent elles-mêmes de la veine ophthalmique. Ces vaisseaux forment une multitude d'arcades concentriques vers la face externe de la choroïde. Voyez le mot *Veines de l'œil*.

VEINE ANGULAIRE. La veine angulaire est le vaisseau que l'on observe vers le grand angle de l'œil et près de la racine du nez. Cette veine porte d'abord le nom de veine labiale ou fasciale, et n'est appelée angulaire que lorsqu'elle est parvenue vers le grand angle. Cette veine fournit des rameaux veineux aux paupières, et commu-

nique avec la veine ophthalmique par un et quelquefois par trois rameaux assez gros.

Cette veine peut être blessée par la pointe du bistouri, si on pratique l'incision de la cornée, dans l'opération de la cataracte, dans une direction horizontale. Cet accident est assez difficile à éviter, si on suit cette méthode, sur-tout lorsque les yeux sont peu saillans et fort enfoncés dans la cavité orbitaire. Pour éviter cette lésion de la veine, j'emploie un autre procédé, qui consiste à pratiquer l'incision obliquement et dans une direction qui approche un peu de la perpendiculaire. La pointe du bistouri, dirigée en bas, ne peut alors blesser en aucune manière la veine dont je parle.

Quelques praticiens ont conseillé de l'ouvrir dans des espèces d'ophthalmies; mais le succès obtenu par cette saignée est à peu près nul.

VEINE CENTRALE DE LA RÉTINE. Voyez le mot *Veines de l'œil.*

VEINES CILIAIRES. Voyez le mot *Veines de l'œil.*

VEINE ETHMOÏDALE. Voyez le mot *Veines de l'œil.*

VEINE FASCIALE. Voyez le mot *Veines de l'œil.*

VEINE FRONTALE. Voyez le mot *Veines de l'œil.*

VEINE LACRYMALE. Voyez le mot *Veines de l'œil.*

VEINE NASALE. Voyez le mot *Veines de l'œil.*

VEINE OPHTHALMIQUE (Voyez le mot *Veines de l'œil*). Cette veine est celle qui se distribue à presque toutes les parties qui constituent l'œil.

VEINE PALPÉBRALE. Voyez le mot *Veines de l'œil.*

VEINE SOUS-ORBITAIRE. Voy. le mot *Veines de l'œil.*

VEINE TEMPORALE. Consultez le mot *Veines de l'œil.*

VEINES DE L'OEIL. Les veines de l'œil tirent leur origine du sinus ophthalmique. De ce trou veineux

naissent la veine centrale de la rétine, la veine ethmoïdale postérieure, et quelques veines ciliaires. Le sinus ophthalmique, après avoir donné ces veines, se divise en deux rameaux. Le premier rameau fournit la veine qui va à la glande lacrymale, des rameaux qui se distribuent au muscle releveur de l'œil, de la paupière, au muscle grand oblique et adducteur ; puis il produit des veines ciliaires, frontales, palpébrales et nasales.

Le second rameau de la veine ophthalmique donne des branches aux muscles abaisseur, abducteur et petit oblique. La veine centrale de la rétine, qui naît également de ce sinus, quelquefois du sinus caverneux, perce les enveloppes du nerf optique, pénètre avec lui dans l'intérieur de l'œil, et se distribue sur la rétine, en suivant la marche de l'artère du même nom.

Les veines ciliaires sont ou longues, courtes ou antérieures, comme les artères que l'on connaît sous la même dénomination, qu'elles suivent assez régulièrement. Les veines ciliaires courtes, qui sont au nombre de quatre, forment sur la choroïde ce que *Sténon* a appelé *vasa vorticosa*, à cause des courbes et des arcades que produisent ces vaisseaux sur cette membrane, lorsqu'ils sont parvenus jusqu'à elle après avoir percé la tunique sclérotique.

Les veines ciliaires longues, qui ne sont qu'au nombre de deux, percent aussi la sclérotique, et rampent entre la choroïde et l'autre tunique, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues au ligament ciliaire, où chacune d'elles se partage en deux branches, se rend au grand cercle de l'iris, et se distribue sur la face antérieure de cette tunique, en rameaux extrêmement fins et nombreux. Les veines fasciales, sous-orbitaires, temporales, donnent

des rameaux aux paupières, à la conjonctive et aux voies lacrymales.

Les veines ciliaires antérieures accompagnent les artères du même nom, et envoient des rameaux aux tendons des quatre muscles droits de l'œil, percent la sclérotique proche l'insertion de la cornée, et vont se distribuer de là, sur la tunique iris, où elles se ramifient. Toutes ces veines peuvent être affectées de varices en général; celles qui se rendent à l'iris peuvent être de plus affectées de paralysie, et alors ne plus exercer aucun des mouvemens que l'on observe dans l'ouverture connue sous le nom de pupille.

Consultez les ouvrages suivans :

Fallop. Observat. anatom.

Winslow, Traité d'anatom. in-4°. Paris.

Haller. Descript. arteriar. ocul.

Heister. Dissertat. de choroïdeâ.

Moeller. Dissertat. de retinâ.

Hovius. de Circular. humor. in ocul. motu, in-8°.

Zinn. Anatom. ocul. human. autor. in-4°.

M. Sabatier, Traité d'anatom. in-8°. Paris.

Walther. de Venis oculi, etc. in-4°. Berolini.

Moëhring. Dissertat. de visu.

Antoine-Maître-Jean, Malad. des yeux, in-12. Paris.

Deshayes-Gendron, Malad. des yeux. Paris, in-12.

Soemmering (Samuel-Thom.), Icon. ocul. hum. tab. IV, in-folio. Francof. ad Mœnum. 1804.

VENT COULIS. Espèce de vent qui s'insinue à travers les portes et les fenêtres à demi-ouvertes, à travers les fentes, les trous, etc.

Le vulgaire ignorant attribue la plupart des ophthal-

mies, des œdèmes des paupières, etc., au contact de cette espèce d'air agité avec le globe de l'œil.

C'est principalement lorsque l'ophthalmie est accompagnée de larmes, de chassie, de gonflement de la conjonctive de l'œil et des paupières, que l'on dit communément que l'on a attrapé un *vent coulis*.

VENTOUSE, *Cucurbitula.* Instrument de chirurgie qui a la forme d'un petit vase en poire, et semblable à un chapiteau de curcubite sans bec, ayant une entrée plus étroite que le fond.

§ I. Ce vase est ordinairement de verre, d'argent, de cuivre, de corne ou de bois; mais le verre est toujours préférable, parce qu'il est plus facile à nétoyer, et que d'ailleurs il est plus aisé de voir ce qui se passe à l'intérieur pendant cette opération. On le place sur la peau, après l'avoir rempli à moitié d'une étoupe légère attachée au fond; on allume celle-ci, et on l'applique aussitôt sur la partie sur laquelle on veut agir : de crainte que le vase ne casse lorsqu'il est de matière fragile, on le chauffe avant de mettre le feu à l'étoupe. Lorsque la flamme s'éteint, que l'air intérieur se raréfie, la peau, les vaisseaux, et les humeurs contenues dans leur cavité, s'élèvent et se portent dans l'intérieur de l'instrument.

On se sert avec plus de succès (pour remplir le même objet) de deux ou trois petites bougies, selon le besoin; on les fixe sur des cartes coupées en rond, et telles que celles qu'on emploie pour les lampes de nuit; elles sont promptement posées sur la partie où l'on veut appliquer la ventouse, sans avoir de craintes de brûler le malade.

§ II. On appelle ventouse sèche, celle où il n'y a point d'effusion de sang; humide, celle où on fait des scarifications à la peau avec un bistouri ou une lancette, après

l'application de la ventouse sèche. La ventouse humide produit des effets plus salutaires que celle où on ne fait point de scarification ; à la vérité l'opération est un peu plus douloureuse. En appliquant de nouveau la ventouse, après avoir pratiqué des incisions, le sang sort avec abondance par les différentes ouvertures qu'on a faites aux tumeurs que l'application de la ventouse avait excitées. Le scarificateur, que quelques praticiens mettent en usage pour ne point effrayer les malades, ne fait que de légères incisions ou simplement des mouchetures, au lieu que le bistouri ouvre largement les tégumens et est infiniment préférable.

§ III. Ces moyens sont employés pour les mêmes maladies pour lesquelles on prescrit les vésicatoires ; ils sont même plus efficaces, sur-tout les ventouses scarifiées. Ces espèces d'exutoires sont des agens un peu plus violens, mais aussi beaucoup plus utiles. On les a recommandés dans les cataractes commençantes, quoique sans succès ; ils en ont davantage dans les maladies suivantes : *Ophthalmie, Goutte sereine, Hypopions, Douleurs violentes de l'œil, Paralysie des paupières, Strabisme, Atrophie du globe, Effusion de sang dans l'œil, Vue de nuage ou de mouches, OEdème, Phlegmon, Ulcère de l'œil.*

Les ventouses, on peut le dire, sont beaucoup trop négligées par la plupart des praticiens qui, ou trop timides ou trop complaisans pour les malades, ne prescrivent point cette opération salutaire, dont on éprouverait les plus grands succès dans beaucoup de maladies dont les suites sont quelquefois funestes, faute de moyens assez efficaces. D'autres praticiens qui les voudraient conseiller éprouvent, par cette raison, une résistance invin-

cible de la part des malades, qui ne sont point familiarisés avec un remède un peu actif, à la vérité, mais dont on doit beaucoup espérer. Je puis, au reste, affirmer en avoir vu les meilleurs effets dans les maladies dont j'ai donné plus haut la nomenclature.

VENTOUSER. C'est appliquer les ventouses.

Consultez les ouvrages suivans :

Ambroise Paré (les OEuvres d'), in-folio.

Scultet. Armamentar. chirur. in-8°.

VÉROLE (petite). Cet article n'est point du ressort de la médecine oculaire, il semble étrange alors qu'il en soit question dans un ouvrage comme celui-ci. Si l'on réfléchit cependant que beaucoup de maladies d'yeux, très-dangereuses, sont le produit de la petite vérole, on pensera, avec raison, que des conseils salutaires, capables de prémunir l'organe visuel des mauvaises influences de cette espèce de peste, ne pourront paraître déplacés.

On s'occupe presque toujours trop peu des yeux pendant la durée de cette maladie, et les moyens curatifs sont le plus souvent employés trop tard.

L'article ophthalmie renferme à peu près tout ce que je pourrais conseiller; mais l'importance du sujet m'engage à répéter ici qu'il n'en est point de l'inflammation dépendante de la petite vérole, comme de celles qui arrivent spontanément et qui permettent quelquefois de temporiser. On ne saurait trop se presser dans la première espèce; les remèdes les plus efficaces et les plus prompts, ne le sont jamais trop, et il n'est que trop fréquent de les voir ordonner lorsqu'ils ne peuvent plus être utiles. C'est ce que j'ai observé l'an dix de l'ère républicaine, où la petite vérole a été des plus meurtrières,

Beaucoup de malades ont été frappés de cécité par des abcès, des staphylomes, que terminait l'atrophie de l'organe, j'ose dire le plus souvent par la trop grande sécurité des personnes de l'art, qui pensaient que rien n'était urgent; par le peu de connaissances aussi en cette partie de la médecine, de la part de quelques autres. Plusieurs des malades moins infortunés, en ont été quittes pour des taches ou des taies à la cornée, avec diminution plus ou moins considérable dans la vision.

Pendant la durée de la petite vérole, les pustules, les phlyctènes, les opacités légères de la cornée, avec dilatation de la pupille; le gonflement des vaisseaux de la conjonctive, les douleurs faibles, la difficulté de supporter le jour, sans qu'il paraisse rien lorsqu'on observe les yeux, ne peuvent rassurer : la clôture des paupières, ainsi que la sortie d'une matière puriforme à travers leur ouverture, doivent donner les plus grandes craintes, et déterminer les remèdes les plns actifs.

Si les accidens précités ont lieu, sur-tout l'opacité de la cornée, quoique légère; s'il y a dilatation de la pupille, et diminution de vue, je conseille de faire appliquer un séton, ou un vésicatoire assez large à la nuque. Je recommande sur-tout d'ouvrir les veines du pied, de tirer du sang avec les sang-sues, soit aux tempes, soit aux paupières inférieures.

On doit encore tenir le ventre libre avec des lavemens simples, qu'on rendra souvent purgatifs. On prescrira des boissons délayantes et légèrement dépuratives, si la maladie essentielle le permet. Les yeux seront fréquemment fomentés avec des infusions légèrement toniques et astringentes; telles que celles faites avec l'écorce de grenade et les roses de Provins. On n'oubliera point de

purger plusieurs fois de suite, lorsque les symptômes commenceront à s'appaiser, et de choisir par préférence les eaux de Sedlitz.

Je suis d'avis de garantir les yeux, généralement blessés par le grand jour, et de faire porter, à cet effet, un garde-vue de taffetas noir, mais de défendre aux malades de tenir les paupières fermées par des compresses ou des bandes, dans aucun moment de la journée, de peur de laisser séjourner la matière, même les larmes.

Je pense aussi que les alimens doivent être légers, même rafraîchissans et relâchans, si la petite vérole est bénigne et suit ses périodes ordinaires.

En observant les préceptes que je viens de tracer, je crois qu'on évitera le plus souvent les abcès de la cornée, les staphylomes, les albugos et les taches qui en sont la suite.

Il se peut que par un bienfait de la nature, les symptômes fâcheux énoncés ci-dessus, ne surviennent point, ou du moins se dissipent sans mauvaise suite, ce qui me semble difficile, quoique possible. Je crois cependant qu'il serait tout au moins très-imprudent d'en courir la chance.

On peut prouver toute l'importance de ces avis, par ce qui arrive quelquefois, malgré le traitement le plus méthodique et mis en pratique dans l'ophthalmie ordinaire. On a pourtant plus d'espoir de guérison dans ce cas, que dans une inaction imprudente.

La suppuration gagne malgré tous les soins; la matière se dépose au bas de la cornée, et faute d'une incision faite dans cette membrane, elle augmente jusqu'au point de cacher entièrement la pupille; le pus alors corrode et permet à l'iris, en sortant par l'issue qui lui est tra-

cée, de former un staphylome. Si l'œil ne s'atrophie point, la vue n'en est pas moins fort hasardée, en raison de la formation d'un albugo après des douleurs extrêmement vives. Voyez les mots *Hypopion*, *Albugo*, *Taches*, *Taies*.

Il est sans doute malheureux pour les malades, que les personnes auxquelles ils donnent leur confiance, restent dans l'inaction en pareil cas; mais cette sécurité blâmable est moins dangereuse quelquefois, que l'activité que d'autres mettent à faire employer des cataplasmes ou des substances émollientes, redoutables en applications locales, puisqu'elles favorisent (comme on le sait) la suppuration, qui est bien plus à craindre dans l'ophthalmie dépendante de la petite vérole.

L'œil est un organe tout différent des autres parties du corps; il admet très-rarement beaucoup de remèdes bons cependant dans la pratique de la médecine ordinaire.

Les moyens conseillés peuvent paraître trop violens à quelques personnes, en raison de la faiblesse des enfans; mais comme l'expérience m'a appris qu'ils les supportent bien, je persiste dans l'opinion qu'ils doivent être admis. Au reste, on les prescrit avec prudence. Les accidens que l'on a intention de prévenir ou de dissiper sont assez graves, pour ne point s'arrêter à des scrupules déplacés.

VERRES A CATARACTE, VERRES POUR LES VUES COURTES OU MYOPES, POUR LES VUES LONGUES, OU PRESBYTES. Voyez l'art. *Lunettes*, les mots *Cataracte*, *Presbyopie*, *Myopie*.

VERRUES DES PAUPIÈRES, *Verrucæ palpebrarum*. Excroissances charnues, tantôt dures, crevassées, inégales, quelquefois rouges, souvent blanches, doulou-

reuses, indolentes et élevées qui viennent aux bords des paupières, et ressemblent à un petit pois. On les appelle acrochordon lorsqu'elles sont grêles comme une corde, et on les nomme *verrucæ sessiles* si leur base est large; *verrucæ pensiles*, lorsque leur base est très-grêle, et qu'elles sont pendantes. On les connaît sous le nom de fics quand elles ressemblent à une figue, thymales ou poireaux, parce que si on les examine à leurs extrémités, elles paraissent comme chevelues, ainsi que ce légume.

§ I. Les verrues semblent être produites par la tuméfaction des houpes nerveuses, ou de leurs enveloppes qui se dilatent, se gonflent, quoique couvertes de l'épiderme. Il serait fort inutile, pour ne pas dire ridicule, de rapporter les différens noms qu'on a donnés anciennement à toutes les verrues des paupières, parce que le traitement doit peu varier lorsqu'on aura à traiter ces différentes espèces de tumeurs.

§ II. La chirurgie présente plusieurs moyens pour guérir ces excroissances des paupières. On met en usage les remèdes âcres et caustiques tirés du règne végétal, comme les sucs de la tithymale, de l'éclaire, du figuier, de l'herbe aux verrues, ainsi que la poudre de sabine. On recommande aussi les médicamens caustiques tirés du règne minéral, comme l'eau mercurielle, le nitrate d'argent, le beurre d'antimoine, avec lesquels on touche plus ou moins les excroissances pour les consommer. On laisse quelquefois plusieurs jours d'intervalle entre chaque application, et l'on garantit l'œil du contact de ces caustiques au moyen de quelques feuilles d'or, ou d'un peu de canepin mouillé.

On emploie aussi pour la guérison de ces verrues, lorsqu'elles ont une base très-étroite, la ligature : on se

sert pour cet effet d'une soie dont on forme un double nœud, n'oubliant point de laisser les extrémités de cette soie assez longues pour pouvoir, ce qui arrive assez souvent, resserrer le nœud, et séparer ainsi cette tumeur. Cette ligature ne peut être employée lorsque l'excroissance tient à la paupière par un pédicule large, et dans ce cas on doit avoir recours à l'opération, qui est en effet celui de tous les moyens recommandés en chirurgie pour détruire ces tumeurs, le plus sûr, le plus expéditif et le moins douloureux.

L'application des caustiques, pour consommer ces tubercules, n'est point sans danger, j'en ai vu plus d'un exemple, notamment chez un malade de considération fort âgé, et par lequel je fus consulté. Il avait à la paupière inférieure de l'œil gauche une verrue de l'espèce nommée *verruca sessilis*, pour laquelle il m'avait déjà consulté il y avait quelques mois. Je lui avais conseillé l'excision de cette tumeur, ce qu'il n'accepta point : il eut recours à un praticien de cette capitale, qui crut devoir employer les caustiques. Après plusieurs applications, la tumeur changea de caractère, devint noire, livide, douloureuse, et dégénéra en ulcère cancéreux, avec perte assez considérable de la substance de la paupière. Ce fut à cette époque qu'il me consulta pour la seconde fois; mais alors je ne crus devoir lui conseiller que l'usage des remèdes palliatifs. Le malade, qui était fort âgé, mourut un an après, sans ressentir les cruels ravages de cette affection douloureuse qui faisait des progrès assez visibles, et qui à coup sûr l'aurait tourmenté d'une manière plus cruelle : cette ulcération se serait sans doute étendue à toutes les parties de la face.

§ III. L'opération, qui est la seule que je crois de-

voir conseiller, est très-facile à pratiquer; elle consiste à renverser la paupière, si la verrue est à l'intérieur, et à la maintenir dans cette situation. On saisit le tubercule avec une pince plutôt qu'avec une érigne, et on le dissèque le plus exactement possible avec un bistouri ou des ciseaux courbes. S'il était resté quelques racines de la verrue, il faudrait les consommer avec le secours de quelques caustiques tirés du règne minéral, dont j'ai déjà fait l'énumération, par préférence avec le nitrate d'argent, et c'est alors que les caustiques peuvent contribuer à la guérison de ces excroissances. Lorsqu'on aura entièrement détruit toutes les parties de ce corps, on emploiera, pour cicatriser la plaie, un collyre fait avec six onces d'eau de plantain, dans lesquelles on fera dissoudre un scrupule de pierre divine ou ophthalmique dont on fomentera la paupière.

Cette opération est de trop peu de conséquence pour qu'il soit nécessaire de prescrire aucun préparatif avant de la pratiquer, ni un grand régime pendant sa durée, et ces moyens ne deviennent indispensables que pour les malades affectés de quelque vice interne.

VÉSICATOIRE.

§ I. Les vésicatoires sont des remèdes topiques employés fréquemment pour la guérison de plusieurs maladies d'yeux, telles que l'ophthalmie, la goutte sereine, l'hypopion, l'hydrophthalmie, etc. Ces exutoires, dont la base est ordinairement la poudre de cantharides, étant appliqués sur la peau, à une partie quelconque du corps, y produisent un ulcère après avoir fait élever des vessies pleines d'eau ou de sérosités.

§ II. Les vésicatoires sont composés d'élémens âcres qui, irritant les parties molles où ils sont appliqués, dé-

terminent les humeurs de l'intérieur à se porter à l'extérieur, vers l'endroit où l'irritation a été excitée. Ces substances âcres, outre les cantharides, qui sont les principales et les plus efficaces, sont encore composées avec la clématite, la renoncule, la pyrèthre, l'ail, l'oignon, le levain, la moutarde, la poudre de garou ou saint-bois, autrement thymœléa, etc. Souvent ce dernier médicament réussit mieux que tous les autres, et produit moins de symptômes désagréables.

§ III. Il est essentiel, lorsqu'on a ordonné l'application du vésicatoire composé avec les cantharides, et qu'on le porte depuis quelque tems, d'observer si le malade ressent des ardeurs d'urine, des stranguries, un priapisme incommode, etc. : alors on lui ordonne des boissons rafraîchissantes et nitrées, le petit-lait, et dans de certaines circonstances, une dissolution fort chargée de gomme arabique dans l'eau, qu'on administre par cuillerée. Ce moyen, pour l'ordinaire, calme ces symptômes désagréables. L'engorgement que l'usage de ce médicament excite dans les glandes du cou de quelques personnes, n'est point dangereux, et se dissipe lorsqu'on supprime le vésicatoire. Lorsqu'on peut prévenir ces accidens, et maintenir une suppuration louable et abondante, on doit le faire, et alors avoir recours à un onguent qui soit assez actif, sans exciter d'irritation. J'ai constamment rempli ces deux indications, en faisant employer aux malades qui étaient sujets aux symptômes mentionnés, un onguent préparé par M. *Couture*, pharmacien, rue de Richelieu. L'effet comme suppuratif, avec une action très-marquée, sans causer aucune sensation désagréable, a toujours été le même.

§ IV. On applique ces médicamens sur beaucoup d'en-

droits; cependant, dans les maladies d'yeux, il est essentiel que ce soit sur une partie fort charnue, pour obtenir une suppuration plus abondante, quand même la place serait un peu plus éloignée de la partie affectée. C'est ainsi que, dans beaucoup de maladies, les vésicatoires appliqués à la nuque sont plus utiles que ceux qu'on met derrière les oreilles : j'ai observé ce fait plus d'une fois, et j'en pourrais citer des exemples sans nombre. Je me contenterai de rapporter une observation à l'appui de cette recommandation.

§ V. Un jeune malade avait été inoculé on ne peut plus habilement et plus heureusement; mais il s'était formé un dépôt de matière purulente entre les lames de la cornée et dans la chambre antérieure de l'œil, à la suite d'une ophthalmie assez considérable (comme cela arrive quelquefois pendant et après l'inoculation, quoique plus rarement, et avec moins de danger que si la petite-vérole vient spontanément).

La collection de pus n'était pas assez dense, pour qu'on ne pût apercevoir la pupille, qui était trouble et dilatée, comme elle l'est le plus souvent dans la maladie qu'on nomme goutte sereine. On avait même soupçonné que l'œil était affecté de cette dernière maladie; mais la suite de cette observation va prouver que cette dilatation de la pupille était uniquement due à l'inflammation de l'œil et à l'espèce d'abcès ou hypopion qui en avait été la suite.

L'enfant ne voyait presque point de cet œil; le mal n'avait fait qu'augmenter, quoiqu'on eût employé les moyens les plus propres à le combattre, et usités en pareille circonstance. Je changeai seulement le collyre, ce qui était une circonstance de peu d'importance; mais

ce qui l'était bien plus, ce fut la transposition des vésicatoires, que je fis ôter des oreilles, derrière lesquelles ils étaient placés, et que je fis appliquer à la nuque : du reste, j'approuvai tout ce qui avait été fait jusqu'alors.

Ce changement, qui semble peu essentiel, fut cependant ce qui sauva l'œil du malade ; car le vésicatoire, qui suppurait très-peu appliqué derrière les oreilles, lorsqu'il fut derrière le cou, fournit abondamment de la matière pendant les premières vingt-quatre heures qui suivirent le changement de place, et au point de percer sept ou huit linges doubles, l'oreiller du malade, même une partie du premier matelas sur lequel il avait couché.

Le lendemain, je trouvai l'œil presque débarrassé et guéri ; la cornée était nette, la pupille presque désobstruée, et la vue considérablement augmentée.

Peu de jours suffirent pour rétablir l'organe dans son état naturel, et il y a toute apparence que, sans cette transposition du vésicatoire, la maladie aurait toujours augmenté, et que probablement l'abcès ou hypopion de la cornée aurait été cause de la fonte de l'œil ; accident funeste qui a été bien des fois observé dans une semblable maladie survenue à la suite de la petite-vérole naturelle.

VISION. La vision est la perception résultante de l'action de la lumière sur l'organe de la vision.

Cette perception ne peut avoir lieu qu'à l'occasion des corps lançant, directement ou par réflexion, des rayons, ou plutôt des cônes lumineux dans l'espace ; il faut, de plus, que tous ces rayons lumineux viennent frapper la rétine, et y imprimer l'image de l'objet visible. Cela posé, les pinceaux lumineux partant des différens points de l'objet, doivent confondre leurs bases

à la face antérieure de l'œil; et s'ils arrivaient de là directement à la rétine, ils y produiraient une foule d'images confuses, conséquemment n'offriraient aucune perception distincte. Les différens moyens que la nature a employés pour obvier à cet inconvénient, forment ce qu'on appelle le mécanisme de la vision.

Il suffit de rappeler, pour concevoir ce mécanisme, ce principe de dioptrique, qu'un rayon lumineux passant d'un milieu dans un autre perpendiculairement à leur plan tangent, n'éprouve aucune déviation dans sa marche; mais que si l'incidence est oblique à ce plan, la marche dévie en se rapprochant de la perpendiculaire, s'il passe d'un milieu moins dense dans un milieu qui l'est davantage, et que l'inverse a lieu dans le cas contraire. Ainsi, des pinceaux lumineux allant obliquement de l'air dans l'eau, se réfractent, ou plutôt s'infléchissent vers la perpendiculaire; fait inverse de celui qui a lieu en mécanique, lorsqu'un corps passe d'un milieu dans un autre, et dont les physiciens rendent raison en le rapportant à un phénomène d'attraction, qui s'exerce réciproquement entre la lumière et les autres corps.

Cela posé, et la description de l'œil connue (voyez le mot *OEIL*), on voit que les cônes lumineux obliques arrivant de l'air à l'humeur aqueuse, s'infléchiront vers la perpendiculaire; que passant de ce milieu dans le crystallin, ils convergeront davantage, et de ce corps dans l'humeur vitrée, leur convergence devra devenir moindre, et de manière que leur point de réunion se fasse sur la rétine.

Appliquons ces principes à l'explication du phénomène de la vision, et pour nous en former une idée plus

exacte, ne prenons que trois points d'un objet visible. Supposons encore momentanément que les trois milieux que la lumière doit traverser pour arriver de l'air à la rétine, n'en font qu'un de même densité.

Soit une flèche placée de manière que son fer soit en haut et ses plumes en bas, et prenons pour troisième point visible le milieu de son bois. Ces trois points de l'objet enverront chacun un cône de lumière dont le sommet sera à chacun d'eux, et dont les bases seront confondues sur la cornée, et continueraient ainsi de se confondre jusqu'à la rétine, sans l'intermédiaire d'un milieu plus dense que l'air. Mais ces pinceaux lumineux transmettant à la rétine directement et sans déviations leurs axes, y font les trois impressions distinctes des trois points visibles de l'objet. Tous les rayons obliques d'un même faisceau, en pénétrant les humeurs de l'œil convergent vers leurs axes respectifs, et vont coïncider avec eux à chacun des trois lieux de la rétine où s'est peinte l'image de chacun des trois points visibles de l'objet, et augmentent l'intensité de sa perception, sans en altérer la distinction, de manière que la lumière partant des trois points de l'objet, présente trois cônes dont les sommets sont aux points visibles de l'objet et les trois bases confondues à la cornée, lesquels cônes se refractent dans l'œil en trois autres cônes opposés base à base aux premiers, et dont les sommets se trouvent placés sur la rétine dans le cas de la vision distincte; mais avec cette différence que le cône supérieur hors de l'œil se trouve réfracté inférieurement dans cet organe, et réciproquement. Il en est de même pour les cônes latéraux de droite et gauche.

Nous avons supposé dans ce cas que les humeurs de

l'œil étaient de même densité ; mais dans cette hypothèse, d'après un autre principe de dioptrique, la lumière se décomposerait, comme on le voit, dans son passage à travers différens corps diaphanes qui nous représentent les objets irisés, parce que les rayons colorés qui composent le rayon blanc de la lumière, sont susceptibles de différens degrés de refrangibilité, et qu'alors ce rayon blanc, en se développant en forme d'éventail, présente le phénomène du prisme, quand la différence de densité des deux milieux est assez considérable pour produire ce phénomène.

Puisque la lumière, en passant de l'air dans l'humeur aqueuse, tend à se décomposer, elle doit éprouver un effet inverse en passant de l'humeur aqueuse au crystallin ; elle ne rentre point dans le premier cas, lors de son passage du crystallin à l'humeur vitrée, parce que la différence de ces deux milieux n'est pas suffisante pour opérer la décomposition de la lumière, mais bien pour reporter un peu plus loin la coïncidence des pinceaux lumineux convergens, qui, sans cela, se réuniraient avant d'arriver à la rétine.

D'après ces explications, le lieu des images devant varier comme le lieu des objets, il devrait resulter qu'il n'y aurait qu'un seul point d'où ces objets pussent être vus directement : à cela on répond que la capacité de l'œil varie aussi, ainsi que la figure par l'action des muscles qui le contractent et le dirigent ; que la pupille se dilate ou se resserre suivant que la rétine a plus ou moins besoin de lumière pour être affectée avec plus ou moins d'intensité.

De cette explication résulte naturellement celle des myopes et des presbytes, chez lesquels la vision n'est

pas distincte ; chez les uns, parce que les cônes lumineux des différens rayons qui se forment dans l'œil coïncident avant d'arriver à la rétine, et ne vont l'affecter qu'en divergeant, et conséquemment produisent une image confuse.

Le contraire a lieu chez les presbytes, c'est-à-dire que la convergence des rayons lumineux étant moindre dans l'œil, ils vont frapper la rétine avant de s'être réunis, et par là même produisent également une image confuse.

De là l'emploi des verres, à travers lesquels on fait passer les rayons lumineux qui arrivent de l'objet à l'œil, qui, suivant leur courbure, modifient convenablement en plus ou en moins la divergence de ces rayons, pour qu'après leur réfraction dans l'organe ils se réunissent plus loin chez les myopes, et plus près chez les presbytes.

Ce n'est point dans un ouvrage comme celui-ci qu'il est convenable de s'étendre davantage sur le mécanisme de la vision, qui serait susceptible de beaucoup plus de développemens. Nombre de savans ont traité cet article très-au long : leurs ouvrages étant entre les mains de tout le monde, on ne peut mieux faire que de les consulter. Ce que j'ai dit me paraît suffire, et pour plus de clarté, on aura recours aux mots suivans, *Réfraction*, *Réflexion*, *Incidence*, *Divergent*, *Convergent*, *Axe optique ou visuel*, *Couleur*, *Lumière*, *Prisme*.

CONSULTEZ LES OUVRAGES SUIVANS :

Plempii, Ophthalmographia, in-fol.

Brigg. Ophthalmogr.

Bidloo. De ocul. et visu, etc. Dissertat. Lugdun. Batavor. 1715.

Heister (Traité d'anatom. d'), par Senac, in-8°.

Smith, Traité d'optique, in-4°.

Anton. Emmanuel. à Rosset. Dissert. de visu. Basileæ, in-4°. 1725.

Nollet, Traité de Physique, in-12.

Antoine Maître Jean, Malad. de l'OEil, in-12.

Saint-Yves, Malad. des Yeux, in-12.

Deshayes-Gendron, Malad. des yeux, in-12.

Porterfield. Treatise on the eye, the manner phænomena of vision, Edimburgh. 1759, in-8°.

Kepler. Paralip. ad vitell. dioptric.

Platner. Dissertat. de process. ciliar. etc.

Camper. Dissert. de visu, etc.

Johan. Gabri. Stephans. Dissert. de lente crystall. ocul. hum. Lipsiæ, 1722.

Henr. Wilh. Mathias Olbers. Dissert. de oculi mutationibus internis etc. Gotting. 1780.

VITRÉ (corps). Voyez le mot *Corps vitré.*

VITRÉE (humeur). Voyez le mot *Humeur vitrée.*

VITRÉES (cellules). Voyez le mot *Cellules de l'humeur vitrée.*

VOIES LACRYMALES (Voyez les mots suivans, *Sac lacrymal*, *Sac nasal*, *Conduit nasal*, *Conduits lacrymaux*, *Siphon lacrymal*, *Glande lacrymale*, *Caroncule lacrymale*, *Conjonctive*, *Humeur aqueuse*, etc.) On donne le nom de voies lacrymales productrices, aux organes qui fournissent les larmes, et celui de voies lacrymales absorbantes à ceux qui reçoivent le fluide lacrymal.

VUE. La vue est le sens qui nous fait juger des couleurs, de la grosseur, de la situation et de la distance des objets proches ou éloignés.

Les rayons de lumière partant de chaque point d'un

objet quelconque, et passant à travers les différens corps transparens contenus dans l'œil, éprouvent différentes réfractions ou déviations, après quoi ils se rassemblent sur l'organe immédiat de la vue.

Quand tous les points des rayons lumineux se réunissent sur la rétine sans confusion, l'on voit distinctement les corps qui sont à une moyenne distance. Si au contraire la réunion des rayons se fait au-delà, ou en deçà de cette tunique, la vision est confuse. Pour le mécanisme de la vue, voyez le mot *Vision*; pour la connaissance de l'organe, consultez le mot *OEil*; pour les diverses espèces de vues, voyez les mots suivans: *Héméralopie*, *Nyctalopie*, *Myopie*, *Presbyopie*, *Myodésopsie*, *Vue d'étincelles*, etc.

VUE DOUBLE, *visus duplicatus*, *seu dipsopsia*.

Cette maladie tourmente beaucoup les personnes qui en sont affectées : ce vice dépend quelquefois du strabisme (Voyez le mot *Strabisme*, par rapport aux remèdes qu'il faut alors employer). Si cette maladie dépend d'une pression exercée sur l'œil par une tumeur quelconque, on ne peut espérer la cessation de cet accident que par la destruction de cette tumeur (consultez ce dernier mot); si, au contraire, cette dépravation de la vue est causée par une blessure de l'iris, laquelle blessure aura formé une seconde pupille, le mal est sans ressource; si cette dernière pupille subsiste toujours après la cessation des symptômes fâcheux produits par cette lésion; enfin, si on voit les objets doubles, à cause de l'affection morbifique de la même membrane, on doit avoir recours aux remèdes internes, antispasmodiques, rafraîchissans; et comme remèdes externes, mettre en usage les fomentations résolutives, les fumigations de quelques résines for-

tifiantes, que j'ai prescrites à l'article *Goutte sereine* et au mot *Fumigation*. Dans cette dernière affection de la rétine, on ne doit point négliger les bains domestiques, les demi-bains, les bains de pieds, les légers purgatifs, et les collyres un peu répercussifs employés de tems en tems. Consultez, à ce sujet, le mot *Collyre*, par rapport aux collyres répercussifs.

VUE QUI N'EXISTE QU'A MOITIÉ, *hemiopsia, seu visus dimidiatus*.

Cette maladie reconnaît pour cause l'affection d'une partie de la rétine ou de la lentille crystalline, ainsi que de la cornée. Consultez, pour le traitement de cette espèce de maladie, les mots suivans : *Cataracte, Goutte sereine, Ophthalmie, Hypopion, Cicatrice, Taie*; voyez aussi le mot *Dépravation de la vue*.

VUE QUI N'A LIEU QUE POUR LES OBJETS ÉLEVÉS, *visio ad sursum*, en grec Ανοψια. Cette incommodité, lorsqu'elle dépend d'un vice de conformation primitive, n'admet aucun moyen curatif.

Cette dépravation de la vue, est aussi produite quelquefois par la paralysie d'une partie de la rétine. Consultez, à ce sujet, le mot *Goutte sereine*.

VUE DE NUIT, *nyctalopia*. Voyez le mot *Nyctalopie*, qui est la même chose.

VUE DE JOUR, *hemeralopia*. Voyez le mot *Héméralopie*, qui est la même maladie.

VUE LONGUE OU PRESBYTE, *presbyopia*. Cette incommodité a lieu très-fréquemment chez les vieillards. Voyez les mots *Presbyopie, Presbyte*.

VUE COURTE, et qui ne voit pas les objets distinctement de près, mais qui oblige de les approcher extrê-

mement de l'œil, si l'on veut bien les discerner, en latin *myopia*. Voyez les mots *Myopie*, *Myope*.

VUE BASSE. C'est la même chose que vue courte ou myopie. Voyez ces mots.

VUE DE MOUCHES, INSECTES, TOILES D'ARAIGNÉES, *visus muscarum*, *insectarum*, *visus reticularis*. Voyez les mots suivans : *Myodesopsie*, *Dépravation de la vue*, *Cataracte*, *Goutte sereine*.

VUE AGÉE OU VUE PRESBYTE Voy. le mot *Presbyopie*.

VUE D'ÉTINCELLES. Consultez aussi le mot *Etincelles de feu*.

VUE (BONNE) OU VUE ORDINAIRE, est celle au moyen de laquelle les personnes qui en jouissent, aperçoivent distinctement un objet quelconque, distant d'un pied à peu près de l'œil, et le discernent encore assez bien quoiqu'il soit beaucoup plus éloigné; de même lorsque l'objet est infiniment plus proche, ils peuvent également le distinguer avec facilité. L'espèce de vue qui ne ressemble point à celle-là, est plus ou moins éloignée de ce qu'on appelle bonne vue, et porte différens noms, selon qu'on est obligé d'éloigner ou de rapprocher l'objet à une distance différente de celle qui est ordinaire. Voyez les mots suivans : *Myopie*, *Presbyopie*, *Vue faible*. Consultez aussi le mot suivant, *Amblyopie*, et celui *Affaiblissement de la vue*.

VUE PLUS FORTE QU'ELLE NE L'EST ORDINAIREMENT, *Oxyopia*.

Cette espèce de vue est une véritable maladie et contre l'ordre naturel. Les personnes qui en sont affectées, peuvent quelquefois distinguer ce que les autres individus ne pourraient faire ; par exemple, ils voient d'une manière assez distincte les étoiles en plein jour, écrivent

et lisent dans les endroits les plus obscurs, aperçoivent plusieurs corps à la fois, même assez distinctement.

Cette manière (on peut dire vicieuse) de discerner les objets, dépend de la trop grande sensibilité de la rétine, et est souvent l'avant coureur d'une goutte sereine. Consultez, à ce sujet, le mot *Goutte sereine*.

On doit prescrire au malade les bains domestiques entiers, les demi-bains, les bains de pieds, les bouillons tempérans et les boissons rafraîchissantes; il faut recommander les purgatifs légers, tels que les eaux de Sedlitz et autres de cette espèce; ne point négliger à l'extérieur les fumigations à l'eau simple, ou avec l'infusion de café; les fomentations tièdes sur le globe, le front, les tempes, au moyen des plantes aromatiques, telles que le thym, le romarin, la sauge, la sarriette, etc.

Le malade évitera sur-tout avec le plus grand soin, toute application, le soleil, et le contact de tout objet et couleur éclatante; il est également très-nécessaire qu'il fasse un exercice modéré et à l'ombre; que ses alimens soient sains et succulens, mais pris avec modération.

VUE NÉBULEUSE, *visus reticularis*. Voyez le mot *Cataracte*.

Cette espèce de vue dépend de plusieurs maladies différentes, car on voit de cette manière, lorsqu'on est affecté de taches à la cornée, et quand la goutte sereine est récente, aussi lorsque l'organe est enflammé, et que l'ophthalmie semble vouloir se terminer par un hypopion.

VUE OBLIQUE. Voyez le mot *Strabisme*.

VUE COLORÉE. Voyez le mot *Dépravation de la vue*.

La vue colorée, *chrupsia*, est celle dans laquelle le malade voit les objets d'une couleur toute différente de

celle dont ils sont; c'est ainsi que dans l'ictère ou jaunisse, on voit tout en jaune; dans les épanchemens sanguins dans l'intérieur de l'œil, tout en rouge; dans les collections légères de matières dans l'humeur aqueuse, tout en blanc, etc. Voyez les mots suivans, relativement aux moyens à employer pour la guérison de ces accidens, *Hypopion, Effusion de sang dans l'œil, Vue d'étincelles.*

VUE DE HIBOU OU VUE DE NUIT. C'est la même chose que nyctalopie. Consultez ce dernier mot.

VUE OBSCURE. Voyez le mot *Amblyopie*, qui est la même maladie.

X

XÉROPHTHALMIE, *Xerophthalmia*. Espèce d'ophthalmie sèche qui produit une démangeaison, une cuisson, une rougeur sans enflure et sans larmoiement. Le traitement de cette maladie est le même à peu près que l'ophthalmie ou inflammation de la conjonctive (voyez les mots *Ophthalmie* et *Sclérophthalmie*, qui sont presque la même chose); la xérophthalmie semble seulement affecter davantage les paupières que le globe lui-même, et exiger beaucoup moins de saignées que l'inflammation seule de la conjonctive.

Dans la xérophthalmie, on purge assez fréquemment avec les eaux de Sedlitz, dans tous les périodes de cette maladie; méthode qui aurait beaucoup d'inconvéniens dans la plupart des inflammations, où les bons praticiens ne font le plus souvent usage de purgatifs que lorsqu'elles sont tout-à-fait ou presque dissipées.

Les demi-bains et les bains de pieds sont aussi recommandables dans cette espèce d'ophthalmie sèche, ainsi

que les fomentations composées de plantes résolutives et émollientes, en portions égales, sans négliger les lavemens émolliens, que l'on rend de tems en tems purgatifs.

XYSTER. Instrument propre à scarifier l'œil.

Les anciens employaient, pour scarifier, une espèce de chardon épineux ou safran sauvage (l'*atractilis*), et c'est Hippocrate qui le recommande : d'autres voulaient qu'on se servît d'une espèce de rugine d'argent, en forme de cuiller et de rape; c'est ce que conseillaient *Celse* et *Paul d'Egine*. Quelques-uns faisaient usage d'une espèce de prêle, ou de la feuille de figuier, de l'os de sèche et de la pierre de ponce.

Les modernes, comme *Woolhouse*, avaient recours à un pinceau ayant la forme d'une brosse, composé de plusieurs barbes d'épis d'orge ou de riz; d'autres, comme *Heister*, voulaient qu'on se servît d'une aiguille tranchante et courbe. Voyez le mot *Scarification;* consultez aussi les *Institutiones chirurg. d'Heister.*

Ces moyens sont toujours dangereux, et peuvent être remplacés par d'autres plus efficaces.

Y

YEUX ARTIFICIELS. On les appelait anciennement *ecblephari*, lorsqu'on les appliquait sur la paupière; ceux que l'on mettait dans la cavité orbitaire, sous les paupières, *ypoblephari*. Voyez une Dissertation de *David Mauchart*, de oculi artifici *Ecblepharo* et *Ypoblepharo*. Tubing. mart. 1749, sect. 4.

Les yeux artificiels sont, à ce qu'on prétend, d'invention fort ancienne, puisqu'on les employait du tems de *Ptolomée-Philadelphe*, roi d'Egypte. L'espèce d'yeux artificiels dont on se servait alors, était celle qu'on ap-

pelle *ecblephari*, en grec Ε'κβλέφαρι : on les plaçait par-dessus les paupières. Ils étaient formés d'une verge de fer ou d'acier, etc., qui faisait le tour de la tête; la partie qui devait cacher l'orbite et les paupières, était plus large. Cette partie était recouverte d'une peau extrêmement fine, qui permettait d'y peindre un œil artificiel, avec les paupières, les cils, la caroncule lacrymale, etc.

Ceux que l'on place sous les paupières, et qu'on nomme *ypoblephari*, en grec Υ'ποβλέφάρι, sont construits avec du verre peint, ou en émail : ils sont convexes antérieurement, et concaves à l'intérieur, de manière que la portion d'œil qui reste encore dans l'orbite puisse s'y loger; l'œil artificiel jouit, par ce moyen, du mouvement. L'artiste parvient à donner à ces espèces d'yeux artificiels la couleur de l'iris, celle de la pupille; la grandeur et la figure de chacune des membranes visibles de l'œil : les vaisseaux sanguins de la conjonctive sont même représentés au naturel (1). A la vérité, les yeux artificiels ne peuvent être mis en usage, à moins que l'œil ne soit détruit en partie, par accident ou par une opération chirurgicale (Voyez le mot *Extirpation de l'œil*). L'autre espèce, ou *ecblephari*, peut être employée, quoique l'œil soit dans son entier.

Les yeux d'émail, que l'on met sous les paupières, sont infiniment préférables : ils imitent mieux l'œil naturel, tant pour la forme que pour le mouvement. On doit être rassuré par rapport à leur usage. Ils n'occasionnent aucune maladie à l'autre œil, comme cataracte,

---

(1) M. Desjardins fils, artiste émailleur, que j'ai déjà cité, est parvenu à imiter la nature au point de faire illusion parfaite. Il rend l'usage des yeux artificiels extrêmement commode, par le soin qu'il met dans leur construction.

goutte sereine, etc. (Voyez une Dissertat. de *Mauchart* de Ocul. artifi. pages 278 et 279). Le fait n'a jamais été observé. S'il est survenu, il dépendait sûrement de la mauvaise disposition de l'organe, et nullement de l'usage de l'instrument.

La plus forte objection sans doute contre ce moyen, c'est que l'on est contraint quelquefois d'extirper l'œil pour pouvoir employer les yeux d'émail; qu'ils exigent beaucoup de propreté et de soins, soit pour leur conservation, soit pour préserver l'organe de plusieurs incommodités, comme fluxions, amas d'humeur, etc.

Le côté de l'œil d'émail qui doit être sous la paupière inférieure, sera plus petit que celui qui est caché par la paupière supérieure, parce qu'il y a moins d'espace. On le construit de façon qu'il ne gêne point supérieurement la glande lacrymale, et dans l'angle interne, la caroncule lacrymale; qu'il soit bien poli dans sa partie convexe et dans sa partie interne ou concave.

Si on a soin de l'ôter tous les soirs, en passant une tête d'épingle sous la paupière inférieure, pour le soulever, ou de le faire sortir doucement de toute autre manière, et de le recevoir sur un linge, puis de le laisser dans l'eau jusqu'au moment de le replacer; si on a attention de laver la cavité orbitaire avec un collyre résolutif quelconque et tiède, on conservera l'œil artificiel toujours beau, uni, brillant; l'intérieur de l'orbite sera exempte d'humeurs ou de sérosités âcres, qui ne pourront point aussi facilement l'irriter et la conjonctive des paupières, ni occasionner aucune fluxion, inflammation et érosion d'aucun de ces organes. L'œil artificiel ne sera pas lui-même exposé à être attaqué par ces humeurs âcres, qui viennent naturellement un peu du

fond de l'orbite, et ternissent l'émail en le corrodant.

YEUX DE TRAVERS. C'est la même chose que œil louche, et strabisme. Voyez ces deux mots.

YEUX FAIBLES. Voyez les mots suivans, *Sensibilité de la rétine*, *Cataracte*, lorsqu'elle commence; *Varices*, *Atonie de quelques filets nerveux de la Rétine*, *Goutte sereine commençante*, *Ulcère des paupières*; *Myopie*, *Presbyopie*.

Dans presque toutes ces maladies, la vue est très-faible, sans que l'organe paraisse le plus souvent malade à l'extérieur, au moins aux yeux du vulgaire.

YEUX A LA NEIGE. Ces sortes d'instrumens sont employés par les Esquimaux qui habitent la baie d'Hudson. La nécessité a rendu ces peuples industrieux; ils se garantissent par ce moyen de l'aveuglement auquel ils sont fort sujets, et qui reconnaît pour cause l'action vive de la lumière fortement réfléchie sur les nerfs de l'œil, quant le soleil est assez élevé au-dessus de l'horizon dans le printems, c'est ce que la neige produit.

Ces machines mettent les peuples qui habitent ces climats, de brumes et de frimats perpétuels, à l'abri de l'espèce de goutte sereine dont ils seraient affectés sans ces secours, et leur facilitent la perception des objets les plus éloignés.

Ces instrumens sont formés de petits morceaux de bois ou d'ivoire pour couvrir les organes de la vision, et peuvent se nouer par derrière. Il y a deux fentes de la longueur précise des yeux, mais fort étroites pour pouvoir distinguer facilement à travers, sans éprouver la moindre incommodité.

Ces yeux à la neige ont de grands rapports avec les besicles, et peuvent être très-utiles dans des cas sem-

blables, et dans les pays septentrionaux; alors, bien loin d'avoir l'inconvénient des besicles, le besoin et l'expérience les fait employer avec succès. Voyez l'histoire générale des voyages, par *la Harpe*, in-8°. vol. 14, pag. 214. Consultez aussi le voyage à la baie d'Hudson, par *Ellis*. in-12, pag. 27, vol. 2. Voyez le mot *Besicles* et celui *Yeux rouges ou larmoyans*.

YEUX ROUGES ET LARMOYANS. Voyez l'article *Ophthalmie;* voyez aussi le mot *larmoiement*. Les habitans du Groënland, fort sujets à ces sortes de maladies, ont une manière de se garantir de ces fluxions, en employant une machine assez semblable à celle que nous connaissons sous le nom de besicles. Voyez le mot *Besicles*. Lorsqu'ils en sont affectés, ils se font une incision au front, et l'humeur, cause de la maladie, s'écoule, dit-on, souvent par cette issue, probablement avec le sang. Les grands vents, chargés d'humidité, la réverbération des rayons solaires, réfléchis par les neiges et les glaces qui fondent, rendent ces maladies comme épidémiques dans ces pays de neige et de glaces perpétuelles. Voyez l'histoire générale des voyages, par *la Harpe*, vol. 18, pag. 385. in-8°.

On conçoit qu'il n'est point question des yeux rouges et larmoyans, par suite d'une obstruction du canal des larmes, ou siphon lacrymal.

Z

ZONE CILIAIRE, *Corona ciliaris*, nommé par *Petit*, canal godroné; par *Camper*, couronne ciliaire; par *Zinn*, zone ciliaire, espace triangulaire formé par la membrane hyaloïde.

La tunique du corps vitré constitue cette zone par

l'écartement de ses deux feuillets. Cet écartement est sensible à la partie antérieure de l'humeur vitrée, qui regarde le corps ciliaire. Cette zone membraneuse offre un canal triangulaire, inégal dans ses côtés, dont la base est au bord de la capsule de la lentille crystalline à laquelle elle est adhérente : elle est couverte de stries noirâtres depuis son origine jusqu'au corps lenticulaire ; ces stries, en forme de rayons, sont produites par l'humeur noire qui se rencontre dans les intervalles des procès ciliaires. Lorsqu'on introduit de l'air par une ouverture pratiquée dans cette zone membraneuse, alors elle se gonfle et offre un canal continu qui entoure l'humeur crystalline, et qui se dilate et s'affaisse alternativement. La couronne ciliaire, ou canal godronné, a à peu près la même étendue que le corps ciliaire ; elle est moins large du côté du nez que vers les tempes. Lorsqu'on souffle dans la capsule crystalline, l'air ne pénètre point dans cet espace curviligne : de même lorsqu'on introduit de l'air dans cette zone, il n'en arrive point jusqu'à la capsule du crystallin. L'usage de ce canal triangulaire n'est point connu jusqu'à présent ; il ne paraît pas même qu'il exerce quelque fonction : au reste, on ne l'a point découvert ; il n'est pas fort aisé de le trouver, au moins dans l'œil humain.

Consultez les ouvrages suivans :

Petit, Mem. de l'Acad. des sciences, 1726.

Haller. Comment. Boerh. tom. 4, sect. DXXIV.

Camper. Dissert. de quibusd. ocul. partib.

Zinn. Descript. anat. ocul. hum.

Samuel. Thom. Sœmmering. Icon. ocul. human. tabul. V, fig. V, in-fol. Francofurti ad Mœnum.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE

DES

MATIERES CONTENUES

DANS LES DEUX VOLUMES.

TOME PREMIER.

A

Artères fournies par l'artère ophthalmique.

B

C

Cataractes de plusieurs espèces.

E

F

G

H

J

K

L

N

O

TOME SECOND.

P

S

U

V

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

PAGE 11, ligne 2, stealome, *lisez* steatome.

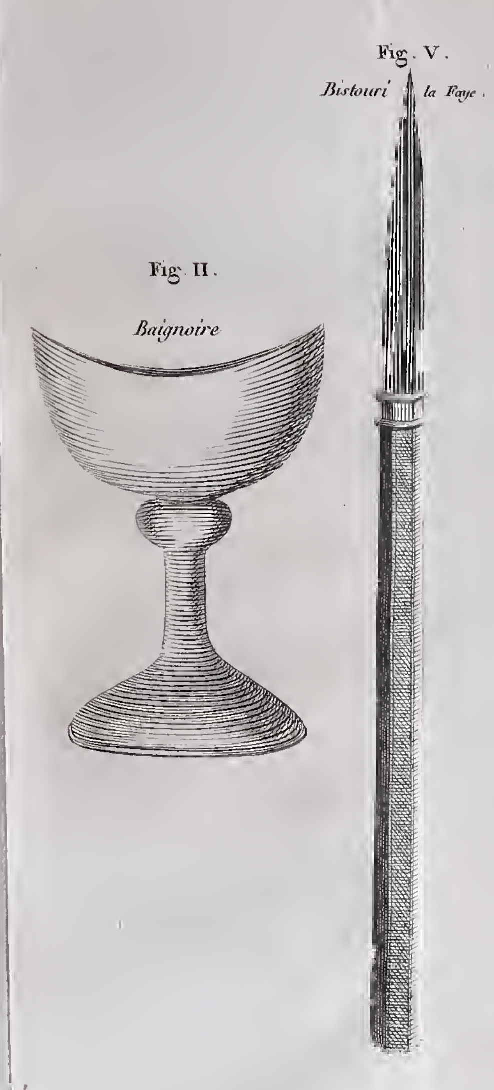
Page 32, ligne 24, dans tous les périodes, *lisez* dans toutes les périodes.

Page 190, ligne 27, sera exempte d'humeurs, *lisez* sera exempt d'humeurs.

PL. I.

Fig. 1re Aiguille d'or.

Fig. 1re bis Curette.







Ophthalmostat Fig. VI.

Besicles Fig. IV.

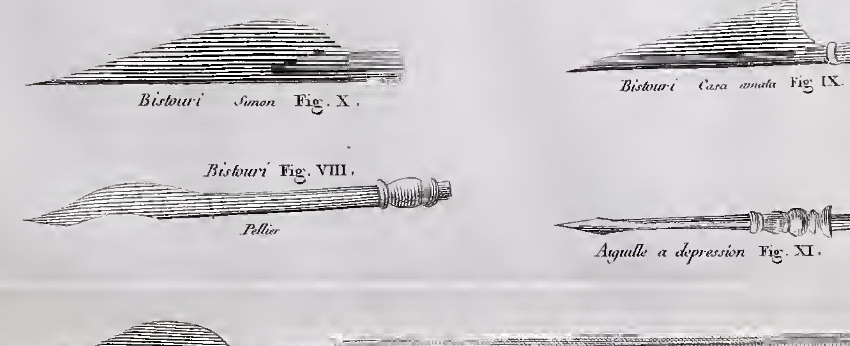
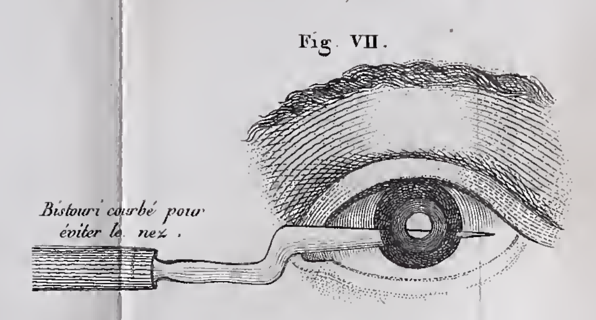
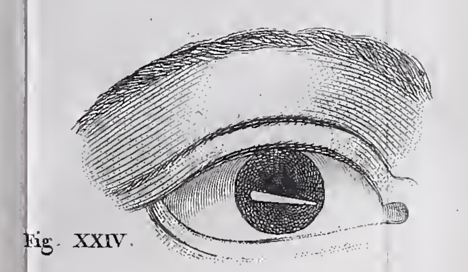

Bistouri Simon Fig. X.
Bistouri Casa anata Fig. IX.
Bistouri Fig. VIII.
Pellier
Aiguille a depression Fig. XI.
Bistouri de Beranger Fig. VII.

Fig. VII.




Fig. XXIV.

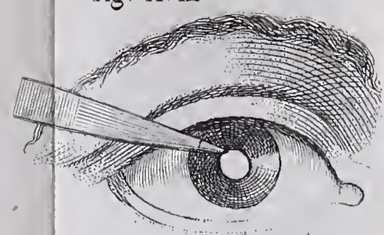
Corps étranger.


Fig. XXVII.

Décollement de l'Iris.

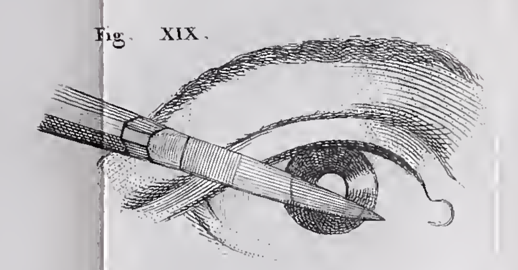


Fig. XVIII.



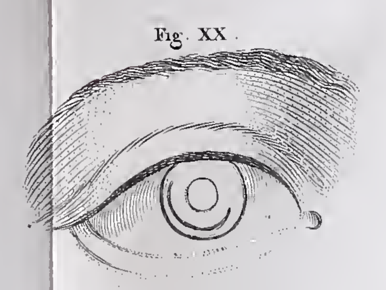
1er tems de l'opération

Fig. XIX.



2 tems

Fig. XX.



Section achevée.

Fig. XXI.



Fig. XXII.



Fig. XXII



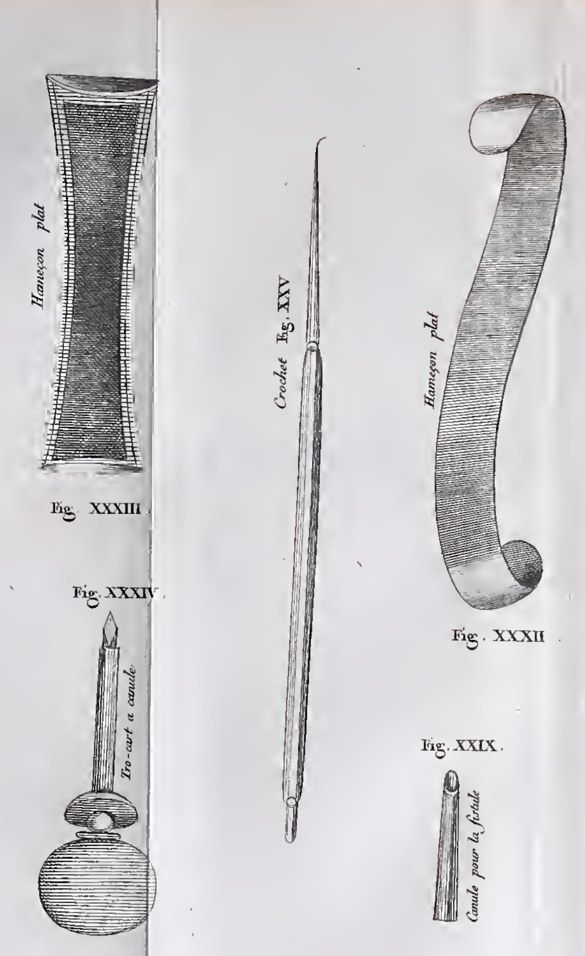
Fig. XXIII.

Cautere actuel



Fig. XIV. *Ciseaux anglais.*




Hameçon plat
Fig. XXXIII.
Fig. XXXIV.
Tro-cart a canule
Crochet Fig. XXV
Hameçon plat
Fig. XXXII.
Fig. XXIX.
Canule pour la fistule



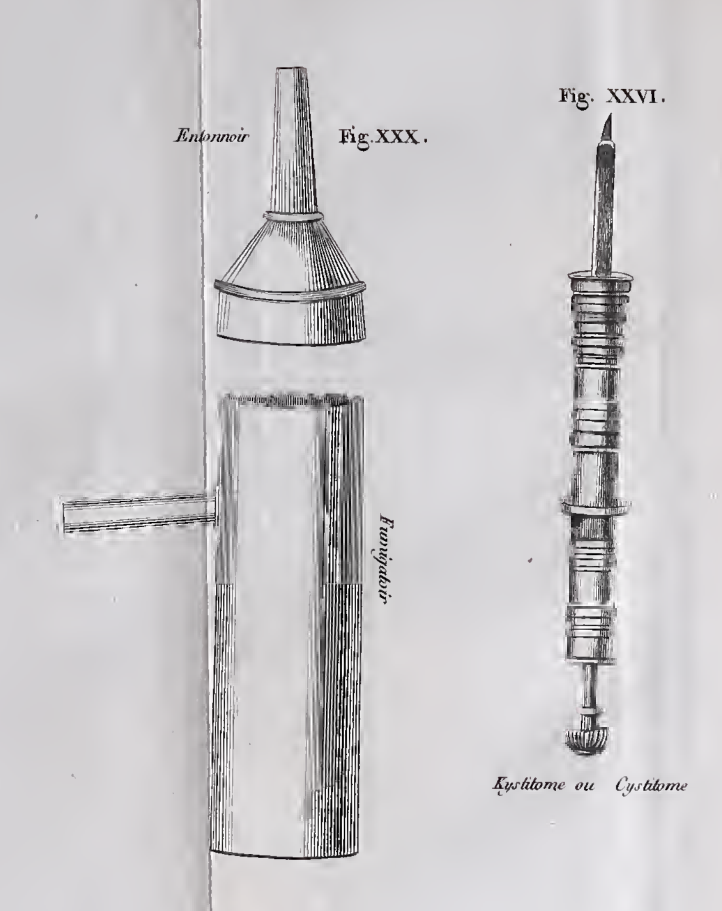

Entonnoir
Fig. XXX.
Fumigatoir
Fig. XXVI.
Kystitome ou Cystitome



Fig. XXVIII.

PL. XII.

Emporte-Piece.

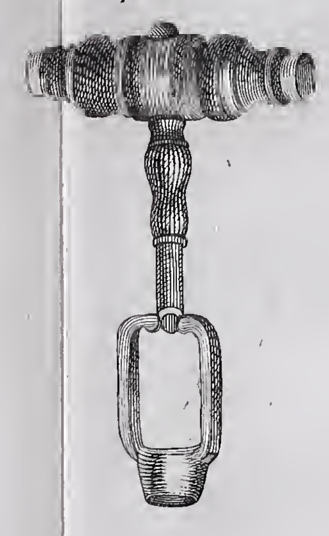
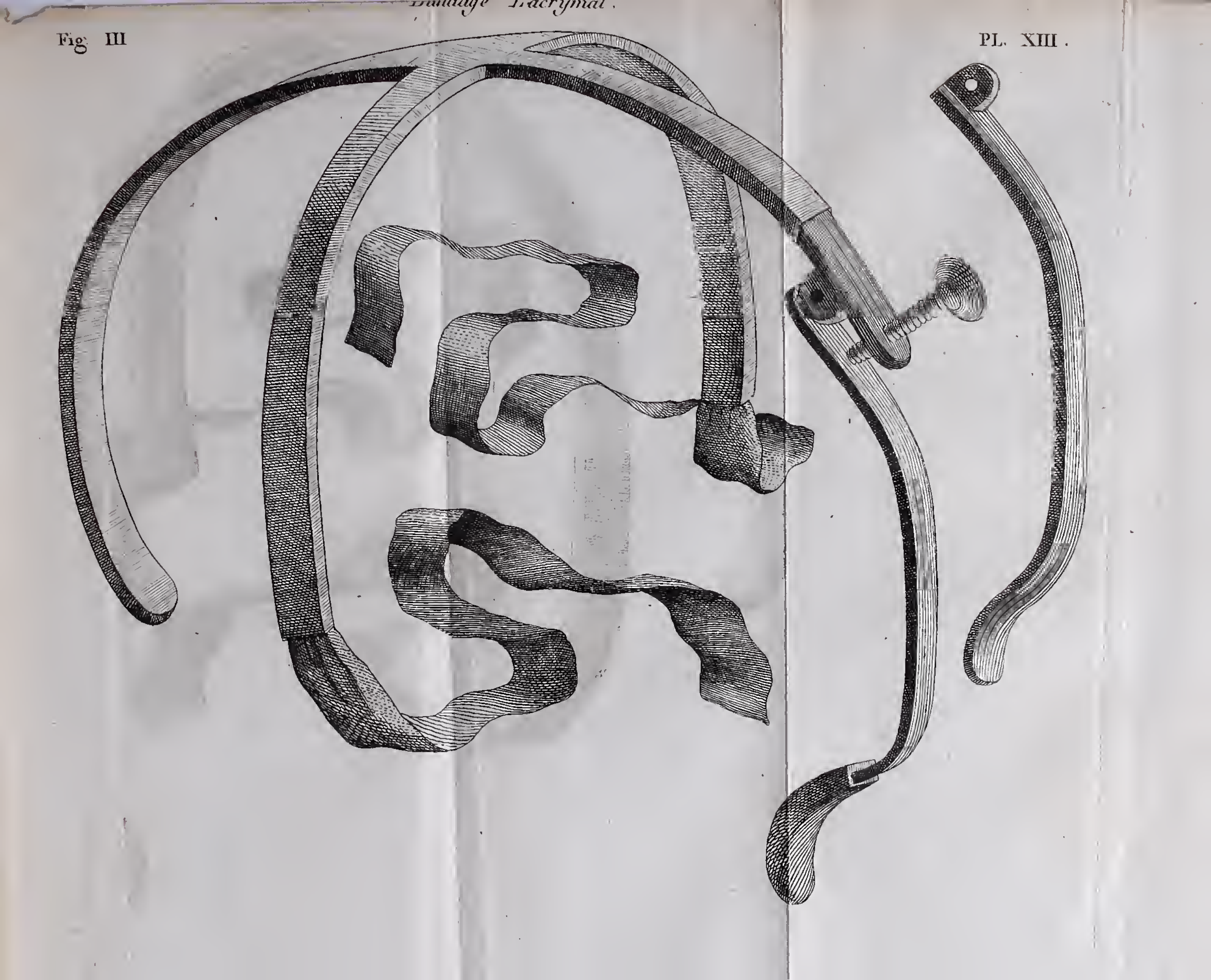




Fig. III

PL. XIII.





PL. XIV.

Fig. LIV.

Sonde d'Anel.

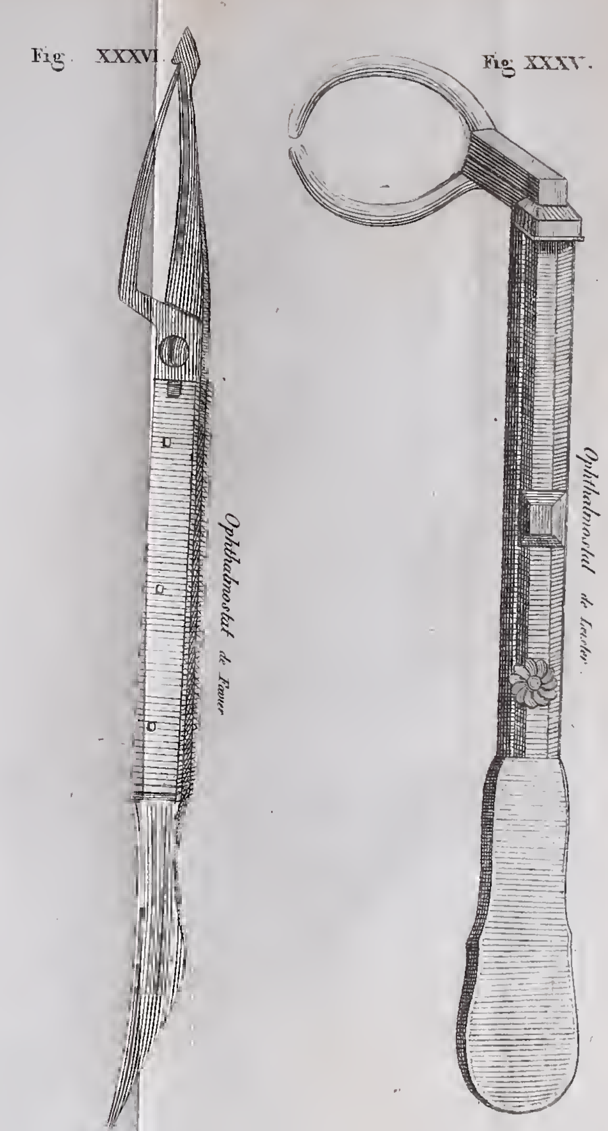
Fig. LIII.

Stylet de Méjan.

Bistouri pour extirper l'œil Fig. XV.

Ceratotome plus large Fig. XVI.





Ophthalmostat de Fauer

Ophthalmostat de Leuder.

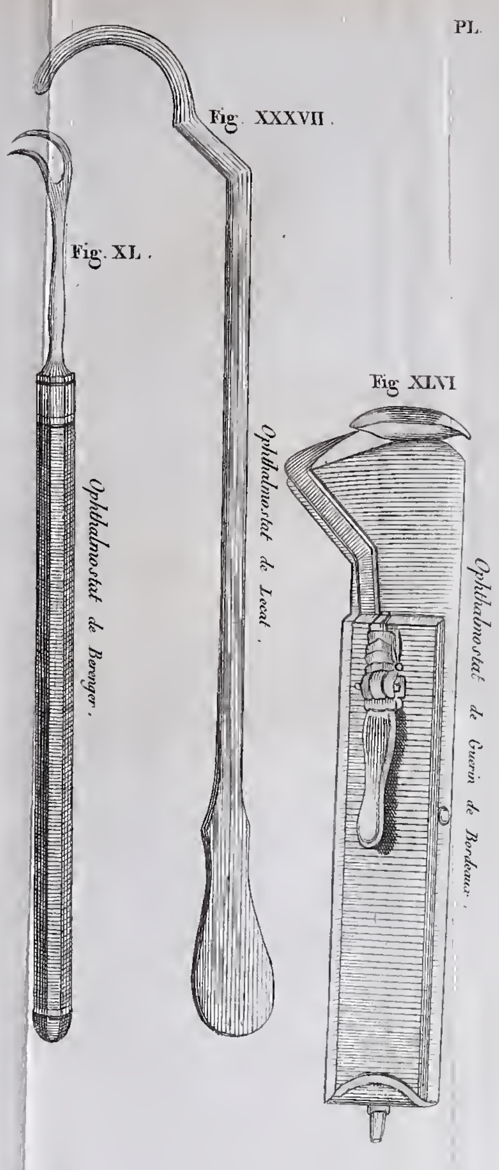
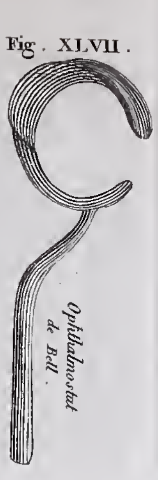

Fig. XXXVII.
Fig. XL.
Fig. XLVI
Ophthalmostat de Beranger.
Ophthalmostat de Lecat.
Ophthalmostat de Guerin de Bordeaux.



Fig. XLVII.



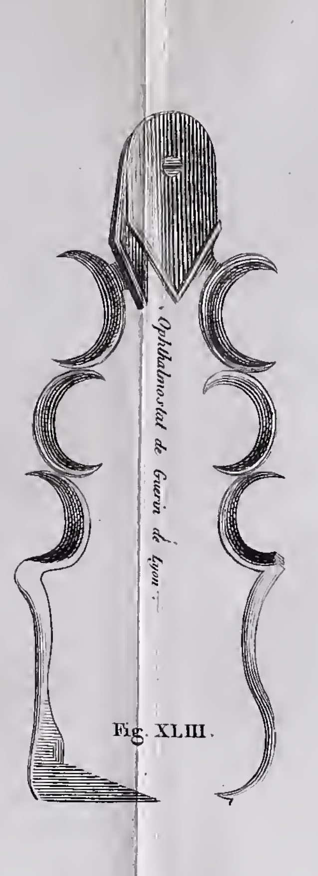
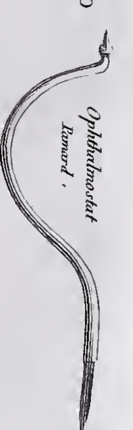
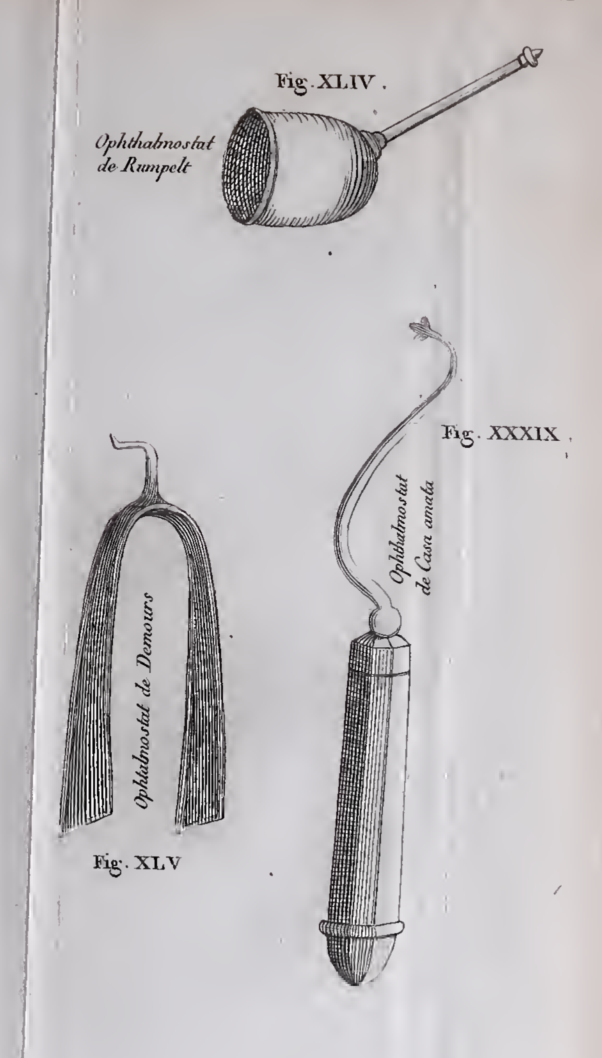


Fig. XLIII.

Fig. XXXVIII.






Fig. XLIV.
Ophthalmostat de Rumpelt
Fig. XXXIX.
Ophthalmostat de Casa amata
Ophthalmostat de Demours
Fig. XLV

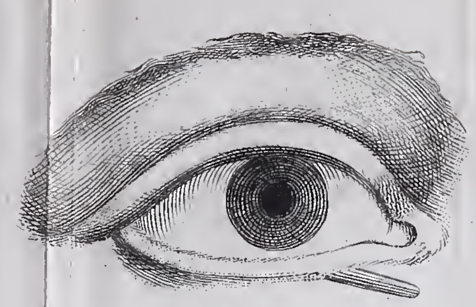


Fig. LII.

Pupille artificielle.

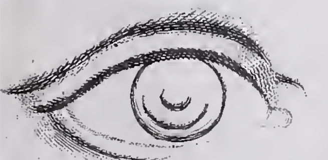


Fig. LI.

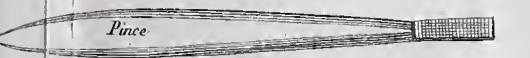


Fig. XLIX.

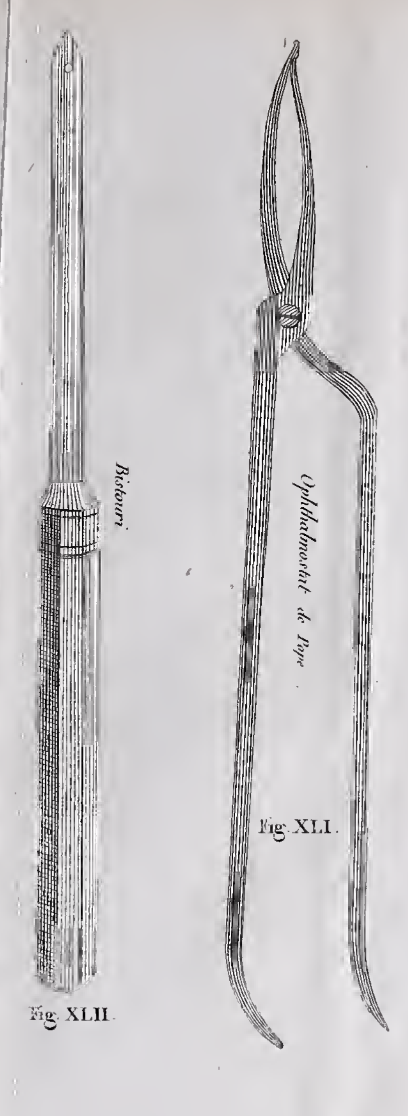


Fig. XLII.

Fig. XLI.



Presse de Bartisch, de Verduc et de Rau.

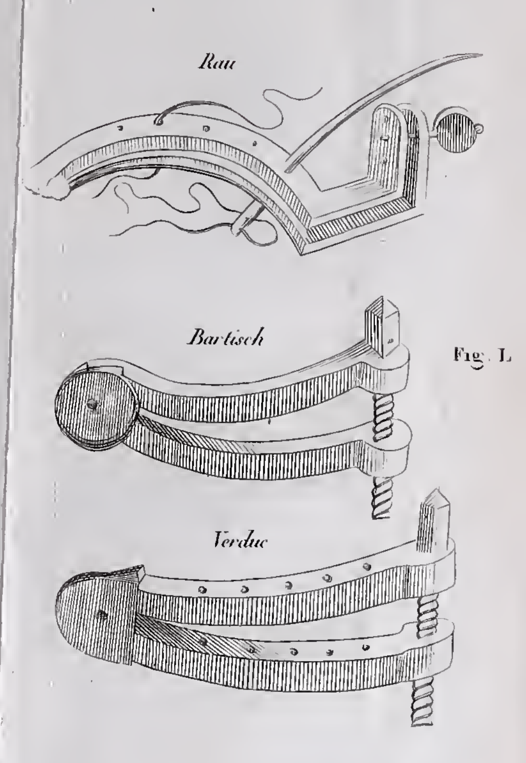


Fig. L

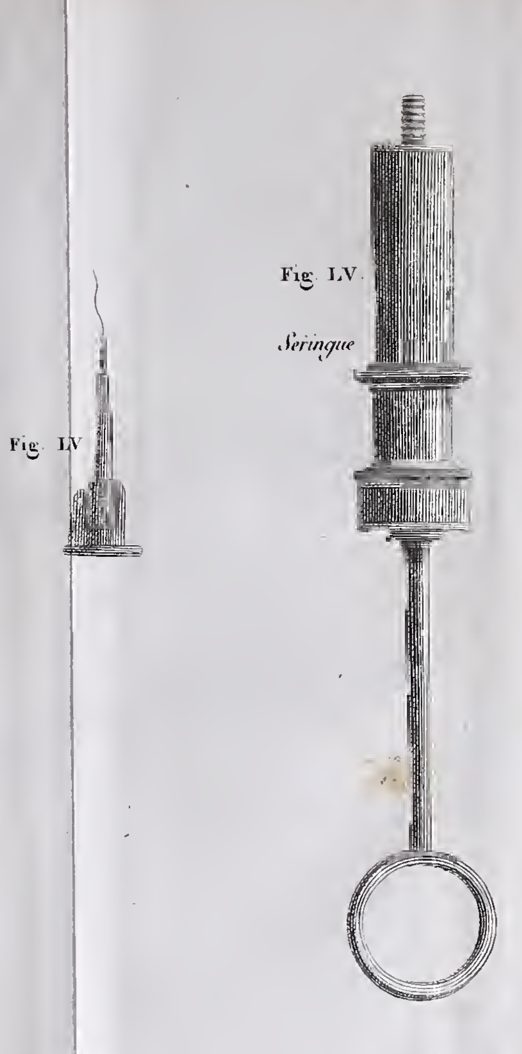
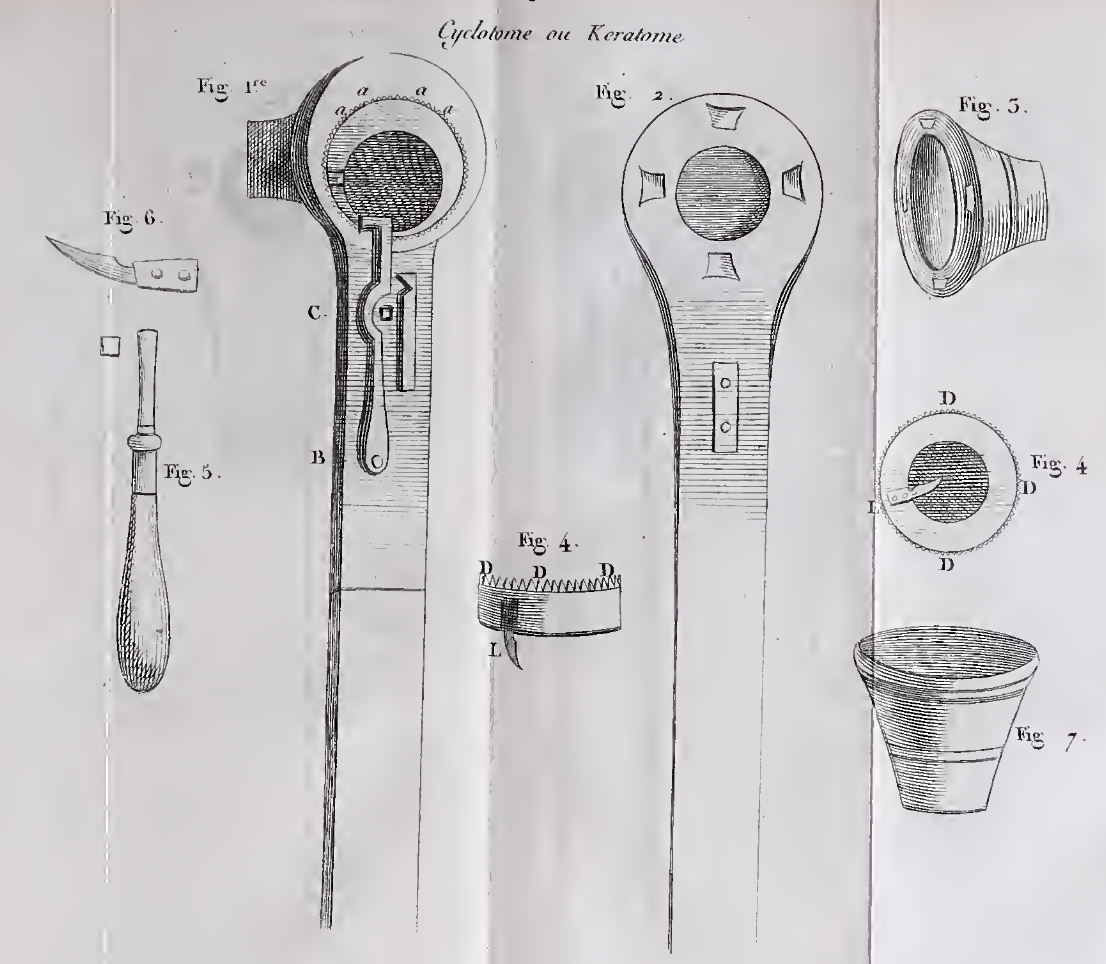

Fig. LV
Fig. LV.
Seringue



Fig. XLVIII.

Cyclotome ou Keratome



OUVRAGES

Qui se trouvent chez l'Éditeur, *au Bureau* du Lavater, rue des Marais, faubourg Saint-Germain.

(Paris, 15 avril 1808).

CÉRÉMONIES

ET COUTUMES RELIGIEUSES

DE TOUS LES PEUPLES DU MONDE ;

Par J. F. BERNARD.

Représentées par des figures dessinées de la main de Bernard Picart, *avec des Explications historiques et des Dissertations curieuses ,*

Imprimées en Hollande en 1720, 1723 et 1737.

NOUVELLE ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE:

1°. De notes curieuses et instructives ;

2°. Du cérémonial de la procession d'Aix, de quelques autres, etc.

3°. De la description de certaines messes singulières, etc.

4°. D'une dissertation complète sur l'origine de la *Franc-Maçonnerie ;* le but de l'ordre, les abus sans nombre qui s'y sont introduits ; accompagnée de plusieurs planches représentant la réception dans les différens grades, etc., etc.

5°. D'une dissertation sur le culte du Feu, principe, chez toutes les Nations, etc.

6°. D'un grand nombre d'articles supplémentaires sur les Sectes qui ont pris naissance depuis 1723, et qui existent soit en Europe, soit dans les Etats-Unis de l'Amérique, etc.

7°. De dissertations nouvelles sur le culte et les cérémonies de plusieurs peuples de l'Asie et de l'Afrique, etc.

8°. De la description des usages religieux de diverses Nations qui habitent l'Océan pacifique et le continent de la Nouvelle-Hollande ;

9°. De tous les renseignemens que les voyageurs du dix-huitième siècle nous ont donnés sur la religion des peuples qu'ils ont connus les premiers, ou qu'ils nous ont mieux fait connaître; avec plusieurs planches nouvelles, etc., etc.

10°. D'une récapitulation, ou dissertation sur la conformité générale, etc.

11°. D'une table générale, *systématique* et *raisonnée* des matières contenues dans la totalité de l'ouvrage : table qui offrira le *Tableau comparatif des concordances* de toutes les religions du monde ; travail qui n'a point encore été exécuté, et d'après lequel se trouveront rapprochées les parties éparses de ce grand tout.

DOUZE VOLUMES in-fol., *dont un de supplément, ornés de* 325 *Planches.*

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Pour faciliter l'acquisition de cette nouvelle édition, nous l'avons divisée par aperçu en 33 livraisons ; chacune du prix de 10 fr. prise à Paris, et 12 fr. pour les recevoir franches de port par la poste.

Nous ne tirons que *cinq cents exemplaires*, avec caractère neuf, sur carré fin double d'Auvergne.

La sixième livraison, dernière du tome 2, paraîtra fin de ce mois d'avril, et ainsi de suite; de manière que la totalité de l'ouvrage sera terminée dans quinze mois.

On ne paye rien d'avance.

Il suffit de se faire inscrire et de payer chaque livraison.

Les personnes des départemens et des villes étrangères voudront bien envoyer le montant d'une ou de plusieurs livraisons, *franc de port.*

La réputation du grand ouvrage des Cérémonies et coutumes Religieuses, dont nous donnons une édition nouvelle, est si bien éta-

blie que nous pouvons nous regarder comme dispensés de reproduire les titres qui le recommandent à l'intérêt du public. Le haut prix auquel il s'est maintenu dans le commerce pendant plus de quatre-vingts ans, prouve en effet que le tems qui s'est écoulé depuis sa publication n'a servi qu'à confirmer et à étendre l'opinion que les hommes instruits et impartiaux s'étaient d'abord formée de son importance et de son utilité.

Ce fut en 1720 que J. F. Bernard, aidé des talens du célèbre artiste B. Picart, publia le programme de son grand ouvrage. Il se proposait alors de présenter, dans 4 volumes *in-fol.*, le tableau complet des *Cérémonies et Coutumes, tant religieuses que civiles, de tous les Peuples du Monde.* Mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il lui serait impossible de faire entrer un sujet si vaste dans un cadre si étroit : modifiant donc son premier plan, il le restreignit à ce qui concerne la religion; et il fit paraître en 1723 deux volumes des *Cérémonies Religieuses des Peuples idolâtres*, qui, transposés par l'éditeur, sont devenus depuis les tomes VI et VII. Ces deux volumes furent successivement suivis de cinq autres, qui présentèrent l'histoire générale des religions établies en Europe, depuis le Judaïsme et le Christianisme jusques au Mahométisme inclusivement. Ils ont été publiés depuis 1723 jusqu'à 1737, et forment aujourd'hui la première partie de la collection. Ainsi l'ouvrage ne comprit d'abord que 7 volumes. Il eut un succès brillant : l'édition originale fut promptement enlevée; tous les volumes furent même successivement réimprimés avec quelques corrections, soit en Hollande, soit en France.

Après la mort de B. Picart, une société de Libraires de Paris, qui était devenue propriétaire des planches que cet artiste avait dessinées et gravées pour les *Cérémonies Religieuses*, s'occupa de donner une nouvelle édition de cet ouvrage, et choisit pour la diriger les abbés Bannier et le Mascrier. Leur édition a paru en 1741, en 7 volumes *in-fol.* Malheureusement ces nouveaux éditeurs, tout en convenant avec le public que l'ouvrage original méritait de justes éloges, qu'il devait même son succès autant à la manière dont le sujet avait été traité, qu'aux belles planches de B. Picart, s'occupèrent beaucoup moins de l'étendre et de le perfectionner, que de corriger ce qu'ils appelaient les erreurs de l'Editeur Hollandais, et

de donner, ce sont leurs termes, *des préservatifs contre le libertinage de ses opinions*. Ministres des autels, le ton de liberté et d'impartialité avec lequel leur prédécesseur s'était exprimé sur certaines religions, avait alarmé leur conscience. Ils blâmèrent avec un zèle pieux, mais avec des expressions souvent peu polies, l'esprit qui régnait généralement dans sa compilation; ils lui reprochèrent de ne s'être déclaré ni catholique ni protestant; de s'être contenté de prêcher la tolérance et la charité, sans prendre parti pour ou contre aucune secte, et, par-là, d'avoir donné souvent une aussi mauvaise idée de sa religion que de celle de la plupart des peuples dont il parlait : ils l'accusèrent enfin d'avoir voulu s'égayer indifféremment aux dépens de tous; et, en affichant le tolérantisme le plus outré, d'avoir répandu sur les matières les plus importantes un vernis d'indifférence et de légéreté. « On le voit en même tems, dirent-ils, tourner en ridicule le fanatisme des réformés, et parler avec irrévérence de plusieurs cérémonies des catholiques, de leurs saints, de leurs dévotions, de leurs miracles. Nous lui abandonnons bien ses écarts contre ses frères, ils ne sont que trop fondés : à l'égard des railleries qui nous regardent, nous devons les supprimer ou les réfuter ». C'est ce qu'ils firent, soit en refondant plusieurs parties importantes de l'ouvrage, soit en ajoutant des notes à celles qu'ils conservaient. Ainsi, ce ne fut plus impunément que l'Editeur Hollandais laissa percer son opinion sur le purgatoire; qu'il se permit de dire, que le mauvais esprit qui troublait Saül était probablement une violente mélancolie, mêlée peut-être de fureur; qu'il osa avancer que les controversistes anciens et modernes ont souvent rendu les sectes et les systèmes plus dangereux qu'on ne doit les croire en effet, etc., etc. : les nouveaux éditeurs présentèrent avec soin un antidote au poison renfermé dans ces propositions mal sonnantes. Mais, à force de préservatifs, d'adoucissemens, de corrections et de commentaires, en voulant réprimer la licence de leur prédécesseur, ils convertirent trop souvent en un traité de théologie ce qui ne devait être qu'une histoire. Ils annonçaient la prétention, fort déplacée dans un pareil ouvrage, de vouloir convertir le genre humain : on loua sans doute leur zèle, mais on accueillit mal les fruits de leur travail. Malgré les éloges que le *Journal des Savans* prodigua à la nouvelle édition, le public éclairé

jugea que, sous la plume des deux abbés, l'ouvrage avait réellement très-peu gagné, quant à l'ordonnance générale et à la distribution des matières; que les additions auxquelles on voulait donner tant d'importance, se réduisaient dans le fond à peu de chose; qu'enfin le ton franc, simple, naturel, et sur-tout impartial de la première édition, valait beaucoup mieux que le style de cathéchisme, les ennuyeuses puérilités et l'âpre orthodoxie que présentait la seconde : celle-ci n'eut aucun succès, tandis que le prix de celle de Hollande doubla en peu de tems.

L'Editeur Hollandais, pillé, mis en lambeaux et en même tems injurié, eut cependant le bon esprit de ne se venger de ses détracteurs qu'en profitant de quelques-uns de leurs travaux. Il choisit dans l'édition de 1741 plusieurs dissertations nouvelles qui pouvaient ajouter à l'intérêt de son ouvrage, et il en forma un volume qu'il publia en 1743, sous le titre de tome VII, deuxième partie : c'est le VIIIe de la collection. La même année il publia encore, sous le titre de tome VIII, un second volume de supplément qui forme réellement le tome IX. Enfin, on annexa à ces 9 volumes, comme X et XIe tomes, une réimpression faite à Amsterdam en 1733 et 1736, de plusieurs traités intéressans de *Thiers* et du Père *Lebrun*, réunis sous le titre de *Superstitions anciennes et modernes*.

L'ouvrage connu sous le titre de *Cérémonies Religieuses*, fut ainsi porté à 11 vol. *in-fol.* pour l'édition originale, celle de Hollande; et à 7 pour l'édition de Paris, par les abbés Bannier et le Maserier.

Depuis plus de soixante ans que ces deux éditions se trouvent concurremment dans le commerce, leur sort à été fort différent. Des exemplaires de la première ont été vendus 13 et 1400 livres; leur prix moyen est de 7 à 800 livres, tandis que celui des exemplaires de l'édition de Paris ne passe guère 200 livres.

Nous ne dirons rien d'une édition en 4 vol. *in-fol.*, faite en 1789, sous les yeux de M. l'abbé Poncelin, parce que ce n'est qu'une réimpression fautive et mutilée du texte de Bannier, et qu'elle est d'ailleurs depuis long-tems entièrement oubliée. Nous ne parlerons pas davantage d'un ouvrage très-différent, publié en 1791, par M. Delaulnay, et qui devait embrasser *l'histoire générale et particulière des religions et du culte de tous les peuples, tant anciens que mo-*

dernes. Il n'a paru que deux livraisons de cet ouvrage, aussi neuf qu'important, interrompu par les orages de la révolution, et qui n'a point eu de suite; mais dont le plan, essentiellement systématique et philosophique, n'avait rien de commun avec celui de J. F. Bernard.

D'après ce que nous venons de rapporter, on ne sera pas surpris sans doute que, voulant donner une nouvelle édition des *Cérémonies Religieuses*, nous n'ayons pas hésité long-tems sur le choix de celle que nous devions adopter pour modèle. L'opinion générale nous indiquait d'avance l'Edition de Hollande. Les reproches même des éditeurs de Paris nous invitaient à la préférer : une comparaison attentive a achevé de nous déterminer.

Mais, tout en rendant à Bernard la justice qu'il mérite, nous ne nous sommes point dissimulé les imperfections de son ouvrage; et nous avons facilement reconnu qu'une nouvelle édition, pour être favorablement accueillie, devait recevoir des améliorations considérables. Nous allons faire connaître la nature de ces améliorations :

1°. L'Edition de Hollande est imprimée tantôt sur une colonne et tantôt sur deux; le caractère n'est pas non plus uniforme : ces irrégularités en rendent souvent l'usage fatigant et l'aspect désagréable. Nous avons fait fondre, pour la nôtre, un caractère neuf qui sera le même pour tout l'ouvrage. Le texte, sur une seule colonne, présentera par-tout la même régularité. Le papier que nous employons est très-supérieur, pour la blancheur et pour la qualité, à celui de l'Edition de Hollande.

2°. La rapidité avec laquelle celle-ci fut imprimée, entraîna la plus étrange incorrection : la plupart des volumes contiennent des pages entières d'*errata*, d'additions et de changemens importans dont nous profiterons pour la correction de la nôtre.

3°. Indépendamment d'une grande quantité de fautes typographiques, assez ordinaires dans les ouvrages français imprimés chez l'étranger, le texte de l'Edition de Hollande présente souvent des fautes de langue, des constructions embarrassées, des locutions vicieuses, des expressions impropres. Nous corrigerons avec soin toutes ces irrégularités que l'on désigne communément sous le nom de *style de réfugié;* observant cependant, non-seulement de ne

point altérer le fond des pensées, mais même de ne rien changer au style propre de l'ouvrage. Si l'auteur n'est pas précisément homme de goût, écrivain élégant, il est toujours homme de sens. Son style porte avec lui un caractère de franchise et de naturel qui inspire de la confiance et souvent même de l'intérêt.

4°. Nous nous permettrons, dans la distribution des matières, un petit nombre de changemens qui rendront les volumes plus égaux, et l'ordonnance générale de l'ouvrage plus régulière. Le cinquième volume de l'édition de Hollande contient, par exemple, trente-deux pages d'articles supplémentaires pour les volumes publiés précédemment; nous les intercalerons à leur place. Nous en userons ainsi pour quelques parties du tome IX. On peut voir dans le tableau ci-après le détail de ces changemens.

5°. Disons un mot des nombreuses figures dessinées et gravées par BERNARD PICART, qui accompagnent le bel ouvrage des CÉRÉMONIES RELIGIEUSES, et en font le principal ornement.

Devenus propriétaires de toutes les planches, ainsi que de celles qui appartiennent aux volumes de supplémens et des *superstitions*, l'état dans lequel elles se trouvaient, après un tirage répété, semblait nous interdire l'espérance de les faire servir avec avantage à notre nouvelle édition. Les faire retoucher eût été renoncer à toute concurrence avec l'édition originale; les faire graver de nouveau nous eût engagés dans une opération interminable, et d'ailleurs nous eût mis dans la nécessité, vu l'excessive cherté de la gravure, de porter le prix de nos exemplaires fort au-dessus des facultés du plus grand nombre des amateurs. Pour vaincre ces difficultés, nous avons eu recours à des recherches d'un genre absolument neuf. Après de longs essais, suivis avec une constance proportionnée à l'importance des résultats, nous sommes enfin parvenus, à l'aide d'agens chimiques, et sans altérer en rien l'esprit de la touche, à rendre à nos planches une vigueur telle que nous obtenons des épreuves comparables, sous tous les rapports, à celles qui distinguent la première édition. Comme ce sont ici les faits seuls qui parlent, le public peut, dès à présent, juger les résultats de notre procédé, en comparant nos planches avec les anciennes.

6°. Personne n'ignore combien le siècle dernier a vu s'agrandir le champ des connaissances géographiques. Le nombre des voya-

geurs que l'on peut compter depuis soixante ans est immense; et la plupart de ces voyageurs, plus éclairés que ne l'étaient jadis les coureurs de pays, ont étudié avec soin les mœurs, les usages, la religion des nations qu'ils ont visitées. Plusieurs peuples, tels que ceux de la Nouvelle-Hollande et des îles de la Mer Pacifique, ne nous sont bien connus que depuis la publication des *Cérémonies Religieuses.* Enfin, les nombreuses recherches des savans modernes ont ajouté beaucoup à nos lumières sur le culte des nations lointaines. Qu'il nous suffise de citer ici les mémoires de l'académie de Calcutta, les ouvrages du respectable Anquetil du Perron, du P. Paolino, de Pauw, de Savari, etc. Les additions que nous donnerons seront considérables, et distribuées dans le même ordre que le corps de l'ouvrage (1).

7°. Nous parlerons de plusieurs Fanatiques, ou auteurs d'opinions particulières que Bernard a omis dans sa nomenclature. Nous ferons mieux connaître les *Allombrados* d'Espagne, et quelques autres sectes mystiques. Nous traiterons en détail des diverses espèces d'*Illuminés*, sujet curieux, puisque les folies de l'homme sont ce qu'il a de plus cher. Nous développerons la doctrine de Swedenborg, et de la *Nouvelle Eglise* qu'il a établie en Angleterre. Nous donnerons le rituel de cette Eglise. Nous exposerons les systèmes de Schroepffe, de Saint Martin, et de plusieurs autres théosophes.

8°. Les mémoires qui composent le neuvième volume, et qui traitent de quelques usages bizarres relatifs à la religion, seront augmentés de plusieurs pièces curieuses, telles que le cérémonial de la procession d'Aix et de quelques autres, la description de certaines Messes singulières, etc.

9°. Les deux volumes de *Superstitions* recevront également des améliorations importantes. On remplirait sans doute une bibliothèque entière, si l'on voulait décrire tous les égaremens de l'esprit humain en matière de culte. Nous choisirons les sujets les plus dignes de satisfaire en même tems et l'instruction et la curiosité.

10°. Disons maintenant un mot de cette société célèbre dont l'o-

---

(1) Des notes, répandues dans le corps de l'ouvrage, corrigeront les erreurs, ou suppléeront aux omissions échappées à J. F. BERNARD.

rigine, suivant les annales de l'ordre, remonte aux premiers tems du monde, et qui, plus d'une fois, sous diverses dénominations, a peuplé le globe de sectateurs zélés et discrets. On conçoit que nous voulons parler de la *Franc-Maçonnerie*. A peine connue au commencement du dix-huitième siècle, elle fut étrangement défigurée par les *Profanes*. Bernard n'a pu fournir sur cette matière que quelques notes erronées, et l'article composé par les éditeurs français n'est guères plus instructif. Nous suppléerons à ce défaut par les détails les plus exacts et les plus circonstanciés sur la nature et le but de cette mystérieuse association. Nous exposerons les diverses opinions sur son origine, et les différentes applications que l'on a faites de l'*Art royal*. Nous traiterons des symboles maçoniques et de leur interprétation. Nous ferons connaître cette multiplité de grades, entés au hasard l'un sur l'autre; mais, en même tems, nous en rétablirons la véritable filiation. Nous restituerons également les *mots sacrés*, tirés pour la plupart de la langue hébraïque, mais tellement altérés qu'ils sont devenus méconnaissables. En un mot, nous tâcherons de ne rien omettre de ce qui peut fixer l'attention du lecteur, et contribuer même à l'instruction des *Enfans de la Veuve*, en indiquant les abus sans nombre qui se sont introduits dans la *Franc-Maçonnerie*, et en ont presque dénaturé l'institution. Ces détails nous conduiront naturellement à parler des diverses sociétés secrètes, et sur-tout des *Initiations* anciennes et modernes, sujet curieux et entièrement omis par J. F. Bernard.

11°. Terminons ce court exposé par celui du chapitre le plus important de nos additions, puisque, seul, il peut donner la vie aux membres dispersés d'un grand corps. L'auteur hollandais, frappé des rapports qu'il trouvait entre les liturgies des différentes nations, a inséré dans son livre plusieurs traités particuliers sur la conformité de ces liturgies. Mais, faute d'avoir embrassé dans ses conceptions l'ensemble des divers systèmes religieux, d'en avoir suffisamment examiné la nature, approfondi les dogmes, rapproché les légendes, il n'a pu donner à cette partie si intéressante de son ouvrage toute la perfection dont elle est susceptible. Nous terminerons le nôtre par une sorte de récapitulation où, comparant entre elles toutes les théogonies, toutes les cosmogonies symboliques, nous prouverons jusqu'à l'évidence l'identité des principes sur lesquels

elles reposent, principes qui forment *ce corps imposant de doctrine cette science universelle et secrète, cette religion vraiment œcuménique, mais connue des seuls initiés, qui couvrit successivement tous les points du globe, et traversa les siècles sans éprouver d'altération sensible.*

Pour mieux faire connaître au lecteur l'importance et la nature de ces additions, nous avons cru devoir en insérer ici le chapitre suivant.

Culte du FEU, *principe, chez toutes les nations.*

» Le premier objet qui, dans le système de l'Univers, fixe l'attention de l'observateur, est cette matière subtile, homogène, inaltérable, disséminée par-tout; cette force expansive, ce feu latent, cause des causes, moteur universel, par qui tout existe, sans qui rien ne pourrait exister. Puissance inconcevable, dont la nature échappe aux sens de l'homme, dont les effets l'environnent et le pénètrent, ce principe générateur, unique, éternel, infini, sans cesse agissant, dut être, et fut en effet le Dieu suprême de tous les peuples. Et, puisque les cosmogonies ne sont, ainsi qu'on vient de le dire, qu'une description allégorique de l'action continue de la force vitale dans la formation, dans la réproduction des corps, ce Dieu suprême fut dit le créateur du Monde, comme il est effectivement la cause organique de la chaîne immense, de la succession éternelle des êtres.

» Ainsi, le titre sublime, mais fictif, de Créateur de l'Univers fut, chez toutes les nations, l'attribut primordial, essentiel du père de la vie, du souverain des dieux, c'est-à-dire du Feu générateur, de la Semence universelle, de la Cause première de toute existence. Ouvrez les livres sacrés des divers peuples de la terre, parcourez cette riche nomenclature des Effets et des Causes qu'ils déifièrent à mesure qu'elles frappèrent leur esprit, vous y verrez la Monade créatrice, le Feu céleste, impalpable, incommensurable, le Principe fermentatif et vivifiant, dans ses divers états, dans ses différens degrés d'intensité, révéré des Egyptiens sous les noms successifs de PHTHAS ou plutôt *Phtha*, de CNEPH, de MENDÈS, d'AMUN, d'OSIRIS, de SOM ou *Chon*, d'HORUS, d'HARPOCRATE, de SERAPIS. Il est le PAN, l'ASSABINUS, le dieu *Monde* des Ethiopiens; l'URANUS des

Atlantes, l'AGAD des Hespérides, l'AB-ADDIR des Carthaginois, le PAPA des Cyrénéens, l'ABRAXAS, le BYTHOS, l'AUTOGÈNE des Gnostiques ou Basilidiens; le JALDABAOTH des Nicolaïtes, l'EON des Barbeliotes, le grand Dieu BAAL, BEL, BELUS, BAAL-SAMEN des Chaldéens, des Assyriens, des Babyloniens, des Philistins. C'est encore le Feu sacré des Chaldéens, appelé *Our;* le SAND-ÈS, le TITAN, le CHODA des Mèdes; l'ADAD, l'ADONIS des Syriens; l'HYPSISTUS ou ELION, l'URANUS, le CRONUS de Sanchoniaton ou des Phœniciens, leur CHRYSOR; le HACKEM des Druses, le BÉLIAL des Sidoniens, le MOLOCH des Ammonites, l'ACHAD (le *seul*), l'ADRAMELECH, l'AVA des Sépharvaïtes; le JAVE des Samaritains, le CHAMOS des Moabites, le NERGAL des Cuthéens, le PARA des Aelamites, le THAMMUZ des Assyriens, l'ELLA des Mésopotamiens. Les Perses l'adorèrent dans les trois degrés de ZAROUAM, d'ORMUZD, de MITHRA (c'est encore leur SYRÉ (*soleil*); leur *Atèsh* ou *Feu sacré*); les Guèbres, sous le nom d'YEZAD; les anciens Arabes, sous celui d'UROTALT, de WADD, d'UZZA, d'ADONÉE; les Saraceniens, sous celui d'AGDI; les Palmyreniens, sous celui d'AGLIBOLUS. Les Carmaniens le nommaient SUNA; les habitans d'Emèse, HÉLAGABALE; ceux de Persa, ABABAS; le Arméniens, OMANÈS, DUSARÈS; les anciens TURKS, TAY; les Cariens, MAUSOLE; les Phrygiens, PHANÈS, ACMON, l'androgyne ADAGOUS, ATYS; les Troyens, PARIS; les Cappadociens, OMANOS ou *Amanus;* les Galates, TEUT; les Bactriens, SÉLA.

» Dans l'ancienne Europe, ce Dieu suprême, principe des principes, fut l'EROS, l'URANUS, le CHRONUS, le ZEUS, le IOU-*Pater*, le DEMIOURGOS, le BACCHUS, *Sabasius*, IACCHUS, l'HERCULE, l'*Héphaistos* ou VULCAIN, le JANUS, le CÉRUSMANUS des Grecs et des Romains; le SUMMANUS (*Pluton*) des Sabins, l'AESAR des Étrusques, l'HEBON des Campaniens; le *Serfe*, l'*Eso*, l'*Esuma*, le JUWEPATRE des Eugubiens; l'ADRAMUS de Sicile; l'APIS des Argiens, l'OURIOS des Macédoniens et des Syracusains; le ZAN ou *Zen*, l'HYPERION, l'ABÉLIOS des Crétois; l'ARCHEGENÈTE de Naxos, l'ALIOS, l'ATABYRIUS des Rhodiens; l'ANIUS de Delos et d'Elis, le COTYS, le SURIUS des Thraces; l'AXIEROS des Cabires, le ZALMOXIS des Gètes, l'AC-MON, le PAPAEUS, l'OEtosirus, le *Tabiti* (*feu*) des Scythes, leur TARGITAUS; le TAU-AS de la Tauride; l'ALFADER, le BORE, l'ODIN, le THOR, le BALDER des Scandinaves;

le Tis ou Tuis, le Tuiston, le Mannus des Germains; le Krodo des Saxons, le Svetovide, le Iesla, *Yomala*, le Peroun, le *Znitch* ou *Feu* des Sarmates Polonais, Rugiens, Slaves, Russes, Livoniens, Lithuaniens, la Zolotaïa-baba ou *femme d'or* des Byarmiens; le Bieloi-bog ou *Dieu blanc* des Vandales; le Iou, l'Hesus des Helvétiens; le Penninus des peuples de l'Appennin et du Saint-Bernard; le Zarame, Belenus, Bellinus, Belatucadrus, Abellio, Mannus des Bretons et des divers peuples de la Gaule; le Mars *rayonnant* des Acitanes, le Celi des Celtes, l'Aecrès, le *Piru* ou *Feu* des Finnois; le Jumala des Finlandais, le Grannus des Écossais, le Beul des Irlandais, le *Panthée* des anciens Espagnols.

» Les peuples modernes adorent tous également ce Feu générateur, cette matière subtile, éthérée, ame de la vie, principe du mouvement. C'est le *Dieu suprême* ou l'Achar des Pundits: les Indous, suivant leurs différentes sectes, le nomment Scharoues-Zibari (*Créateur de tout*), Eswara, Shiven, Wishnou, Parabrahma, Brum, Brahma, Tamerani, Pambaravastu, et de mille autres manières. Il est le Ram'a, le Ram-ram du Bistnows ou Bisnaux; le Bruïn des Gogbys, le Vastou, le Bidi, l'Isparetta des Malabares; le Thic-ka des Tonquinois, le Pra-issur, le Pralokussar, le Probar-missour, le Tipedah du royaume de Cambaye; le Bela des Narsingiens, le Quiay-poragray d'Arracan, l'Amida, le *Dai-both*, le Xaca, le Cenre-si, le Buto, Butren, Buddu, Budha, Budhum, Budz, Budsdo, Buddou, Bodda, Boutta, Boudua, Bautta, Baouth, Puti, Pout, Kodom, Sommona-codom, Sammono-ruthama des Japonois, Thibetains, Lanjans, Tamouls, Peguans, Siamois, Chingulais, Samanéens; le Chang-ti, le Tien, le Tao, le *Fo* des Chinois; le Gaudma des Birmans, le Kiak-Kiak, le Schoemadou des Avanois et des Péguans; le Kout-khou ou Piliat-chout-chi, son fils Touila, son petit fils Gaetch des Kamtschadales; le Manipa du Tangut, le Lha, le Cio, le Concioa des Thibetains, leur Urghien ou *Homme-Dieu*; l'Héïa des Samoïèdes, l'Alées des Wotiakes, le Jumala des Czeremisses et des Morduates, le Schkai des Mokschaniens, le Starryck (*le vieux*) des Ostiakes, le Natagaï des Mogols, le Tai-Ki des Jukiaux, l'Ishi, le Tamagisangue des For-

mosans ; l'ABBA, le BATALA, le BARHALA-MAY-CAPAL des îles Philippines ; l'OSSAPOLLA-MAUPS des Chingulais, le TAULAY des Moluequois, l'OBRA des Maldives, le POLA de Sumatra, l'ABAB des Arméniens, le MOTI des Georgiens, le BOGO des Albaniens, l'ALLAH des Arabes et des Turks, l'ADRAS des Perses modernes.

» On le révère en Afrique sous le nom de GOUNJA-TICQUOV chez les Hottentots, de MOLONGO à Sofala, d'ATUNO, MAZIRI ou MOZIMO au Monomotapa ; de QUISANGO chez les Jagas, d'ANUB au royaume d'Angola, de QUESSONO à eelui de Benguela, de NZAMBIAN-PONGU au Congo, de MARAMBA au royaume de Loango, d'ORISSA, d'OVISSARA ehez les Béniniens ; de KANNO ehez les Quojas, de BOSSUM, JANGUMON ou *Dieu blanc* chez les nègres de la Côte-d'Or. Il est aussi leur ANANZIÉ ou *araignée créatrice*, l'EGHO, le GUIGHIMO des nègres environnans ; le CHINA de l'île de Bissao, le *Serpent* de Juida, le TYRMÉ des Canaries, l'ACHGUAYA-XERAX de Teneriffe, le JANHAR ou JADHAR des Madeeasses.

» En Europe, on trouve RADIEN-ATZIÉ, RADIEN-KIEDE son fils, et BEYWE ehez les Lapons ; TANCHRA, TORA en Sybérie ; OULOUTOYOU ehez les Yakouts, CROMERUACH chez les Irlandais, SAUL, GOE, GUD, GOD, GOTT, BOOG, ete.

» Dans le Nouveau Monde, les Algonquins nomment le premier des Dieux KITCHI-MANITOU, IKARE (*Soleil*) ; les Iroquois OTKON AGRESKOUÉ, GARONHIA, OUNONTIO ; les Eskimaux, URCOUMA, les Hurons ARESKOUI, SORONHIATA ; les Virginiens OTKÉE, KIWASA, *Quioecos* (nom générique) ; les Floridiens TOÏA (*le mauvais génie*), les Caraïbes *Chemen* (nom générique), les Naudowessies TONG-WAKON, les sauvages de la Nouvelle Angleterre KICHTAN, ceux des bords du fleuve Saint-Laurent ATAHAUTA, les Mexieains VITZLIPUTZLI, MESSOU, *Xinlstécuhil* (*le Feu*) ; les Péruviens PACHACAMAC et *Pacha-rurac*, VIRACOCHA, CHOUN, CHURAI, PUNCHAO, USAPU, YNTI (*Soleil*) *Catuilla*, *Chuquilla*, ete. ; les habitans des Antilles ICHEIRI (*Soleil*) ; les sauvages de Guaïmi NONCARNALA, les Brasilidiens TOUPAN, les Taïtiens EATUA-RAHAI, TA-ROATAY-ETOOMO, TANE-TE-MEDOOA (*le Père*), OROMATTOW-TOVA-TEE-TEMYDE (le *Fils*), TAROA MANNOOTE HOOA (*l'Oiseau ou l'Esprit*) ; les peuples des îles environnantes, OROO, TANE, TAOOTOO, TAROA ; ceux de l'île des Amis KALLA FOO TONGA, ceux d'Hapuée

ALO-ALO ; ceux des Carolines BABUCOR, les Groenlandais THORNGARDSUK, etc.

» Enfin le Dieu tout puissant, le créateur du ciel et de la terre, le FEU générateur est l'ELOHIM (*les dieux*) de la Genèse, l'ADONAÏ, l'EHIEH, le SADAÏ, l'IAO, etc. ; et son nom mystérieux, source intarissable de vie, forme ce Tétragramme inéfable, ce mot sacré, cette *Parole Perdue* que le plus sage des rois, dit-on, avait assignée aux *Maîtres* qui construisirent le temple du Seigneur......»

12°. Dans un ouvrage d'une aussi grande étendue que celui-ci, l'on conçoit l'absolue nécessité d'une *Table des matières*. Celle que nous donnerons ne laissera rien à desirer ni pour l'utilité, ni pour la commodité. Non-seulement elle sera *systématique* et *raisonnée*, mais elle offrira le *tableau comparatif des Concordances* de toutes les religions, chose qui n'a point encore été exécutée. Ainsi se trouveront rapprochées, unies même par un lien commun les parties éparses de ce grand Tout. Ainsi le philosophe pourra sans peine apprécier l'action réciproque du climat et des gouvernemens sur le code religieux des peuples.

Les notes et additions dont nous venons d'indiquer l'objet, ainsi que la table des matières, seront de la main de M. DELAULNAYE, auteur du savant ouvrage que nous avons cité page 8.

Afin de mettre MM. les Souscripteurs à portée de connaître le plan de cette nouvelle édition, nous joignons ici le tableau de la distribution des matières dans chacun des volumes.

TOME I.

1er. et 2e. Avertissemens pour la nouvelle édition. — Préface générale des Editeurs Hollandais. — Dissertation préliminaire sur le culte religieux. — Explication de quelques monumens antiques.— Dissertation touchant les cérémonies des Juifs, par *Léon de Modène*. — 2e. Dissertation par le père *Simon*. — 3e. Dissertation sur le même sujet, ou supplément aux deux premières. — Additions et corrections aux cérémonies des Juifs (extraites du tome V.). — Conformité entre les usages des Juifs (extraite du tome IX.). — Catholiques Romains. — Avis. — Dissertation sur la religion chrétienne suivant les principes des Catholiques Romains. — Suite de la dissertation. — Sur les cérémonies des Catholiques, 2e. partie. — Table des chapitres.

TOME II.

Dissertation sur les cérémonies des Catholiques Romains, 3e. partie. — Dissertation sur les cérémonies des Catholiques Romains, 4e. partie. — Même sujet, 5e. et dernière partie. — Suppl. — Additions et corrections aux cérémonies des Catholiques Romains (extraites du tome V.). — Mémoires historiques pour servir à l'histoire des inquisitions. — Éclaircissement sur ces mémoires (Cet article est transposé du tome I au tome II.). — Table des chapitres.

TOME III.

Dissertations sur la religion et les cérémonies des peuples Chrétiens qui suivent le rit grec, connu aujourd'hui sous le nom de *religion des Grecs*. — Additions et corrections aux cérémonies des Grecs (extraites du tome V.). — 1re, 2e., 3e., 4e. et 5e. dissertations sur la religion et les cérémonies des Chrétiens protestans, évangéliques et réformés. Table des chapitres.

TOME IV.

Avertissement. — Dissertation sur les Anglicans, Presbytériens, Puritains, Quakers, Anabaptistes, Adamistes, etc., etc. — Additions et corrections pour les Anglicans (extraites du tome V.). — La courte dissertation sur la Franc-Maçonnerie, qui était dans ce volume, est portée à la fin du tome IX avec la nouvelle dissertation sur ce sujet.

TOME V.

Introduction à l'histoire du Mahométisme. — Dissertation sur Mahomet. — Sur les commencemens du mahométisme. — Cathéchisme de la créance et des coutumes des Mahométans; etc. (extraite du tome III.). — Eclaircissemens. — Dissertation sur divers préceptes. — Cérémonies des Mahométans. — Sectes du mahométisme. — Dissertation sur la religion des Sabéens, qui se trouve parmi les supplémens de ce volume. — Table des chapitres.

NOTA. *Les* 52 *pages* d'additions et de corrections *qui suivent dans le tome V, édit. de Hollande, sont reportées, comme on l'a vu, dans les volumes précédens, en suivant les divisions auxquelles chaque article appartient.*

TOMES VI et VII.

Ces deux volumes contiennent les cérémonies et coutumes religieuses des peuples idolâtres. Ce sont les premiers de la collection qui furent publiés. Nous les mettons ici à la place que leur assigna ensuite l'éditeur de Hollande. Ils sont entièrement semblables à ceux de l'édition originale, à l'exception d'un classement des matières plus conforme à l'ordre. — Nous y joignons les additions et corrections aux cérémonies des peuples idolâtres, qui se trouvent dans le supplément du tome V. — Table des chapitres.

TOME VIII.

Ce volume, portant dans l'édition de Hollande le titre de tome VII, deuxième partie, parce que le deuxième volume des peuples idolâtres, devenu le septième de la collection, ne renfermait qu'une première partie, contiendra également dans la nôtre toutes les dissertations que l'éditeur Hollandais a recueillies dans l'ouvrage de Bannier et le Mascrier; mais rangées différemment, avec les articles suivans oubliés par Bernard et Bannier. — La procession d'Aix et quelques autres. — Description de certaines Messes singulières, etc.

TOME IX.

C'est le tome qui, par la raison que nous avons fait connaître ci-dessus, porte, dans l'édition de Hollande, le titre du tome VIII qui contient la dissertation où l'on fait voir la conformité des cérémonies pratiquées dans la plus grande partie du Christianisme avec celles des Grecs et des Romains. — Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des fous, qui se faisait autrefois dans plusieurs églises, etc. — Des remarques et additions touchant l'origine de la Mère-Folle. — La Basoche au roi François I. — Histoire des enfans sans souci. Extrait d'une sottise à huit personnages. — Dissertation sur l'usage de la satire chez les anciens. — Dissertation sur les mascarades du carnaval. — Dissertation sur le paganisme du roi-boit. — Dissertation sur la Franc-Maçonnerie, dont un simple extrait se trouvait dans le tome IV. Cet article est traité dans le plus grand détail.

TOME X.

Ce volume est absolument neuf. Il contient les supplémens pour

toutes les parties de l'ouvrage. Juifs, Catholiques Romains, Schismatiques, Grecs, Anglicans, Fanatiques, Mahométans, Idolâtres, etc., etc., etc.

TOMES X et XI.

Deviennent les tomes XI et XII ; ce sont les deux volumes des *Superstitions anciennes* et *modernes*, que l'on joint ordinairement à l'ouvrage des Cérémonies religieuses pour compléter la collection ; mais ils recevront des améliorations considérables.

SOUS PRESSE.

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

D'après l'Encyclopédie publiée par DIDEROT *et* D'ALEMBERT.

36 VOL. IN-4°., QUI SERONT PUBLIÉS PAR LIVRAISONS.

Le premier volume de ce grand ouvrage parut en 1751 ; le vingt huitième en 1772 ; en 1776 cinq volumes de supplément, et en 1780 deux volumes de table analytique et raisonnée des matières contenues dans les 33 volumes in-fol.

Les sciences et les arts ont fait depuis trente ans de tels progrès que les encyclopédies ne sont plus au niveau des connaissances.

Le respect et la reconnaissance même qu'on doit à la mémoire et au génie de Diderot et de d'Alembert, nous ont déterminés à prendre pour base de notre édition celle que ces deux philosophes ont publiée, quoiqu'on lui reproche souvent des longueurs dans certains articles, et que d'autres soient restés incomplets.

On lit dans le neuvième volume des Mémoires secrets faisant suite à ceux de Bachaumont, p. 154, sous la date du 7 juillet 1776 :

« L'immense Dictionnaire de l'Encyclopédie se trouvant encore » défectueux à bien des égards, on vient de donner deux volumes » de supplément : ils seront suivis, dans peu, de deux autres et » d'un cinquième ensuite contenant les gravures. *Au lieu d'étendre* « *cet ouvrage que la cupidité des libraires et la prolixité des auteurs* » *ont trop alongé, il faudrait qu'une compagnie de gens de lettres*

» *s'occupât à en resserrer les articles ; ce qui ne manquera pas d'ar-*
» *river quelque jour, mais il faut des siècles pour voir une pareille*
» *entreprise conduite à sa perfection.* »

Nous osons prendre l'engagement de remplir le vœu de l'auteur de cet article.

Notre nouvelle Encyclopédie sera un vocabulaire universel, dans lequel se trouveront en quelque sorte fondues toutes les Encyclopédies et tous les Dictionnaires, même celui de l'Académie française.

Elle est enfin arrivée cette époque où la littérature française prouvera qu'il est possible de faire un ouvrage meilleur et moins volumineux.

Elle prouvera combien les lettres sont libres en France, et nous ne craignons pas de dire que ce sera un monument digne et de l'Empire français et du Chef qui le gouverne.

La saine philosophie n'a plus à craindre la Sorbonne, ni les longs réquisitoires du procureur-général du parlement de Paris (1).

On fait en Angleterre une Encyclopédie tous les 25 ou 30 ans, parce que, dans cet espace de tems, les sciences, les lettres, les arts, font nécessairement des progrès qui laissent loin derrière eux l'Encyclopédie qui les a précédés de trente ans. Leurs Encyclopédies n'ont jamais plus de 25 ou 30 volumes, qui sont terminés dans le cours de trois à quatre années.

Les premiers savans Français et Etrangers travaillent depuis long-tems à la rédaction de notre nouvelle Encyclopédie. Elle sera publiée par souscription, mais qui ne sera ouverte que lorsque le premier volume sera imprimé, afin que les personnes qui désireront se procurer cette Encyclopédie puissent juger, avant de souscrire, du mérite du nouveau plan. On peut néanmoins, à compter de ce jour, se faire inscrire au Bureau du Lavater.

La réputation justement méritée des hommes de lettres qui coo-

---

(1) La première édition de l'Encyclopédie a éprouvé une censure qui a fait retrancher environ un volume, ce qu'il y avait sans contredit de meilleur. M. Anisson du Perron, directeur de l'imprimerie royale, était seul possesseur d'un volume de cartons supprimés. Son exemplaire avait donc 36 volumes au lieu de 35; il a été vendu, après sa mort, excessivement cher.

pèrent à la perfection de ce grand et bel ouvrage nous permet de prendre l'engagement de donner les trente-six volumes dans l'espace de quatre années, à dater de la publieation du premier.

Nous serons trop heureux si nous parvenons à rétablir la confianee que différentes entreprises littéraires ont perdue, parce que ceux qui s'en étaient chargés n'ont point exécuté les belles promesses qu'ils avaient faites dans des prospectus de 5 à 600 pages.

La célérité et l'exactitude que nous avons mises dans la publication de notre nouvelle édition de l'ouvrage de Lavater, sont des droits que nous eroyons avoir acquis à la confianee du publie.

ESSAIS POLITIQUES ET EMBLÉMATIQUES,

OU IDÉE D'UN PRINCE POLITIQUE,

Enrichis d'un grand nombre de Notes précieuses ; par D. DIEGO SAAVEDRA FAJARDO, trad. de l'espagnol par M. B. C***. *Ouvrage orné de* 108 *Gravures.*

Cet auteur célèbre, justement appelé le Taeite Espagnol, a été pendant trente ans ambassadeur dans différentes Cours de l'Europe, et membre du Conseil suprême des Indes. La première édition de son ouvrage fut publiée en 1640. Depuis eette époque, il en a paru un grand nombre en espagnol, plusieurs en italien et en latin.

Il manquait à notre littérature une traduction en français de ees Essais Politiques, ouvrage aussi profond qu'intéressant, et que les plus grand philosophes et les hommes d'Etat, depuis un siècle, ont consulté. C'est donc tout à la fois rendre service aux hommes d'Etat, aux hommes éelairés, et un hommage à l'un des plus grands éerivains que l'Espagne se glorifie d'avoir vu naître.

La traduetion que nous annonçons est faite textuellement sur la dernière édition publiée par l'auteur.

Cette traduction formera 4 vol. in-8°., imprimés avec des earactères neufs, sur papier fin double.

Prix des 4 volumes, 36 francs, et 42 franes, *franc de port*, par la poste.

On en a tiré vingt-cinq exemplaires sur papier vélin superfin.

Les admirateurs de LAVATER doivent se procurer et joindre à ses œuvres les *Essais Politiques de D. Saavedra*, ouvrage aussi savant et original en politique que le premier l'est en physionomie. Ces deux philosophes n'auront jamais d'imitateurs.

Les deux premiers volumes paraîtront dans trois mois. Il suffira de se faire inscrire et de payer les volumes en les retirant.

LE NOUVEAU TESTAMENT ET LES ACTES DES APOTRES,
En français ; par M. de SACY.

Édition en 2 *vol.* in-8°. , *ornée de* 112 *belles figures gravées par les plus habiles artistes, sur les dessins de* M. MOREAU *jeune ; imprimée sur papier fin double d'Auvergne, et avec des caractères neufs. — Publiée par souscription, en* 8 livraisons, *chacune du prix de* 4 fr. 50 cent., *et* 5 fr., *port franc par la poste.*

La première livraison paraîtra le 15 avril courant; les autres se succéderont de dix en dix jours, de manière que la totalité de l'ouvrage sera terminée dans l'espace de deux mois et demi. Nous pouvons garantir le public de l'engagement que nous contractons, ayant pris toutes les précautions pour y satisfaire.

Nous n'avons tiré que 25 exemplaires sur papier vélin double. Le prix de chaque livraison est de 8 fr. 50 cent. et 9 fr. franc de port par la poste.

Nous nous flattons que notre édition sera aussi soignée et aussi bien exécutée que celle publiée en 1791 et 1792, par M. Saugrain, en cinq vol. in-8°., avec le latin à côté du français. Cette édition a été vendue 120 et 160 livres; mais nous avons voulu par la modicité du prix de la nôtre, faciliter toutes les classes de se procurer un ouvrage aussi précieux. On ne saurait trop admirer les sujets de chacune des 112 planches, dont la pureté du dessin ne laisse rien à désirer.

Nous pensons que notre édition sera bien accueillie par les admirateurs de la morale la plus sainte, et servira à faire un très-beau présent aux jeunes demoiselles et aux jeunes gens.

On ne paie rien d'avance pour se procurer cet ouvrage ; il suffit de payer chaque livraison.

On trouve aussi à la même adresse :

L'ART DE CONNAITRE LES HOMMES PAR LA PHYSIONOMIE;

PAR GASPARD LAVATER.

NOUVELLE ÉDITION, corrigée et disposée dans un ordre plus méthodique; précédée d'une notice historique sur l'auteur; augmentée d'une exposition des recherches et des opinions de LA CHAMBRE, de CAMPER, de GALL, sur la physionomie;

AVEC une Histoire anatomique et physiologique de la face, et des articles nouveaux sur les caractères des passions, des tempéramens et des maladies, par M. MOREAU, docteur en médecine;

SUIVIE des physionomies des animaux comparées; des rapports de la physionomie de l'homme avec celles des animaux, avec les dessins du célèbre peintre CHARLES LE BRUN; accompagnés des réflexions du NAPOLITAIN PORTA; des quarante-deux dessins de CHARLES LE BRUN, sur les caractères et l'expression des passions, avec ses conférences à l'académie sur cette matière; de la dissertation de PORTA sur la physionomie humaine en général, et considérée sous le rapport des différens caractères, etc. etc.

Avec plus de 600 gravures, dont 82 coloriées et exécutées sous l'inspection de M. VINCENT, *Peintre, membre de l'Institut.*

La beauté des caractères, du papier; la belle exécution des dessins et des gravures, ne laissent rien à desirer.

Cette entreprise a été favorablement accueillie.

Cet ouvrage a été publié en 28 livraisons. Il forme 9 vol. in-4°, et 9 vol. in-8°.

PRIX DE CHAQUE ÉDITION.

Pour l'in-8°, grand-raisin fin, broch. en carton. . . .	174 fr.
Même format, papier vél. double satiné, fig. avant la lettre, broché à l'allemande.	348
L'in-4°, papier grand-raisin double, broché en carton.	348
Même format, vélin double satiné, br. à l'allemande.	800

Il ne reste plus que 2 exempl. de ce dernier format.

Lavater, né observateur, fut d'autant plus porté à étudier avec une grande attention les physionomies, qu'il possédait à un très-haut degré l'art du dessin, et qu'il en faisait son plus délectable amusement. On ne peut nier que Lavater n'ait poussé fort loin cette science, et il faut bien que la sagacité de son jugement et les résultats de ses recherches aient paru frappans, pour que toute l'Europe éclairée se soit empressée de rendre justice à son génie, et pour que sa réputation, devenue universelle, ait procuré un débit considérable aux diverses éditions qui ont été publiées de ses ouvrages, imprimées en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, quoique fort chères et plus ou moins imparfaites. Il en a été fait en Angleterre une édition du plus grand luxe, puisqu'on vendait chaque volume 360 fr., argent de France.

Lavater, l'homme le plus modeste et le plus vertueux, sentait plus qu'un autre toute l'immensité de son plan, quoiqu'il s'en fût occupé pendant quarante ans. Il s'exprime à cet égard d'une manière remarquable :

Les forces d'un seul homme sont trop bornées, et sa vie trop courte, pour une entreprise aussi vaste que la mienne ; je laisse à ceux qui viendront après moi le soin de perfectionner et de compléter mon ouvrage.

Son vœu se trouve rempli autant qu'on pouvait le desirer dans cette nouvelle édition. Ses propres matières ont été rangées et classées dans un meilleur ordre et avec plus de méthode ; divisées en quatorze études, sans qu'on en ait retranché une seule phrase, et une seule des planches ou vignettes. Il a au contraire été ajouté plus de cent nouvelles planches.

Lavater n'étant point médecin, n'a pu dans son ouvrage traiter de la physiologie. M. *Moreau* (*de la Sarthe*), docteur en médecine, a été chargé de compléter ce curieux et important travail par des observations profondes, et qui sont étroitement liées à l'histoire anatomique et physiologique de la face, aux caractères des passions, des tempéramens et des maladies, accompagnées de gravures nouvelles, dessinées par M. *Salvage*.

M. *Vincent*, peintre, membre de l'Institut, s'est chargé de revoir la totalité des dessins des 600 planches, et aucune n'a été tirée

sans son approbation. La célébrité de M. Vincent suffit pour rassurer sur l'exécution de cet immense ouvrage.

On a joint à cette nouvelle édition la fameuse collection des dessins physiologiques du célèbre peintre *Charles Le Brun*. On sait que ce grand peintre s'était appliqué à saisir les rapports de la figure humaine avec celle des animaux, et qu'il avait dessiné un assez grand nombre de ces figures comparatives, accolées l'une à l'autre, c'est-à-dire, la figure d'un homme, et à côté, celle de l'animal dont la forme de la tête a le plus d'analogie avec cette même figure. Cette curieuse collection n'avait jamais été rendue publique, ayant été déposée dans le cabinet du roi; ce qui a empêché Lavater d'en parler dans son ouvrage. Ces cinquante-huit dessins complètent la lacune qui existait dans l'ouvrage de Lavater, et aident les artistes et les amateurs à approfondir ce système. On a joint à chaque planche de Charles Le Brun, l'opinion du napolitain *Porta*, ainsi que sa dissertation sur la physionomie considérée sous le rapport des différens caractères; enfin, pour former un corps complet sur cette matière, on y a encore ajouté les conférences de Charles Le Brun, lues à l'Académie, sur l'expression générale et particulière, et sur les caractères des passions, avec les quarante-un dessins de ce célèbre artiste. Toutes les planches, au nombre de 80, contenues dans le tome IX, sont coloriées.

L'ouvrage du respectable Lavater renferme un grand nombre de morceaux pleins de noblesse et de chaleur; l'observateur y rencontrera des remarques curieuses, piquantes et singulières; l'artiste y recueillera des notions utiles et certaines; le savant s'arrêtera sur des détails qui l'intéresseront par leurs rapports avec l'histoire naturelle, et qui sont accompagnés de gravures propres à plaire à tout le monde; enfin, c'est un recueil précieux qui leur fournira le moyen de signaler souvent avec justesse les caractères d'après les physionomies, et dont ils feront l'application chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Le médecin y trouvera des détails anatomiques et physiologiques très-précieux. L'homme pieux élevera son cœur vers la Divinité, avec le bon et vertueux Lavater.

MIROIR
HISTORIQUE, POLITIQUE ET CRITIQUE
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU PARIS,
ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

CONTENANT *tout ce qui a rapport aux Sciences, aux Arts et au Commerce; des Prophéties, des Anecdotes et des particularités curieuses; des Opinions de Fénélon, de Bossuet, du Cardinal Mazarin, de Voltaire, etc., du Grand Frédéric, de Louis XV, de Louis XVI et autres Souverains, sur les Courtisans, sur les Ecrivains qui avilissent leur plume, sur les Pamphlets, et sur les moyens de connaître la vérité;*

Suivis des noms des hommes célèbres nés à Paris depuis plusieurs siècles; terminé par un voyage dans le département de Seine et Oise.

TROISIÈME ÉDITION, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE;

Ornée de 116 *Gravures.* Avec cette épigraphe :

Tels tems, telles mœurs.

Par L. PRUDHOMME, *membre de plusieurs Sociétés littéraires.*

6 Vol. in-18, de près de 2300 pages.

PRIX : *broché*, 15 fr. — 18 fr. *franc de port par la poste.*

Cet ouvrage, d'un genre absolument neuf, présente un abrégé de l'histoire de la monarchie en France depuis Jules César; l'origine des Parisiens; l'accroissement de leur territoire; l'histoire de toutes les révolutions et de tous les gouvernemens qui se sont succédés jusqu'à nos jours; les événemens qui ont eu lieu pendant le cours de la révolution de 1789, et dont Paris a été le théâtre.

L'origine et la description de tous les monumens; les embellissemens de cette ville depuis la reine Anne de Bretagne; la variation des mœurs et usages des habitans de cette grande cité; un tableau et des réflexions sur les filles publiques et sur les jeux; des anecdotes sur certains nouveaux riches; une description morale

du Palais-Royal; des prophéties de l'auteur qui se sont réalisées; les moyens de jouir des plaisirs de la capitale avec économie; les piéges et astuces employés par les intrigans, les filoux et les voleurs, pour duper les voyageurs des départemens et les étrangers, malgré la surveillance de la police. La division des matières qui composent les six volumes, est faite de manière à faciliter la connaissance rapide de tout ce qu'il y a de curieux dans cette superbe ville, savoir :

Tomes I, II. *Articles généraux*, *mœurs et politique.*

Tome III. *Première promenade*, du sud au sud-est.

Tome IV. *Seconde promenade*, du sud à l'ouest.

Tome V. *Troisième promenade*, de l'ouest au nord-ouest et au centre.

Tome VI. *Quatrième et dernière promenade*, du nord au centre, suivie d'un voyage dans les environs de Paris et dans le département de Seine et Oise.

Chaque promenade présente un intérêt particulier. On y trouve : commerce et industrie, anecdotes historiques et galantes, description de monumens, événemens locaux, etc. etc.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL, GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DE LA FRANCE,

Contenant sa Description, sa Population, sa Minéralogie, son Hydrographie, son Commerce, ses Produits naturels et industriels; une Généalogie de tous ceux qui l'ont gouvernée depuis plus de quatre cents ans avant Jésus-Christ jusqu'à ce jour, avec les principaux événemens qui se sont passés sous les différens règnes et gouvernemens; les coutumes, les anciennes et les nouvelles institutions civiles, militaires et ecclésiastiques; l'origine et la valeur de toutes les monnaies de France et des pays conquis et réunis; les anciennes et nouvelles mesures; les anciens et les nouveaux poids; cent cinquante Tableaux comparatifs de la France monarchique avec la France actuelle; tous les hommes

illustres, célèbres ou fameux, nés depuis plusieurs siècles jusqu'à ce jour, avec une notice de tous les ouvrages que ceux d'entre eux ont publiés; les Siéges, les Batailles, le lieu où elles se sont données, les noms des généraux qui y ont commandé; l'Histoire de tous les pays conquis et réunis à la France; la Constitution française, le Sénatus-Consulte organique de la Constitution, les Traités de paix conclus jusqu'à ce jour avec toutes les Puissances étrangères; un Dictionnaire des Colonies et des trois duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; une Carte générale, etc. etc. *Par une Société d'Hommes de Lettres.*

Cinq vol. in-4° à trois colonnes, de 800 pages chacun, caractères petit romain et petit texte, papier conforme à cet avis, br. en carton. Prix : les cinq volumes. . . 75 fr.

Papier grand-raisin fin d'Auvergne. . . *Idem*. . . . 125

Papier grand-raisin vélin. . . . . *Idem*. . . . 250

Le mérite et l'utilité de ce Dictionnaire unique sont reconnus. Il est indispensable aux hommes d'Etat, aux jurisconsultes, aux négocians, et à tous ceux qui veulent écrire l'Histoire de France ou un voyage, etc.

HISTOIRE générale et impartiale des Erreurs, des Fautes et des Crimes commis pendant la révolution française, à dater du 4 août 1787.

6 Vol. in-8°. ornés de Grav. et de Tableaux.

LES TOMES I et II contiennent la nomenclature des individus condamnés à mort pendant la révolution, avec les prétendus motifs de leur condamnation; leurs noms et prénoms, et des tableaux chronologiques des factions qui ont désolé la France, des conspirations et de celles dirigées souvent par ceux qui gouvernaient; des amalgames d'individus condamnés en masse.

TOME III. Les événemens, les erreurs, les fautes et les crimes qui ont eu lieu depuis le 24 août 1787, époque des premiers troubles du parlement de Paris, et sous le règne de l'assemblée constituante.

TOME IV. Evénemens, erreurs, fautes et crimes, à dater du premier octobre 1791, commencement du règne de l'assemblée légis-

lative, jusqu'au 21 septembre 1792, époque de la fin de cette assemblée.

TOMES V et VI. Evénemens, erreurs, fautes et crimes sous le règne de la convention nationale. L'histoire de ses Proconsuls, etc. 1797.

Prix des 6 vol. brochés, 30 fr. — 36 fr. *franc de port.*

GÉOGRAPHIE statistique, hydraulique, minéralogique, historique, politique, commerciale et industrielle de toutes les parties du monde;

CONTENANT la description de tous les pays du Monde; l'agriculture, les religions, le commerce, les arts, les mœurs, les coutumes, les usages, les monnaies de tous les peuples, avec des tableaux comparatifs de leurs différentes valeurs; l'histoire des anciennes provinces de France, et des pays conquis et réunis depuis 1792; une chronologie de tous ceux qui ont gouverné la France depuis 440 ans avant J. C. jusqu'à ce jour; les anciennes et nouvelles institutions; les hommes célèbres ou fameux, avec les ouvrages qu'ils ont publiés; les siéges, les batailles, le lieu où elles se sont données, le nom des généraux qui y ont commandé; les anciens et les nouveaux poids et mesures. Par D. L. M., ancien professeur en l'Université de Paris, et membre de plusieurs académies; avec un tableau du système planétaire, par M. LETRONNE, élève de M. MENTELLE; ouvrage destiné pour l'éducation, et nécessaire aux négocians, aux voyageurs, aux fonctionnaires publics, aux banquiers, aux agens de change, etc., avec 138 cartes enluminées, 5 vol. in-8°., dont un d'atlas, brochés; prix : 30 fr.

Il importait de donner avec la description topographique des pays, un précis historique sur leurs révolutions, des connaissances générales sur l'histoire naturelles et la physique, et particulièrement sur le commerce et les monnaies.

Cette Géographie n'a pas la sécheresse de presque tous les ouvrages de ce genre. Les jeunes gens y trouvent non-seulement toute l'instruction sur la géographie, mais ils peuvent apprendre à connaître les noms de tous les hommes illustres, les ouvrages qu'ils ont publiés, et les belles actions qui ont illustré les hommes d'Etat et les grands Capitaines, etc. etc.

Cérémonies des grandes et petites Messes, avec les Messes solennelles du Pape, des Evêques, des morts, et la conduite qu'on doit tenir à l'église; par l'abbé BANNIER, *de l'académie royale des inscriptions et Belles-Lettres; ornées de trente-cinq figures, représentant les petites Messes et la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, dessinées et gravées par les célèbres* S. LECLERC *et* B. PICART, *suivies de l'office de la Messe, latin et français,* 1 *vol. in-*12, *imprimés sur papier superfin.*

Prix, relié en marroquin avec dentelles . . . . 10 fr.
Veau doré sur tranches. 7
Reliure ordinaire avec filets d'or. 6

Il y a des exempl. dont les fig. sont coloriées en or et en argent.

Prix, relié en marroquin et dentelles. 15
Idem broché . . . . 10.

Cet ouvrage donne l'explication des saints mystères de la Messe. C'est un des livres de piété les plus agréables qu'on ait fait jusqu'à ce jour, il peut se donner en cadeau.

VOYAGE EN IRLANDE; par *Twiss.* — Traduit de l'anglais par *C. Millon.* 1 *vol.* in-8°. *avec Grav. et Carte générale de l'Irlande.* 1799. Prix : 3 fr. — 4 fr. *franc de port.*

VOYAGES ET AVENTURES DES ÉMIGRÉS FRANÇAIS, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'à l'an 7, époque de leur expulsion par différentes Puissances de l'Europe, dans la Volhinie, le Gouvernement d'Archangel, la Sibérie, la Samojénie, le Kamtchatka, les îles Canaries, l'île de Mayorque, Minorque, le Canada, etc.; contenant la Description historique, géographique de tous ces pays; suivis des Mœurs, Coutumes, Usages des Peuples qui les habitent; avec des Observations sur la révolucion de la Pologne, et les articles des Traités de Paix des différeutes Puissances qui se sont engagées à expulser les Émigrés Français; avec les noms d'un grand nombre d'Émigrés remarquables par les événemens

qu'ils ont éprouvés; par L. M. H., avec 6 Cartes géographiques enluminées, et 4 Grav. 1799. Deux vol. in-8° ; 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port.

VOYAGE A LA GUYANE ET A CAYENNE, fait en 1789 et années suivantes; contenant une Description géographique de ces Contrées, l'Histoire de leur Découverte; les Possessions et Etablissemens des Français, des Hollandais, des Espagnols et des Portugais dans cet immense pays; le Climat, les Productions de la Terre, les Animaux, les Noms des Rivières, celui des différentes Nations Sauvages, leurs Coutumes et le Commerce le plus avantageux qu'on peut y faire; les particularités les plus remarquables de l'Orénoque et du Fleuve des Amazones; des Observations, 1°. pour entrer dans Cayenne, et y bien mouiller; 2°. pour en sortir en évitant tous les dangers; 3°. les Distances et les Routes des principaux Lieux de la Guyane, les Vents qui y règnent sur les Côtes. Suivi d'un Vocabulaire Français et Galibi des Noms, Verbes et Adjectifs les plus usités dans notre Langue, comparée à celle des Indiens de la Guyane, pour se faire entendre relativement aux objets les plus nécessaires aux besoins de la vie; par L. M. B., *armateur*. Ouvrage orné de Cartes et de Gravures. 1798. Prix, broché : 5 fr., et 6 fr. franc de port.

MÉDECINE PHILOSOPHIQUE

ET UNIVERSELLE, POUR TOUS LES ÉTATS,

CONTENANT les maladies auxquelles chacune des diverses fonctions des citoyens est sujette, les régimes propres à les prévenir, les moyens de les guérir, la conduite que doivent tenir ceux qui veulent vivre long-tems en parfaite santé, sans infirmités, et jouir paisiblement de leur fortune.

OUVRAGE nécessaire aux Magistrats, aux Hommes de loi, aux Fonctionnaires publics, aux Employés, aux Hommes de lettres, aux Gens de guerre, aux nouveaux Riches, aux Receveurs des

impositions, aux Femmes qui veulent conserver leur fraîcheur jusqu'à soixante ans, aux Artistes et Artisans, etc. etc.

ENRICHI d'Observations des Médecins les plus célèbres, auxquelles on a joint un Traité sur la Sobriété de Lessius et de Cornaro; l'Opinion du Médecin Desessarz sur le danger du costume des femmes à la mode; l'Homme Machine par Lamettrie, et l'Histoire naturelle de l'homme par Buffon. Avec cette épigraphe :

> Fuyez la médecine et les remèdes,
> si vous avez à cœur votre santé.
> (Frédéric HOFFMAN, médecin).

Orné de gravures. Deux vol. in-12, 1799. Prix, broché : 4 fr., et 5 fr. franc de port.

DE LA PROPAGATION
DU GENRE HUMAIN,

Ou manuel indispensable pour ceux qui veulent avoir de beaux enfans, de l'un ou de l'autre sexe.

OUVRAGE contenant des preuves certaines de l'influence des planètes sur la naissance des individus, leurs principales inclinations et leurs destinées :

SUIVI de l'art de jouir et de l'homme plante; par LAMETTRIE, etc. Avec figures. 1 vol. in-12. Prix, broché, 2 fr.; 2 fr. 50 cent. franc de port.

Il reste encore quelques exemplaires de l'ouvrage suivant :

HISTOIRE de la *Révolution française*, depuis le 14 juillet 1789, jusqu'à l'époque du 29 février 1794 (10 ventose an 2), sous titre de *Révolutions de Paris*, avec cette épigraphe :

> Les grands ne nous paraissent grands
> que parce que nous sommes à genoux.
> . . . . Levons-nous !

17 vol. in-8°. de plus de 500 pages chacun, imprimés en petit caractères; ornés de plus de 100 gravures. Prix, brochés, 110 fr.

Cet ouvrage est précieux pour ceux qui veulent connaître tous les événemens de la Révolution, ou écrire sur cette matière.

Recueil qui forme, avec le Moniteur, la source où doivent puiser les Historiens.

COLLECTION DE PORTRAITS,

Ou Dictionnaire des hommes célèbres, illustres ou fameux; *estampés et plaqués en or et en argent; réprésentés en médaillons, dans un cadre, façon d'ébène, d'une dimension de 32 lignes environ, avec un cercle doré;* Par LIÉNARD.

Chez l'Auteur, *au Médaillier général des Hommes célèbres* (1), *rue du Grand-Chantier;* et au Bureau du LAVATER, rue des Marais, faub. S. Germain.

Cette Collection représente les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans les quatre parties du monde depuis pluisieurs siècles jusqu'à nos jours.

L'histoire a consacré la mémoire des savans, des hommes d'Etat, des grands capitaines, etc. Les ouvrages des philosophes, des poètes célèbres, enfin de tous les hommes qui se sont illustrés par leurs écrits, se trouvent dans toutes les bibliothèques; ils ont été traduits dans toutes les langues.

Les artistes célèbres occupent une place honorable dans le Dictionnaire des Grands Hommes.

L'histoire a aussi donné une place d'infamie à ceux qui se sont rendus fameux par leurs forfaits.

Ce sont ces motifs qui nous ont dirigés dans notre entreprise, dont le seul but est de propager l'image des grands hommes, qui inspire sans cesse le respect, élève l'ame, et dirige les jeunes gens dans le sentier de la gloire. Les traits de ces hommes qui

---

(1) LIÉNARD a eu l'honneur de faire hommage au premier Consul, le 4 ventose an 9, des cinq premières Médailles de sa Collection, et à la même époque aux second et troisième Consuls, au Corps Législatif et aux Ministres.

sont devenus fameux par leurs crimes, doivent être aussi toujours signalés.

Le philosophe LAVATER, dans son ouvrage sur l'Art de connaître les hommes par la physionomie, indique ceux dont les traits méritent la confiance, et ceux dont on doit se défier.

Tous les portraits, composant cette immense Collection de Médaillons, dont nous nous occupons depuis nombre d'années, seront gravés d'après les dessins et les bustes des plus grands maîtres de l'antiquité et modernes, ainsi que d'après les meilleures médailles.

Nos médaillons, occupant peu de place, faciliteront le moyen de décorer agréablement les deux côtés d'une glace de cheminée, les entre-corps d'une bibliothèque. Le portrait, d'une dimension de 18 lignes, pourra aussi être placé sur une tabatière. Il sera en outre intéressant d'avoir les portraits en medaillons des auteurs célèbres dont les ouvrages n'en sont point ornés, et d'avoir aussi toujours présent le Musée français.

Nous osons espérer que le public accueillera favorablement cette entreprise, dont nous nous glorifions d'avoir eu les premiers l'idée, et qu'il appréciera la constance et les soins immenses, nécessaires a son exécution.

Il paraîtra régulièrement environ douze médaillons par mois.

Déjà plus de quarante médaillons sont terminés. Dans le nombre se trouvent tous les portraits de la famille Napoléon, l'empereur de Russie, le roi et la reine de Prusse, la famille de Louis XVI; plusieurs généraux et maréchaux de l'Empire français, plusieurs hommes célèbres du 16e. et 17e. siècles, etc. Les livraisons se succéderont rapidement. Il en paraîtra régulièrement douze par mois.

On distribue gratis *le Prospectus, contenant près de* 600 *noms.*

Chaque portrait est du prix de 3 fr., plaqué en argent, et 4 fr., plaqué en or.
